EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **21 février 2014 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt et un février deux mille quatorze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 février 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Odile SAUGUES, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Guy BALLET à Anne COURTILLÉ, Pascaline BIDOUNG à Christophe BERTUCAT, Eric SEVRE à Djamel IBRAHIM-OUALI**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Havva ISIK, Carole COURTIAL**
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Madame Odile SAUGUES quitte la séance pendant le débat sur la question n° 2.
Madame Marie SAVRE quitte la séance avant le vote de la question n° 3.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n° 3 et donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE.
Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET à partir de la question n° 3.

Rapport N° 41

PROJETS SCIENTIFIQUES ET CULTURELS DES MUSÉES

Il est proposé, en accord avec votre commission, d'approuver les projets scientifiques et culturels du musée d'art Roger-Quilliot, du musée Bargoin, et du muséum Henri Lecoq, et d'autoriser Monsieur le Maire à les transmettre à la Direction des musées de France du Ministère de la Culture.

La rédaction d'un projet scientifique et culturel (PSC) est une obligation pour nos musées labellisés en vertu de la loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France et de ses décrets d'application.

Le PSC est un document qui définit la politique globale du musée, ses grandes orientations pour les cinq années à venir, à travers toutes ses missions - les collections, les publics,... - en s'appuyant sur un état des lieux critique de l'existant et en posant des objectifs stratégiques.

Tout en tenant compte de l'environnement du musée (contexte historique, géographique, économique et culturel), y sont particulièrement étudiés :

- les collections : conservation, restauration, acquisition, gestion, étude, recherche.
- les publics : connaissance des publics, politique des publics, accueil, activités culturelles et pédagogiques, muséographie.

Il s'agit d'un document cadre qui établit un diagnostic de l'existant et fixe une référence commune pour les équipes, mais également dans le travail mené avec les partenaires de l'établissement.

L'élaboration des PSC nécessite de questionner la place, le rôle et l'identité du musée, en rapport avec son territoire et les autres établissements existants.

Ainsi, concernant les collections, un historique de leur constitution, de leur nature, de leurs points-forts, de leur gestion (réserves, salles d'expositions...), de leur statut (dépôts…) permet de les identifier et de les caractériser (forces, faiblesses, lacunes...), de les mettre en perspective avec celles d'établissements comparables, et de déterminer comment mieux les mettre en valeur et les rendre accessibles au public (développement des outils numériques pour les équipes des musées et le public par exemple), ou encore comment renforcer la politique d'acquisition (priorités, budgets...).

Les propositions contenues dans ces documents s'inscrivent à la fois dans la continuité de ce qui existe, mais proposent également des innovations, des développements dans certains domaines.

Les grandes orientations des PSC sont détaillées ci-dessous :

- **Musée Bargoin**

Le musée Bargoin se propose d'aborder l'humain dans une démarche holistique qui est envisageable pour les deux départements. Ce double regard, d'ici et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui, est essentiel pour alimenter la réflexion des publics aux problématiques qui se posent aujourd'hui dans notre société. Cette approche est en phase avec les attentes des publics, avec notre manière de traiter les informations, en croisant les données numériques et réelles, en ouvrant les champs de recherche et en appréhendant le monde de manière transversale, pluridisciplinaire.

Ouverture, pluridisciplinarité, trait d'union entre les cultures qui doivent favoriser le questionnement et donner certains outils pour relever le défi du vivre-ensemble et offrir un autre regard pour être en phase avec la société du XXIe siècle.

Le fil directeur du projet scientifique et culturel est l'Humain. Une approche dynamique et contemporaine répondant aux attentes scientifiques, culturelles, citoyennes et favorisant le multiculturalisme est proposée avec un discours ouvert et pluridisciplinaire à travers les deux départements questionnant les sciences humaines (archéologie, ethnologie et anthropologie) à travers un renouveau muséographique dont la scénographie développera l'interactivité avec les publics en permettant de faire vivre une expérience toujours renouvelée.

- **Muséum Henri-Lecoq**

Le muséum Henri-Lecoq se propose de poursuivre ses missions propres à un musée scientifique, imprégné d'une identité très forte, les sciences de la Vie et de la Terre, tout en s'ouvrant à de nouvelles thématiques autour de l'histoire des sciences et techniques, volet complémentaire sans lequel une compréhension des enjeux scientifiques actuels ne serait possible.

Le muséum bénéficie des richesses du territoire auvergnat, région de recherche et d'innovation. De par sa proximité historique et actuelle avec les universités et les écoles d'enseignement supérieur, et de ses thèmes scientifiques, le muséum doit s'appuyer sur ces ensembles de ressources afin de remplir ses missions en complémentarité avec ces partenaires.

Avec la mise en ligne des inventaires des collections zoologiques via le GBIF (Global Biodiversity Information Facility), dont le point nodal national est rattaché au Muséum national d'Histoire naturelle à Paris, le muséum est un musée ouvert qui se situe au cœur d'un réseau mondial de données et d'informations scientifiques sur la biodiversité.

La nouvelle scénographie traitant de l'Histoire des sciences et des grands scientifiques ayant un lien direct ou indirect avec l'Auvergne initie la première phase de rénovation du muséum. Afin de favoriser l'accès d'un large public aux connaissances scientifiques, une réflexion sur la place des nouveaux moyens numériques au sein de la scénographie doit être menée afin de renouveler l'approche et les parcours de visite des publics, notamment scolaires et familiaux, et diversifier le profil des visiteurs, toujours dans un objectif d'éducation et de sensibilisation à la connaissance et la valorisation du patrimoine à l'échelle régionale, nationale et internationale.

- **Musée d'art Roger-Quilliot**

Le musée d'art Roger-Quilliot, grand musée de beaux-arts de la région, doit être un musée écho d'une société contemporaine, ancré dans son histoire et son territoire, mais aussi ouvert aux autres regards et aux échanges artistiques, innovant dans ses actions de médiation, appuyant son rayonnement sur les nouveaux outils de médiations et de communication.

Le concept proposé s'inscrit donc dans la continuité de l'action du musée. Il s'agit de conforter le travail accompli depuis son ouverture et d'amplifier son rayonnement, pour atteindre une visibilité nationale.

Les principaux objectifs seront :

- d'affirmer un site culturel dynamique dont les collections sont accessibles sans ostracisme et dont les propositions artistiques et culturelles sont identifiées comme qualitatives et innovantes par les visiteurs,
- de développer le rayonnement national et la fréquentation touristique,
- de se hausser par une ambition programmatique dans le réseau national des musées d'art de capitales régionales puis en réseaux européens.

L'évolution sera progressivement marquée par :

- une plus grande mise en valeur du site dans le quartier de Montferrand,
- une évolution progressive du concept du parcours muséographique,
- une prise en compte amplifiée des médiations humaines,
- une redéfinition des horaires d'accès et des objectifs et un travail développé de partenariats actés avec les secteurs éducatifs et culturels,
- une plus grande visibilité du travail scientifique et des ressources documentaires,
- une mise en œuvre volontariste des nouveaux médias, tant dans la muséographie, la médiation que pour accentuer sa communication et son rayonnement.

Il est envisagé une exploration de la thématique *Patrimoine / Paysage – Environnement,* avec notamment le renforcement du fonds et la mise en place d'une programmation sur ce sujet.

Ce thème est très présent dans les collections depuis les éléments lapidaires médiévaux, le XVIIe siècle et les « verdures » du cycle Roland furieux, les paysagistes du voyage d'Auvergne au XIXe siècle, jusqu'aux artistes du XXIe siècle qui considèrent de nouvelles approches de nos environnements actuels, en peinture, photographie, installations, arts numériques.

Il s'agit de poursuivre dans la lignée des peintres paysagistes des XVIIIe, XIXe, XXe siècles et de considérer les regards contemporains et mondialisés de la préhension au(x) territoire(s), en levant des questionnements qui sous-tendent un fonds à enrichir d'expériences historiques et de réflexions pluridisciplinaires : géographique, philosophique, études sociétales, expériences artistiques, etc., en devenant un lieu de référence de ces questions en art pour le Centre de la France, et en s'inscrivant dans un réseau national, puis européen dans un second temps.

D E L I B E R A T I O N

Les propositions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 3 mars 2014

Le Maire,
Serge GODARD

PROJET SCIENTIFIQUE
ET CULTUREL
2014-2018

--- VILLE DE CLERMONT-FERRAND/DIRECTION DE LA CULTURE/MUSEES/MUSEE D'ART ROGER-QUILLIOT ---

« Les musées sont des institutions permanentes sans but lucratif au service de la société et de son développement, ouvertes au public ; ils acquièrent, conservent, diffusent et exposent à des fins d'étude, d'éducation et de plaisir, les témoignages matériels et immatériels des peuples et de leur environnement. »

Définition de l'ICOM, code de déontologie, éditions 2006.

« L'esthète flaubertien est un casseur de caillou. Art et production pourront s'identifier au temps de la Révolution russe parce qu'ils relèvent d'un même principe de repartage du sensible, d'une même vertu de l'acte qui ouvre une visibilité en même temps qu'il fabrique des objets. Le culte de l'art suppose une revalorisation des capacités attachées à l'idée même de travail. Mais celle-ci est moins la découverte de l'essence de l'activité humaine qu'une recomposition du paysage du visible, du rapport entre le faire, le voir et le dire.

Quelle que soit la spécificité des circuits économiques dans lesquels elles s'insèrent, les pratiques artistiques ne sont pas « en exception » sur les autres pratiques. Elles représentent et reconfigurent les partages de ces activités. »

Jacques Rancière,

in *Le partage du sensible, esthétique et politique*, éditions La fabrique, 2000.

SOMMAIRE

Introduction **p. 9**

I - Existant et potentiel p. 11 à 80

A / Historique du musée des beaux-arts p. 11 à 24

1 - Contexte historique, géographique, économique et culturel

2 - Bref historique, du musée bibliothèque (1837) au MARQ (2000)

3 – Le MARQ : site principal et réserves extérieures

4 - Moyens de fonctionnement

5 - Ressources humaines

B / Collections p. 25 à 58

1 - Nature des collections

2 - Enrichissement

3 - Gestion

4 - Valorisation

5 - Muséographie

C / Publics p. 59 à 74

1 - Connaissance des publics

2 - Accueil

3 – Sécurité des personnes et des biens

4 – Centre de documentation

5 – Service des publics

6 – Activités culturelles

D / Audience p. 75 à 78

1 - Objets de communication

2 – Canaux de diffusion

E / Le MARQ aujourd'hui p. 79 à 80

II - Ambitions pour le MARQ de demain :

Une attractivité à élargir,

Un positionnement à clarifier

p.81 à 114

A / Beaux-arts, objets de lecture de l'image dans l'Histoire

p. 83 à 84

· Un site muséal ouvert sur la cité

. Pédagogie de l'image par l'histoire de l'art

B / Des collections à renforcer

p. 85 à 96

1 - Le territoire fonde la collection

2 - Reconsidérer la muséographie

3 - Un travail scientifique amplifié

4 - Conserver et gérer en continuité

5 – Vers des partenaires nationaux

C / Publics actifs ▶ Publics acteurs

p. 97 à 103

1 – Un accueil fonctionnel

2 – Handicaps ▶ autonomie de visite

3 - Centre de documentation ▶ centre de ressources

4 - Service des publics ▶ pôle culturel

5 - Attractivité hors les murs

D / Rayonnement p. 104 à 105

Du plan local au plan national

E / Moyens de fonctionnement

& ressources humaines redimensionnés p.106 à 113

1 - Budgets directs, fonctionnement et investissement

2 - Ressources humaines

Échéancier indicatif des grandes étapes du PSC p. 114

Documents annexes / remerciements p. 117 à 134

1. Bibliographie
2. Organigramme
3. Expositions depuis 1997
4. Partenaires principaux
5. Ressenti des visiteurs

Principales abréviations :

ASS : adjoint d'accueil, de surveillance et de sécurité

DPB : Direction du Patrimoine Bâti

DGST : Direction Générale des Services Techniques

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

ERP : Établissement recevant du public

ETP : Équivalent temps plein

FRAM : Fonds Régional d'Acquisition des musées

PSC : Projet scientifique et culturel

SIAPP : Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes

SMF : Service des Musées de France

INTRODUCTION

Ce projet propose un positionnement nouveau de la notion de « musée d'art » dans la ville de Clermont-Ferrand, en rayonnement sur le territoire de la métropole clermontoise avec évolution progressive des moyens humains, des budgets, des sites, sur cinq ans (2014-2018).

Ce projet s'appuie sur l'existant, c'est-à-dire, à moyen terme (2016) sur une stabilité des moyens financiers alloués au MARQ tant par la Ville de Clermont-Ferrand, que la tutelle scientifique (Ministère de la Culture/DRAC Auvergne) et une hausse en ressources humaines, avec une externalisation de certaines compétences (2018).

Voici nos propositions **:**

▶ **Un musée écho d'une société contemporaine,** ancrée dans son histoire et son territoire : la Basse Auvergne,

▶ **Ouvert** aux autres regards et aux échanges artistiques,

▶ **Acteur** d'aide à la création contemporaine,

▶ **Innovant** dans ses actions de médiation,

▶ **Appuyant son rayonnement** sur les nouveaux outils de médiations et de communication.

▶ **La réflexion se fera à l'échelle du territoire français** dans un premier temps, puis à l'échelle de l'Union européenne.

▶ **Le concept proposé s'inscrit donc dans la continuité de l'action du musée.**

Il s'agit de conforter le travail accompli depuis son ouverture (1992) et d'amplifier son rayonnement, pour atteindre une visibilité nationale.

L'évolution sera progressivement marquée par :

▶ Une plus grande mise en valeur du site dans le quartier de Montferrand,

▶ Une évolution progressive du concept du parcours muséographique,

▶ Une prise en compte amplifiée des médiations humaines,

▶ Une redéfinition des horaires d'accès et des objectifs et un travail développé de partenariats actés avec les secteurs éducatifs et culturels,

▶ Une plus grande visibilité du travail scientifique et des ressources documentaires,

▶ Une mise en œuvre volontariste des nouveaux médias, tant dans la muséographie, la médiation que pour accentuer sa communication et son rayonnement.

Nous proposons de développer cette évaluation du concept, après avoir fait un bilan d'un musée actif depuis l'ouverture en 1992, un diagnostic des forces et des faiblesses.

I - Existant et potentiel

A / Historique du musée des beaux-arts

1 - Contexte historique, géographique, économique et culturel

L'identité clermontoise est le fruit d'une histoire politique, sociale et économique très riche qui débute dès l'Antiquité. D'abord Nemossos, puis Augustonemetum et Arvernis, Clermont-Ferrand tire son nom moderne de la réunion imposée par le pouvoir royal de Clairmont et Montferrand en 1630.

Capitale de l'Auvergne de 140 957 habitants[1], Clermont-Ferrand est située au cœur du Massif Central, bordée à l'ouest par la chaîne des Puys, dont le Puy-de-Dôme est le point culminant, et à l'est par la plaine de la Limagne, et installée sur un ancien maar. La Ville bénéficie d'un environnement exceptionnel caractérisé par la grande diversité de ses terrains géologiques, de ses écosystèmes et paysages, de sa faune et de sa flore, qui lui a par ailleurs permis d'être une région reconnue pour son tourisme vert.

De nombreux sites naturels réputés, comme la Vallée de Chaudefour, le volcan de Lemptégy, le lac Pavin ou le Puy de Sancy, attirent de nombreux visiteurs chaque année. Un projet de classement de la chaîne des Puys au patrimoine mondial de l'UNESCO est à l'étude.
Les villes d'importance ou d'aires d'influence comparables sont situées à plus de 150km, Saint-Étienne à l'est, Limoges à l'Ouest, Orléans au Nord et Montpellier au Sud.

19ème au rang national en terme de poids démographique, l'aire urbaine de Clermont-Ferrand compte 463 891 habitants[2].

Pôle universitaire de près de 39 000 étudiants[3], elle compte deux universités (Université d'Auvergne, Université Blaise-Pascal) et plusieurs grandes écoles (Ecole supérieure de commerce, VetAgroSup, Ecole nationale supérieure de Chimie, Institut français de mécanique avancée, Institut supérieur d'information, de modélisation, et de leurs applications, Polytech Clermont-Ferrand, Ecole Supérieure d'Art de Clermont-Métropole, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand).

[1] Source : Recensement Insee / Population municipale légale au 1er janvier 2013
[2] Source : Recensement Insee / Population au 1er janvier 2010
[3] Source : Atlas régional effectifs d'étudiants en 2011 – 2012

Clermont-Ferrand est aujourd'hui une ville métropolitaine au profil économique et scientifique dynamique et diversifié. L'aire urbaine clermontoise concentre une part importante des emplois métropolitains supérieurs. Elle bénéficie de la présence sur son territoire de sièges sociaux d'entreprises internationales, Michelin, numéro un mondial du pneumatique, et de deux entreprises de rayonnement international, Limagrain (semences agricoles), et Aubert-et-Duval (produits métallurgiques).

Le développement métropolitain de Clermont-Ferrand s'accompagne d'une concentration importante de pôles de recherche, liée à la présence des grandes entreprises Michelin, Merck-Sharp & Dohme-Chibret (laboratoire pharmaceutique), d'écoles supérieures comme l'INRA, AgroParisTech, ou l'IRSTEA, et de Clermont Université. Près de 8 500 emplois sont concernés par ce secteur. Plusieurs pôles d'excellence sont reconnus à une échelle nationale et internationale, principalement dans les secteurs de la chimie-pharmacie, et de l'ingénierie mécanique.

Clermont-Ferrand est située à la croisée de grands axes autoroutiers (A71, A75, A72 et A89). La Ville est dotée d'un aéroport international Clermont-Ferrand Auvergne qui dessert plusieurs liaisons nationales et internationales. Si des liaisons ferroviaires régulières permettent de rallier Paris en 3 heures, ou Lyon en 2h15, la création d'une ligne à grande vitesse améliorerait considérablement l'accessibilité ferroviaire de Clermont-Ferrand. Un projet de ligne à grande vitesse traversant l'axe central de la France, Paris/Orléans/Clermont/Lyon est actuellement à l'étude.
Empruntée par 57 000 voyageurs par jour, une ligne de tramway dessert la ville sur son axe nord/sud. Afin de répondre aux besoins de mobilité des clermontois, la seconde ligne du réseau de transports en commun vient de s'équiper de bus à haut niveau de service.

La politique culturelle clermontoise participe au rayonnement et à l'attractivité de Clermont-Ferrand. Ouverte à toutes les esthétiques (théâtre, musique classique, musiques actuelles, danse, art contemporain,...), la Ville propose une offre culturelle d'une grande richesse :

- Par la gestion directe d'équipements culturels structurants :

- Trois musées labellisés « Musée de France » : *musée d'art Roger-Quilliot, musée Bargoin et muséum Henri-Lecoq*
- Un Conservatoire à Rayonnement Régional
- Une Ecole municipale de Danse
- Un Centre photographique *Hôtel Fontfreyde*
- Un espace d'art Contemporain *La Tôlerie*
- Des équipements dédiés aux spectacles et à la création : *Opéra-Théâtre, Maison de la Culture, Cour des Trois Coquins*
- Une saison théâtrale *Les Escales Clermontoises,* une programmation estivale *Les Contre Plongées de l'Eté*

- Par un soutien aux acteurs culturels du territoire :

- Comédie de Clermont-Ferrand-Scène Nationale
- Pop'Art – Coopérative de Mai
- Centre Lyrique Clermont Auvergne
- Orchestre d'Auvergne
- Sauve Qui Peut le Court Métrage
- Europavox
- Il faut aller voir – Biennale du Carnet de Voyage
- Vidéoformes
- Jazz en tête,...

Montferrand

Cette cité en bastide a été créée au XI^{e} siècle par les Comtes d'Auvergne.

Elle est, pour les premiers siècles de son histoire, administrée par des Consuls et indépendante la ville épiscopale de Clermont, dont elle est distante de quelques lieues.

Au cours du Moyen-Age, Montferrand est une cité indépendante et prospère. Ses foires sont renommées. La création de la Cour des Aides pour l'Auvergne, le Limousin et les Marches la fait rayonner sur tout le Massif central.

En 1630, un édit royal acte l'union entre la ville de l'évêque et la cité comtale, créant ainsi **Clermont-Ferrand**. Ce rattachement signe un lent et long déclin économique pour Montferrand.

Il faut attendre le milieu du XXe siècle, avec l'installation progressive et extensive de la Manufacture de pneumatiques Michelin vers Montferrand, pour que ce quartier paupérisé soit à nouveau revivifié. La réhabilitation urbaine, menée avec constance depuis les années 1960, porte aujourd'hui ses fruits.

Ainsi, longtemps séparée géographiquement de Clermont centre, la zone urbaine nord est aujourd'hui reliée par l'avenue de la République et une ligne de tramway. Cette longue avenue, du quartier des Carmes vers celui de Montferrand, en moins d'une décennie, a entraîné l'implantation d'édifices structurants et d'une qualité architecturale certaine : établissements Michelin, centre de congrès Polydôme, Coopérative de Mai, polyclinique des Dômes, stade ASM Marcel-Michelin, centre diocésain, nouvel hôpital d'Estaing, commissariat central de police, résidences hôtelières, etc. L'École supérieure de commerce doit s'y implanter prochainement.

Un nouvel Hôtel de Région en chantier, au voisinage immédiat du MARQ, drainera en 2014 plus de 1000 personnes en activité journalière. Ce déplacement sensible du cœur actif de la ville de Clermont-Ferrand est vecteur d'une dynamique d'expansion pour cette partie nord-est de l'agglomération.

Montferrand est un second centre historique pour la capitale de région.On constate désormais une réelle mixité sociale dans le quartier historique, enserré dans ses remparts, en cours de restauration.

Ce quartier est désormais largement étendu *extra muros*, par les quartiers nord : La Gauthière, les Vergnes, Croix-Neyrat, Champratel. Il s'agit de zones d'habitat à forte densité inscrites dans le Contrat Urbain de Cohésion Sociale, avec des implantations commerciales récemment restructurées (pour ex : centre commercial Immochan) et des zones de services et de chalandise en expansion constante (magasin Ikéa en 2014).

La médiathèque de Croix-Neyrat et le musée d'art Roger-Quilliot sont les seuls équipements culturels dans cette partie nord de la ville, pourtant très peuplée.

2 – Bref historique, du musée-bibliothèque (1837) au musée d'art Roger-Quilliot [MARQ] (2000)

En 1837, la création d'un musée adjoint à la bibliothèque de Clermont-Ferrand est envisagée au sein de la Société savante des Sciences, Belles-Lettres et Arts. Avec l'accord de la municipalité, une commission pour « la recherche et la conservation des monuments historiques » est créée sous l'égide de Jean-Baptiste Bouillet. Dès 1860, à l'initiative de ce premier conservateur, les collections sont transférées dans des salles de l'ancien hôpital des Charitains devenue bibliothèque municipale (angle nord-ouest du jardin Lecoq). En 1885, le pharmacien clermontois Jean-Baptiste Bargoin facilite la construction d'un musée, en léguant à la Ville de Clermont-Ferrand 3000 francs or ; ce musée sera érigé sur la place du Taureau à la fin du XIX^{e} siècle. et inauguré en 1903. Il porte encore son nom aujourd'hui. Il est désormais dédié à l'archéologie et aux arts textiles.

Les collections des beaux-arts s'accroissent au fil du XX^{e} siècle, ainsi que les dépôts et acquisitions en archéologie. Dès les années 1960, un rehaussement du bâtiment du musée Bargoin est nécessaire, puis les découvertes majeures de quelques 11 000 ex-voto gaulois et gallo-romains imposent d'envisager de scinder les collections de beaux-arts et celles d'archéologie.

Dans les années 1980, dans le quartier historique de Montferrand, un site est sélectionné pour créer un nouveau musée dédié exclusivement aux collections de beaux-arts.

Le bâtiment retenu est alors connu sous l'appellation de « Caserne Battesti », en référence à ses derniers occupants, gendarmes. Il est racheté par la Ville à l'État en 1984. C'est un ensemble de constructions disparates des XVII^{e,} XVIII^{e} et XIX^{e} siècles, en état de grande vétusté.

Le site est chargé d'histoire : enclos dans les remparts de la bastide, il est à l'emplacement du « Palais vieux » du XI^{e} siècle, Maison des Consuls au Moyen-Age classique, puis Cour des Aides pour l'Auvergne, la Marche et le Limousin du XV^{e} au début du XVII^{e} siècle. Après le transfert de cette Cour à Clermont, des bâtiments sont transformés en couvent des Ursulines, dont l'édification se termine avec celle de la chapelle en 1702. A la Révolution, le couvent est supprimé et devient bien national. Un Grand séminaire y est implanté au XIX^{e} siècle, puis un hôpital militaire pendant la Première Guerre mondiale, et enfin une caserne de gendarmerie jusqu'en 1980.

En 1986, le chantier du nouveau musée est attribué à l'architecte Adrien Fainsilber, associé ici à Claude Gaillard, et à l'ingénieur Peter Rice (pour la verrière de la cour intérieure devenant atrium). Le parti pris architectural est de conserver au maximum les élévations anciennes subsistantes des XVII^{e}, XVIII^{e} et XIX^{e} siècles en les unifiant. La chapelle des Ursulines, consacrée en 1702, classée au titre des monuments historiques en 1986, est restaurée.

L’ensemble intérieur des dix corps de bâtiments est relié et restructuré dans un esprit de contemporanéité des années 1990 : murs blancs, parquets de bois clair et sols de granit. Les espaces intérieurs sont largement baignés d’une lumière zénithale. Cette ambiance claire, harmonieuse, dégage un classicisme contemporain. Une muséographie à visée pédagogique est développée : c'est un parcours historique, syncrétique, de période en période.

Le maître d’ouvrage de ce chantier est la Ville de Clermont-Ferrand, qui a été soutenue par l’État/Ministère de la Culture et la Région Auvergne. La livraison du gros œuvre est effective en 1990. Le coût a été de 55 millions de francs (9 M € actuels).

Ouvert au public en juin 1992, inauguré officiellement en mars 1993, le nouveau musée des beaux-arts, longé par la voie urbaine de l’entrée nord de la métropole clermontoise, est souhaité comme un lieu culturel structurant, pour un quartier populaire. Cette création d’un nouvel établissement muséal est un acte politique culturel et urbain fort de l’équipe municipale dirigée par le Sénateur-Maire Roger Quilliot.

Dès 1994, suite à la volonté d’un couple de collectionneurs clermontois de faire une donation importante en art moderne, le musée ouvert deux ans plus tôt s’avère trop étroit. Après l’étude de plusieurs projets, une extension « en silo », (deux niveaux de plan circulaire en sous-sol) est finalement creusée sous la place Louis-Deteix. Cette construction, destinée à recevoir la donation Maurice & Simone Combe, d’une valeur de 10 millions de francs (1,3 M €) a été portée exclusivement par la Ville de Clermont-Ferrand.

A la suite du décès de Roger Quilliot, personnalité politique de premier plan pour la Ville et Maire pendant vingt-cinq ans, l’équipe municipale a souhaité rendre hommage à celui qui avait porté ce projet ambitieux, sur le plan urbanistique et culturel, en renommant le musée des beaux-arts. **Le 17 décembre 1999 le musée est renommé Musée d’Art Roger-Quilliot** (aujourd’hui désigné sous l’acronyme **MARQ**).

3 - Le MARQ : site principal et stockages extérieurs

Le MARQ est donc situé dans la partie Nord de Clermont-Ferrand où l'on constate, depuis une décennie, une importante mutation urbanistique et sociale. C'est le seul équipement culturel municipal implanté dans cette partie nord de la Ville.

Les visiteurs accèdent au musée par la place Louis-Deteix, parvis piétonnier créé *ex nihilo* en 1990 par les architectes Adrien Fainsilber et Claude Gaillard et qui a été pensé comme un espace public faisant corps avec le nouveau musée. Cet espace public est desservi par le tramway depuis 2008.

La façade du bâtiment, d'élévation classique, est traitée en enduit clair avec encadrements en pierre de Volvic. Elle est maintenant dépréciée par de nombreux tags récurrents et des coulures dues au suintement de la pierre de Volvic. Des retouches partielles d'enduit parsèment de façon inélégante cette façade de qualité donnant sur la place. L'éclairage nocturne du bâtiment est inexistant et engendre une atmosphère froide à cette zone urbaine.

D'une superficie totale de 5799 m², le MARQ est un établissement recevant du public (ERP) type Y, de 3ème catégorie, pouvant accueillir simultanément 700 personnes, équipe incluse.

La qualité architecturale intérieure fait l'unanimité et crée une agréable surprise des primovisiteurs dès l'arrivée dans l'atrium.

Le site du MARQ se développe sur 8 niveaux : 3 niveaux en sous-sol et 5 en élévation.

Il est doté de deux cours intérieures : cour de la chapelle des Ursulines et cour technique .

Le musée se développe sur **4000 m² d'espaces intérieurs accessibles au public,** répartis ainsi :

Espaces d'exposition : 3185 m²

- 15 salles d'exposition permanente (2600 m²) du Moyen Âge roman à l'époque moderne
- 3 espaces d'exposition temporaire (525 m²) : deux salles ont été déviées du parcours muséographique permanent initial pour permettre une plus grande superficie d'exposition temporaire.
- 1 espace actualité (ancienne boutique, tenue par la Réunion des musées nationaux) (60 m²).

Espaces d'accueil et de circulation : 672 m²

- 1 espace d'accueil (88 m²)

- 1 espace repos ouvert sur l'atrium (ancienne cafétéria) (atrium = 420 m²)
- Zones de circulation de niveau à niveau (164 m²)

Espaces de service aux publics : 185 m²

- 1 centre de documentation (76 m², 15 places assises)
- 1 salle de vidéo projection (67 m², 50 places assises)
- 1 atelier d'expression artistique (42 m², 20 places) ouvert sur la place Louis-Deteix

 + Espaces non accessibles ou exceptionnellement accessibles au public

Espaces de réserves : 612 m²

- 4 réserves pour la peinture et les arts graphiques, du XVI^e^ au XX^e^ siècle
- 1 réserve pour le mobilier, les peintures roulées de grand format et les tapisseries
- 1 réserve pour la sculpture
- 1 réserve pour les objets d'art
- 1 réserve pour la photographie (à aménager)
- 1 espace/sas de quarantaine (à aménager)

Espaces techniques & administratifs: 629 m²

- 1 espace de rangement pour matériels techniques et muséographiques + 1 espace sous la passerelle de la place Louis-Deteix.
- 1 espace de rangement du stock de documents et archives. Il sert aussi d'espace de laboratoire, accueillant ponctuellement des restaurateurs d'œuvres travaillant sur le site.
- 1 atelier de menuiserie, en partage d'utilisation avec les deux autres musées municipaux.
- 1 espace clos de rangement pour le matériel électrique et audiovisuel
- 3 espaces de bureaux
- 1 espace ouvert de réunion
- 1 lieu de vie pour les agents de l'équipe MARQ et l'équipe transversale.

Espaces intérieurs non couverts : 516 m² :

- Cour des Ursulines = 162 m²
- Cour technique = 300 m²
- Lieu de stockage sous passerelle = 54 m² (non sécurisé)

À l'extérieur du site, en zone urbaine clermontoise : 250 m²

- Un local de stockage de matériel divers, sur le site de la Charme (en partage avec les autres musées) = 100 m² pour la part dévolue au MARQ
- Un local de stockage sécurisé pour les collections ethnographiques, sur le site de Mermoz (en partage avec les autres musées) = 150 m² alloués au MARQ.

** Un relevé numérique des plans est mené par la Direction du Patrimoine Bâti (DPB)*

La maintenance des sites muséographiques est gérée par la Direction Générale des Services Techniques de la Ville, en concertation avec le service musée qui a un rôle de veille.

- Le bâtiment est accessible à 90 % aux personnes en situation de handicap moteur.
- Le bâtiment est climatisé dans ses parties accessibles au public.
- Le système de vidéo-protection a été totalement revu, modernisé et augmenté en 2009, pour permettre l'enregistrement des images. Il se compose désormais de 85 caméras, dont 4 dômes qui balaient les abords immédiats du site.
- Le site est équipé d'un défibrillateur, avec agents formés à son fonctionnement, le musée étant service public de référence pour le quartier de Montferrand.
- Trois agents sont titulaires du SIAPP 1 et un agent est titulaire du SIAPP 2.

L'état du bâtiment, terminé en 1990, est globalement satisfaisant.

Des outils indicateurs corroborent le bon suivi de gestion du site en termes de sécurité et d'accessibilité :

- Avis positif de la Commission d'Arrondissement de Sécurité (dernier avis en date du 19 mai 2010, avec félicitation sur la maintenance du bâtiment.)
- Règlement intérieur revu et validé le 6 février 2009 (commun aux trois musées clermontois).
- Site équipé d'un défibrillateur.
- Rapport de sécurité et rapport de sécurité simplifié (*facility report*) opérationnels.
- Plan d'évacuation à jour.

Il faut continuer un niveau de maintenance régulière et de très bon niveau, comme mené actuellement afin de conserver un bâtiment sain et aux normes de sécurité et d'accueil du public.

Le raccordement du système de chauffage à une chaudière bois biomasse du quartier de la Gauthière est opérationnel depuis fin 2012.

Pour une gestion contenue de l'éclairage du site, des travaux de programmation des zones d'éclairage ont été réalisés en 2013 pour moins énergivore.

Toutefois :

- Le bâti en silo pour l'art du XX^{e} siècle, sans ventilation directe suffisante et sans lumière naturelle, pose des problèmes de gestion sanitaire pour les collections par manque de maîtrise des variations climatiques.

Des points noirs restent à résoudre :

- La difficulté à trouver le musée, notamment par un manque de signalisation en amont dans l'espace urbain dès Clermont centre et dans le quartier historique de Montferrand ; cette absence de signalement est perçue comme un manque indiqué régulièrement par les primo-visiteurs.

- Les espaces utiles sont saturés, tant pour la monstration que la conservation des collections, que pour développer simultanément de nouvelles activités avec différents publics.

- Si le remplacement à neuf du groupe de climatisation a été un point fort de 2013, il reste que la méconnaissance du climat (température et taux d'humidité relative, qui varient tout de même de manière très sensible au cours de l'année, dans le bâtiment) dans les espaces de conservation et de présentation des œuvres (salles d'exposition et réserves) constitue un handicap important à la conservation préventive des collections autant qu'à une gestion optimisée de la consommation énergétique du bâtiment.

- La climatisation et le chauffage des espaces sont inexistants dans les espaces de réserves du musée. L'absence totale de gestion du climat dans ces espaces est nuisible à la conservation des collections sur le long terme.

- Le bâtiment musée est sain, et entretenu par un bon niveau de maintenance.

- Les espaces, tant muséographiques que techniques et administratifs sont saturés.

- Des aménagements structurels sont engagés ou doivent être prévus pour une maîtrise énergétique et une conservation à long terme des collections.

4 - Moyens de fonctionnement

Le budget du MARQ, service municipal dépendant de la Direction de la Culture est porté par la Ville de Clermont-Ferrand. Le coût du MARQ pour la Ville est de l'ordre de 1 030 000 €/an.

Le Ministère de la Culture apporte une subvention au fonctionnement pour les expositions temporaires (6000 € en 2013).L'État et la Région Auvergne par le biais du FRAM aident aux acquisitions « importantes » 12 708 € en 2013.

Aucune aide n'est apportée par les autres collectivités territoriales.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT DIRECTS 2013 = 350 000 €

- Budget de fonctionnement 230 000 € (inclus part MARQ budget transversal Musées)
- Budget d'investissement 130 000 € (inclus part MARQ budget transversal Musées)

RECETTES 2013 = 47 146 €

- Billetterie, ventes catalogues, prestations = 28 438 €
- Subventions FRAM + SMF/DRAC = 18 708 €

↗ Le budget de fonctionnement a été certaines années augmenté substantiellement pour mener à bien des projets d'expositions plus ambitieuses « *Jean-François Millet en Auvergne et en Bourbonnais* » en 2002, « *Nunc est Bibendum* » en 2008, *Géricault, au cœur de la création romantique, études pour le Radeau de la Méduse* » en 2012. Ces expositions ont vu un pic de fréquentation du public (env. 250 visiteurs/jour) et ont permis une visibilité nationale de l'établissement, tant sur le plan média qu'en intérêt scientifique.

➔ Il semble nécessaire de réfléchir à une nouvelle orientation budgétaire pour permettre avec une plus grande régularité ce type d'exposition « porteuse d'image ».

Il apparaît que pour ce faire les budgets de communication, de vacations pour activités culturelles densifiées (visites commentées, concerts, colloque, activités famille et jeune public, gardiennage) mais aussi les budgets pour les droits d'auteur et droits d'image doivent être revus à la hausse.

↘ Le budget d'investissement voté au Budget primitif (50 000 €) ne permet pas d'avoir une ambition qualitative d'acquisition dans le champ des beaux-arts.

➔ Afin d'optimiser la gestion et la mise en valeur des collections, il est indispensable de mettre en place un plan pluriannuel de programmation des restaurations, ce qui implique également d'avoir la possibilité de programmer et de gérer les crédits d'investissements afférents de manière pluriannuelle.

➔On ne peut plus repousser les nouvelles technologies au sein des expositions, des muséographies, pour la médiation et la communication : il faudra donc abonder des budgets pour le développement des nouveaux médias (prestations intellectuelles, matériel, hébergement, achat et maintenance de matériels ad hoc) et développer des ressources humaines disponibles et compétentes pour travailler sur ces nouveaux outils.

- **Le MAINTIEN DU budget actuel ne permet pas un positionnement d'expositions d'intérêt national.**
- **il est indispensable de mieux programmer les investissements d'acquisitions et de restaurations des collections et de pouvoir les gérer de manière pluriannuelle.**

5 - Ressources humaines

L'équipe du MARQ est composée au 1er janvier 2014 de 20 agents titulaires **représentant 16,3 Équivalents Temps Plein,** équipe transversale incluse.

→ 2 agents de catégorie A, filière culturelle, conservateurs du patrimoine

→ 2 agents de catégorie B, filière culturelle (1 assistante principale de conservation, à 80 %)
et filière administrative (1 rédacteur, affecté à 50 % de son temps au MARQ)

→ 11 agents de catégorie C : 4 adjoints du patrimoine, filière culturelle (2 à 100 %, 2 à 80 %)

2 adjoints administratifs, filière administrative (les 2 à 100 %)

5 adjoints techniques, filière technique (5 à 100 %).

A laquelle s'adjoint une équipe transversale, répartie sur les trois musées municipaux :

→ 1 agent de catégorie B (pour 0,50 ETP), filière administrative, rédacteur

→ 1 agent de catégorie C (pour 0,30 ETP), filière culturelle, agent du patrimoine

→3 agents de catégorie C (pour 1 ETP),1 agent de maîtrise + 2 adjoints techniques qualifiés, filière technique.

⇨Pour les missions principales de chaque membre de l'équipe, se rapporter à l'organigramme en annexe 3

- L'équipe est sous dimensionnée pour un établissement de cette nature et de cette importance.

 Les manques concernent tous les pôles d'Activités du musée :

 - en médiation / service aux publics, UN encadrant du pôle DES publics
 - en communication et recherche de nouveaux publics (touristique notamment) et de mécénat
 - en sécurité/surveillance du bâtiment, des collections et des publics
 - en personnel scientifique pour l'étude, la gestion et la valorisation des collections
 - en charge d'administration pour le fonctionnement général du musée.

B / Collections

« Les collections sont le bien commun de la Nation, elles doivent être transmises aux générations futures ».

Conventionnel Jean-Marie Roland, 1793.

Les collections sont le fondement et le corps vivant du musée. Leur conservation, leur étude, leur diffusion au plus grand nombre, leur enrichissement constituent les missions assignées de cette institution patrimoniale et culturelle depuis la Révolution française.

Le XXI^{e} siècle voit redéfinir leur rôle, dans des projets d'échanges de savoirs et de circulation nouveaux, sur lesquels désormais, les gestionnaires, qu'ils soient élus ou directeurs d'établissement/conservateurs doivent réfléchir avec acuité et prendre une position claire et engagée. Au-delà de la recherche, les regards portés sur les collections prennent désormais de nouvelles orientations, avec des enjeux communicationnels d'audience.

Si le travail scientifique ne s'apprécie pas au quotidien par les décideurs et le grand public, cette part d'études et de conservation constitue cependant le fondement de toute l'activité du musée (expositions, actions de médiation, programmation culturelle, partenariats …).

Ainsi, le dynamisme d'une collection repose sur trois paradigmes :

- sa reconnaissance par la communauté scientifique ;
- sa position de référence par rapport au marché de l'art ;
- sa médiatisation auprès du plus grand nombre.

Ainsi, **la qualité intrinsèque et la cohérence des collections, mais aussi leur gestion, portent à court et à long terme une image responsable et dynamique de la Ville propriétaire** de ces collections.

D'évidence, **le musée est un lieu de classement et de mémoire, mais aussi un espace d'accès à la connaissance et à la formation des citoyens.**

Le Musée d'art Roger-Quilliot est un musée territorial, bénéficiant du label «Musée de France».

Le bâtiment est propriété de la Ville de Clermont-Ferrand.

- **90% des collections appartiennent à la Ville.**
- **9 % sont des dépôts d'État.**
- **1% sont des dépôts privés.**

Sa direction bénéficie des conseils scientifiques du Ministère de la Culture, Service des Musées de France et de la DRAC Auvergne.

Ses acquisitions principales font l'objet de subventions de la part de la Région Auvergne et de l'État à hauteur de 20 à 25% du prix d'acquisitions hors taxes.

Le MARQ est membre adhérent à l'ICOM (International Council of Museums).

Le MARQ est adhérent à l'APROMA (Association pour la promotion des musées d'Auvergne)

[association actuellement en sommeil].

1. Nature des collections

Les collections du MARQ comprennent environ 15 000 œuvres et objets, que l'on peut séparer en deux ensembles :

- Un ensemble majoritaire de 12 000 items relevant des beaux-arts (peinture, sculpture, arts décoratifs, arts graphiques et photographie) et datant du Moyen Âge à nos jours ;
- Un ensemble de 3 000 items relevant de l'histoire et de l'ethnologie régionale (principalement la Basse Auvergne), datant essentiellement des XIX^{e} et XX^{e} siècles.

Une estimation réalisée en interne en 2008 à la demande de la Direction des affaires juridiques de la Ville, fait état d'une valeur globale d'environ 25,5 millions d'euros pour les collections de beaux-arts, et de 500 000 euros pour les collections à caractère ethnographique et d'histoire locale.

Les collections à caractère artistique sont les plus nombreuses. Tous les domaines du champ des beaux-arts sont représentés :

- **Peinture,** du XIII^{e} au XXI^{e} siècle = **2000 items**
- **Sculpture et éléments lapidaires,** épigraphie, du VIe au XXIe **siècle = 1247 items *** **[* récolement réalisé au 31/12/2013)]**
- **Arts décoratifs : arts du feu (verre, céramique, émaux), objets en cuir, mobilier, tapisseries, médailles, objets d'art religieux** du XIe au XXe **siècle = 1000 items**
- **Arts graphiques :** dessins, aquarelles, pastels, gravures, affiches, cartons de vitraux, du XVIe au XXIe siècle = 452**0 items.*** **[* récolement réalisé au 31/12/2013)]**
- **Photographie :** plaques de verre, daguerréotypes, phototypies, cartes postales anciennes, tirages papiers **argentiques et impressions laser, Cibachromes** (+1 installation d'art vidéo), du XIX^{e} au XXI^{e} siècle = **5000 items.**

▶ **L'ensemble d'objets à caractère historique et ethnographique** provient de l'ancien Musée du Ranquet, installé en 1923 dans l'hôtel Fontfreyde et fermé en 2004. (1046 items*) **[* récolement réalisé au 31/12/2013)]**

Ces objets patrimoniaux sont des témoins de l'histoire locale, de la vie à Clermont-Ferrand et ses environs au XIX^{e} et au début du XX^{e} siècle: legs de l'intégralité de la « maison » du Préfet

Phelut ; fonds Bénévol, magicien d'entre-deux guerres ; outils agricoles et viticoles, céramiques populaires, poêles Gaudin, plaques foyères en terre cuite et en fonte ; petits objets quotidiens ; militaria depuis l'époque médiévale, etc. Ces collections d'ethnographie et d'histoire locale sont gérées par le MARQ mais elles ne sont pas exposées.

Il n'est pas prévu de les inclure dans le parcours muséographique de ce projet scientifique et culturel; sauf à les montrer, à titre exceptionnel, en tant que collections d'études dans des actions de médiation culturelle pour illustrer une œuvre d'art (jouets d'enfant du XIX^{e} siècle en regard du tableau *L'enfant au cerceau* de Louis Devedeux par exemple).

- **Des pièces de militaria**, du XIV^{e} au XX^{e} siècle **= 1000 items** (une centaine de pièces ont été mises en dépôt au musée d'art et d'industrie de Saint-Étienne en 2013). Des pièces d'armement d'époque médiévale et Renaissance, provenant des archives consulaires de Montferrand pourraient être déposées et exposées à la Mairie de Montferrand dans le cadre de la revalorisation des remparts défensifs.
- **Livres rares, livres d'artistes = 30 items**
- **Quelques pièces extra-européennes**, **= 50 items environ** (Afrique, Extrême Orient) de provenances anciennes et mal identifiées seront versées au Musée Bargoin et prise en considération dans le projet scientifique et culturel de ce musée.

NB : Le nombre d'items exacts ne sera connu qu'avec le récolement et l'information totale des collections.

2. Enrichissement

Le musée s'est enrichi à un rythme irrégulier depuis sa création en 1837 : enrichissement fort tout au long du XIX^{e} siècle, essentiellement d'abord par des dons privés, avec une période faste sous le Second Empire grâce à des dépôts d'État majeurs ; très peu dans le domaine des beaux-arts dans la première moitié du XX^{e} siècle (jusqu'à la création d'un poste de conservateur municipal, en 1954.)

Depuis une trentaine d'années les acquisitions sont très majoritairement portées par la Ville de Clermont-Ferrand, avec l'aide du FRAM Auvergne (État/Région) pour les œuvres importantes, et du Fonds National du Patrimoine pour une œuvre (Vierge en majesté romane, dite Notre-Dame d'Usson).

Des dons sont venus régulièrement compléter les achats ; parmi les dons de particuliers le legs Combe est le plus important.

Depuis vingt ans, l'association des amis des musées de Clermont-Ferrand participe à l'enrichissement des collections , pour des artistes ou sujets régionaux, avec des acquisitions réalisées à la demande et pour le MARQ.

ACHATS

DEPUIS UNE VINGTAINE D'ANNEES, LES ACHATS ONT ETE REALISES SUIVANT TROIS AXES PRINCIPAUX :

- **COMPLÉMENT DES COLLECTIONS**
- **ŒUVRES LIÉES A L'IDENTITÉ ET À L'HISTOIRE DU TERRITOIRE**
- **PEINTURES DE PAYSAGE DU XIX^E ET XX^E S.**

Les acquisitions principales ont été :

- *La conversion de saint Paul,* Jean Daret (1988) [arrêt en douanes]
- *Tête d'étude de Gaulois,* Théodore Chassériau, esquisse pour *La Défense des Gaules* (992.3.1), la grande toile étant un dépôt d'État
- *Blaise Pascal*, Augustin Pajou, terre cuite, étude pour la statue monumentale de la série des « Grands hommes de France »(992.5.1)
- *Réception de Christophe Colomb par les Rois de Castille*,Eugène Devéria, esquisse préparatoire (1993)
- *Montagnes sous un ciel mouvementé* (Auvergne), Camille Corot (1995)
- *Caravane,* Prosper Marilhat (1996)
- *Trophée de l'Automobile Club d'Auvergne*, *Vercingétorix Victorieux* (fonte posthume d'après le modèle de Frédéric-Auguste Bartholdi (1997)
- *Rolwaling, Clermont-Ferrand 1999*, Georges Rousse, photographie sur Cibachrome (2000.1.1)
- *Notre-Dame d'Usson :* Vierge en majesté romane, achat par préemption en vente publique, avec l'aide du FRAM et le Fonds National du Patrimoine (nov. 2001) (2002.2.1)
- *Portrait de Blaise Pascal,* attribué à François Quesnel II (2002)
- Grand plat octogonal en faïence de Clermont-Ferrand, XVIII° siècle (2004.10.1)
- Ensemble de 167 dessins, de formats divers, Léonard Morel, dit Morel-Ladeuil (2005.5.1 à 2005.5.167)

- *Ginkgo,* sculpture, Roland Cognet (2005.12.1)
- *La Mine III ou Les Indes noires, triptyque,* Jean Le Gac, (1 huile sur toile libre + 2 photographies en noir et blanc (2006.1.1 à 2006.1.3)
- *Tobie et l'Ange II*, Vincent Bioulès, huile sur toile,(2007)
- *Paysage d'Italie (Castelgondolfo),* Prosper Marilhat, huile sur toile (2008)
- Ensemble de 80 dessins, fonds d'atelier de Louis Dussour
- *Vue du puy-de-Dôme et de Royat*, Théodore Rousseau, huile sur papier (2009)
- 3 faïences d'apothicaire de Clermont-Ferrand, XVIII°siècle (2009)
- Album de *72 vues d'Auvergne*, Étienne-Jean Delécluze (2010, achat par préemption)
- *Portrait de Madame de La Salle,* Thomas Degeorge, 1838 (vente publique du 29/01/2011)
- *Vue du Sancy enneigé, 14 février 1896*, Armand Guillaumin, (2011) (achat soutenu par souscription publique)
- Abreuvoir à oiseaux, faïence de Clermont-Ferrand, XVIIIe siècle, (2012)
- *Vercingétorix* , sculpture en bronze, Édouard Drouot, fin XIXe siècle (2012)
- *L'Ancêtre,* sculpture en bronze, André-Paul Massoulle, fin du XIX^{e} siècle (2013)
- *Vue de Clermont-Ferrand,* Albert Lebourg, huile sur toile, 1884 (2013)

Depuis 1989, le fonds d'arts graphiques s'est enrichi d'environ 1500 items dont :

- 730 études et cartons de vitraux de l'atelier Thévenot (actif du XIX^{e} siècle à 1950)
- des estampes et affiches de paysages d'Auvergne datant du XIX^{e} et de la 1ère moitié XX^{e} siècle.

PRINCIPAUX DONS ET LEGS DEPUIS 1989

- Don de Mme veuve Dussour en (1989), 24 pièces arts graphiques (989.6.1 à 989.6.24)
- Donation de Simone Combe, 23 œuvres (tableaux & art graphiques, art moderne figuratif) en 1993 puis 62 œuvres en 1999.
- Don de l'Association des Amis des musées de Clermont-Ferrand : *Vue de Saint-Sauves* par Armand Guillaumin (2005.1.1) (achat en vente publique pour le musée). [A noter que l'AMA, en vingt ans, a acquis pour en faire don au musée une vingtaine d'œuvres (et aidé à l'acquisition de 3 œuvres) en privilégiant les artistes, les personnalités ou les sites de la Basse Auvergne.]

- Legs Maurice et Simone Combe en 2005 (2005.13.1 à 2005.13.150) + 200 non inscrites sur l'inventaire « musée de France »

- Souscription publique portée par l'Association des Amis des musées de Clermont-Ferrand en 2011 pour l'acquisition du tableau *Vue du massif du Sancy enneigé, 14 février 1896* par A. Guillaumin → fonds privés = 60 % du prix d'achat.

PRINCIPAUX DÉPÔTS REÇUS DEPUIS 1989

- Dépôt du FNAC (1989) : série de 50 lithographies et estampes originales contemporaines sur le thème du bicentenaire de la Révolution française.

- Dépôt de l'ordre des avocats de Clermont-Ferrand (2010) : portraits d'avocats du barreau depuis le XVIII^{e} siècle – peinture, arts graphiques, photographies – 25 items.

- En cours de négociation (à confirmer) = dépôt des tableaux et œuvres graphiques de Prosper Marilhat (Ville de Thiers/Musée de la Coutellerie)

INVENTAIRE

Depuis la « bibliothèque musée » du XIX^{e} siècle, les entrées ont été notées dans des cahiers et registres d'inventaire, souvent sommairement. Jusqu'aux années 1960, chaque conservateur a ouvert un nouveau registre.

Le premier inventaire/catalogue publié, notant les objets présentés, salle par salle, date de 1861 à 1875, est rédigé et édité par Jean-Baptiste Bouillet, premier conservateur.

On dénombre en janvier 2014 **:**

- 39 registres d'inventaires « acquisitions » ouverts et renseignés (les entrées de 1861 au 31 décembre 1997 concernent « en amalgame » aussi bien les collections d'archéologie, d'ethnographie et histoire locale, militaria, que de beaux-arts). A partir du 1er janvier 1998, les entrées concernent exclusivement les collections de beaux-arts

- 3 registres de « dépôts au musée »

- **1 registre d'inventaire « VCF » (Ville de Clermont-Ferrand)** qui concerne toutes les pièces et objets acquis par la Ville et qui n'ont pas reçu l'avis favorable de la commission scientifique interrégionale des collections des musées de France mise en

place par la loi du 4 janvier 2002.Cet inventaire recense par exemple les 2/3 du legs Combe. On y inscrit également les collections dites d'étude ou documentaire.

Les collections du XIX^{e} siècle sont de provenance parfois incertaine, parfois difficiles à identifier, et sont accompagnées de très peu d'informations. L'obligation de constituer un dossier particulier n'existant pas, certaines pièces de collections furent inventoriées par lot, ce qui rend *a posteriori* leur identification délicate, voire impossible. Toutefois, à partir du début du XX^{e} siècle des fiches manuscrites (circ. 1920), puis tapuscrites (1950/1960) sont créées pour chaque numéro d'inventaire.

Ces fiches sont encore aujourd'hui précieuses pour effectuer les recoupements d'identification et de localisation.

Le statut des collections de beaux-arts et d'ethnographie est clair (il appartient à la Ville de Clermont-Ferrand) à une exception repérée : le legs Stackpole donné par la femme de l'artiste après le décès de son mari ; les archives de ce dossier sont très lacunaires et sans clarté concernant le bénéficiaire dudit legs: le FRAC Auvergne, l'État, la Ville de Clermont-Ferrand ?

- LES COLLECTIONS SONT HÉTÉROGÈNES.
- ELLES NE COMPORTENT QUE PEU DE CHEFS-D'ŒUVRE MARQUANT L'HISTOIRE DE L'ART AU PLAN NATIONAL.
- IL EST NÉCESSAIRE DE DÉTERMINER DES AXES D'ENRICHISSEMENT CLAIREMENT IDENTIFIES.
- IL EST INDISPENSABLE DE REHAUSSER LE NIVEAU DES ACQUISITIONS VERS DES ŒUVRES DE VALEURS PATRIMONIALES PLUS EXCEPTIONNELLES.

❖ 3 - Gestion

Conditions de conservation

L'environnement des collections est globalement sain pour les collections conservées *in situ*.

Les œuvres conservées sur le site du MARQ, qu'elles soient exposées ou en réserve, sont vérifiées de visu régulièrement.

Le MARQ n'est pas situé dans une zone à risque important du point de vue d'une catastrophe naturelle. Le climat de l'Auvergne est tempéré et les phénomènes de pollution, bien qu'existants, sont atténués par l'environnement naturel de la moyenne montagne constituant un poumon vert. Les risques d'inondation sont très faibles.

Le bâtiment bénéficie d'un système de veille de sécurité informatisé, revu et augmenté en 2010.

Si la climatisation en été et le chauffage en hiver sont des outils devant permettre de conserver un climat le plus stable possible dans les espaces de présentation et de conservation des œuvres, l'architecture du musée (espaces très ouverts les uns sur les autres, présence de trois grandes verrières zénithales) engendre des variations non négligeables de température et d'humidité relative. Ces variations sont nuisibles à la conservation des œuvres et on peut les constater d'une part en vivant dans le bâtiment au quotidien (l'humain perçoit ces variations), ou en observant les toiles distendues d'un certain nombre d'œuvres du musée. Afin d'éviter la dégradation des œuvres à cause de variations climatiques trop importantes, et par là-même des restaurations coûteuses, afin également de mieux gérer la consommation d'énergie du bâtiment, il conviendrait de mettre en place un système de mesure du climat dans les espaces de présentation et de conservation des œuvres (mesure de la température et mesure du taux d'humidité relative).

L'éclairage zénithal a été largement favorisé par les architectes Adrien Fainsilber et Claude Gaillard. Des filtres anti-UV ont été ajoutés à toutes les baies zénithales en deux campagnes (2002 et 2004). Au niveau de l'atrium, qui sert aussi d'impluvium principal, et sur les verrières zénithales de deux galeries d'exposition du 2ème étage, ces filtres sont très largement dégradés (déchirés rongés par l'acidité des fientes d'oiseaux).

Dans le parcours muséographique, il n'y a aucun éclairage direct sur les œuvres, c'est un éclairage d'ambiance qui a été proposé par l'éclairagiste Georges Berne en 1990.

L'extension créée en 1995/1999 pose des problèmes du point de vue de la gestion de la température et de l'hygrométrie. Le bâtiment, creusé en silo, a une hygrométrie trop forte et une température trop basse qui ne sont pas maîtrisées. Les œuvres conservées ou exposées au niveau –3 souffrent particulièrement de cette architecture « bunker ».

- Les œuvres en salle sont protégées, en période d'ouverture, par des rondes d'adjoints d'accueil/sécurité/surveillance, par vidéo-protection, par deux rondes quotidiennes, l'une à l'ouverture du site, l'autre une heure avant la fermeture.
- Le groupe froid est suivi hebdomadairement en maintenance externalisée
- A chaque passage en salle ou en réserve, les personnels scientifiques vérifient telle ou telle pièce.
- Chaque prêt d'œuvre et chaque restauration permettent ponctuellement d'établir un état sanitaire de l'œuvre en mouvement.

Réserves

Dans le bâtiment du MARQ, sept espaces de réserve sont organisés, autant que possible, par domaines techniques.

- Niveau –3 : art du XX^{e} siècle : 2 réserves, une consacrée aux tableaux de chevalets, l'autre aux tableaux de grands formats et sculpture.
- Niveau –2 : à partir de 2005, un local technique est transformé en réserve pour accueillir les 315 pièces du legs Combe non présentées en salle. Selon la volonté du légataire, ce fonds doit rester clairement identifié et unifié dans son ensemble.
- Niveau –1 : une réserve pour les sculptures de petits et moyens formats.
- Niveau –1 : une réserve pour le mobilier et les peintures de grands formats et tapisseries, conservées sur rouleaux. A noter que cette réserve sert aussi de stockage des documents de communication, de médiation et catalogues d'exposition du musée.
- Niveau 3 : grande réserve consacrée aux peintures datant du XVI^{e} au XIX^{e} siècle et aux arts graphiques. Rangés sur rails, les tableaux sont classés par nom alphabétique d'auteur – en correspondance du classement des dossiers d'œuvres, et les anonymes par thème et par datation.

Un espace est dévolu aux arts graphiques. Mode de conservation préventive en boîtes ou rouleaux de conservation ; les œuvres encadrées sont classées sur racks ou rails. Dans cette réserve ont été placées deux armoires sécurisées et ignifugées qui contiennent les registres d'inventaires manuscrits.

- Niveau 4 : une réserve avec penderies et armoires vitrées, conservant les objets d'art décoratifs, les militaria, les vêtements, les documents historiques et divers petits objets ou sculptures de petits formats. Un premier classement par grands domaines a été réalisé. Seul le classement cohérent des verreries, faïences et biscuits a été mené.

- Niveau 4 : un espace fermé et aveugle de 12 m² a été libéré pour accueillir les photographies, il reste à aménager.

- Niveau 4 : un espace de 12 m² sert de salle de quarantaine.

Aucune de ces réserves n'est dotée ni de chauffage ni de climatisation (seulement des bouches d'aération pour le renouvellement d'air). Selon la situation de la réserve dans le bâtiment, les variations de température et d'hygrométrie sont plus ou moins importantes au fil de l'année. Elles sont par exemple très importantes dans la réserve du 4ème étage (objets d'art), moins dans les réserves du niveau – 1 (mobilier et sculpture). Dans les réserves du niveau -2 et -3, les variations de température sont moins importantes, mais celle du taux d'hygrométrie le sont davantage (celui-ci est de plus en permanence trop élevé pour la conservation des œuvres).

❖ **Hors site, trois lieux de stockage**

Il n'existe pas à proprement parler de réserves externalisées, mais de simples lieux de stockage.

Dans l'histoire des musées de Clermont-Ferrand, certaines collections ont longtemps été gérées par un même registre d'inventaire et dans de mêmes lieux de stockage externes aux sites muséographiques. Depuis 2005, en coordination inter musées, des actions de conservation préventive sont menées. Après le suivi administratif et logistique du tri des collections de l'ancien Musée du Ranquet (2005-2009), ont été traités en 2010 des collections stockées en vrac depuis plusieurs décennies dans une chapelle désaffectée. Ces campagnes sur les collections ethnographiques ont demandé un travail conséquent de tri, de répartition entre les trois musées, et de pré récolement.

Ainsi, depuis 2010, deux lieux de stockage ont été aménagés sans tenir compte de toutes les préconisations des directeurs de musées, en termes d'espaces, d'accès, de climat, de sécurité. Ce sont des lieux municipaux propres et sains, mais on ne peut pas parler de réserves, car la maîtrise du climat n'a pas du tout été prise en compte, les espaces dévolus au rangement des objets ne sont pas suffisants pour en permettre la bonne conservation, et les risques d'intrusion – et donc de vols potentiels – ont été traités à *minima*.

Ces espaces sont déjà saturés ... Il n'a pas été possible d'y stocker tout ce qui devait l'être.

→Site de Mermoz : 150 m². Espace remis au propre, sécurisé (par télésurveillance), chauffé en période hivernale ce qui permet un climat relativement stable. Cependant, les principes de climatisation et d'isolation du bâtiment n'ont pas été retenus et l'on a constaté pendant l'été 2010 une chaleur trop forte à l'étage, et une hygrométrie relative trop basse. Ce local peut permettre un accès sur site aux chercheurs. Un bureau a été aménagé. L'espace laboratoire reste à aménager pour permettre les opérations d'entretien des collections et de conservation préventive.

Les collections préservées sur ce site sont :

- un fonds de mobilier régional des XVIII^{e} au XX^{e} siècle. Ces meubles ont été anoxiés en juillet 2009 et sont rangés au 1er étage dans une salle de 73 m² sans lumière naturelle, non ventilée.
- objets relevant des arts et traditions populaires : objets de la vie quotidienne, outils agricoles rangés dans une salle de 66 m². Les objets composés de matériaux organiques ont été anoxiés en juillet 2009.
- Toutes les collections restent à dépoussiérer, à restaurer, à étudier.

→ Site de La Charme : 50 m² dévolus au MARQ

C'est un espace de stockage mutualisé pour les musées dans un bâtiment technique couvert, propre, et fermé (murs de béton, charpente métallique et toiture en tôle ondulée). Il n'a pas été sécurisé, les œuvres y sont à température et humidité relative ambiante.

Le MARQ y a déposé, nous l'espérons temporairement, des éléments peu maniables (difficiles à voler). D'une part, il s'agit d'œuvres qui ne sont pas de très grande valeur historique (moulages en plâtre de l'école des beaux-arts… dont le statut par rapport aux collections restent à clarifier, et d'autre part des œuvres de valeur plus grande et dont il faut envisager le déplacement dans un autre lieu (cadres anciens et Christ baroque notamment).

Le récolement et conditionnement des moulages en plâtre ont permis leur rangement sur racks métalliques, en caisses plastiques.

Une quarantaine de cadres anciens ont été anoxiés. Un plan de sauvegarde et de restauration a été proposé, avec une perspective de réintégration en bordure des tableaux dont ils ont constitué les encadrements historiques (œuvres présentées au MARQ).

Un ancien lieu de stockage, très précaire, est encore utilisé, faute d'autres possibilités :

→ Site de la chapelle des Carmes : 100 m^2

Sont stockés en vrac, sans protection autre que celle d'une mise hors d'eau, des éléments lapidaires, des moulages en plâtre (de chapiteaux romans par exemple), diverses machines et outils agricoles (éléments d'un pressoir de la fin du XVIIIe siècle, tonneaux et cuves …), des plaques de cheminées, encadrements en marbre de cheminées, tuiles et éléments de canalisation anciens, etc. Ils sont stockés là depuis plusieurs dizaines d'années, et à ce jour, aucune solution de mise en conditions de conservation n'est possible, par manque d'espace pouvant accueillir ces collections reléguées ; il est impossible, en l'état, ni de les étudier, ni de les protéger efficacement. La valeur et l'ancienneté de ces collections légitimerait pourtant qu'elles soient conservées dans des conditions adaptées : par exemple, les moulages en plâtre de chapiteaux romans font, pour certains, partie des premiers éléments de la collection du musée-bibliothèque de Clermont-Ferrand (ils sont recensés dans le premier inventaire édité catalogue par J.B. Bouillet en 1861).

Restaurations

Le suivi sanitaire régulier des collections ne suffit parfois pas.

Il est nécessaire d'engager des travaux de toilettage, de décrassage, voire de restauration en profondeur de pièces fragilisées au cours du temps, par leur usage, ou bien du fait de conditions de conservation inadaptées.

Tout au long de l'histoire des collections de beaux-arts, on note, au fil des archives, des restaurations relativement suivies, au moins sur les pièces exposées ou prêtées à l'extérieur.

Le transfert des collections en 1991 vers le nouveau musée a été accompagné de campagnes de restaurations conséquentes pour les œuvres à installer dans le parcours muséographique. Cependant, les pièces destinées à rester en réserve n'ont pas bénéficié de la même attention.

Cette dernière décennie, les efforts se sont portés essentiellement sur les œuvres majeures de la collection Combe ; puis les œuvres de Thomas Degeorge et une trentaine d'autres tableaux du XIX^{e} siècle, ainsi qu'un nettoyage en profondeur d'une tapisserie du XVII$^{\circ}$ siècle d'après un carton de Moillon ; sur des nettoyages de dessins, gravures et affiches (arts graphiques) ; un nettoyage du *Portrait de Louis XVI* par Antoine Callet ; et les plus belles pièces des faïences de Clermont.

En 2010, une campagne a été menée sur les verreries (consolidation, nettoyage).

En 2011, une campagne a été menée sur les biscuits de Sèvres ; une autre engagée sur des plâtres. Le nettoiement et la restauration des collections de plâtre devront être poursuivis en 2014 et 2015.

Chaque année, depuis cinq ans, une ou deux campagnes de « toilettage » sont réalisées sur les œuvres en salle ou en réserve par des restaurateurs agréés venant travailler sur le site 10 journées/an*. Cet effort constant de suivi et de restauration des collections doit se poursuivre.

Les collections du MARQ de Clermont-Ferrand sont importantes numériquement, et chaque pièce, chef-d'œuvre ou témoin plus modeste, mérite une attention conservatoire.

Veille documentaire

Dossiers d'artistes et dossiers d'œuvres

Pour permettre une traçabilité de son histoire depuis l'entrée en collection et pour sa gestion, chaque œuvre/objet/document (= item) doit être documenté.

Depuis le XIXe siècle, il existe des fiches manuscrites (1865 > 1960) puis tapuscrites (1960 > 1997) pour chaque item ou presque.

Depuis les années 1960, des dossiers d'artistes et des dossiers d'œuvres papier ont été constitués par les conservateurs successifs. Toutefois, cet outil de gestion indispensable n'avait pu être mis en œuvre que pour les œuvres majeures. Faute d'équipe scientifique, pris par les multiples autres missions qu'impose la direction des musées, les conservateurs n'avaient pas eu les moyens en ressources humaines, compétences et temps, d'abonder avec régularité ces dossiers, qui étaient souvent lacunaires (excepté ceux d'une cinquantaine de chefs-d'œuvre des collections, bien alimentés).

Depuis 2000, des dossiers d'œuvres ont été ouverts, ou mieux classés et documentés, à l'occasion de chaque entrée nouvelle et mouvement d'œuvre. Depuis 2006, le secrétariat de direction consacre plus de la moitié de son activité hebdomadaire au dépouillement des archives, qu'elles soient administratives ou scientifiques, depuis les données du XIX° siècle.

En janvier 2014, on dénombre environ 5000 dossiers d'œuvres/d'artistes.

Archives

Depuis 2006, environ 130 boîtes d'archives concernant l'action culturelle (expositions, animations, événements, visites, etc.) ont été constituées : classées, inventoriées, cotées. Certaines données ont été informatisées.

Des recherches historiques liées à l'histoire des musées clermontois et de leurs collections ont été rassemblées et classées. La saisie des données a été menée de la façon suivante : liste chronologique affinée, liste des conservateurs, liste chronologique des registres d'inventaire avec numérotation, numérisation du premier inventaire établi par Jean-Baptiste Bouillet (entre 1861 et 1875). Le classement des dossiers afférents ainsi que la mise en conservation préventive dans une armoire ignifugée ont été effectués en 2010 (réserve du 3e étage).

Plus d'une centaine de boîtes d'archives, principalement administratives, ont été réparties par thème, selon les normes archivistiques, et restent à traiter de manière définitive (élimination des doublons, cotation à faire, etc.). Ce travail conséquent et minutieux a permis parallèlement la vérification et le développement des cartels en salle.

Cartellisation

Environ cinq cents cartels ont été mis à jour et développés suivant un même modèle. Ces cartels ont été apposés en salle, en remplacement de cartels initiaux très lacunaires et parfois imprécis apposés en 1992.

Certains cartels, pour des œuvres importantes, sont complétés par une explication de 1500 signes :

Auteur : Nom et prénom, dates de vie

Titre de l'œuvre

Datation/date

Technique

Signature

N° inventaire

Mode d'entrée dans les collections

Le renouvellement des cartels depuis 1992 reste à poursuivre pour tout le rez-de-chaussée du musée (collections médiévales et Renaissance).

La cartellisation des œuvres en réserve a été menée pour les sculptures et les peintures de grand format et les tapisseries sur rouleaux, et partiellement pour les armes blanches.

Elle reste à faire pour tous les autres domaines.

C'est un travail progressif, souvent confié aux stagiaires en cursus Histoire de l'art, sous la direction du service scientifique, qui se poursuivra au fil du récolement.

Informatisation

Commencée en 2003, l'informatisation des collections se poursuit à un rythme plus ou moins régulier d'environ 300 fiches nouvelles/an.

Au 1er janvier 2014 : 7300 fiches d'œuvres sont renseignées sur le progiciel Actimuséo avec photographie numérique incluse pour chaque œuvre entrée. Cependant un nettoyage de la base est un préalable nécessaire à la poursuite de l'informatisation de manière efficiente.

L'informatisation des collections est conduite selon les grands axes suivants :

- informatisation au fil des acquisitions : ainsi la collection Combe est informatisée en totalité, de même que la plupart des acquisitions depuis 2003.

- informatisation au fil du récolement des collections : ainsi le fonds d'arts graphiques, celui de sculpture, et la collection d'objets ethnographiques conservée sur le site de Mermoz sont informatisés.

- un 3ème axe, moins structurant toutefois, est celui des expositions : sont informatisées les œuvres sur lesquelles l'équipe scientifique travaille dans le cadre des expositions d'arts graphiques ou dans le cadre du renouvellement des accrochages permanents (exemple de « L'Artiste et ses muses »).

Cette informatisation des collections ne constitue pas un registre d'inventaire informatisé, mais un outil de gestion, de documentation et de suivi de la collection. Outil aujourd'hui indispensable au fonctionnement du musée, l'informatisation est toutefois une opération extrêmement chronophage ; dans la configuration qui est la sienne depuis le début de cette campagne, l'équipe du MARQ a dû recourir à de nombreux stagiaires et chargés de mission pour la mener à bien.

L'informatisation des collections est également le point de départ de leur valorisation numérique. Sur ce plan, le MARQ est encore peu avancé, comme en témoigne sa présence faible sur la base de données nationale Joconde. Un seul et premier versement a été réalisé en février 2011, avec les œuvres de la section « L'artiste et ses muses » (accrochage thématique).

Une impulsion plus forte doit être donnée à cette informatisation et à la valorisation numérique qui en découle. Les bénéfices de celle-ci sont en effet réels : la visibilité des collections du MARQ sur cette base nationale de renom international a entraîné depuis deux ans un accroissement des demandes de prêt de ces œuvres et des demandes documentaires sur celles-ci. L'informatisation est donc un levier important de diffusion et de valorisation de la collection du musée.

Numérisation de la photothèque

La numérisation des collections est en cours depuis 2003.

Elle est menée désormais par des photographes professionnels, prestataires.

Elle est conservée sous le serveur municipal partagé du service MARQ. Environ 8000 photographies numériques sont classées: siècle, domaine, auteur, titre d'œuvre, vue générale, détails signifiants, signature. Cependant un important travail d'identification, de tri et de classement reste à mener, le photographe en poste jusqu'en décembre 2010, n'ayant pas mené ce travail avec la conscience professionnelle attendue.

Environ 1200 Ektachromes correspondent aux œuvres en salle. Cette technique photographique est en voie de disparition mais les Ektachromes existants restent de bonne qualité et devraient être numérisés dans leur totalité). Des racks de diapositives, tirages anciens et plaques photographiques restent à trier, à identifier, à classer.

Environ 150 demandes de reproductions sont traitées par an pour des éditions scientifiques, études universitaires, ouvrages de vulgarisation, éditions à caractère touristique.

En raison de l'importance de l'image et de la communication dans le monde actuel, du développement des outils numériques afin de valoriser le patrimoine culturel, le passage à une gestion professionnelle de la photothèque des collections, et plus largement de la photothèque du musée, doit avoir lieu dans les années à venir.

Récolement décennal

L'acte de récolement, obligatoire selon la loi Musées de janvier 2002 est une opération méticuleuse, intellectuellement complexe, longue, qui pointe parfois des manquements dans la gestion passée (œuvres mal conditionnées, mal rangées, sans cartel associé, doublons ou manques de numéro d'inventaire ; certaines pièces inventoriées mais non marquées ; certains dossiers d'œuvre inexistants ; manque de couverture photographique ; mauvais état des œuvres, etc.).

Le récolement comprend :

- un temps pour compléter tout document lacunaire afférent à une œuvre.
- un temps de saisie informatique des données.

Le temps de récolement est donc un temps scientifique incompatible avec une poly-activité et demande un temps de travail non négligeable pour chaque pièce.

Le plan de récolement décennal du musée a été validé par la Ville de Clermont-Ferrand le 23 mars 2010, puis en commission scientifique interrégionale de restauration le 30 juin 2010. Ce plan est actuellement mené par le directeur adjoint, responsable des collections.

Certains récolements des dépôts d'État ont été effectués par les conservateurs référents missionnés :

- Récolement des collections déposées avant 1910, en avril 2007.

 Peinture : 82 pièces récolées, manque 1 pièce, disparue avant 1973 : *Pelée et Andromaque*, de Jean-Pierre Granger ; 18 objets d'art décoratifs, 28 sculptures (2 œuvres « non vues ») ; 15 feuilles en arts graphiques. (Récolement mené par le Musée du Louvre)

- Récolement des œuvres italiennes par une délégation de l'Institut national d'Histoire de l'Art en mai 2009. Ce récolement s'inscrit dans le cadre d'un projet d'envergure national mené par M. Michel Laclotte : la réalisation d'un répertoire exhaustif des peintures italiennes conservées dans les collections publiques françaises (XIIIe au XIXe siècles), et sa mise en ligne pour les chercheurs. À ce jour, 41 œuvres ont été retenues pour insertion dans la base INHA. Les œuvres y apparaîtront sous la forme de notices techniques avec leur reproduction photographique.

 Cette collaboration scientifique a été particulièrement bénéfique : elle a d'une part permis d'avoir une meilleure lisibilité sur le fonds de peintures italiennes (ré attribution, ajustement des datations, campagne photographique) ; elle a contribué au rayonnement des collections de la Ville de Clermont-Ferrand : M. Laclotte, spécialiste émérite, a émis un jugement positif sur la qualité des collections ; elle permettra, à terme, une meilleure visibilité des collections clermontoises à l'échelle internationale grâce à la mise en ligne de la base INHA.

- Récolement des collections du Centre National d'Arts Plastiques (CNAP) en juin 2009. Le bilan de ce récolement s'est avéré plutôt positif puisque seules cinq œuvres sur les soixante-dix comptabilisées par le Fonds National d'Art Contemporain n'ont pas été localisées.

État d'avancement du récolement au MARQ en janvier 2014

- Le récolement est effectué totalement pour le cabinet d'arts graphiques : 4520 items
- Un pré récolement du fonds de biscuits et d'émaux a été mené (juillet août 2010) ; À la suite, ces biscuits ont été nettoyés.
- Le récolement des sculptures a été réalisé (1247 items)
- Le récolement des objets ethnographiques conservés à Mermoz a été effectué (1046 items)
- En 2013 a été commencé le récolement de la collection d'armes et militaria, dans le cadre d'une coopération avec le Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne.

Si le récolement à proprement parler (identification des œuvres, vérification de leur présence en salle et sur les inventaires, informatisation dans Actimuséo) est réalisé par des renforts ponctuels (chargés de mission), l'équipe du pôle scientifique n'est aujourd'hui pas dimensionnée pour mener à bien les suites indispensables à donner au récolement : marquage des œuvres, inscription rétrospective sur l'inventaire, campagnes de dépoussiérage, approfondissement des recherches sur certaines œuvres ou corpus.

Plan de sauvegarde

Ce plan d'évacuation d'urgence pour la sûreté des personnes et la sécurité des biens (dit plan ETARE, pour ÉTAblissements REpertoriés) n'existe pas.

Un plan d'évacuation d'urgence des publics et des personnels doit être mis en place en 2014.

Le plan de sauvegarde des collections reste à concevoir et à construire : un projet lourd, à mener sur plusieurs années. Ce plan doit être rédigé, puis expérimenté en concertation avec la Direction de la Culture, la Direction du Patrimoine Bâti, la Direction des Ressources Humaines au sein de la collectivité,le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Puy-de-Dôme (SDIS 63) et le Bureau Sécurité au Service des Musées de France/ Ministère de la Culture.

Il semble indispensable que ce musée, comptant parmi les plus importants du Massif Central, soit qualifié rapidement comme « Établissement Public Repéré » par le Centre de Secours Départemental.

- LA GESTION DES COLLECTIONS EST REGULIERE ET TEND VERS LE QUALITATIF.

- DES RESERVES EXTERNALISEES RESTENT A AMENAGER DANS LES CONDITIONS DE CONSERVATION PREVENTIVES REQUISES POUR DES COLLECTIONS LABELLISEES MUSEE DE FRANCE.

- L'AVANCEMENT DU RECOLEMENT EST REEL MAIS DOIT ETRE ACCRU DE MANIERE CONTINUE PAR UN PERSONNEL SCIENTIFIQUE.

- UN PLAN DE SAUVEGARDE DES COLLECTIONS RESTE À CONSTRUIRE.

4 - Valorisation

Mouvement des collections

Le mouvement des collections intra-muros est déterminé par l'une des conservatrices, en supervision directe ou par délégation à la régisseuse des œuvres, assistante principale de conservation. Les manipulations sont réalisées par des agents du pôle sécurité/surveillance. 4 agents ont suivi une formation à la conservation préventive.

Le port des équipements de protection individuels (EPI) est obligatoire pour toute manipulation d'œuvre ou d'objet.

Des présentations muséographiques renouvelées

- Depuis 2000, plusieurs évolutions de présentation ont été opérées, pour introduire des axes de lecture thématiques au sein du parcours général, d'organisation générale chronologique. Ces nouvelles présentations ont induit la sorties d'œuvres de réserve, mais aussi un allégement, avec une scénographie plus aérée. Progressivement, les rails et tringles à cimaises sont remplacés par un accrochage direct et sécurisé au mur. Ces changements muséographiques ont donné lieu à une vérification des cartels, et un modèle de cartellisation avec des informations développées pour les pièces majeures.
- Depuis 2003, chaque année, le fonds d'arts graphiques fait l'objet d'une présentation par roulement, pour tenir compte de la fragilité des œuvres sur papier.
- Depuis 2009, cette action a pris le nom de « Rendez-vous des arts graphiques ». La présentation est accompagnée par des cartels développés, un dossier de presse, un catalogue et une communication spécifique.

Voici les sujets traités, à partir des collections du MARQ :

- Présentation thématique de la collection Combe à l'occasion de l'entrée totale du legs (2005).
- La nouvelle présentation de la salle présentant la série de tableaux du château d'Effiat sur le thème du *Roland Furieux* a été allégée et le propos recentré sur cette série, témoin unique de la grande peinture d'apparat, pour un décor noble en Basse Auvergne, vers 1630 (2007).
- Nouvel accrochage thématique des grands genres aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles : portraits, peintures d'histoire, scènes de genre, paysages (2007).

- Nouvelle présentation de la salle néoclassique, désormais centrée autour des œuvres de jeunesse de Thomas Degeorge et des artistes néoclassiques/période Premier Empire (2008).
- Mise en valeur et nouvelle présentation des faïences de Clermont-Ferrand (2009).
- Nouvel accrochage avec la thématique « L'artiste et ses muses » (2010).
- Nouvel accrochage dans la rotonde d'art contemporain « Ultramodernes paysages », fonds de photographie plasticienne contemporaine (2010).
- Nouvel accrochage « Le Voyage d'Auvergne, 1810 -1920 », peintres et dessinateurs du paysage en Basse Auvergne au XIX^{e} siècle (2011).
- Blaise Pascal, le penseur (2013).

Des expositions temporaires en perspective des collections :

Depuis 1998, certains projets d'expositions temporaires ont permis de proposer un nouveau regard sur les collections :

- Passé Composé/Futur antérieur (1999) mise en regard de certaines œuvres des collections classiques du MARQ et des collections contemporaines du FRAC Auvergne
- Point de vue Sculpture (2003) mise en regard des œuvres et installations sculptées de Roland Cognet dans les espaces du musée, au sein des collections
- Années 1950, l'alternative figurative (2007) puis
- Francis Gruber, l'œil à vif (2009), deux expositions mises en perspective de la collection Combe
- Collection de regards, regards sur une collection (2012) mise en parallèle de l'approche du genre du portrait dans les collections classiques du musée et la collection privée de Georges de Lastic.
- Géricault, autour du *Radeau de la Méduse*, au cœur de la création romantique (2012) à partir de la « re-découverte » d'une tête d'étude (Gerfan) jusqu'à lors conservée en réserve.

Des prêts pour expositions à d'autres institutions

Les prêts d'œuvres entre institutions constituent un atout majeur.

Tout d'abord, ils contribuent au rayonnement des collections du MARQ, et donc au prestige du musée et conséquemment de la Ville de Clermont-Ferrand. Le départ d'une œuvre pour une exposition est l'occasion d'une vérification du dossier d'œuvre et d'une avancée de la recherche la concernant : (ré) attribution, identification d'un modèle dans le cas d'un portrait, identification d'une iconographie complexe dans le cas de sujets littéraires ou anecdotiques, éléments nouveaux sur l'historique de l'œuvre.

Cet état de la question réalisé par des spécialistes est généralement publié dans le cadre d'un article ou d'un catalogue, représentant ensuite une référence pour la communauté scientifique internationale.

Enfin, lorsqu'elles sont prêtées pour des expositions, les œuvres font parfois l'objet de restaurations apportant des informations essentielles sur les matériaux constitutifs et les techniques de création des objets, et leur redonnant tout leur éclat, offrant ainsi aux visiteurs le plaisir de les «re-considérer» lors de leur retour au MARQ

Une dizaine **d'œuvres est prêtée chaque année**, pour des expositions régionales, nationales, internationales (Europe/États-Unis d'Amérique/Canada).

Ces prêts temporaires pour exposition sont consentis par la municipalité, après avis technique du directeur du musée. Depuis 2007, chaque prêt fait l'objet d'une convention ; suivant l'état conservatoire et la valeur d'assurances des œuvres prêtées, des transports spécialisés ou transports simples par d'autres musées emprunteurs peuvent être exigés (en France métropolitaine). Une assurance clou à clou est indispensable pour chaque pièce prêtée. Un convoyeur du service scientifique accompagne les transports des chefs-d'œuvre et des dépôts d'État.

Depuis 2010, pour exemples :

- *Maquette de la statue de Vercingétori*x, Frédéric-Auguste Bartholdi, *« Les héros, Le désir de l'exceptionnel »*, musée de l'Industrie de Westphalen-Lippe, Dortmund, Allemagne.
- *La Lutte de Jacob avec l'Ange*, Alexandre Louis Leloir, Musée juif de Berlin (Allemagne).
- *L'Arracheur de dents,* Théodore Rombouts, Musée des Augustins de Toulouse puis Fine Arts Muséum de Los Angeles.
- *Les Saltimbanques*, Gustave Doré, Musée d'Orsay, puis musée des beaux-arts d'Ottawa.

Dépôts d'œuvres à l'extérieur

Ils sont en règle générale prévus pour une durée de cinq ans reconductible, et encadrés par une convention.

Les dépositaires sont principalement des musées de la région, en renfort de leurs collections. Ainsi plusieurs dépôts ont été consentis au Musée des peintres de Murol.

Les autres dépositaires sont des administrations régaliennes ou services : Tribunal Administratif, Direction de Services Municipaux, salles de réunions de l'Hôtel de Ville, CCAS, Maison du Tourisme, etc.

Il convient de faire rentrer au musée les œuvres en dépôt (qui ne sont pas déposées dans des musées de France), car sur le long terme un dépôt accentue le risque de vol, de disparition suite à travaux, etc. Parfois il est demandé de déposer certaines œuvres importantes à la demande de l'exécutif politique.

Accompagnements scientifiques

Une centaine de demandes d'accompagnement de recherches sont traitées par an.

Il s'agit de particuliers amateurs, d'ayants droit et descendants d'artistes,d'étudiants, de chercheurs universitaires, de professeurs de l'Éducation nationale, etc. Ces cas variés sont suivis par l'assistante principale du patrimoine et/ou le responsable du centre de documentation.

On constate que l'accès aux collections sur Internet multiplie les demandes via le web.

Régulièrement, des étudiants en histoire de l'art ou médiations culturelles s'appuient sur des collections ou des artistes du MARQ pour leurs sujets de master de recherche ou de thèse.

Voici quelques exemples traités cette dernière décennie :

- Les chapiteaux romans du Musée des Beaux-arts de Clermont-Ferrand
- La Suite « Roland Furieux » du Château d'Effiat
- La collection Maurice et Simone Combe
- Morel-Ladeuil, orfèvre clermontois

- Jules Chadel

Recherches en cours :

- L’œuvre d’Amable de La Foulhouze
- La perspective et historique des dépôts d'État à travers l'exemple des collections du MARQ

Réseaux professionnels

L'étude des collections et la veille des connaissances et retours d'expériences partagés engendrent des relations de travail des membres du service scientifique avec d'autres institutions et professionnels du patrimoine.

En région Auvergne :

- Musées d'Auvergne (APROMA)
- Centre International Blaise Pascal (CIBP)
- Pôle patrimoine et Pôle image, pôles coordonnés par Clermont Communauté
- Université Blaise Pascal (divers départements) et Université d'Auvergne (Droit du Patrimoine et Communication)
- Maison Internationale de la Recherche en Auvergne
- Commissaires-priseurs
- Office de Tourisme et des Congrès
- Association des Amis des Musées de Clermont-Ferrand (AMA)

Au plan national :

- Échanges avec divers musées français (Limoges, Nancy, Toulouse, Belfort, etc.)
- Institut National du Patrimoine
- Institut National d'Histoire de l'Art
- Réseau sculpture médiévale des musées de France
- Différentes Universités
- École du Louvre

Au plan international :

- International Council of Museums (ICOM)
- Divers musées européens, canadiens et états-uniens
- Échanges avec chercheurs

Publications

Éditions :

La publication scientifique à partir des collections reste sans aucun doute un point à travailler dans les prochaines années.

Il n'existe pas de catalogue raisonné des collections.

En 2009 a été initiée une collection de catalogues explicitant les œuvres présentées dans le cadre des « Rendez-vous des arts graphiques».

Les conservatrices et l'assistante de conservation produisent des articles dans des catalogues ou revues spécialisées (catalogues d'expositions, dictionnaires historiques sur l'Auvergne, Belle revue, Revue du Louvre, etc.)

- LA VALORISATION DES COLLECTIONS EST CONTINUE, TANT AU SEIN DU MUSÉE QUE PAR DES PRÊTS A D'AUTRES INSTITUTIONS AU PLAN REGIONAL, NATIONAL, INTERNATIONAL.

- LE VERSEMENT D'INFORMATIONS SUR DES BASES DE RÉFÉRENCES NATIONALES DOIT ÊTRE AMPLIFIE.

- L'ÉDITION DES COLLECTIONS RESTE LE POINT FAIBLE.

EN CONCLUSION

Par le suivi des inventaires, des dossiers d'œuvres, les vérifications de visu notamment à l'occasion des opérations de récolement, il apparaît que l'état sanitaire général des collections est bon.

Le travail scientifique, en fonction des moyens alloués, est continu.

Il commence à porter ses fruits : les collections sont saines et ont été validées comme telles par les instances de référence :

- Rapport de la Cour des comptes en 2006 sur l'enrichissement de la collection Combe
- Rapport d'activité annuel des projets scientifiques et culturels menés par saison (du 1er septembre au 31 août de chaque année depuis 2004).
- Rapport de gestion par activités, par année civile, depuis 2008.

Les dépôts d'État sont bien gérés (3% de pertes anciennes) notifiées au moment des récolements des différents dépôts d'État en 2008, 2009 et 2010.

La gestion des collections est satisfaisante, elle doit être poursuivie avec une rigueur scientifique régulière.

La définition des priorités de récolement a été actée ; elle est mise en œuvre.

Le récolement doit se poursuivre à un rythme régulier et soutenu. Cette mission requiert du personnel possédant des compétences élevées dans divers domaines spécifiques en histoire de l'art et formé à cet exercice.

Il est indispensable de le coupler avec l'informatisation et la vérification ou la création du dossier d'œuvre afférent.

Les œuvres « vivent » et les informations les concernant circulent bien.

Les réseaux tissés avec les universités doivent être renforcés grâce aux technologies numériques et prendre de l'ampleur.

Il s'avère nécessaire de les densifier en niveaux croisés impliquant régulièrement différents pôles d'activités du musée et de ses partenaires : Universités, Écoles supérieures du Patrimoine.

L'édition relative aux collections du musée (catalogues, guides, ouvrages thématiques, ouvrage jeunesse …) doit être développée.

5 - Muséographie

Le parcours muséographique actuel a été initié par la conservatrice Marie-Laure Hallopeau*, puis mené par Gérard Tisserand*.

Le parti pris muséographique mis en œuvre pour les collections permanentes classiques, **chronologique et syncrétique,** est cohérent. Il est assez **didactique** par la mise en regard des œuvres d'une même période quel que soit leur domaine artistique.

Espace actualité: 50 m²

Ouvert en 2011, à la place d'une ancienne librairie-boutique RMN, ce nouvel espace permet la présentation, par roulement, des nouvelles acquisitions, des restaurations importantes, expositions-dossiers autour d'une œuvre ou d'un artiste de la collection. Il a pour but de montrer la vitalité du travail du musée dans ses missions d'enrichissement, de recherche et de conservation.

Voici comment se développent en janvier 2014, **deux parcours distincts :**

❶ Le parcours des collections classiques du X^e au XIX^e siècle.

NIVEAU 0 ♿ [REZ D'ATRIUM]

- SALLES MEDIÉVALES

▶ ART PRE-ROMAN, ART ROMAN, ART GOTHIQUE

(Leurs présentations n'ont pas évolué depuis l'ouverture du musée en 1992)

- SALLE RENAISSANCE

(De même, sa présentation syncrétique est identique à la muséographie de 1992)

NIVEAU 1 ♿ [par rampes de circulation ou ascenseur]

- SALLE XVII^e siècle « *Roland Furieux* »
- SALLE XVII^e / XVIII^e siècle, section portraits, peinture d'histoire
- SALLE XVII^e / XVIII^e siècle, section scènes de genre et paysages
- Espace des faïences de Clermont-Ferrand (XVIII^e siècle)
- Couloir des portraits et scènes de genre, fin du XVIII^e siècle
- SALLE NÉO-CLASSIQUE, début XIX^e siècle (consacrée majoritairement à Thomas Degeorge)

NIVEAU 2 ♿ [par rampes de circulation ou ascenseur]

- GRANDE GALERIE DU XIX^{e} siècle.
- GRANDES PEINTURES D'HISTOIRE ET PAYSAGE
- PORTRAITS du XIX^{e} siècle.
- PEINTRES ORIENTALISTES de la 1ère moitié du XIX^{e} siècle.
- SECTION « L'ARTISTE ET SES MUSES » : peintures et sculptures du XIX^{e} siècle
- SECTION « LE VOYAGE D'AUVERGNE » : peinture de paysage, 1810/1920
- SECTION « BLAISE PASCAL, LE PENSEUR »

NIVEAU 3 [Accès seulement par escalier]

- CABINET D'ARTS GRAPHIQUES
- CENTRE DE DOCUMENTATION

❷ Le parcours moderne et contemporain (XX^{e} - XXI^{e} siècle)

Alors que le parcours ❶ a été conçu pour se développer par différents niveaux en élévation, le parcours ❷ a été construit sur deux niveaux en silo.

Inaugurée en décembre 1999, l'extension dédiée à l'art du XX^{e} siècle correspond à la présentation de la donation Maurice et Simone Combe, complétée par leur legs de 2005.

NIVEAU -1 ♿ [par rampes de circulation ou ascenseur]

Réservé à la circulation et aux espaces sanitaires

NIVEAU -2 ♿ [par ascenseur]

Présentation exclusive d'un florilège des œuvres de la collection Combe, pour répondre à la demande testamentaire des donateurs d'avoir un espace dédié à leur collection d'art moderne figuratif des années 1920 aux années 1960.

NIVEAU -3 ♿ [par ascenseur]

Dans cet espace inférieur sont présentés, par roulement, des accrochages sur les fonds moderne et contemporain, ou des expositions (arts graphiques, photographie contemporaine).

A partir de 1998, avec la mise en œuvre d'un projet de service des musées, les objectifs de médiation des collections ont été reformulés. Au fil des ans, des permutations ont été réalisées entre œuvres en réserve et œuvres en salle, et insertion des nouvelles acquisitions. Cependant on doit considérer que le concept muséographique, qui date de 1992 est vieillissant. À l'usage, ces parcours sont de conception rigide.

- Le classement méthodique par siècle et la mise en regard systématisée d'œuvres de différents domaines (mobilier, peinture, sculpture, objets d'art) met souvent en relief les faiblesses des collections (par exemple les éléments mobiliers du XVI^{e} et du XIX^{e} siècle ne sont pas des pièces d'exception et tirent la collection vers le bas).
- Cette muséographie apparaît trop linéaire, ne détermine pas vraiment de points forts et le regard se perd parfois dans l'accumulation.
- Les collections en art contemporain restent modestes, ne sont pas valorisées, étant reléguées en fin de parcours, dans la salle la plus sombre, la plus froide, la moins ventilée (effet « cul de basse fosse »).
- Le parcours pour l'exposition temporaire est « compliqué » pour le primo visiteur, du fait d'une différence de niveau (1 salle au rez d'atrium + la chapelle + la salle ouvrant sur la présentation permanente).
- Il faut renouveler l'approche, amplifier sa dynamique en prenant exemple sur les musées des beaux-arts d'Angers, Limoges, Montpellier.

Cette muséographie très ouverte et blanche, multipliant les espaces et ouvertures vers l'atrium, ne permet d'envisager de renouvellement radical de la muséographie qu'avec des investissements financièrement importants et lourds à mettre en œuvre. Les empreintes des tableaux ont marqué sur les murs et avant tout nouvel accrochage, il faut repeindre de très grands volumes.

** Marie-Laure Hallopeau, conservateur des musées d'art et d'archéologie de Clermont-Ferrand de 1969 à 1979*

*** Gérard Tisserand, conservateur des musées d'art et d'archéologie de Clermont-Ferrand de 1979 à 1998, puis directeur de la Mission scientifique et culturelle (1998 – 2009) - († 2010)*

- Le parcours chronologique date de 1992, il doit évoluer.
- L'architecture intérieure, totalement « ouverte » avec de multiples points de vue, quoique agréable pour le visiteur, fait de la restructuration par salle ou même par niveaux une véritable gageure.
- Les espaces d'exposition temporaire doivent être unifiés dans un parcours plus cohérent.

C / Publics

« En finir avec le musée Temple de l'Art : il n'appartient pas au musée de sacraliser l'objet, mais au contraire d'en présenter l'autonomie, l'authenticité, en révélant son contenu émotionnel. »

Bernard Huin

L'institution muséale doit s'attacher à un équilibre entre un accès à la culture pour favoriser, par le biais de l'histoire de l'art, jusqu'à la création contemporaine, des clés de compréhension de notre société et d'ouverture au monde, être conscient de son potentiel touristique, sans oublier d'être un laboratoire d'expérimentation pour les champs des arts plastiques. Aucun projet culturel n'est digne de ce nom s'il néglige ses visiteurs réels, attendus ou potentiels.

1 – Connaissance des publics

Chaque année, environ 34 000 visites sont enregistrées (moyenne de 2000 à 2013) ;

90 % des visiteurs ont une entrée gratuite ou à tarif réduit

10 % des visiteurs ne bénéficient d'aucune réduction tarifaire

La seule étude des publics menée par un organisme professionnel pour le musée des beaux-arts de Clermont-Ferrand date de 1996.

La connaissance des publics est rendue possible par une billetterie informatisée (système IREC version GTS V5). Un billet est délivré à chaque visiteur individuel ou à chaque groupe. Le billet permet d'entrer les données d'analyse suivante :

- Tarif d'entrée (plein tarif, tarif réduit, gratuité).
- Parmi les « exonérés de droits d'entrée », sont distingués les scolaires, les jeunes jusqu'à 18 ans, les étudiants (et carte Cité jeune), les autres exonérés.

- Prestation supplémentaire : visite commentée, atelier, concert, etc.
- Provenance du visiteur (Clermont-Ferrand, agglomération, Puy-de-Dôme, France, Monde).

Les principaux profils identifiés sont :

- Jeune public individuel, scolaires en groupe & étudiants = 10000 entrées/an env. (8000 scolaires, 2000 étudiants) ; [Classes élémentaires = 65 % > collège 5% >

 lycée 10% > étudiants 20 %]

- Autres groupes (service Petite enfance, associations, accueils de loisirs, maisons de quartiers, groupes touristiques)
- Public individuel et familial, avec un succès vif des journées à accès gratuit : 1er dimanche du mois, Nuit des Musées, Journées européennes du patrimoine, événements gratuits.

Provenance :

- 90 % public français
- 10 % visiteurs étrangers

Répartition au sein du public régional :

- Public scolaire :

○ 45 % Clermont-Ferrand

- 38 % Puy-de-Dôme (inclus établissements scolaires de l'agglomération)
- 15 % départements Allier, Cantal et Haute-Loire et autres établissements français
- 2% accueil scolaires en voyage d'étude internationaux

- Public cursus supérieur :

- 90 % universités et écoles supérieures de Clermont-Ferrand
- 9 % autres établissements supérieurs de France
- 1% étudiants étrangers (autres que ceux inscrits en cursus supérieur à Clermont)

- Provenance :
 - Clermont-Ferrand = 30%
 - Agglomération clermontoise = 10%
 - Département du Puy-de-Dôme= 30%
 - Autres départements de la région Auvergne = 30%

Deux agents d'accueil s'occupent habituellement de la délivrance des billets et conséquemment de la régie. Les six adjoints d'accueil/sécurité/surveillance peuvent s'en occuper en relais, ponctuellement. Il y a donc un régisseur et 7 régisseurs adjoints.

- LA SEULE ÉTUDE DES PUBLICS MENÉE DATE DE 1996 > IL APPARAÎT FONDAMENTAL ET PRIORITAIRE DE DILIGENTER UNE NOUVELLE ÉTUDE DES PUBLICS PAR UN ORGANISME INDEPENDANT.

2 – Accueil

Le premier et le dernier contact avec le musée se fait par passage à l'accueil.

Un espace d'accueil ouvert

Le chargé d'accueil produit tout d'abord un accueil physique par :

- La délivrance d'un ticket pour chaque visiteur ;
- Les informations essentielles sur les collections et expositions temporaires en cours ;
- Les informations pour faciliter une visite autonome : remise de documents, invitations à passer par le vestiaire, proposition de poussette et fauteuil roulant, etc.

C’est à l’accueil que se tient un espace vente de catalogues/espace boutique.

Au MARQ le point de sortie est aussi celui de l’accueil, la première et dernière « impression d’accueil » au sein de l’établissement sera fonction de l’attention et de l’empathie des personnes en charge d’accueil.

Réservations

Il s'agit de noter et de répartir les rendez-vous des groupes : scolaires, touristiques en liaison avec l’Office de Tourisme, etc. afin de fluidifier au mieux les visites envisagées.

On renseigne et note les inscriptions des particuliers pour les actions de médiation, jeune public et adultes : Rendez-vous des Arts, Ateliers, événements, etc.

On confirme par téléphone les renseignements généraux d’actualité (horaires d’ouverture, exposition en cours, etc.).

Standard

Le point accueil sert de standard qui canalise les appels extérieurs vers les différents pôles d’activités : direction, conservation, administration, service des publics, centre de documentation, communication, pôle technique.

Gestion des mailings

Les envois postaux (mise sous pli et gestion des envois) sont traités par le service accueil. Nous avons un mailing total d’environ 5000 adresses, subdivisé en 5 mailings fonctionnels : adhérents AMA/professionnels de l’art/Éducation Nationale/Cartes Fidélité/Particuliers. Depuis décembre 2009, le logiciel de gestion des mailings a changé. Nous sommes passés d'une organisation interne sous fichiers Word au système de gestion des mailings de la Ville sous intranet, ce qui permet une gestion plus efficace, un possible partage des données avec d’autres services de la Ville.

Supports d'information

Des documents conçus comme aides aux parcours de visite et un plan du site sont offerts à chaque visiteur adulte. Ces documents existent en français, en anglais, en italien.

Pour faciliter les visites en famille et donner un intérêt à la fois didactique et ludique, nous proposons plusieurs outils de médiation culturelle adaptés à différentes tranches d'âge Jeune public. 18 parcours jeux conçus par le service des publics sont offerts.

- **Parcours Muséo**, pour public adolescent : BD, manga et anamorphoses sur l'histoire du musée ou d'une œuvre : *Vercingétorix Victorieux, Blaise Pascal* (en préparation).
- **Parcours autour des Cinq sens** pour public familial.
- **Carnet « Dessinez voir »** pour chaque exposition temporaire – permet l'approche de l'exposition de manière ludique, avec des apports pédagogiques.

Les documents offerts aux visiteurs sont multiples, de tailles et formats différents ; il faut les unifier, dans un seul document pour les visites permanentes et un seul document pour les expositions. Il est nécessaire de porter une réflexion sur ce que les visiteurs attendent de ce type de document pour mieux analyser ce qu'ils souhaitent : une aide sur le site ou une documentation souvenir ? Il faut aussi désormais réfléchir à des vecteurs d'éco-diffusion.

Les documents de visite en famille et pour les enfants fonctionnent bien, ils sont appréciés ; ils sont à renouveler tous les deux ans. Les documents pour adolescents sont moins acceptés. Est-ce dû à la tranche d'âge, dont l'attention est difficile à capter ?

Confort des visiteurs

- **Un défibrillateur** (installé à vue, derrière l'accueil)
- **Des banquettes et chaises de repos** dans tous les espaces d'exposition
- **Un espace détente** est proposé, largement ouvert sur l'atrium (ancienne cafétéria, active seulement une année en 1992). Des petites tables et leurs chaises constituent une vingtaine de places assises. Deux distributeurs automatiques de boissons et confiseries complètent ce dispositif
- **Wifi** dans tout l'établissement (code VCF fourni sur demande à l'accueil)

Des matériels de confort sont proposés, en prêt à l'accueil, pour les visiteurs à mobilité réduite :

- un fauteuil roulant et un déambulateur
- une poussette bébé pour les jeunes parents
- des tabourets « miséricorde » pour les seniors

- **PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP(handicap moteur et handicap mental) : l**e MARQ est le seul musée municipal de Clermont-Ferrand permettant un bon niveau d'accessibilité aux personnes en situation de handicap moteur : l'architecture interne du bâtiment (espaces vastes, rampes d'accès entre les niveaux, deux ascenseurs) est un atout fondamental.

 ➔ **Handicap visuel :** Des outils permettant d'améliorer le confort du visiteur déficient visuels existent : maquette tactile du site ; fiches descriptives d'œuvres en très gros caractères. Des textes explicatifs se référant à des œuvres importantes de la collection Combe (XXe s.) sont disponibles en braille et en gros caractères. Un lexique concernant le vocabulaire de la sculpture existe également.

- **Comptoir de vente : c**atalogues d'expositions et médailles d'illustres Clermontois en vente à l'accueil.

- **Audio-guide** : Il proposait un parcours de visite avec vingt-cinq œuvres, en français et en anglais. Le peu de demandes, la complexité de gestion en régie directe, et les difficultés de maintenance du matériel (tant du point de vue technique que sanitaire), et la « mobilité » des œuvres sélectionnées nous a conduits à ne pas renouveler l'audio guide quand le lecteur de minidisque est devenu obsolète. Un transfert de cet outil de médiation destiné aux visiteurs individuels vers les technologies actuelles (visite commentée de 25 chefs d'œuvre du musée sous forme de fichiers numériques mp3 téléchargeables sur Internet et application de visite également téléchargeable ; des visioguides seront également disponibles à l'accueil du musée pour les visiteurs n'ayant pas leur propre smartphone) est en cours : il s'adressera au public adulte et au public adolescent.

- **Salle de réunion :** Une salle d'une capacité de 50 places, équipée d'un matériel de vidéo-projection est mise à disposition pour les réunions à caractère éducatif, sur demande expresse auprès du Maire. Celle salle peut être louée, en semaine, à des entreprises qui souhaitent tenir réunion dans un cadre prestigieux.

- LE CONFORT DE VISITE OFFERT AUX DIFFERENTS PUBLICS EST BON.

- MAIS NECESSITE PREGNANTE DE DOTER L'ETABLISSEMENT D'AIDES A LA VISITE INNOVANTES DESORMAIS ATTENDUES PAR LES PUBLICS JEUNES ET ACTIFS.

- ON PEUT ENCORE HAUSSER LE NIVEAU D'ACCUEIL DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAPS.

3 - Sécurité des personnes et des biens

C'est seulement une équipe de 6 personnes titulaires qui assure tous les jours de l'année la sécurisation du site. Ils se partagent, sur un planning hebdomadaire, une astreinte de sécurité 24h/24 et 7 jours/7. Pendant les services, ils sont répartis en 2 équipes. Ils assurent également par roulement, l'ouverture du site en nocturne, lors des événements ou soirées privées.

De manière exceptionnelle, cette équipe est renforcée par des agents de sécurité externalisés.

Les agents de sécurité/surveillance sont polyvalents. Leur mission première est la sécurité des personnes et des biens, par:

- une permanence d'au moins un agent au poste de contrôle vidéo (6 postes de visionnage pour 85 caméras actives) aux horaires d'ouverture au public.
 Deux rondes totales du site à l'ouverture et juste avant fermeture.

- Présence en salle, notamment aux moments de forte affluence, pour canaliser les flux et rappels à l'ordre des règles de civilité.

- Quatre agents sont titulaires du diplôme SSIAP, deux agents ont suivi la formation d'utilisation du défibrillateur, tous ont suivi la formation à l'utilisation des extincteurs et tous sont formés aux premiers secours (3 sont référents secouristes pour le site).

- Outre cette mission primordiale de sécurité, ils assurent, chacun suivant ses compétences et appétences, d'autres tâches techniques polyvalentes au sein du service: ouverture du site pour l'équipe de propreté et livraisons, montage/démontage des expositions et muséographies; assistants à la conservation préventive; aide logistique au service des publics; renfort/relais au service d'accueil et veille à la maintenance du site et accueil des techniciens et entreprises ayant à travailler sur le site; gestion des matériels et outils, gestion du véhicule de service, aide technique aux différents pôles suivant besoins, etc.

Ces agents d'accueil/sécurité/surveillance (ASS) constituent un «pôle pilier»: de leur vigilance constante et leur capacité de réactivité dépend la sécurité de tout humain et des œuvres en cas d'urgence. Leur polyvalence est indispensable pour les multiples tâches d'une journée au sein d'une équipe restreinte en regard de l'ampleur et de la complexité du bâtiment, de la préciosité des collections patrimoniales, du nombre de personnes présentes sur le site chaque jour. Cette polyvalence, qui est un atout dans une petite équipe, est aussi un inconvénient: en raison du faible nombre d'agents dans l'équipe, elle a pour conséquence une présence insuffisante des agents en salle pour assurer la surveillance humaine indispensable à la sécurité des collections et du public.

- LE POLE DE SECURITE/SURVEILLANCE EST TROP RESTREINT AU REGARD DE LA TAILLE ET DE LA COMPLEXITE DU BATIMENT.

- UNE EQUIPE À QUALIFIER, A MANAGER PAR UN CADRE DE PROXIMITE.

4 – Centre de documentation

Il est situé au 3ème étage, en fin du parcours des collections classiques. Ouvert à tous les visiteurs en accès gratuit, du mardi au samedi, c'est un service de confort pour tout visiteur curieux d'approfondir sa visite dans un espace agréable.

C'est aussi la part ouverte au public du service scientifique, puisque son responsable accueille et conseille les étudiants et chercheurs. Le responsable du centre de la documentation effectue des recherches ayant pour objectif de documenter les œuvres du musée ou celles que le musée projette d'acquérir, peut participer à l'informatisation des œuvres sous Actimuséo et établit des bibliographies. C'est également un acteur important de la médiation, par son implication dans la recherche documentaire pour produire tous les documents ; il participe aussi aux activités du service des publics (créations de jeux pour enfants, gestion du fonds livres d'art jeune public). Enfin c'est aussi un référent du service pour la tenue à jour des informations sur les réseaux web.

Riche d'un fonds d'environ 8000 ouvrages d'histoire de l'art, encyclopédies et catalogues d'expositions. Ce fonds est caractérisé notamment par des références sur la Basse Auvergne.Il possède quelques ouvrages de bibliophilie. Enfin, un fond d'ouvrages jeunesse relatif à l'histoire des arts est en cours de constitution ; il est utile au service des publics pour ses activités.

Le centre de documentation est ouvert à tous publics du mardi au vendredi 10h à 13h et de 14h à 17h30, le samedi de 10h à 12h. Il est en accès gratuit sur billet délivré à l'accueil du musée. Les ouvrages sont consultables sur place.

Après un désherbage, et la réorganisation spatiale du fonds, nous sommes dans la poursuite de la réorganisation du fonds selon la classification de bibliothéconomie Dewey. Ce catalogage avec adaptation à une classification largement partagée par les bibliothèques de France, répond aussi aux nécessités d'une cotation spécifique pour les monographies (ex : MON + nom de l'artiste). Une première phase d'informatisation correspond à la poursuite du catalogage des ouvrages sous Excel en vue de proposer une recherche du catalogue en ligne.

Le dépouillement des revues s'inscrit dans la poursuite du référencement sous Excel des principaux articles issus des revues disponibles. Ce référencement propose cinq champs de recherche : type de revue, numéro et mois de parution, titre de l'article, nom de l'auteur, thématiques liées à l'article.

Un nettoyage et une réparation des livres anciens se poursuit chaque année. Le don d'anciennes revues de l'ESACM doit également être traité.

La conservation des revues consiste en une mise sous reliure toilée des revues.

La ligne d'acquisition est liée très directement aux parutions nouvelles en lien avec les collections, les ouvrages thématiques et techniques en histoire de l'art, les métiers du patrimoine et de l'expographie et les expositions en préparation.

Le budget d'acquisition, géré sous la tutelle transverse du service municipal de documentation, est de 3000 €/an, abonnement aux revues inclus ; ce qui permet l'acquisition de 200 ouvrages par an en moyenne.

L'enrichissement du fonds de catalogues d'expositions par achat est complété par un système d'échanges entre musées.

Chaque année, des ouvrages également sont offerts par des particuliers et par l'Association des amis des musées de Clermont-Ferrand.

- C'EST UN ESPACE D'ÉTUDE AGREABLE, DONT LA QUALITE D'ACCUEIL EST APPRECIEE ; PLACE EN FIN DE PARCOURS, IL MANQUE TOUTEFOIS DE VISIBILITE.

- IL NECESSITE UNE COMMUNICATION EXTERIEURE RENFORCEE POUR SA VALORISATION.

- SON INFORMATISATION EN RESEAU AVEC LES BIBLIOTHEQUES LOCALES ET NATIONALES EST UNE PRIORITE POUR SON RAYONNEMENT SUR LE TERRITOIRE.

5 – Service des publics

« Le médiateur est « celui qui s'interpose entre deux catégories d'acteurs, soit pour remédier aux décalages entre culture savante du spécialiste et celle lacunaire du novice, soit entre l'œuvre ou le monument dont la complexité ou l'opacité rendent la perception esthétique spontanée laborieuse ou même impossible. »

Daniel Jacobi.

Au MARQ, le service des publics a été créé en 1998 grâce au dispositif « emplois jeunes».

Actuellement, deux médiatrices travaillent au MARQ : l'une est historienne de l'art, l''autre est titulaire d'un Diplôme National en Expressions Plastiques (DNSEP). Ces deux médiatrices travaillent en binôme et en complémentarité de compétences pour proposer et concevoir des outils permettant la rencontre entre le public et les œuvres, ainsi que pour favoriser la communication sociale, par l'accès aux champs culturels.

Le service des publics travaille en étroite coordination avec :

- le service accueil pour les réservations et le premier accueil
- le service scientifique pour la conception des projets et documents
- les partenaires pour le partage du temps et de l'espace d'atelier ou de salle
- les services de médiation des autres musées
- la chargée de communication pour la transmission des informations
- la chargée d'administration pour l'achat du matériel et des fournitures
- les agents techniques pour la surveillance
- le centre de documentation

Pour répondre aux nombreuses demandes, le service des publics conçoit en priorité des offres pour le jeune public, en groupes encadrés ou individuels :

- **Mallettes pédagogiques** (autour de Roland furieux, les couleurs, la photographie)

- **Des dossiers et des fiches pédagogiques** à destination du monde de l'éducation.

- **Le public scolaire** est constitué à 85 % de classes maternelles ou primaires**.**

Le service des publics mène des projets « à la carte » : prises de contact et rendez-vous, préparation de projets, rencontres avec les professeurs, conception d'aides à la visite pour visite libre de la classe et d'ateliers plastiques, visites et ateliers encadrés par deux médiatrices.

Données 2012/2103 :

- Primaires : 750 maternelles = 620 Clermontoises et 130 non Clermontoises, et 1460 élémentaires = 800 non Clermontoises et 660 Clermontoises.

- Secondaires : 8 classes en visites libres avec parcours du musée.

- Universitaires : l'accueil du public universitaire est fait par le service des publics ou le service scientifique selon les cursus : Droit du Patrimoine, IUFM, Tourisme, Médiation Éducation/Culture, École de Condé de Lyon, École Supérieure d'Art.

- **Un** professeur missionné par le Rectorat pour le service éducatif à hauteur de 4 h hebdomadaires.

Depuis la rentrée scolaire 2013-2014, des modifications d'horaires de travail des médiatrices ont été opérées afin de faire des propositions d'activités culturelles dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Hors cadre scolaire le service des publics travaille avec des associations relais : Relais d'assistantes maternelles, associations d'aide aux devoirs, centre spécialisés (ASSD, CRDV), centres socioculturels Jeunesse et Horizons, AFEV, associations socioculturelles du secteur Clermont Nord et Centre Camille Claudel (Clermont Centre), Cité jeune, le SUC, ISTRA, CAVILAM, et Agora étudiante pour le public étudiant.

Pour le public individuel, des visites découvertes suivies d'ateliers sont proposées, sur inscription, les mercredis et pendant les périodes de congés scolaires.

- **Rendez-vous des arts** : animations pendant les vacances scolaires d'automne, d'hiver, de printemps.

- **Promenons-nous au musée :** mercredi après-midi de découverte ludique des collections permanentes. Cette proposition n'a pas trouvé de public régulier, elle est abandonnée depuis 2011.

- **Hôte de MARQ** : accueil de groupes de jeunes souhaitant fêter leur anniversaire au musée (prestation privée payante).

- **Participation à Sable Show à Clermont-Ferrand** : Depuis l'été 2010, des animations, des ateliers et des visites « chasse au trésor » organisées au musée dans ce cadre ont rencontré un certain succès.

- **Animation transverses 3 musées : « Triptik »**, pendant les vacances scolaires sur un thème commun décliné sur les 3 musées municipaux (ex : La couleur, la matière la lumière) ; **« jeux d'hiver » :**livret parcours sur les 3 musées, sur le thème de l'hiver pour les 6-12 ans.

- **Jeu de l'art et Cluedo(R) Métiers du musée : p**our aider à la découverte du musée et de ses métiers. Ces jeux de société existent en double exemplaire en deux formules (une formule pour jouer dans le musée, par équipes, en allant regarder telle ou telle œuvre ou en formule adaptée en prêt sur demande, à l'extérieur (destiné aux classes et centres de loisirs).

- **Actions culturelles pour le public adulte réalisées avec des a**ssociations sociales et culturelles : visites d'expositions temporaires suivies d'ateliers d'expression plastique (groupes de personnes en situation de handicap, réseau Culture du Cœur, maisons de retraite, comités de quartiers).

- **Jeu de rôle « L'affaire MARQ rouge » :** jeu de rôle pour jeunes adultes. Le musée devient le cadre d'une enquête policière, autour de quatre tableaux mystérieusement transformés. Proposé à des groupes d'adolescents encadrés.

- **Mallettes pédagogiques et jeux éducatifs :** pour porter la connaissance des collections hors les murs.

- **Ateliers découvertes :** ils se déroulent sur une journée, constitués d'une partie théorique à partir des collections ou des expositions, suivis d'un atelier d'expression artistique.

- **Les coulisses :** un après-midi de découverte des métiers du musée, suivi d'une visite de réserves, en petit groupe.

- **Le Before** : visite en avant-première d'une exposition, le jour du vernissage, rencontre avec l'artiste, le commissaire ou le scénographe, suivie d'un atelier de création (action réservée aux étudiants et adhérents Cité Jeune)

- **Les sorties plein air :** visite théorique d'un thème, prolongée hors les murs, dans la cité ou les environs de Clermont-Ferrand (actions réservées aux étudiants ou adhérents Cité Jeune)

- **Le service des publics encadre également régulièrement des étudiants stagiaires :** services de proximité et vie locale, masters éducation/culture/Tourisme, conventions renouvelées avec l'Éducation nationale et les universités.

- LES ACTIONS MENÉES SONT DIVERSIFIÉES ET CONCERNENT EN MAJORITÉ LE JEUNE PUBLIC, ADOLESCENTS, ÉTUDIANTS.
- LES PARTENARIATS CONVENTIONNES SONT FAVORISÉS.
- LE TAUX DE PARTICIPATION ATTEINT 95% SUR L'ENSEMBLE DES ACTIONS JEUNE PUBLIC.
- LES DEMANDES DE VISITES ENCADRÉES NE SONT PAS TOUTES SATISFAITES (40% DE REFUS)

6 – Activités culturelles

Pour fidéliser et accueillir de nouveaux publics :

Toutes les personnes constituant l'équipe du MARQ et les personnes constituant l'équipe transversale des musées sont impliquées, chacune à son niveau et suivant ses compétences, dans la conception et la mise en œuvre technique pour faciliter la mise en place des activités culturelles.

Dans une équipe resserrée, la polyvalence est de mise.

Il s'agit de répondre avec acuité à la diversité des attentes des publics locaux, régionaux, nationaux, internationaux, de catégories d'âges et de milieux socioculturels hétérogènes.

Pause Déjeuner/Pause Culture : proposé un vendredi par mois de 12h30 à 13 h, en accès gratuit. C'est un regard en partage autour d'une œuvre, d'une collection ou d'un artiste. Chaque rencontre est menée par une personne du musée, tous les pôles de compétence sont impliqués. Un document est conçu et produit en interne et remis aux participants. Chaque « pause » concerne un public d'une vingtaine à une trentaine de personnes (public individuel).

Spectacles vivants, concerts, lectures sont proposés régulièrement.

Ces événements sont portés par le musée à l'occasion des événements patrimoniaux nationaux (week-end Télérama, Nuit des musées, Journées du patrimoine). Ils sont le plus souvent proposés en partenariat avec d'autres structures culturelles de l'agglomération clermontoise.

Partenariats pour approches culturelles transverses : Orchestre d'Auvergne, Comédie de Clermont-Ferrand, Conservatoire à rayonnement régional, Coopérative de Mai, Vidéoformes, Semaine de la Poésie, Festival du court-métrage, Festival Puy de mômes, Horizons Art & Nature dans le Sancy, etc.

Actions de médiations proposées toute l'année avec partenaires conventionnés : L'Association des Amis des musées de Clermont-Ferrand organise des ateliers de pratique amateur dans le musée. Ces ateliers se développent sur une saison culturelle (octobre à juin), à raison de 2 heures par semaine, du mardi au samedi. Un atelier se compose de douze participants au maximum. Ces ateliers sont gérés par l'association en coordination avec la direction du musée.

- 9 ateliers adultes
- 1 atelier adolescents/jeunes adultes
- 4 ateliers jeunes

L'Office de Tourisme et des Congrès de Clermont-Ferrand propose des visites commentées d'œuvres le premier dimanche de chaque mois (« L'œuvre de l'heure ») et des visites guidées (il n'y a pas de visite guidée des collections organisée directement par le musée). Les visites guidées de groupes sont gérées par l'Office de Tourisme et des Congrès sur réservation, avec possibilités de visite en langue anglaise, italienne, espagnole et allemande.

Location du musée pour soirée privée pour promouvoir le musée vers de nouveaux publics et amplifier son audience, tout l'espace du musée peut être loué pour une soirée, de 19 à 23h. La capacité d'accueil est de 400 personnes pour un buffet dînatoire debout, 100 pour une jauge de personnes assises. Cette location est inscrite aux tarifs votés par le Conseil Municipal chaque année, et doit être validée par le Maire ou l'élu de compétence. Il est recommandé au locataire de prévoir de conférer une ambiance culturelle. Les conservatrices proposent une visite privée des collections ou de l'exposition en cours.

- DEUX PARTENAIRES CONVENTIONNES (AMA ET OFFICE DE TOURISME DE CLERMONT-FERRAND) GERENT DES ACTIVITES A DESTINATION DU PUBLIC ADULTE CHAQUE SEMAINE.
- LES ACTIVITES TRANSDISCIPLINAIRES SONT FAVORISEES.
- AU MINIMUM, LE MUSEE PROPOSE TROIS ACTIVITES MENSUELLES POUR TOUS PUBLICS.

EN CONCLUSION

Le MARQ est désormais un établissement culturel reconnu au plan régional : il est listé parmi les dix sites patrimoniaux et à caractère touristique les plus fréquentés en Auvergne.

Les actions de médiation culturelle et l'insertion dans le réseau éducatif et culturel local sont les points forts de l'établissement.

Après une fréquentation de 38 000 entrées l'année de l'ouverture (1992) et deux pics de fréquentation notables (2002, 42 000 visiteurs, année 2008, 49 000 visites) on constate que le MARQ a trouvé un rythme régulier, avec une **moyenne de 32 000 entrées/an sur une décennie**.

Toutefois une étude des publics doit être rapidement menée, afin de construire au plus juste un processus d'impulsion pour atteindre un nouveau palier de fréquentation dans les prochaines années.

D / Audience

« 77% des français sont allés au moins une fois au cours de leur vie dans un lieu d'exposition et de patrimoine, 16% ont visité dans l'année un musée des beaux-arts, 9% un musée d'art moderne ou contemporain, des résultats très proches de ceux de 1997 […] »

Olivier DONNAT,

In Les pratiques culturelles des français à l'ère numérique, Enquête 2008

Le musée bénéficie d'un budget de communication de 100 000 €/an, éditions et insertions incluses. Ce budget est alloué sous le contrôle du Service municipal de communication. Il est coordonné par la directrice du musée. L'affichage publicitaire dans Clermont-Ferrand *intra muros* est géré directement par le Service de communication.

La directrice est assistée pour 0,40 % ETP par une chargée de communication (qui est aussi chargée de communication pour le muséum Henri-Lecoq à 0,40 % et chargée de communication transversale des musées à 0,20 %).

Cette communication complète une communication commune aux trois musées de la Ville (programme quadrimestriel, affichage Morris, Pass 3 musées et animations transversales jeune public).

Une charte graphique d'identité des musées a été validée en 2000, elle a évoluée de façon partielle en 2008 : désormais l'identité de Clermont-Ferrand est associée directement au nom de chaque musée.

Une ligne graphique propre au MARQ a été mise en place en 2011.

1 – Outils de communication

Expositions

Pour chaque exposition, le plan de communication est préalablement transmis à la directrice de la Culture et à la directrice du Service de communication.

Les insertions sont préalablement validées par le Cabinet du Maire.

Les textes sont rédigés par le commissaire d'exposition, et les médiateurs en charge du projet, ils sont revus et coordonnés par la direction du musée.

Au sein de l'équipe, chaque document est relu par des volontaires, non rédacteurs des documents.

Il est fait appel à un graphiste extérieur, qui varie, d'un projet à l'autre, pour une ligne graphique concernant :

- un communiqué de presse, deux mois en amont
- un dossier de presse
- carton d'invitation
- une affiche déclinée en plusieurs formats
- un carnet « Dessinez voir » pour le jeune public et la visite en famille
- des fiches d'aide à la visite pour le public adulte
- une bibliographie des ouvrages disponibles au centre de documentation
- des pistes pédagogiques pour les enseignants
- goodies / marque-pages

La chargée de communication, du fait d'un emploi du temps partagé avec le muséum, a essentiellement un rôle de chargée de relations presse : elle envoie les dossiers de presse par e-mail ou par voie postale (suivant désir du journaliste) ; elle relance les médias locaux et régionaux pour les reportages écrits et/ou audiovisuels ; elle relaie des annonceurs nationaux. Elle aide à la définition du plan de communication et à la décision pour la Directrice. Elle met à jour les pages Internet concernant le MARQ sur le site de la Ville. Suivant le temps disponible, elle prend en charge les envois administratifs inhérents à la communication : demande de devis, relations techniques avec agences de création graphique.

- LES DOCUMENTS DE COMMUNICATION EDITES SONT DECLINES SUIVANT LES ACTIONS ET LES PUBLICS CIBLES.

- CES DOCUMENTS SONT RECUS COMME PERTINENTS ET QUALITATIFS PAR LE PUBLIC.

2 – Canaux de diffusion

La diffusion des documents émis se fait soit en interne, à la banque d'accueil, soit par envoi sous plis postaux, les mailings étant gérés en concertation entre le service accueil et la chargée de communication.

La diffusion des affichettes dans les commerces est faite dans le quartier de Montferrand, plus difficilement en centre-ville par les adjoints d'accueil/sécurité surveillance. La diffusion des affiches de grands formats (Mupi, Morris) est gérée par le Service municipal de communication.

Il a été remarqué que lorsque l'affichage en centre-ville est actif (notamment réseau Mupi), la fréquentation pour l'exposition temporaire en cours augmente.

Une diffusion et une information à caractère touristique sont disponibles en centre-ville (Espace Victoire) par l'intermédiaire de l'Office de tourisme et des congrès.

En saison estivale, le musée adhère au réseau de diffusion privé « Touring Info Service» qui assure une diffusion des documents dans les hôtels et sites touristiques affiliés du Puy-de-Dôme, du Cantal, de l'Allier, de la Corrèze.

La communication Internet est gérée par le site Internet officiel de la Ville :

www.clermont-ferrand.fr/culture/musees

Depuis 2012, des informations événementielles sont transmises sur la page Facebook de la Ville de Clermont-Ferrand, à discrétion du Cabinet du Maire.

- DE NOMBREUX DOCUMENTS SONT ÉDITÉS, MAIS PEU OU PAS DE MAÎTRISE SUR LES RÉSEAUX DE DIFFUSION ET SUR LES RETOURS ENGENDRÉS.
- UN SITE INTERNET DEDIE ET UNE COMMUNICATION DIRECTE SUR LES RESEAUX SOCIAUX S'AVERENT DESORMAIS DES OUTILS INDISPENSABLES POUR CAPTER DE NOUVEAUX PUBLICS, ACTIFS ET JEUNES.

EN CONCLUSION

Des pistes d'analyse se dessinent :

- La communication par voie d'affichage urbain génère un flux accru de visiteurs pour les expositions temporaires.
- Les médias régionaux (PQR, télévisions, radios) relaient avec grande régularité les informations transmises et apportent un réel soutien d'intérêt au MARQ.
- Certaines expositions du musée ont été répercutées par des publications spécialisées de diffusion nationale grâce à la clarté et la qualité des dossiers de presse.

E / Le MARQ aujourd'hui

▶ **Un bâtiment en bon état** mais saturé, aux espaces mal répartis et/ou inadaptés, aux services inadaptés aux nouvelles normes (handicap).

▶ **Une équipe en effectif insuffisant et à deux vitesses**

- des demandes des publics ne sont pas satisfaites (médiation, recherches).
- grande polyvalence et investissement des uns, désengagement des autres.
- dichotomie dans l'équipe entre les pôles conservation/médiation et pôle accueil/sécurité/surveillance.

▶ **Une programmation variée, largement ouverte aux partenaires de l'agglomération** (expositions, événements, médiation, service scientifique) mais manquant d'envergure nationale.

Au plan national, il est identifié comme le plus important musée de beaux-arts en Auvergne. Des partenariats culturels ont été menés avec plusieurs musées (Annecy, Nancy, Senlis & Paris, etc.).

Le musée est repéré par les partenaires potentiels locaux ou régionaux qui ont travaillé ou cherchent à construire des projets culturels et artistiques : FRAC Auvergne, Festival du court-métrage, École supérieure d'art de Clermont Métropole, École nationale d'architecture de Clermont-Ferrand, Horizons (Arts et Nature dans le Massif Sancy), Manufacture Michelin, Vidéoformes, Coopérative de mai, etc.

Il est bien identifié par la population locale : les Clermontois savent situer le MARQ à Montferrand. Ils connaissent de nom «Le musée Quilliot», «le musée de Clermont», mais tous ne l'ont pas (encore) visité, ne serait-ce qu'une seule fois.

En général, ceux qui ont visité repartent contents. Ils disent qu'ils ne s'attendaient pas à voir un si beau et si grand musée, que le musée a été difficile à trouver… ou encore qu'il est dommage que l'information soit difficile à trouver. C'est un musée où l'on amène ses amis et sa famille de passage en Auvergne.

La plupart des visiteurs n'émettent aucun commentaire sur la tarification même si certains la trouvent un peu élevée pour une visite non accompagnée. Les visiteurs avertis des musées regrettent de ne pas voir d'exposition de plus grande ampleur, d'autres regrettent l'absence d'une librairie, d'un salon de thé…

Le statut du musée est désormais acté par ses partenaires locaux et ses publics régionaux. On doit se poser la question d'une implication plus forte des partenaires institutionnels de l'agglomération, du Département, et de la Région, dans le fonctionnement de ce musée, rayonnant à l'évidence hors des strictes limites de Clermont-Ferrand. Nous devons penser à l'échelle des territoires européens. Nos collectivités territoriales seront amenées à se positionner en plate-formes d'échange de connaissances. Les grilles d'expertises d'une analyse des publics induiront des orientations sur le potentiel de développement du musée dans l'Aire du Grand Clermont.

Il s'agit donc de créer puis d'animer continûment une mise en réseau, en développant de nouvelles structures de sociabilités (ouverture en nocturne, événementiels plus fréquents, *newsletters*, *e-mailings* séquencés et tous réseaux sociaux de l'Internet).

Ce développement ne sera rendu possible que grâce à une volonté politique culturelle forte en termes de programmation, et d'acquisitions avec visées scientifiques originales et ambitieuses.

Une politique culturelle et patrimoniale d'envergure est déjà mise en œuvre par la Ville de Moulins et le Département de l'Allier avec le Centre national du costume de scène, le musée Anne-de-Beaujeu, le musée de l'Illustration jeunesse, par Riom Communauté et son musée Mandet, par la Ville du Puy-en-Velay porteuse du projet de réhabilitation totale du musée Crozatier. Ce sont des collectivités de la Région Auvergne qui affichent leurs ambitions par des équipements muséographiques structurants du territoire. Il apparaît indispensable que le musée d'art de la capitale de région maintienne l'image positive associée à cette métropole en mouvement.

Le territoire fonctionnel du Grand Clermont comprend quatre villes d'importance (Clermont-Ferrand, Cournon, Issoire, et Vichy), des villes moyennes et de nombreux villages, de vastes zones rurales et des zones industrielles au pourtour des villes. Il est nécessaire d'avoir une visibilité forte du musée au sein de ces différents environnements du territoire.

Il est nécessaire pour le musée de s'inscrire dans la vie « réelle », par des partenariats publics mais aussi privés, des partenariats civiques, des partenariats universitaires, des partenariats d'utilisateurs, de développer des champs de coopération en vue de la création artistique, du prototypage et de la validation de nouveaux services ou produits. On doit se rapprocher des entreprises innovantes du territoire pour concevoir, tester de nouvelles applications technologiques. On doit tirer des avantages des réservoirs de talents, de diversité culturelle, de créativité, c'est-à-dire devenir un laboratoire des usages.

II - AMBITIONS POUR LE MARQ DE DEMAIN :

Une attractivité à élargir,

Un positionnement à clarifier

« Si la culture n'est pas une condition suffisante de la démocratie et de la citoyenneté, elle en est une condition nécessaire, parce que le tête-à-tête régulier avec l'art et avec la création fouille au plus intime de la singularité humaine »

J.-M. Leterrier, in Le Monde diplomatique *n° 57 – 2009*

A partir de l'axiome suivant :

Faire du MARQ un espace ouvert à tous sans distinctions

Voici les quatre axes que nous proposons de travailler pour les cinq ans à venir (2014/2019) :

>>> Affirmer une visibilité fonctionnelle dans l'espace urbain du Grand Clermont.

>>> Affirmer un site culturel dynamique dont les collections sont accessibles sans ostracisme et dont les propositions artistiques et culturelles sont identifiées comme qualitatives et innovantes par les visiteurs et les résidents de l'agglomération.

>>>Développer le rayonnement national et la fréquentation touristique

>>> Se hausser par une ambition programmatique dans le réseau national des musées d'art de capitales régionales puis en réseaux européens.

Les principaux axes de réflexion seront :

- **HISTOIRE/ COLLECTION**
- **TERRITOIRE/PAYSAGE**
- **DES BEAUX-ARTS COMME LECTURE DE L'IMAGE DANS L'HISTOIRE**
- **POLITIQUE CULTURELLE/ EXPOSITIONS**

Nos propositions se développent suivant quatre axes d'analyse :

- **Reconsidérer le bâtiment dans son environnement immédiat.**
- **Mettre la priorité sur le qualitatif.**
- **Améliorer les services pour une meilleure adéquation avec les attentes sociétales.**
- **Restructurer et amplifier l'équipe pour développer l'établissement.**

A /Beaux-arts, objets de lecture de l'image dans l'Histoire.

Pour engager à la visite d'un site culturel, il est désormais important que ses abords soient prometteurs et attirent fortement le regard.

Il faut afficher de manière volontariste l'entité MARQ comme un site remarquable au sein du quartier historique de Montferrand.

Il est indispensable d'améliorer la visibilité du site et d'humaniser le parvis de la place Louis-Deteix, pour donner envie d'entrer au musée.

Une étude peut être menée par les étudiants de 4e et 5e années de l'école d'architecture, dans le cadre de l'axe urbanisme/environnement de l'école.

Voici quelques pistes :

- Dès le centre-ville de Clermont-Ferrand : mettre en place une signalisation à caractère touristique depuis la place Delille et la place de la Victoire, vers le quartier historique de Montferrand et le musée, avec rappel à partir de la place du 1er mai, puis à l'entrée du Montferrand historique [ex : signalisation urbaine implantée en faveur de l'Aventure Michelin.]
- Trouver une juxtaposition juste et pertinente avec le nouveau bâtiment du Conseil Régional et son architecture à haute qualité environnementale.
- Depuis le boulevard Léon Jouhaud (flux routier principal de l'axe nord/sud): mise en lumière du site MARQ, la place Louis-Deteix doit être perçue comme un « sémaphore » du musée avec une ou deux sculptures fortes vues de l'axe de circulation.
- La partie la plus fragile de la place avec sa tour phare (partie ronde au-dessus de l'extension) serait habillée par un recouvrement végétalisé confié en commande publique à un artiste ou un paysagiste.
- Passer commande d'un éclairage de l'ensemble à un plasticien lumière par création d'une ambiance sur le « rempart contemporain », la façade sud du musée (tour – porche – toiture – chapelle des Ursulines) en tenant compte des données de l'agenda 21.
- Trouver une juxtaposition depuis l'arrêt du tramway au bas de la place Louis-Deteix : cette place doit devenir un espace d'activité, un lieu de vie publique, au lieu d'être un simple couloir de circulation froid et minéral. Une partie de la place, le long du bâtiment résidentiel contigu, pourrait être traitée en gradins pour accueillir du public.

Il est proposé de conserver une circulation libre publique entre l'arrêt du tramway et la place des Consuls en période diurne et d'en sécuriser l'accès en soirée (suivant les horaires d'activités culturelles programmées) afin d'éviter les dégradations du bâtiment du musée pendant la nuit (tags, bris de vitres, *sittings* sous les arcades, etc …) Et améliorer les questions de sécurité et de protection du bâtiment.

- Dans le quartier historique de Montferrand : fléchage et circuit touristique piétonnier dans le cœur de Montferrand, le long de l'axe piéton place de la fontaine, mairie de Montferrand, allée Jules Guesde, puis croisement rue des Cordeliers, puis rue du Séminaire, place du Château, place des Consuls et promenade des remparts.

- Ouvrir en journée la cour intérieure de la chapelle des Ursulines en accès libre depuis la rue du Temple, comme un espace de détente aménagé.

- Requalifier la cour technique et ses espaliers derrière le bâtiment et inclure cette requalification dans la promenade des remparts, rue Fossés sous le séminaire.

 Les visiteurs ont aussi regard sur cet espace, depuis l'intérieur du musée, par les fenêtres et les grandes baies vitrées du côté est. Il doit être traité de manière qualitative tout en conservant sa fonction technique, indispensable à la vie quotidienne de l'équipe.

- UN ESPACE URBAIN A REDYNAMISER AUX ABORDS IMMEDIATS DU MUSEE

- UN BATIMENT DE GRAND INTERET ARCHITECTURAL À VALORISER

B / Des collections à renforcer

Les collections transmises et enrichies depuis près deux siècles sont hétérogènes.

Ces œuvres et documents historiques ont une valeur irremplaçable, en tant que témoins de l'évolution des goûts et des recherches artistiques, dans un territoire bien identifié depuis deux mille ans d'histoire.

Ce sont les œuvres les plus qualitatives qui sont actuellement présentées.

On peut tenter de les classifier :

▶Des œuvres de provenance régionale (territoire de la Basse Auvergne essentiellement) : art roman et art gothique, série « Roland Furieux », faïences de Clermont-Ferrand...)

▶Des œuvres en référence à l'histoire auvergnate : autour des hommes illustres : Blaise Pascal, Vercingétorix) ou d'artistes qui sont venus visiter et/ou s'installer en Auvergne pour créer.

▶Des œuvres expressions du goût civil ou privé, noble et bourgeois dans le territoire auvergnat, de la Renaissance au XX^{e} siècle (éléments lapidaires, objets d'art, dépôts de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, legs Combe).

▶Des œuvres déposées par l'État ou acquises par la Ville, pour l'éducation du citoyen, représentant l'ouverture vers d'autres regards, au delà du territoire régional.

Toutefois :

▶ **Aucune ligne de force n'apparaît clairement**

▶ **On ne décèle pas d'œuvre « exceptionnelle », c'est à dire qui s'impose en référence absolue, par sa qualité intrinsèque, ou sa place dans l'histoire de l'art, au plan national et *a fortiori* au plan international.**

C’est une faiblesse incontestable dans le réseau des musées de beaux-arts des capitales régionales, faiblesse héritée de l’histoire et du manque d’ambition dans les enrichissements au cours du XX^{e} siècle, qu’il faudra pallier par une recherche d’axe de développement en « niche thématique » ou en débloquant des moyens financiers importants et répétés pour combler ces manques… ou attirer un mécène légataire.

Il est nécessaire d’amoindrir ce manque d’homogénéité de la collection.

Nous proposons d'explorer le postulat suivant :

1 - Le territoire fonde la collection

La collection est la résultante de l'histoire du musée depuis le début du XIX^{e} siècle, et par là même de la lecture de l'histoire transmise par les générations qui ont œuvré à sa constitution et à sa conservation ; en tant que collection publique, elle est pérenne et inaliénable. L'objet historique, l'œuvre d'art, extraits du contexte commercial,y sont placés en référence, dans la perspective de la mise en scène d'une connaissance du passé, et de la création présente, et ce, au bénéfice du plus grand nombre.

Par ailleurs, considérons le concept de territoire :

Selon Alain REY, dans le *Dictionnaire historique de la langue française*, le mot « territoire » est ainsi analysé, du point de vue de l'historique de la linguistique :

> TERRITOIRE, n.m. est emprunté (1278 *terre-toire),*
>
> avec adaptation du suffixe au latin classique *territorium*
>
> « étendue sur laquelle vit un groupe humain »,
>
> et en latin chrétien «pays-paysage», dérivé de terra(-->terre)

Voici les axes à travailler :

- LA TRANSMISSION PÉDAGOGIQUE D'UNE HISTOIRE DES ARTS
- ARTS ET TERRITOIRE/JALONS DE L'HISTOIRE EN AUVERGNE
- PAYSAGE/ENVIRONNEMENT

Pour ce faire, il convient de **préciser et clarifier les axes d'enrichissement.**

- **Développer deux axes** principaux d'enrichissement des collections, autour des deux notions suivantes :

▶ **Celle du territoire : renforcer les collections patrimoniales** ayant des liens thématiques ou d'artistes avec la Basse Auvergne, son histoire, ses grands hommes, avec des acquisitions majeures suivant les opportunités du marché de l'art.

▶ **Celle de paysage/environnement : c**e thème est très présent dans les collections depuis les éléments lapidaires médiévaux, le XVII^{e} siècle et les « verdures » du cycle *Roland furieux*, les paysagistes du voyage d'Auvergne au XIX^{e} siècle, jusqu'aux artistes du XXI^{e} siècle qui considèrent de nouvelles approches de nos environnements actuels, en peinture, photographie, installations, arts numériques).

Il s'agit de poursuivre dans la lignée des peintres paysagistes des XVIII^{e}, XIX^{e} ,XX^{e} siècles et de considérer les regards sur le(s) territoire(s), en posant des questionnements historiques et de réflexions pluridisciplinaires : géographique, philosophique, études sociétales, expériences artistiques, etc.

2 - Reconsidérer la muséographie

Considérer le musée comme un espace de documentation et/ou d'expérimentation sensible et non seulement comme un parcours chronologique pour l'histoire de l'art.

- Identifier plus clairement les parties du bâtiment dévolues aux présentations permanentes et celles aux expositions temporaires et affirmer l'expographie en utilisant les rapports à l'architecture.
- Dans l'extension XX^{e} siècle, ne garder en présentation permanente que l'espace –2 (collection Combe)
- Actualiser la muséographie en allégeant les présentations des collections classiques, en travaillant avec un muséographe pour :

- Casser le parcours strictement chronologique pour une approche plus décloisonnée.
- Créer des dialogues plus forts, voire des ambiances différentes : par exemple, une ambiance « trésor d'église » pour les Vierges romanes de Majesté, les objets d'art liturgiques médiévaux.
- Proposer des rapprochements techniques, thématiques, stylistiques, monographiques, etc. avec d'autres collections françaises et à l'international de même niveau., en introduisant des outils numériques au sein de la muséographie.

Affirmer par une muséographie ouverte aux technologies nouvelles les axes historiques de la qualité d'un patrimoine artistique sur le territoire auvergnat.

Le premier jalon a été posé en mai 2013 :

- *Blaise Pascal, le penseur* une présentation permanente est consacrée à la figure de Blaise Pascal (Clermont 1623 - Paris 1662), sa vie, son œuvre philosophique et littéraire. Blaise Pascal, de la réalité à l'édification : masque mortuaire, Portrait de Quesnel II, portraits jansénistes des sœurs de Blaise Pascal ; projet d'Augustin Pajou pour la série « Les grands hommes de la France »; biscuit de Sèvres, *Pascal méditant* de Claude Ramey... La place de Blaise Pascal dans la pensée et les arts : philosophie littérature, musique, théâtre ; nouveaux outils de transmission de la pensée pascalienne par réseaux numériques.

 Le muséum Henri-Lecoq traite parallèlement de Blaise Pascal, figure scientifique.

 Un parcours urbain « Blaise Pascal à Clermont » sera proposé en complément, par le biais d'une application mobile pour smartphone :situation et information sur les lieux et éléments patrimoniaux en lien avec la figure de Blaise Pascal dans l'espace public de Clermont-Ferrand).

Puis, à venir :

- Autour de Vercingétorix victorieux, l'invention de l'image du Gaulois au XIX[e] siècle et sa réception jusqu'à nos jours, avec une approche de historiographique des Gaulois, un état des connaissances historiques et une lecture distanciée (mythifiée, politisée) de l'Histoire par la peinture et la sculpture Ce renouvellement muséographique sera réalisé à la suite de l'exposition programmée, en co-production avec le musée Bargoin, de juin à novembre 2014 : « Tumulte gaulois. Réalités et représentations ».

- Autour du paysage et des artistes ayant fait le voyage d'Auvergne : de l'album de dessins de Delécluze à Armand Guillaumin. Prosper Marilhat, Théodore Rousseau, Paul Huet, Camille Corot, Jean-François Millet, Jean Desbrosses, Albert Lebourg, peintres de Murol(s), jusqu'aux paysagistes contemporains. Numérisation et exposition virtuelle (borne informatique en salle) de l'album *« 72 vues d'Auvergne »* d'Étienne-Jean Delécluze. Exposition virtuelle (autre borne informatique en salle) conçue à partir du fonds d'arts graphiques « Paysage en Auvergne » (1500 feuilles + cartes postales anciennes, ouvrages bibliophiliques et régionalistes, etc.) et en créant un axe Paysage/Environnement en prise avec les préoccupations sociétales d'aujourd'hui et l'ouverture de l'Auvergne sur le monde.

- Cycle de peintures sur le thème « Roland furieux », un décor d'apparat pour un domaine auvergnat : remise en contexte de cette série de 12 peintures décoratives grâce aux technologies numériques, afin d'évoquer :
 - Le contexte architectural dans lequel se trouvaient ces peintures : reconstitution de la grande galerie du château d'Effiat
 - Entrée historique : agrandissement du domaine d'Effiat en 1625/1632, honorer le passage de Richelieu en 1629 (sources archivistiques, iconographiques)
 - Entrée thématique pluridisciplinaire : la fortune d'Orlando Furioso à travers les siècles.
 - Entrée iconographique et technique : rapprochement avec les tapisseries ou tentures traitant de ce thème connues dans le monde.
 - Le mystère du Maître d'Effiat : peut-on étayer une attribution ? État des recherches en histoire de l'art

Il s'agira donc de revoir la muséographie de la salle : installer un espace de visionnage (borne informatique, relais sites web, proposition d'espace de réalité amplifiée présentant le

château d'Effiat et reconstitution de sa galerie d'apparat avec proposition de placement des tableaux de la série.

- Remise en valeur des collections de beaux-arts du XVIIIe siècle : ce projet serait à mener autour de la restauration des deux grands cartons de tapisserie de Jean-François de Troy (déposés au musée de Clermont par le Louvre en 1872), qui ne sont exposées au MARQ depuis quinze ans, du fait de leur mauvais état. Cette remise en valeur pourrait prendre place dans une partie de la salle dite « salle XVIIIe » au 1er étage du musée, qui était jusqu'alors dédiée aux expositions temporaires. Autour de ces deux œuvres qui constituent des jalons importants de la peinture française du XVIIIe siècle, de belles pièces de la collection XVIIIe siècle du MARQ pourraient être remises en valeur (bureau de Chazerat, ensemble de fauteuils à la reine ...)

- Trouver un équilibre et une complémentarité entre exposition-dossier et exposition d'envergure nationale.

- Produire des présentations semi permanente (durée d'au moins un an) à partir des œuvres ou des artistes fortement représentés dans la collection [Ex: A partir du fonds « Prosper Marilhat », traiter du thème du *Paysage dans la peinture Orientaliste;* Thomas Degeorge, le parcours d'un peintre au XIX°S.]

A plus long terme, c'est-à-dire au-delà du cadre du présent PSC, les réaménagements muséographiques importants devront être menés sur :

- le rez-de-chaussée du musée, consacré aux collections médiévales et Renaissance, qui est toujours présenté aujourd'hui dans sa muséographie d'origine, de 1992 ;

- la poursuite du réaménagement du 2ème étage du musée où est exposé l'art du XIXe siècle (ex : mise en valeur des artistes régionaux importants comme Prosper Marilhat, Thomas Degeorge, Léonard Morel-Ladeuil,)

3 - Travail scientifique amplifié

Le travail scientifique demande du temps de travail d'études et de vérifications, de retranscriptions des données et d'écriture de textes analytiques par du personnel qualifié. Il est indispensable de renforcer l'équipe scientifique pour atteindre une performance et une visibilité nationale.

Les axes prioritaires sont :

1. ➔ **Mener à bien le chantier des collections : récolement, avec en corollaire l'informatisation et la numérisation et la mise en place d'un plan de sauvegarde des collections.**

 - Continuer à un rythme soutenu et régulier, suivant plan défini, le récolement décennal (loi musées du 4 janvier 2002) engagé au MARQ depuis 2007.
 - A partir du travail de récolement, mettre en place un plan pluriannuel de restaurations.
 - Rationaliser le classement des réserves internes au site et externalisées.
 - Aménager de nouvelles réserves externalisées, en s'attachant l'expertise du Service référent scientifique des musées de France.
 - Rédiger un plan de sauvegarde (plan ETARE)
 - Compléter et/ou créer les dossiers d'œuvres et les dossiers par artistes : vérifier les données historiques ; comparer les documents anciens ; recherches en archives municipales, départementales, nationales et en bibliothèques spécialisées (en cours).
 - Compléter la couverture photographique numérique des collections, opération de gestion et de sauvegarde nécessairement couplée à l'informatisation des collections.
 - Approfondir les connaissances autour d'un artiste ou d'une œuvre pour construire une exposition dossier de référence.
 - Recruter et encadrer des étudiants stagiaires de haut niveau (Masters 2, doctorants, 2nd cycle de l'École du Louvre, élèves-conservateurs de l'Institut national du patrimoine) pour développer le travail d'étude et de recherche scientifique sur les collections (engagé)

2. ➔**Mettre en œuvre une programmation d'expositions temporaires et participer à des événements culturels d'ambition nationale.**

 - Préparation technique et administrative et scientifique des expositions temporaires avec sollicitation de prêts de grandes institutions françaises et

étrangères, ce qui implique temps, disponibilité d'esprit, et appropriation de l'actualité des connaissances dans un thème donné.

- Développer les relations nationales : prêts d'œuvres, échanges ou co-productions d'expositions, etc.
- Gestion quinquennale de tous les prêts et dépôts à l'extérieur.

3. ➔**Produire des ouvrages sur les collections du musée :**

- Éditer des catalogues scientifiques de référence.
- Éditer des ouvrages scientifiques sur les collections : l'album« Les chefs d'œuvre du Musée des Beaux-arts » a vingt ans. Un nouveau guide des collections, de 50 à 100 œuvres représentatives des collections du MARQ, est nécessaire.
- Poursuivre l'édition d'un catalogue en lien avec l'exposition annuelle du « Rendez-vous des arts graphiques »
- Engager une réflexion sur l'e-édition.

3 - Prioriser les achats en fonction du projet scientifique et culturel

- Acquisition d'une œuvre majeure par mandature (coût supérieur à 200 000 €)
- Achat d'œuvres qualitatives venant compléter les collections existantes
- Achats d'œuvres sur la thématique du paysage, en privilégiant les paysagistes ayant travaillé les paysages du centre de la France

4 – Gérer et conserver les collections

Dans l'ensemble du bâtiment :

- Mettre en place un système de mesure et d'enregistrement des données du climat dans les espaces d'exposition et de conservation des œuvres, afin de gérer les collections en conservation préventive plus qu'en restauration. Cette connaissance du climat du musée est par ailleurs un préalable à l'obtention de dépôts d'État et de prêts importants dans le cadre d'expositions temporaires. Elle permettra également de gérer de manière optimale la consommation d'énergie du bâtiment.

- Dans les espaces couverts de verrières zénithales en particulier la lumière est trop forte et nocive à la conservation, causant des dommages irrémédiables sur les œuvres. Par ailleurs, l'éclairage a été conçu pour mettre en valeur l'architecture sans prendre toujours en compte une bonne approche des œuvres. La gestion de la lumière naturelle et celle des systèmes d'éclairage doit être revue à l'aune de la conservation et de la mise en valeur des œuvres et d'une optimisation de la consommation énergétique.

En Réserves :

Les neuf espaces de réserves à l'intérieur du bâtiment et à l'extérieur sont désormais saturés. Sans extension possible, leur aménagement doit être impérativement rationalisé pour optimiser la gestion des espaces et garantir la conservation des collections.

- Classer et regrouper des collections de beaux-arts, par domaines, techniques, dimensions, auteurs suppose la régularité hebdomadaire et continue d'un travail scientifique qui doit être encadré directement par un cadre qualifié.

- Mettre aux normes muséologiques (climatisation en réserves peinture classique/arts graphiques et photographies/système de drainage ou de déshumidification constante en sous-sol) pour conserver les œuvres sur un long terme.

- Acquérir du mobilier muséographique adapté permettant d'optimiser les espaces disponibles : Armoires ignifugées pour les collections graphiques, photographiques, bibliophiliques, archives les plus rares et/ou précieuses et Compactus pour le rangement des collections d'objets ethnographiques stockés à Mermoz.

- Grilles coulissantes ou armoires de rangement, petit et moyen formats (legs Combe)

- Étagères métalliques pour sculptures lourdes et cadres anciens.

- Râteliers pour collection d'armes.

- Matériel de conservation préventive de fonctionnement courant : petites étagères, boîtes de conservation PH neutre, peinture antifongique sur les murs et sols de certaines réserves en sous-sol.

5 - Vers des partenaires nationaux

Positionner le musée comme un centre de ressources, de recherche et de formation vers les milieux de l'éducation et de la recherche universitaire. Répondre aux demandes des chercheurs, les recevoir, leur donner accès aux pièces en réserve en s'affiliant aux réseaux de référence :

- Réseau INHA : l'Institut National d'Histoire de l'Art a pour mission de promouvoir et de fédérer la recherche et l'enseignement de l'histoire de l'art. Il est important que le centre de documentation du MARQ soit relié catalogue de la Bibliothèque Jacques Doucet pour donner une visibilité nationale à notre fonds documentaire et que le MARQ soit référencé comme établissement d'accueil d'élèves-conservateurs stagiaires de l'Institut national du patrimoine.

- Réseau SUDOC : le catalogue du Système Universitaire de Documentation est le catalogue collectif français réalisé par les bibliothèques et centres de documentation de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il comprend plusieurs millions de notices bibliographiques S'il n'est techniquement pas possible de verser la totalité du catalogue du fonds documentaire du MARQ sur ce catalogue en ligne, il est possible d'y verser le catalogue des revues disponibles (périodiques) : en cours.

Créer un carnet de recherche (blog) sur la plateforme hypothese.org : Il s'agit d'un mode de publication rapide et léger permettant de rendre compte régulièrement de recherches en cours. Un carnet de recherche peut être une chronique scientifique sur un thème précis, un carnet de bord d'une recherche collective en cours, un blog de revues ou de livres, un carnet de terrain, *newsletters*, etc. Il permet au carnettiste de dialoguer avec ses lecteurs par le biais des commentaires. Il repose enfin sur l'utilisation d'un outil simple, ne nécessitant pas de connaissance informatique particulière, ce qui permettrait une mise en ligne par le MARQ des contenus scientifiques des dossiers de presse, des bibliographies afférentes aux collections et expositions et des fascicules « Pause déjeuner/pause culture ».

Le centre de documentation se révélera d'une complémentarité exemplaire avec les autres bibliothèques, en particulier pour les étudiants, surtout si on développe la collaboration avec les universités et l'école d'art :

- Offrir aux étudiants une documentation en liaison avec les programmes universitaires,
- Proposer aux enseignants d'étudier quelques œuvres du Musée qui serviraient d'exemples à leurs cours, de faire connaître en début d'année et d'inciter les étudiants à se documenter sur ces dernières au centre de documentation,
- Établir un contact professionnel avec la bibliothèque du département Histoire de l'Art du troisième étage à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines.

Créer un réseau d'échanges et de partenariats en France

- avec des musées de beaux-arts ayant des collections de mêmes périodes ou thématiques, musée d'Orsay en tant que tête de réseau pour le XIX^{e} siècle, musée des beaux-arts de Lyon, musées de Saint-Étienne, musées d'Orléans, musées de Limoges, Musée des beaux-arts de Dijon, musées de Strasbourg, Musée Calvet d'Avignon, etc.
- avec les musées et centres d'art travaillant sur les problématiques du Paysage/Territoire, tels que le château-musée d'Annecy, domaine de Kerguehennec ,FRAC Franche Comté, Domaine de Chaumont-sur-Loire, etc. avec comme partenaires en région Auvergne/Limousin :ESACM/ ARC Paysage, Vulcania,Horizons, art et nature dans le Massif du Sancy, Monts Dôme, paysage de l'Unesco, Parc d'étude du paysage du Livradois-Forez, Parc régional des Volcans.

Créer des sessions de formation à l'histoire de l'art en partenariat avec l'École du Louvre.

Avec les universités (métiers du patrimoine) : intervenir dans les formations aux métiers de la médiation socioculturelle : formations BAFA, partenariat d'étude avec l'ISTRA (Institut Supérieur des Travailleurs sociaux) de Vichy.

Développer des partenariats avec les comités de grandes entreprises innovantes implantées en région Auvergne et identifiées au territoire : tels que Limagrain, Jacquet, Michelin, Volvic, Laboratoire Théa, banques Chalus, Nuger, Crédit agricole, etc.

C / Publics actifs ▶ Publics acteurs

D'après les données de la billetterie et le ressenti des agents d'accueil, et en l'absence d'étude des publics, il apparaît que les publics du MARQ correspondent au public « traditionnel » des musées (scolaires, seniors, famille), et appartenant aux classes moyennes et supérieures. On note une fréquentation majoritairement locale : les résidents du département du Puy-de-Dôme sont très nombreux, et ils apparaissent comme des publics fidélisés.

Depuis cinq ans, on constate une fréquentation en hausse des familles avec jeunes enfants, des étudiants et un frémissement de la fréquentation touristique, cependant encore trop faible.

Le MARQ étant le seul musée municipal clermontois à bénéficier d'une architecture favorisant la fréquentation des publics en situation de handicap mais cette fréquentation demeure relative, mais plutôt forte pour la région.

80% des publics bénéficient d'une entrée gratuite ou à tarif réduit, ce qui résulte d'une politique municipale favorisant l'accès à la culture. Toutefois la question de l'entière gratuité peut se poser en corollaire d'une approche d'éducation citoyenne. Pour initier une « participation aux frais » et un investissement individuel en faveur du patrimoine, dans un contexte économique tendu, il pourrait être envisagé que chaque visiteur adulte actif s'acquitte d'une participation symbolique de 1 €.

Une enquête quantitative et qualitative des publics, prenant en compte des données socioculturelles, envisageant les besoins et les attentes des publics actuels, captifs et potentiels du musée, est un préalable indispensable à la mise en œuvre d'axes de développement et d'amélioration pertinents, et de perspectives de rayonnement à moyen terme.

1- ▶ Un accueil fonctionnel

Les fonctions « accueil » et « détente » sont des points de bien-être non négligeables dans les parcours de visite.

L'espace d'accueil du musée n'est pas fonctionnel : sa position, juste à la porte d'entrée, produit un effet de « goulot d'étranglement » à la délivrance des billets. L'espace détente donnant sur l'atrium est apprécié des visiteurs, quoique désormais inapproprié (ancienne cafétaria). Le mobilier a vieilli.

Afin de donner une perception du changement dès l'atrium, il faut reconsidérer totalement la configuration de l'accueil et celle de l'espace détente, les unifier par un traitement identique (ce projet peut faire l'objet d'un travail de fin d'étude pour un groupe d'étudiants de la Cité du design – École supérieure d'art et de design de Saint-Étienne par exemple).

Propositions :

- Aménager un accueil avec rangements ergonomiques et fonctionnels pour les agents et permettant l'accueil des personnes se déplaçant en fauteuil roulant.
- Réinscrire à l'accueil une boutique bien achalandée.
- Déplacer l'espace détente et aménager un espace détente chaleureux (banquette, coin lecture, documents de communication, un espace famille.
- Les documents d'aide à la visite doivent être revus, et proposer au maximum un téléchargement de préparation à la visite (par ex. : applications de commentaires d'œuvres sur Smartphones ou tablettes)
- Proposer des cartels développés, des documents lisibles sur place (fiches de salle) et téléchargeables.
- Introduire dans la muséographie des textes d'explication, à deux niveaux de lecture.
- Proposer des visites commentées régulières des collections permanentes et expositions temporaires (guidage hebdomadaire – multiplication des systèmes de guidage par applications téléchargeables).

2 - Handicaps ▶vers une autonomie de la visite

Le musée dispose d'atouts pouvant constituer une base solide pour des projets vers ces publics spécifiques. La nature du musée ainsi que les actions déjà menées offrent un socle afin de poursuivre les améliorations. Voici quelques pistes :

- Dans cet espace vaste et ouvert, il est nécessaire de faciliter les déplacements. Pour les visiteurs en situation de handicap visuel, les déplacements sont compliqués par les rehaussements fréquents au niveau du parquet, les angles qu'ils forment s'avèrent problématiques. Leur signalisation par une bande repérable est à prévoir.

- L'accès aux informations écrites concernant les œuvres est à améliorer ; le développement du braille est à envisager pour les œuvres majeures. La nature des collections présentes au sein de ce musée est en effet propice à un travail d'adaptation intéressant afin d'améliorer le confort de visite des personnes en situation de handicap.

- Pour certaines œuvres emblématiques, proposer carnet de dessins en reliefs, ou en agrandi couleur, ou une représentation simplifiée et contrastée pour en acquérir une représentation mentale.

- Proposer des documents consultables sur place et téléchargeables pour préparer sa visite de manière autonome.

- L'intérêt tactile de certaines œuvres en relief doit être affirmé. La reproduction de certaines statues inappropriées au contact tactile (Vierges romanes par exemple) pourrait représenter une solution d'accessibilité des œuvres pour les malvoyants et non-voyants. Ces reproductions permettent à une personne déficiente visuelle de découvrir par elle-même les formes et les caractéristiques stylistiques.

- A long terme, travailler à la mise en place des parcours de visite adaptés, en collaboration avec des associations spécialisées pour autonomie complète.

- Équiper de « boucles auditives » les espaces de service : accueil, atelier, salle de conférence.

3 - ▶ Centre de documentation

Il apparaît indispensable de conférer une lisibilité meilleure au fond du centre de documentation et de l'insérer plus visiblement dans le parcours de visite. Cela passe par un renforcement de la signalétique vers le 3ème étage.

Pour permettre une connaissance optimale du fonds et amplifier son utilisation, il est nécessaire d'investir dans un logiciel de gestion : la recherche sera simplifiée et ce logiciel permettra de l'intégrer dans la base professionnelle qui fédère déjà différents fonds documentaires au niveau de l'agglomération sous l'égide de la BCIU, et en corrélation avec l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole.

Ainsi, la richesse du fonds sera à la portée d'un plus large public par le biais de ce catalogue collectif et d'internet. Un étudiant pourra, lors d'une recherche par ce catalogue dans une bibliothèque universitaire découvrir que le livre demandé est consultable, sur Clermont-Ferrand, uniquement au centre de documentation du MARQ.

Electre, une base de données professionnelle exclusivement destinée à la recherche bibliographique semble appropriée. Ce moteur de recherche exclusif contient notamment les notices en langue française ainsi que les références des indisponibles édités depuis 1984. L'abonnement à Electre permettra de gagner un temps précieux en utilisant les notices des livres inscrites dans cette base pour décrire les ouvrages du centre dans le catalogue collectif.

4 - ▶ Pôle des publics

En premier lieu, **une étude des publics**, à confier à un prestataire spécialisé dans ce type d'étude, à mener sur une année entière, s'avère déterminante pour dégager les profils socioculturels des publics actuels et potentiels, leurs attentes, les temps consacrés à l'offre muséale.

Les enjeux sont multiples et ambitieux : conforter et étendre la fidélisation du public local, attirer de nouveaux publics, mieux accueillir des publics différents, développer l'attractivité et donc la notoriété du musée, et ainsi participer à porter une image positive de la Ville de Clermont-Ferrand.

- **Hausser son ambition programmatique** pour maintenir sa position d'important musée d'art en région Auvergne.

- **Accroître la fréquentation des** publics du Grand Clermont, des publics issus du tourisme économique, des touristes amateurs de nature & patrimoine, des professionnels : cela implique de proposer une offre ciblée et adaptée, d'organiser différemment les plages d'ouverture du musée.

- **Proposer plus d'ateliers d'animation (jeune public et public adulte) gérés par le musée ; c'est à dire revoir la convention des activités actuellement gérées par l'AMA,** afin de proposer plus de souplesse dans la gestion hebdomadaire de l'espace atelier, élargir les activités afin qu'elles soient ouvertes à d'autres publics que les seuls adhérents de l'association, qu'elles soient plus en adéquation avec la programmation du musée et génèrent plus de recettes pour l'établissement.

- **Dynamiser la fréquentation des étudiants et jeunes actifs.** Une progression s'est amorcée depuis deux ans, il faut amplifier cette pratique du musée comme pratique régulière de culture et de loisirs.

- **Amplifier l'appropriation par les « publics non pratiquants culturels** » nombreux dans les quartiers nord où le musée est implanté.

- **Développer la fréquentation du tourisme familial**

- **Développer le tourisme d'affaires par conventionnement avec l'Office de Tourisme et des Congrès**

- **Acquérir un tourisme scientifique** par un conventionnement avec les Universités [Maison des sciences de l'Homme](accueil des colloques, journées d'étude, etc.)

- **Redéfinir des champs d'activités et développer de nouvelles pratiques, c'est-à-dire** induire différents comportements et attitudes d'analyse des visiteurs, en provoquant chaque fois que possible l'interactivité, en introduisant des outils multimédia, mais aussi par une présence humaine dans les salles pour dialoguer, personnel « aiguiseur d'appétit culturel »

- **Conforter l'accueil du public scolaire** et impliquer l'Éducation nationale par des partenariats conventionnés en lien avec la DRAC Auvergne.

- **Modifier les heures d'ouverture, pour proposer des activités en soirée (après 18 h**) et des nocturnes régulières, pour des publics ciblés ou pour tous publics.

- **Impliquer la population du bassin de vie clermontois :**

 - Renforcer les propositions vers les publics d'hyper-proximité des quartiers nord encore peu sensibilisés.

- Actions « billet couplé » avec d'autres structures culturelles ou de loisirs, billet de déplacement/musée - billet rugby/musée, etc. [Un premier *pass musées* est en cours de finalisation entre les musées de Clermont-Ferrand et ceux de Riom communauté]
- Faire des journées « Portes ouvertes » pour tout public le jour suivant un vernissage.

- **Conquérir et fidéliser** de nouveaux publics : les associations, les comités d'entreprise, les étudiants, les actifs, en leur proposant des actions culturelles ciblées en s'appuyant sur leurs centres d'intérêts.

- **Multiplier les actions concertées** avec différents services municipaux : DAJL, Politique de la Ville, etc.

- **Développer l'activité touristique** en s'appuyant sur la réhabilitation du quartier historique de Montferrand et l'implantation du Conseil Régional pour créer une dynamique touristique, notamment en développant le tourisme d'affaires vers le quartier de Montferrand, par la mise en place d'un véritable partenariat avec l'Office de Tourisme.

Les deux postes actuels de médiatrices culturelles au pôle service des publics ne suffisent pas pour répondre à la demande actuelle, encore moins pour envisager les développements proposés ci-dessus. Mais dans ce secteur, où la professionnalisation administrative n'existe pas encore dans la fonction publique territoriale, faut-il des postes de titulaires ? Ou envisager un responsable du pôle culturel, coordinateur d'un pool de médiateurs vacataires, (auto entrepreneurs, artistes-plasticiens, étudiants…) ? Cette formule pourrait donner plus de diversité aux propositions, en fonction de l'actualité et des besoins.

Il semble indispensable de lier de manière plus transversale qu'actuellement le pôle accueil et le pôle service des publics. C'est pourquoi nous proposons une restructuration de l'organigramme pour mettre en place un poste de cadre coordinateur des problématiques d'accueil, de programmation culturelle, de bien-être et de sécurité des publics au sein de l'établissement.

5-▶ Attractivité hors les murs

▶ Créer et diffuser des expositions itinérantes pour valoriser les collections à l'extérieur et affirmer la Ville de Clermont-Ferrand dans sa fonction de métropole régionale.

▶ Développer les cours en travaux dirigés par des partenariats avec universités et écoles supérieures.

▶ Développer les présentations du musée en établissements à caractère éducatif, socioculturel, associations et comités d'entreprises.

▶ **S'inscrire dans des itinéraires culturels et touristiques :** Itinéraire Art Roman, itinéraire architecture, itinéraire art contemporain, etc. Développer des synergies et des complémentarités d'informations avec les offices de tourisme du département du Puy-de-Dôme, de l'Allier, le centre Polydôme, la Grande halle, Vulcania, les structures telles que l'agence de développement du Tourisme, le Comité régional du tourisme, etc.

D / Rayonnement

L'identité du MARQ par sa communication est à affirmer.

1 - Plan local

- S'insérer de manière forte et durable dans des réseaux de diffusion clairement identifiés au plan local mais aussi dans l'espace du Grand Clermont, premier bassin de population de la région Auvergne.
- Afficher la visibilité MARQ à proximité de la station du tramway.
- Mieux communiquer sur les partenariats avec les acteurs éducatifs, associatifs, entrepreneurs.
- Clarifier la lecture des activités du MARQ (actuellement diluées à travers plusieurs partenaires et leurs réseaux de diffusion).

- Se positionner comme un service éco-citoyen sur l'ensemble du bâtiment, pour les activités de fonctionnement quotidien, la mise en œuvre des programmations, la communication, communiquer sur un service pilote « Écologie du quotidien ». (Réduire le volume de documents papiers édités, chauffage, éclairage).

2 - Plan régional

- Asseoir une image du MARQ sur les thèmes du patrimoine / paysage – environnement.
- Créer des e-mailings spécifiques en direction des tours-opérateurs, des autocaristes, hôtels de charme et de luxe, restaurants gastronomiques, hôtelleries franchisées, gîtes, chambres d'hôtes, etc.
- Impulser une dynamique de mécénat autour des expositions événements et des acquisitions.

3 - Plan national

- **Développer la Web communication :** Avoir un site Internet dédié, alimenté de données institutionnelles et événementielles, avec une arborescence claire et interactive, une *newsletter*. Transmettre une information régulière sur les réseaux sociaux en privilégiant les NTIC pour concevoir et éditer de nouvelles approches d'aide à la visite.

- **Produire ou co-produire des expositions d'ambition nationale.**

E / Moyens de fonctionnement

& ressources humaines redimensionnés

1 - Budgets directs, fonctionnement & investissement

Afin de pouvoir mettre en œuvre une programmation plus ambitieuse, il sera nécessaire de pouvoir travailler en modulant les budgets en fonction des projets d'expositions de bénéficier d'une gestion pluriannuelle.

Il faudra pouvoir réserver des financements pour l'acquisition d'un chef-d'œuvre par mandature, suivant le marché de l'art, et poursuivre et amplifier des campagnes de restaurations.

2 - Ressources humaines

Il est tout d'abord indispensable de mener une réflexion ouverte et concertée sur la gestion des emplois du temps, des activités, des fiches de poste, des responsabilités de chaque agent, en fonction des services attendus par les publics et non basés sur des habitudes de fonctionnement.

Il s'agit de penser d'abord aux services à apporter aux publics, à la sécurité du site et de ses collections.

Il faut envisager de repenser les horaires d'ouverture du musée, et donc les plannings, le corollaire étant une véritable reconnaissance de l'implication et de la qualité de service pour chaque agent en fonction de ses compétences et de son poste, reconnaissance qui doit être traduite dans les régimes indemnitaires et dans la progression des carrières.

Voici quelques pistes à étudier :

- une ouverture restreinte, réservée aux publics scolaires certaines heures/jours
- un décalage de l'ouverture tout public plus tard en soirée (12/20 heures)
- des équipes amplifiées en service les week-ends et certains jours fériés, ou journées « portes ouvertes ».

- Intégrer dans le planning des agents d'accueil et sécurité des temps de prise de poste et de fin de poste afin d'être plus opérationnels en face du public.

<u>L'équipe devra être restructurée et augmentée pour répondre aux exigences nouvelles.</u>

Voici les propositions :

▶ **Miser sur la professionnalisation de chaque membre par des recrutements qualifiés et des formations continues :**

- Accueil et Médiation : compétences reconnues / sensibilisation aux handicaps / formations aux langues étrangères à la langue des signes (souhait exprimé par un agent d'accueil) /reconnaissance d'un statut de médiateur, actions de formations-relais vers les professeurs et encadrants associatifs, formations aux outils numériques pour répondre aux attentes de nouveaux publics, formations Tourisme.
- Sécurité et Technique : formations aux techniques d'expographie / de manutention et transport d'œuvres / sensibilisation à la conservation préventive / secours /évacuation d'urgence.
- Scientifique : participation accrue aux colloques et journées d'études, pour approfondissement, temps de recherches et d'études des sujets et plus grande présence dans les réseaux nationaux et internationaux.

Et pour ce faire

▶ **Restructurer l'équipe** :

- 1 pôle des publics fortement renforcé
- 1 pôle technique/surveillance/sécurité restructuré et motivé
- 1 chargé de communication et de développement
- 1 chargé d'administration à temps complet
- 1 pôle scientifique amplifié

Si l'on se réfère aux chiffres publiés dans le classement des musées de France du *Journal des Arts* en 2013, le MARQ, étant donné sa superficie et la diversité de ses collections , fonctionne avec une équipe très restreinte et bien en-dessous des préconisations en termes de sécurité du public et de protection des œuvres d'art.

Le renforcement du pôle service des publics s'avère nécessaire pour passer à un cap supérieur d'actions vers des publics ciblés, et répondre aux demandes des scolaires, et réadapter ses offres en fonction des nouveaux rythmes scolaires.

Le manque d'un chargé de communication rattaché à temps complet fait cruellement défaut pour une visibilité régionale et nationale de l'établissement.

La directrice et la directrice adjointe sont les seuls encadrantes d'une équipe de 15 agents. Le manque d'encadrement intermédiaire engendre un stress quotidien et généralisé dans l'équipe, la direction est accaparée à 50% de son temps par le suivi de gestion de l'établissement et le management direct de l'ensemble des agents de l'équipe, ce qui devrait être délégué à des encadrants intermédiaires.

A moyen terme, avoir un service mieux structuré, avec 3 pôles qualifiés, identifiés en fonction des missions, et placés chacun sous l'autorité d'un cadre intermédiaire, responsable de pôle:

- **Un pôle scientifique**
 - Programmation, conduite et mise en œuvre des expositions et des nouvelles muséographies
 - Enrichissement (acquisitions), étude et gestion des collections (conservation préventive, mouvements d'œuvres, restaurations …)
 - Publication de travaux sur les collections (articles, catalogues …)
 - Relations nationales et internationales
 - Intervention dans des cours universitaires

- **Un pôle des publics, rassemblant les missions d'accueil, de service des publics, de communication**
 - Gestion des publics : accueil, sécurité, confort, médiation à la demande

- Gestion des activités culturelles adaptées en fonction de publics ciblés
- Communication et développement économique et touristique

- **Un pôle administratif et technique**
 - Gestion du bâtiment ERP
 - Gestion des ressources humaines
 - Gestion et suivi budgétaire

Ce nouvel organigramme s'appuie sur un développement de l'organigramme actuel. Cette consolidation de l'équipe, indispensable à toutes vraies possibilités de développement, passe par :

- La création de postes qualifiés pour divers pôles: scientifique, maintenance/sécurité, médiation
- L'amplification de la gestion externalisée de certains postes d'activité (renfort de médiation, renforts ponctuels de sécurité/surveillance).
- L'affection à temps plein de postes actuellement transversaux : administration et communication.

Ainsi dans le temps de ce PSC, il serait bien de hausser l'équipe de 15 à 21 agents spécifiquement employés au MARQ à temps complet. En considérant que deux agents actuellement transversaux pourraient être rattachés totalement au MARQ (administration et communication), quatre créations de postes nouveaux seraient donc souhaitées, avec haussement de vacataires pour renfort d'activités en médiation et sécurité/surveillance.

Voici une base de réflexion pour une nouvelle structuration :

DIRECTION DU MUSEE = 1 poste

> 1 conservateur en chef du patrimoine

Direction d'établissement**/r**esponsable du bâtiment/responsable de la sécurité des publics/directeur de programmation/commissaire général des expositions/cours métiers du Patrimoine/réseau de partenaires.

POLE SCIENTIFIQUE = 5 postes

> 1 conservateur du patrimoine

Directeur-adjoint**/r**esponsable du pôle scientifique**/r**esponsable des collections/commissaire d'exposition/encadrement des restaurations/ encadrement des acquisitions / encadrement de stagiaires et chercheurs/ cours métiers du patrimoine.

> 1 attaché de conservation du patrimoine

Chargé du suivi du récolement/commissaire d'exposition/informatisation des collections/ programmation et suivi des restaurations/ cours métiers du patrimoine/ encadrement de stagiaires.

> 1 assistant principal de conservation du patrimoine

Suivi de gestion des collections et prêts : informatisation/numérisation documentaire/régie des collections/recherches documentaires/ traitement des demandes de chercheurs, éditeurs et particuliers/encadrement de stagiaires historiens ou historiens d'art.

> 1 chargé de la photothèque et de la documentation des collections

Gestion de la photothèque du musée, de la numérisation et de la couverture photographique des collections / organisation et gestion de la documentation des œuvres du musée /traitement des archives / Rédaction de conventions et contrats liés à l'activité du pôle scientifique du musée / gestion du courrier, classement, archivage.

> 1 responsable du centre de documentation

Recherches documentaires pour tous les pôles d'activité du musée et pour répondre aux demandes du public ou d'institutions extérieures/gestion des acquisitions, des échanges, des dons / Informatisation du fonds /veille des informations mises en ligne sur le web / participation aux actions de médiation / encadrement de stagiaires « Métiers du livre ».

POLE DES PUBLICS = 6 postes + vacataires selon projets

> 1 responsable du pôle des publics

Programmation, conception et coordination des activités à destination des publics (programmation culturelle, ateliers, événements, etc.) et des fonctions d'accueil / rédaction des contrats et conventions liés à ce volet d'activité du musée

> 2 médiateurs culturels

Chargés de la mise en œuvre des actions culturelles in situ et hors les murs, chargés de de recherche de nouveaux publics, médiateurs formateurs auprès des professionnels de l'enseignement, (jeune public et public scolaire ; public étudiant et adultes, actifs ou seniors retraités actifs) / réalisent aussi la médiation en face des publics.

+ **Vacataires spécifiques** (étudiants ESCAM et cursus métiers du Patrimoine et de la Culture pour encadrement ateliers d'expressions plastiques – contrats étudiants) pour la réalisation face aux publics des visites, ateliers, activités …

> 1 Chargé de développement et de communication

Relations publiques avec les partenaires, communication interne et externe, recherche de mécénats et de fonds privés, développement touristique, gestion et alimentation du site web des musées (pages du MARQ),rédaction des communiqués et dossiers de presse, coordination des différentes éditions, papier ou web, relations presse. Encadrement stagiaire métiers de la communication.

> 2 Hôtes d'accueil

Chargés de l'accueil des publics sur le site et relais accueil tourisme sur le quartier de Montferrand.

Gestion de la billetterie / gestion de la boutique / Informations générales / Réservations des groupes / Standard téléphonique / Relais de communication interne au service / Relecture des documents : encadrement de stagiaires Métiers du Tourisme / gestion du secrétariat courant.

POLE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE = 9 personnes

La fonction propreté reste externalisée, celle de surveillance pour partie et ponctuellement, en renfort temporaire des titulaires.

> **Un responsable du pôle administratif et technique**

Gestion administrative et financière (établir et exécuter le budget / organisation, rédaction et suivi des marchés publics / rédaction de notes, conventions, contrats, rapports / Management et gestion du personnel du pôle : gestion des plannings, organisation et planification du travail des agents, organisation des formations permanentes + gestion des

plannings et suivi des formations et des déplacements professionnels pour l'ensemble du service./ Gestion de la logistique des manifestations et des aspects techniques du bâtiment

> 2 agents techniques chargés du suivi technique du bâtiment (clos et couvert, fluides), interlocuteurs des services techniques et des entreprises intervenant au musée, chargés de petits travaux quotidiens (petits travaux électriques, de peinture, etc.), montages d'exposition, transports d'œuvres. En poste du lundi au vendredi.

> 6 agents techniques, chargés de surveillance et sécurité

en ronde constante en salle et par roulement au poste de contrôle : 6 jours sur 7, chargés d'astreinte 7 jours/7, 24 h/24. Agents de conservation préventive des œuvres, participation au montage des expositions. Travail en soirée, week-ends et ponts fériés par roulement.

Certaines missions externalisées maintenues et renforcées :

> **Pôle propreté** du bâtiment (continuum de l'existant) = 310 jours/an + nettoyeurs alpinistes, 10 jours /an.

> Transports d'œuvres (continuum de l'existant) : externalisé suivant préciosité et longueur des trajets + agents référents au sein de l'équipe pour les transports pouvant être réalisés en interne.

> Équipe technique de renfort, en vacations, suivant projets culturels à mettre en œuvre, pour montages et démontages de gros volumes ou très spécifiques.

>Renfort en sécurité & surveillance suivant période de l'année : congés annuels des titulaires, événementiels, certains ponts fériés et week-ends où une affluence particulière est attendue.

> Pôle d'entretien des abords du site et des cours intérieures => contrat de maintenance à souscrire avec entreprise privée.

> Entretien climatisation/chauffage (*continuum* de l'existant) - maintenance par société privée, sous contrôle de la Direction du Patrimoine Bâti.

> Entretien/maintenance électrique du bâtiment : maintenance sous contrôle de la Direction du Patrimoine Bâti.

Échéancier indicatif des grandes étapes du PSC

▶ 2014/2016

REPÉRER LE BÂTIMENT

- Ravalement de la façade

 (Face à face : nouvel hôtel de Région, promenade des remparts de Montferrand)

- Signalisation urbaine et touristique renforcée

- Acquisitions : renforcer le fonds Paysage/Environnement et renforcer l'enrichissement des collections par un achat majeur

- Plan ETARE : mettre en œuvre un plan de sauvegarde (ne pourra être travaillé qu'avec la création d'un poste au pôle scientifique)

PROGRAMMATION / Une exposition d'envergure pour valoriser les collections

> Tumulte gaulois (juin à novembre 2014). [En coproduction avec le Musée Bargoin]

PUBLICS ACTIFS

▶ Faire une étude des publics

▶ Repenser les amplitudes horaires d'ouverture du musée pour toucher les publics actifs : étudiants/ jeunes actifs

▶ Dynamiser des partenariats et des circuits « Tourisme dans l'agglomération clermontoise »

▶ Fluidité des publics –système de pass-entre musées d'Auvergne : Riom-communauté / Moulins / Le Puy-en-Velay

AUDIENCE

> Une communication amplifiée et structurée au plan régional
> Site web Musées de Clermont-Ferrand opérationnel

▶ 2016 - 2018

SITE / CITE

Dans l'espace urbain de Montferrand :

> Place Louis-Deteix, un espace urbain vivifié dans l'axe urbain/réhabilitation des remparts.

> Accessibilité amplifiée pour les personnes en situation de handicap (mise aux normes Tourisme et Handicap)

COLLECTIONS

> Muséographie : aménagement nouveau pour les collections du XVIII^{e} siècle

> Une œuvre « phare » sur le site

> Enrichissement de la collection : acquérir une pièce d'exception au cours du mandat

> Récolement décennal finalisé.

> plan ETARE en 2018.

PROGRAMMATION / Une exposition « tête de réseau » en Auvergne

> Les paysagistes en Auvergne au XIX^{e} siècle : quand et comment l'Auvergne est devenue une région touristique grâce aux peintres (été 2017). D'autres musées et structures patrimoniales de la région sont intéressés pour participer à un projet d'expositions simultanées sur tout le territoire, avec pour thème histoire du Paysage en Auvergne : Musée Anne-de-Beaujeu de Moulins /Domaine de Randan/ Musée de Murol / Musée d'Aurillac/ Horizons, Arts et Nature Sancy/ Site du Puy-de-Dôme / etc.

PUBLICS ACTEURS

> Changer le regard du visiteur grâce à une nouvelle manière d'appréhender les collections /rendre le visiteur acteur : large intégration les nouvelles technologies au sein du parcours de visite.

AUDIENCE

> Un musée connu au plan national

DOCUMENTS ANNEXES

DOCUMENT 1 : BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE REFERENCE :

- **ARTS ET MUSÉES**, Les éditions des Journaux officiels, 2003
- **ART ET PAYSAGE, le parti pris de l'expérience, 2000/2010**, éd. Clermont-Communauté, 2010
- **C: OPL / LA COLLECTION: Origine, processus, limites.** Fage Editions, Collection Exos (Entretiens de Peyresq) Collectif, édition AGCCPF-PACA, 2009
- **DATE LIMITE DE CONSERVATION** – collectif, acte du colloque, Edition du MAC/VAL, 2009
- **DICTIONNAIRE ENCYCLOPEDIQUE DE MUSEOLOGIE,** dirigé par André Desvallées et François Mairesse, Editions Armand Colin, 2011
- **DICTIONNAIRE DES POLITIQUES CULTURELLES DE LA FRANCE DEPUIS 1959**

Sous la direction d'Emmanuel de Waroesquiel, CNRS éditions/Larousse, 2001

- **L'ART PEUT-IL SE PASSER DE COMMENTAIRES ?** -collectif, sous la direction de Philippe Coubetergues, Edition du MAC/VAL, 2006
- **LA RECHERCHE EN ART(S),** Collectif, sous la direction de Jehanne Dautrey, éditions MF, déc. 2010
- **LA THÉORIE DU PAYSAGE EN FRANCE (1974/1994)**, sous la direction d'Alain Roger, collection Pays/Paysages, éd. Champ Vallon, 1999
- **LE MUSÉE À L'ŒUVRE, le musée comme medium dans l'art contemporain,** James Putman, Éditions Thames & Hudson, Paris, 2002
- **LE PARTAGE DU SENSIBLE, ESTHÉTIQUE ET POLITIQUE**, Jacques Rancière, éditions La Fabrique, réédition 2010
- **LE RENOUVEAU DES MUSÉES**, Anne Krebs et Bruno Maresca, collection Problèmes politiques et sociaux, éditions La Documentation Française dossier N° 910, 2008
- **LE TOURISME DES ANNÉES 2010,** la mise en futur de l'offre, édition de La Documentation Française, coédité avec le Secrétariat au Tourisme et Conseil National du Tourisme, 2000

- **LES CHAMPS LIBRES, NAISSANCE D'UN PROJET CULTUREL - 1985 /2001,** Cahier d'un conservateur – J.-Y. Veillard, Editions Apogée, Rennes, 2006

- **LES PRATIQUES CULTURELLES DES FRANÇAIS A L'ERE NUMERIQUE, ENQUÊTE 2008,**

Olivier Donnat, Édition La Découverte/Ministère de la Culture et de la communication, 2009

- **L'IDÉE DE NATURE DANS L'ART CONTEMPORAIN**, Colette Garraud, éditions Flammarion, 1993

- **L'INVENTION DU PAYSAGE** & **LE SITE ET LE PAYSAGE**, Anne Cauquelin, éditions Presses Universitaires de France, 2011 & 2007

- **MANUEL DE MUSEOGRAPHIE**. Petit guide à l'usage des responsables de musées, sous la direction de Marie-Odile de Bary et Jean-Michel Tobelem, Séguier Editeur, Option Culture, 2006

- **MÉDIATIONS,** collectif, coordonné par Vincent Liquète Les essentiels d'Hermès, Ed. CNRS, 2010

- **MUSÉE ET MUSÉOLOGIE**, Dominique Poulot, collection Culture-Communication, Repères, Éditions La Découverte, 2006

- **UE 2008.fr**, programme de la réunion des Directeurs et Experts Européens des Musées, Musée d'Orsay, Paris, 23 octobre 2008, coédité par l'Union Européenne et le Ministère de la Culture et de la Communication.

- **POURQUOI Y-AT-IL DE L'ART PLUTÔT QUE RIEN ? de Daniel Abadie à Denys Zacharopoulos,** sous la direction de Raphael Cuir, éditions Archibooks, 2009

- **SCÉNOGRAPHIE D'EXPOSITION,** Philippe Hugues, éditions Eyrolles, 2010

RAPPORTS :

- **Réflexions et propositions pour une politique nationale du Patrimoine** (Etat, collectivités territoriales et secteur privé) Sous la présidence de Jean-Pierre Bady, 2002

- **Rapport d'information sur le marché de l'art contemporain en France,** sous la direction de M. Jean-Pierre Plancade, Sénateur, enregistré le 18/10/2011 en session ordinaire du Sénat. (N°34)

- **Synthèse du rapport public thématique, les musées nationaux après une décennie de transformation 2000-2010,** synthèse du rapport de la Cour des Comptes, mars 2011

REVUES ET ARTICLES :

- **Le projet scientifique et culturel**, Muséofiche N° 2, Direction des musées de France, 2007
- **Musées et collections publiques de France** (revue professionnelle, trimestrielle)

Les musées aujourd'hui, n°168,

Le musée serveur d'images, l'Ecole Nationale du Patrimoine n°191-192

Les métiers de la médiation culturelle dans les musées, n° 203

- **L'accessibilité : une véritable démocratisation culturelle**, séminaire des conseillers musées, 2010
- **Musée et accessibilité : un enjeu de société** Comprendre pour mieux agir en Basse-Normandie, DRAC Basse-Normandie, 17/11/2010
- **Un rapport confidentiel propose une réforme radicale des musées français**, Le Monde.fr, 1er février 2002
- **Loi des Musées de France du 4 janvier 2002**
- **La nouvelle loi sur les musées de France,** L'estampille, l'objet d'art N° 370, juin 2002
- **Le Projet scientifique et culturel de musée**, Marie-Hélène Joly, Cours de l'Institut National du Patrimoine, 2009
- **Arrêté du 25 juin 2004 relatif aux inventaires des musées**
- **Les internautes, premiers clients des industries culturelles**, Bruno Maresca, Romin Picard, Thomas Pilorin, CREDOC, consommation et modes de, vie déc. 2010
- **Le devenir des musées**, dossier in Le Journal des Arts, 16 novembre 2007

SITOTHEQUE :

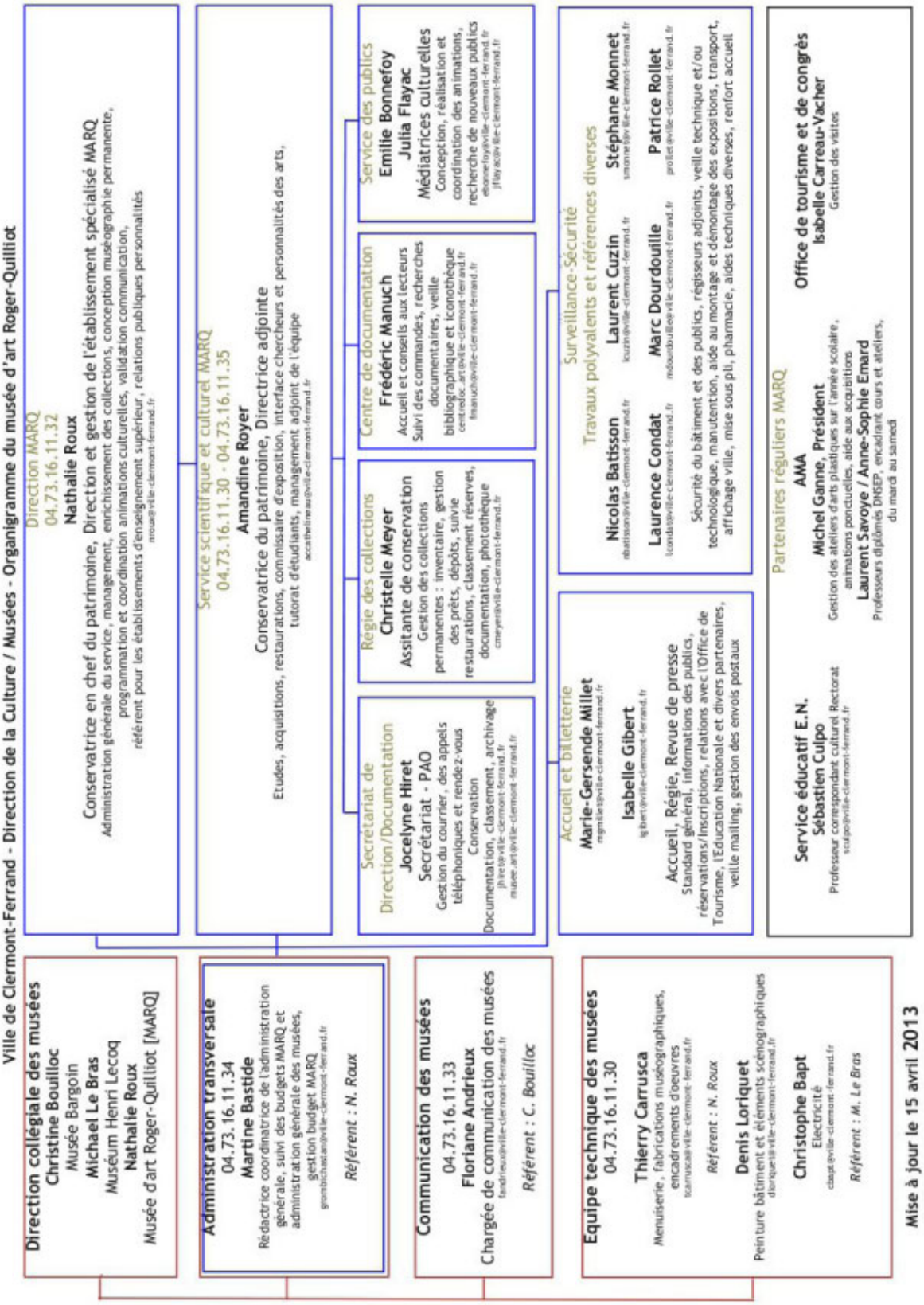
- Site internet : www.culture.gouv.fr
- Diverses arborescences à explorer dont :
 - Ministère de la Culture/ Direction du Patrimoine/ Service des musées de France (SMF)
 - Blog AMA : Association des Amis des Musées d'Art et d'Archéologie de Clermont-Ferrand

SITES VISITÉS :

- Château-Musée de Versailles
- Musée des Beaux-arts d'Angers
- Musées d'Annecy
- LAAC Dunkerque
- BAL (Musée des Beaux-arts de Limoges)
- MAC Lyon Musée d'Art Contemporain de Lyon
- CNCS Moulins (Centre National du Costume de Scène) & e-CNCS (Second life)
- Musée Fabre de Montpellier agglomération
- Musée des Beaux-arts de Lyon
- Musée des beaux-arts de Rennes
- MAC Saint-Étienne Métropole
- Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Etienne métropole
- Musée de Strasbourg
- Musée des Augustins de Toulouse

- MACBA Barcelone
- MACMO Genève
- Tate Modern Londres

DOCUMENT 2 : ORGANIGRAMME



DOCUMENT 3 : LISTE DES EXPOSITIONS DEPUIS 1997

NB : Il n'existe pas de billet séparé entre entrée au musée et entrée d'exposition temporaire ; les nombres d'entrées indiqués correspondent donc à la fréquentation du musée pendant chaque période d'exposition.

- **Hommage à Etienne-Martin** (1913-1995) sculptures dessins, 10/10/97–13/01/98 – 9352 entrées
- **Lanternes magiques,** 25/01-25/02/1998 – 3921 entrées
- **Steinlein,** 10/03-10/05/1998 – 6311 entrées
- **Henri Cueco,** *œuvres récentes*, 09/06-25/10/1998 – 8305 entrées
- **Rétrospective Gérard Schneider**, 08/11/1998–10/01/1999 – 6259 entrées
- **Brad Holland,** 28/01-07/03/1999 – 4420 entrées
- **Vidéoformes 99,** 10/03-28/03/1999 – 3286 entrées
- **Michel Vaillant,** 04/06-29/08/1999 – 3516 entrées
- **Pompon**, *sculpteur animalier*, 11/09-25/10/1999 – 12227 entrées
- **Univers Parallèles,** Jean-Pierre et Michell HARTMANN, 16/11/1999-16/01/2000 – 13173 entrées
- **Jean Le Gac,** 03/02-16/04/2000 – 9611 entrées
- **Vidéoformes 2000,** 14/04-02/04/2000, 4870 entrées
- **Rolf Dürig,** 11/04-14/05/2000 – 2919 entrées
- **Passé composé/Futur antérieur**, *dialogue entre 85 œuvres contemporaines du Frac Auvergne et les collections classiques du Musée d'art Roger-Quilliot*, 25/05–30/09/2000 – 12123 entrées
- **Gérard Titus-Carmel,** 06/10-31/12/2000 – 7417 entrées
- **Folimage, *une histoire de l'animation à la française*,** 13/01-11/02/2001 – 5919 entrées
- **Vidéoformes 2001,** 13/03-01/04/2001 – 4251 entrées
- **Jean-Pierre Pincemin,** 18/05-26/08/2001 – 5761 entrées
- ***La prophétie des grenouilles*,** cinéma d'animation, maquettes, dessins et story-board,
- **Lettres d'art**, exposition jeune public, 28/01/2001-22/04/2001

- **Don Quichotte dans la peinture, un mythe de notre temps vu par Antonio Saura & Gérard Garouste** 80 œuvres sur papier, 03/05-27/05/2001 – 3070 entrées
- **Hélias**, *pèlerinage en peinture*, 14/09–14/11/2001 – 5859 entrées
- **Vincent Bioulès,** *Portraits, nus, paysages et mythologies*, 27/11/2001–20/01/2002 – 5554 entrées
- **Jean Vimenet,** 30/01-03/02/2002 – 4150 entrées
- **Vidéoformes 2002,** 20/03-07/04/2002 – 4085 entrées
- **Jean-François Millet**, *1866-1868 voyages en Auvergne et en Bourbonnais*, 12/07-29/09/2002 – 16221 entrées
- **François Rouan,** *Mirotopos Topomiro*, 08/11/2002-12/01/2003
- **Hellal Zoubir & Samta Benyahia,** *d'un rivage l'autre*, 31/01-09/03/2003
- **Titouan Lamazou**, arts graphiques et photographies, 06/11/2003-04/01/2004
- **Story Board**, en partenariat avec la SCAM, 30/01-02/05/2004
- **Roland Cognet**, *Point de vue. Sculptures*. 15/10/2004-15/01/2005
- **Pierre Mabille, *Jamais toujours pareil*,** *1/06 – 2/10/2005*
- **Claude Viallat**, 20/10/2005–15/01/2006
- **Pierre Vinour, Éléments**, 27/01-26/03/2006
- **Association *Camille*, *les femmes artistes au XXème S.***, 03/03-02/04/2006 – 3955 entrées
- **Evelyne Axel**, *du viol d'Ingres au retour de Tarzan*, 18/05-10/09/2006 - 5142 entrées
- **Anne-Sophie Eymard**, *le sourire des glaciers*, 07/10/2006-07/01/2007 – 9373 entrées
- **Robert Breer**, *Films, Floats & Panoramas*, 24/01-15/04/2007 – 7208 entrées
- **Années 1950**, *l'alternative figurative*, 12/06-28/10/2007 – 18092 entrées
- **Conservation/Conversation**, 14/09-31/12/2007 - 13069 entrées
- **Nunc est Bibendum !** *Un mythe graphique depuis 1898,* en partenariat avec la Manufacture Michelin, 29/02-31/08/2008 - 32315 entrées
- **Fondation du Patrimoine,** 11/09-12/10/2008 - 3134 entrées
- **Joël Brisse**, *l'Habit rouge*, 28/01-19/04/2009 – 8420 entrées
- **Régine Cirotteau,** *Frisson Synchronie*, 15/05–30/08/2009 – 6555 entrées

- **Marc Brunier-Mestas**, *Printemps,* 18/09/2008-08/03/2009 – 14 991 entrées
- **Francis Gruber**, *L'œil à vif*, 03/10/2009-04/01/2010 – 8002 entrées
- **Jürgen Nefzger**, W*hat a beautiful world*, 28/01-11/04/2010 - 7498 entrées
- **Christophe Dalecki**, *Presque plus vrai que nature*, 15/05-31/10/2010
- **Georges Rousse**, *Architectures*, 14/05-31/08/2010 – 10668 entrées
- **Diagonales,** œuvres du CNAP, – 4218 entrées
- **Mark Brusse**, *IN+OUT*, 14/12/2010-15/05/2011 – 14053 entrées
- ***Collection de regards, regards sur une collection, Georges de Lastic et le château de Parentignat***, 04/10/2011-04/02/2012 – 11 000 entrées.

- **Christophe Agou**, *Face au silence*, 26 janvier au 29 avril 2012 (rotonde). - 27 349 entrées
- **Géricault**, ***au cœur de la création romantique***, *autour du Radeau de la Méduse et autres études,* 30 mai au 3 septembre 2012. - 22 922 entrées
- **Denis Falgoux**, *de quel côté la nuit tombe,* 14 novembre 2012 au 10 février 2013. - 7527 entrées
- **Pierre Coulibeuf.** *Habiter le monde / Corps, architectures, imaginaires***,** 21 mars au 25 août 2013. - 10862 entrées
- **Michel Brugerolles,** *libres impressions – gravures*, 20 janvier au 18 mai 2014 (rotonde). - exposition en cours -

Expositions au Cabinet d'arts graphiques [valorisation du fonds]

- ***Vues romantiques d'Auvergne*** (2003)
- ***Honoré Daumier, série Les Musiciens*** (2004)
- ***Les techniques de la gravure*** (2005)
- ***Les grands maîtres du XXe siècle au MARQ*** (2006)
- ***Arborescences*** (2007)
- ***De Watteau à Soulages, 10 ans d'acquisition en arts graphiques*** (2008).

Rendez-vous des arts graphiques:

- ***L'Auvergne à l'affiche*** (2009)
- ***Voyage pittoresque à Clermont-Ferrand*** (2010)
- ***Châteaux en Auvergne*** (2011)
- ***Du crayon au pinceau (***2012)
- ***Chroniques de papier – dessins et gravures d'histoire*** (2013)
- **Jules Chadel, dessinateur auvergnat** (programmé pour l'automne 2014)

DOCUMENT 4 : PARTENAIRES PRINCIPAUX

Culture

- AMA : Association des Amis des Musées de Clermont-Ferrand
- APROMA : Association de Promotion des Musées d'Auvergne
- Centre lyrique d'Auvergne
- Comédie de Clermont (Scène nationale)
- Conservatoire à Rayonnement Régional
- Culture au Cœur
- Festival International du Court-Métrage
- Festival Jazz en tête
- Festival Musiques démesurées
- Festival Puy-de-mômes (Cournon)
- Festival Vidéoformes
- FRAC d'Auvergne
- Horizons, Art et Nature dans le Massif du Sancy
- Le Transfo
- Orchestre d'Auvergne et de Clermont-Ferrand
- Pôle Image de Clermont Communauté
- Pôle Patrimoine de Clermont Communauté
- Coopérative de Mai (MARQ Factory, avec relais étudiants)
- Semaine de la Poésie
- Service Universités Culture
- Théâtre du Pélican

En cours d'étude : partenariat sur les publics avec le CNCS de Moulins

Éducation Nationale

Dispositifs d'information et de formation en direction des enseignants :

- ARPEC Auvergne Limousin (enseignement catholique)
- IUFM d'Auvergne, convention de partenariat
- Rectorat d'Auvergne, DAAC projets fédérateurs et Professeurs correspondants culturels
- Inspection Académique du Puy-de-Dôme
- DRAC Auvergne, Conseiller Éducation/Culture

Établissements scolaires secondaires :

- Lycée Professionnel Camille Claudel de Montferrand
- Lycée Ambroise Brugière, Montferrand
- Lycée Descartes, Cournon, option arts plastiques et arts appliqués
- Lycée d'enseignement professionnel Marie Laurencin, Riom
- Lycée d'enseignement général de Chamalières: suivi d'un projet artistique autour de l'exposition Claude Viallat et du groupe « Supports/surfaces » avec en aboutissement, exposition des travaux d'élèves au MARQ (18 avril – 7 mai 2006)
- Collège de Franc Rosier : séances de découverte et ateliers d'expression plastique sur les expositions temporaires et collections permanentes
- Collèges Jeanne d'Arc, Fénelon et Sainte Thècle : projets « Ballade au musée »
- Projet trisannuel conventionné avec le Lycée Technique Marie Curie, inclus formation BTS métiers services à la personne et métiers de la mode (Années scolaires 2011 à 2014)
- Projet fédérateur « Arts/poésie » de l'Enseignement catholique du Puy-de-dôme.
- Collège de l'Oradou
- Collège des Francs Rosiers

Établissements primaires clermontois :

- École Jean Zay
- École primaire Franc Rosier
- École Jules Verne

- École Jean de la Fontaine
- École Charles Perrault
- École Jean de la Fontaine
- École internationale primaire Massillon (enseignement privé conventionné)
- École primaire Fénelon (enseignement privé conventionné)

Établissements primaires hors Clermont-Ferrand :

- École de Billom
- École de Boudes
- École Jean Zay de Durtol
- École de Gannat
- École de Giat
- École de Gimeaux
- École de Labessette
- École de Ludesse
- École de Marat
- École de La Mollerie, le Montel
- École de Lempdes
- École d'Orbeil
- École de Peschadoires
- École de Prompsat
- École de Saint-Avy
- École de Sayat
- École de Saint-Maurice ès Allier
- École de Volvic
- École d'Yssac

Partenariat acté (2011/ 2014) :

• École Charles Perrault, dans le cadre du projet *Musique de l'école* : écoute musicale et rencontre avec les musiciens dans le cadre de répétitions de concerts.

Projet trisannuel d'établissement conventionné : *l'enfant dans la ville* (en partenariats croisés sous la coordination de l'Inspection académique : ESACM, ENSACF, Sauve-qui-peut-le-Court Métrage, MARQ)

Enseignement supérieur/Universités

- CAVILAM, Vichy (Convention)
- ENSACF, École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand
- Écoles de Condé, Lyon et Paris (Convention sur projets fin d'étude)
- ENSBA Bourges
- ESACM, École Supérieure d'Art de Clermont Métropole (Convention)
- ESC Clermont-Ferrand (Association des étudiants diplômés)
- IFMA : Bureau des étudiants (section culture)
- IUFM d'Auvergne (Convention)
- ISTRA : Institut de Formation des Travailleurs sociaux (convention en cours d'élaboration)
- Université d'Auvergne, Clermont-Ferrand : Droit du Patrimoine culturel et historique/Communication. (Conventions stages)
- Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand : UFR Histoire de l'Art, Métiers du Livre, Guides interprètes, Tourisme, DESS Médiation Éducation/Culture, Gestion des entreprises de l'économie sociale, Langues appliquées, Histoire contemporaine (Conventions stages).

Secteur socioculturel et loisirs

Loisirs socioculturels :

- Accueil de loisirs de Riom
- Agora Étudiante
- Cité Jeune
- AROEVEN (Action sociale Ministère des Finances/Région Auvergne)
- Ateliers arts plastiques Formes et Couleurs de Beaumont
- Centre municipal d'animation de Cournon
- Centre de loisirs de Cournon
- Centre de loisirs de Riom
- Centre de loisirs de Saillat
- Centre de loisirs de St-Bonnet-Près-Riom
- Direction de l'Animation, de la Jeunesse et des Loisirs Ville de Clermont-Ferrand (DAJL) : Centre la Gauthière/Centre de loisirs de la Glacière/Centre la Fontaine du Bac/Centre Social des Vergnes, etc.) + Sable Show
- Service Social Gerzat (en partenariat avec la CAF du Puy-de-Dôme)

Petite enfance :

- Crèche des Francs Rosiers de Montferrand
- Crèche collective de Saint-Jacques (95 enfants encadrés)
- Relais assistantes maternelles de la Gauthière (enfants encadrés + ASEM + parents)
- Crèche municipale des Vergnes
- Crèche familiale des petits loups

Publics en situation de handicap :

- A.D.A.P.E.I., groupes d'adultes déficients intellectuels
- A.F.E.V.
- Association Handisup

- Association Lee Voirien
- Association Valentin Haüy, adultes déficients visuels
- Atelier 34 de Champratel
- CCAS : accueil de seniors dans le cadre de la Semaine Bleue
- Centre de Rééducation pour Déficients Visuels
- Institut Médico-pédagogique CRDV, adultes déficients visuels en insertion professionnelle
- Jeunesse horizon
- S.E.S.S.A.D. Farandole

Tourisme

- Agence Départementale de Développement Tourisme du Puy-de-Dôme (Convention VIP + Planète Explorer pour public famille)
- Comité Régional du Tourisme en Auvergne (Convention)
- Office de Tourisme et des Congrès de Clermont-Ferrand (Convention)
- Touring Info Services (diffuseur privé)

Divers

- Groupe de coordination des Journées d'études de l'Association générale des conservateurs de collections publiques de France en Auvergne
- Magazine partenaire : Le Petit Léonard.

DOCUMENT 5 : RESSENTI DES VISITEURS SIGNIFIES A L'EQUIPE ET/OU INSCRITS AU LIVRE D'OR.

- Atouts :

-Très belle architecture/ superbe bâtiment, espaces aérés et lumineux, luminosité donnée par l'atrium, beaux volumes, superficie, « l'architecture contemporaine peut rivaliser avec les plus grands musées ».

- gratuité le 1er dimanche de chaque mois,

- événementiels, renouvellement des expositions,

- diversité de l'offre et qualité des collections, du Moyen-Âge jusqu'au XX^{e} siècle.

- Faiblesses :

- conditions d'accessibilité

- musée très mal indiqué, signalisation insuffisante, musée mal connu,loin du centre-ville

- stationnement mal signalé aux abords – pas de stationnement handicap à proximité immédiate

- communication insuffisante, manque de visibilité

- horaires d'ouverture inadaptés

- pas assez d'œuvres prestigieuses

- les publications ne sont mal diffusées, manque une librairie-boutique

- pas assez d'expositions d'artistes médiatiques.

REMERCIEMENTS

au Service central de la Direction de la Culture

Julie Hamelin, Directrice

Pauline Desachy, Marie Pichon, Bernadette Rimbert

A l'équipe du MARQ

Merci aux collègues de l'équipe qui ont bien voulu s'engager dans la réflexions du PSC et la collecte des données : Anne-Charlotte Cathelineau, puis Amandine Royer, directrices adjointes ; Geneviève Rombi, puis Martine Bastide, chargées d'administration ; Christelle Meyer, régisseuse des collections ; Jocelyne Hiret, secrétaire de direction & de documentation; Frédéric Manuch, responsable du centre de documentation ; Emilie Bonnefoy et Julia Flayac, médiatrices culturelles ; Marie-Gersende Millet-Wiss et Isabelle Gibert, accueil des publics ; Marc Dourdouille pour les données techniques ; Floriane Andrieux pour la communication ; Julie Vivien, stagiaire, et toute l'équipe des adjoints techniques d'accueil surveillance/sécurité (Nicolas Batisson, Laurence Condat, Laurent Cuzin, Marc Dourdouille, Stéphane Monnet, Patrice Rollet), ainsi que l'équipe transversale des musées (Christophe Bapt, Thierry Carrusca, Denis Loriquet) pour leur travail au quotidien.

« Le rôle du musée n'est pas de restituer une réalité qui n'existe plus,

mais de la rendre sensible à travers des objets physiquement présents.

Le musée ne doit pas nuire au pouvoir subversif de l'œuvre : elle est là pour remettre en cause l'identité individuelle,

et le musée doit être le lieu de cette confrontation. »

Bernard Huin, Aphorismes pour un musée.

musée
archéologie
tapis et arts textiles
Bargoin
CLERMONT-FERRAND

PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

MUSEE BARGOIN

Décembre 2013

Sommaire

SOMMAIRE....2

LE MUSÉE....6

I. Contexte général et local....6
II. Historique du musée....8
III. Statut et gestion du musée....11
IV. Site et bâtiment....12

LES COLLECTIONS....15

I. Collections du département Archéologie....15
1. Nature des collections....15
2. Acquisition et enrichissement des collections....17
3. Identification des collections : connaissance et gestion....18
4. Conservation....19
5. Recherche....23
6. Parcours et muséographie....28
7. Concurrence-complémentarités....31
II. Collections du département Arts textiles....32
a. Nature des collections....32
b. Acquisition et enrichissement des collections....35
c. Identification des collections : connaissance et gestion....36
d. Conservation....37
e. Recherche....41
f. Parcours et Muséographie....42
g. Concurrence-complémentarités....43

LE CENTRE DE DOCUMENTATION....45

LES PUBLICS....46

I. Outils de connaissance des publics....46
II. Politique des publics....47
a. Objectifs....47
b. Stratégie....48
c. Politique tarifaire....48
d. Horaires d'ouverture....50

III. Accueil et parcours de visite....51
a. Accueillir les publics....51
b. Proposer un parcours de visite....52
c. Proposer des services commerciaux....52
IV. Service des publics....53
a. Mettre en place et faire fonctionner un service des publics....53
b. Le situer dans l'établissement et avec ses partenaires....54
V. Outils et politiques culturelles....55
a. Mettre en œuvre des actions en direction des publics....55
b. Communiquer....55

L'ÉTABLISSEMENT ET SON ENVIRONNEMENT....58

I. Audience et Rayonnement....58
a. Publics....58
b. Activités scientifique....58
II. Destinataires du musée....59
a. A qui profite le musée ?59
b. A qui ne profite-t-il pas ?60
III. Partenariats et Réseaux....61
a. Partenariats61
b. Réseaux62
IV. Stratégie de Communication....63
a. Objets et canaux de communication....63
1. Gestion de la communication....64

MOYENS ET FONCTIONNEMENT....66

I. Evolution du personnel....66

DÉFINIR LE MUSÉE – LE NOUVEAU CONCEPT....69

I. Deux Départements / Un Musée....69
II. L'Humain au cœur du propos....70
III. Un Musée d'Aujourd'hui....71

REMANIER LE MUSÉE - BÂTIMENT & MUSÉOGRAPHIE73

I. Accessibilité, confort et visibilité du bâtiment....73
II. Parcours et muséographie....74
a. Département archéologie....74
b. Département arts textiles....76
c. Une approche anthropologique pour lier les deux départements 77

LES COLLECTIONS EN DEVENIR....78

I. Acquisition et enrichissement....78
a. Département archéologie....78
b. Département arts textiles....78
II. Gestion et conservation....80
III. Plan de sauvegarde des collections....81
IV. Valorisation des collections et Recherche....82

UNE NOUVELLE POLITIQUE DES PUBLICS....84

I. Les objectifs....84
II. Les moyens nécessaires....85

VISIBILITÉ ET RAYONNEMENT....87

I. Un musée identifié et attractif dans la ville....87
II. Un musée visible....88
III. Un musée reconnu dans une dynamique scientifique....89

VERS LE NOUVEAU MUSÉE....91

I. Restructurer l'équipe et ses missions....91
II. Phasage....92
III. Accompagner et sensibiliser le public....93

CONCLUSION....95

ANNEXES....96

Annexe1 : Organigramme 2013 du musée Bargoin....97
Annexe 2 : Plans du musée....98
Annexe 3 : Chiffres de fréquentation 2009-2013....101
Annexe 4 : Evolution de la fréquentation 2009-1013 par mois....102
Annexe 5 : Evolution de la fréquentation 2009-2013 par catégorie 104
Annexe 6 : Répartition fréquentation selon type et tarification....105
Annexe 7 : Evolution 2009-2013 chiffres par type de tarification....106
Annexe 8 : Budgets 2007-2013....107
Annexe 9 : Evolution des personnels 1993-2010....109
Annexe 10 : schéma directeur établi avec le Comité scientifique..110
Annexe 11 : Schéma d'organigramme souhaité du musée Bargoin .111
Annexe 12 : Projet d'aménagement : Mezzanine....112

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE D'ORIENTATION....114

musée archéologie tapis et arts textiles Bargoin CLERMONT-FERRAND

PREMIÈRE PARTIE
BILAN DE L'EXISTANT & DIAGNOSTIC

Le musée

I. Contexte général et local

L'identité clermontoise est le fruit d'une histoire politique, sociale et économique très riche qui débute dès l'Antiquité. D'abord Nemossos, puis Augustonemetum et Arvernis, Clermont-Ferrand tire son nom moderne de la réunion imposée par le pouvoir royal de Clairmont et Montferrand en 1630.

Capitale de l'Auvergne de 140 957 habitants[1], Clermont-Ferrand est située au cœur du Massif Central, bordée à l'ouest par la chaîne des Puys, dont le Puy-de-Dôme est le point culminant, et à l'est par la plaine de la Limagne, et installée sur un ancien maar. La Ville bénéficie d'un environnement exceptionnel caractérisé par la grande diversité de ses terrains géologiques, de ses écosystèmes et paysages, de sa faune et de sa flore, qui lui a par ailleurs permis d'être une région reconnue pour son tourisme vert.

De nombreux sites naturels réputés, comme la Vallée de Chaudefour, le volcan de Lemptégy, le lac Pavin ou le Puy de Sancy, attirent de nombreux visiteurs chaque année. Un projet de classement de la chaîne des Puys au patrimoine mondial de l'UNESCO est à l'étude.
Les villes d'importance ou d'aires d'influence comparables sont situées à plus de 150km, Saint-Étienne à l'est, Limoges à l'Ouest, Orléans au Nord et Montpellier au Sud.

19ème au rang national en terme de poids démographique, l'aire urbaine de Clermont-Ferrand compte 463 891 habitants[2].

Pôle universitaire de près de 39 000 étudiants[3], elle compte deux universités (Université d'Auvergne, Université Blaise-Pascal) et plusieurs grandes écoles (Ecole supérieure de commerce, VetAgroSup, Ecole nationale supérieure de Chimie, Institut français de mécanique avancée, Institut supérieur d'information, de modélisation, et de leurs applications, Polytech Clermont-Ferrand, Ecole Supérieure d'Art de Clermont-Métropole, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand).

[1]Source : Recensement Insee / Population municipale légale au 1 er janvier 2013

[2]Source : Recensement Insee / Population au 1 er janvier 2010

[3]Source : Atlas régional effectifs d'étudiants en 2011 -2012

Clermont-Ferrand est aujourd'hui une ville métropolitaine au profil économique et scientifique dynamique et diversifié. L'aire urbaine clermontoise concentre une part importante des emplois métropolitains supérieurs. Elle bénéficie de la présence sur son territoire de sièges sociaux d'entreprises internationales, Michelin, numéro un mondial du pneumatique, et de deux entreprises de rayonnement international, Limagrain (semences agricoles), et Aubert-et-Duval (produits métallurgiques).

Le développement métropolitain de Clermont-Ferrand s'accompagne d'une concentration importante de pôles de recherche, liée à la présence des grandes entreprises Michelin, Merck-Sharp & Dohme-Chibret (laboratoire pharmaceutique), d'écoles supérieures comme l'INRA, AgroParisTech, ou l'IRSTEA, et de Clermont Université. Près de 8 500 emplois sont concernés par ce secteur. Plusieurs pôles d'excellence sont reconnus à une échelle nationale et internationale, principalement dans les secteurs de la chimie-pharmacie, et de l'ingénierie mécanique.

Clermont-Ferrand est située à la croisée de grands axes autoroutiers (A71, A75, A72 et A89). La Ville est dotée d'un aéroport international Clermont-Ferrand Auvergne qui dessert plusieurs liaisons nationales et internationales. Si des liaisons ferroviaires régulières permettent de rallier Paris en 3 heures, ou Lyon en 2h15, la création d'une ligne à grande vitesse améliorerait considérablement l'accessibilité ferroviaire de Clermont-Ferrand. Un projet de ligne à grande vitesse traversant l'axe central de la France, Paris/Orléans/Clermont/Lyon est actuellement à l'étude.
Empruntée par 57 000 voyageurs par jour, une ligne de tramway dessert la ville sur son axe nord/sud. Afin de répondre aux besoins de mobilité des clermontois, la seconde ligne du réseau de transports en commun vient de s'équiper de bus à haut niveau de service.

La politique culturelle clermontoise participe au rayonnement et à l'attractivité de Clermont-Ferrand. Ouverte à toutes les esthétiques (théâtre, musique classique, musiques actuelles, danse, art contemporain,...), la Ville propose une offre culturelle d'une grande richesse :

- Par la gestion directe d'équipements culturels structurants :

- Trois musées labellisés « Musée de France » : *musée d'art Roger-Quilliot, musée Bargoin et muséum Henri-Lecoq*
- Un Conservatoire à Rayonnement Régional
- Une Ecole municipale de Danse
- Un Centre photographique *Hôtel Fontfreyde*
- Un espace d'art Contemporain *La Tôlerie*
- Des équipements dédiés aux spectacles et à la création : *Opéra-Théâtre, Maison de la Culture, Cour des Trois Coquins*

– Une saison théâtrale *Les Escales Clermontoises*, une programmation estivale *Les Contre Plongées de l'Eté*

– Par un soutien aux acteurs culturels du territoire:

– Comédie de Clermont-Ferrand-Scène Nationale
– Pop'Art – Coopérative de Mai
– Centre Lyrique Clermont Auvergne
– Orchestre d'Auvergne
– Sauve Qui Peut le Court Métrage
– Europavox
– Il faut aller voir – Biennale du Carnet de Voyage
– Vidéoformes
– Jazz en tête,...

II. Historique du musée

Un premier projet de création de musée à Clermont-Ferrand est étudié dès 1822 par la Commission Préfectorale pour la recherche des Antiquités. En 1836 l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts demande à la municipalité d'intervenir pour la création d'un musée et les premières collections sont rassemblées en 1839, sous l'égide de la Commission pour « la Recherche et la Conservation des Monuments Historiques », dont le secrétaire est Jean-Baptiste Bouillet (1771-1878). Les collections sont acquises grâce à une souscription organisée par Bouillet – désigné en 1842, conservateur du musée en préparation - associée à des allocations du Conseil général du Puy De Dôme et du Conseil municipal de Clermont-Ferrand. Les ressources modestes dégagées par ce biais sont largement complétées par l'initiative privée: l'engagement de très nombreux souscripteurs et donateurs est décisif pour l'accroissement de la collection. Les collections recueillies sont déposées dans un local provisoire, rue Saint-Jacques (actuelle rue Vercingétorix).

De 1860 à 1903, ce fonds est installé dans les salles supérieures de la bibliothèque logée dans l'ancien hôpital des Charitains, boulevard Lafayette (édifice démoli en 1906) et est pour la première fois accessible au public. Le premier catalogue publié par J.-B. Bouillet en 1861 compte 824 numéros[4], répartis en grandes thématiques :

« tableaux à l'huile »,
« gravures, dessins, aquarelles, etc. »,
« émaux, peintures sur marbre, boiseries, etc. »,
« antiquités égyptiennes, gauloises et gallo-romaines »,

[4] Ce catalogue est complété par un premier supplément en 1864, un second en 1875.

« archéologie, Moyen Age, casques, armures, armes, etc. » (dont objets ethnographiques extra-européens),
« chinoiseries et objets divers »,
« plâtres, biscuits de Sèvres, etc. »,
« numismatique »
« musée lapidaire » (section Antiquités et section Moyen Age et Moderne).

En 1863, un dépôt d'Etat de la collection Campana, constitué de cinquante pièces antiques d'origine étrusque et grecque s'ajoute aux collections municipales. Un autre dépôt d'Etat d'objets égyptiens comprenant notamment un sarcophage peint et une quinzaine d'*ouchebtis*, rejoint le musée en 1893.

Grâce au legs et à la volonté du pharmacien clermontois Jean-Baptiste Bargoin (1813-1885), la Ville fait édifier un musée sur l'ancienne place du Taureau. Sa construction, de 1899 à 1903, fait intervenir des personnalités locales: l'architecte Dionnet pour les plans, les sculpteurs Gray et Graf pour les bas-reliefs de façade notamment (dépôt d'Etat) et l'artisan Bernardin pour la ferronnerie. Le musée est inauguré le 11 octobre 1903. Les collections exposées couvrent alors majoritairement les domaines des beaux-arts et de l'archéologie. Deux salles contiennent des « objets de provenance exotique » et des « objets usuels et mobiliers de provenance locale » (dont quelques costumes régionaux).

Une première scission des collections intervient en 1923. La Ville de Clermont-Ferrand achète à cette date l'hôtel Fontfreyde avec l'aide de l'Etat, à la condition que le bâtiment soit converti en « musée d'Histoire et d'Art local ». Classé alors Monument Historique, il est restauré par M. Ruprich-Gobert, architecte des Monuments Historiques. A cette époque, la municipalité charge Henri du Ranquet, Conservateur des antiquités et objets d'art pour le Puy de Dôme depuis 1912, d'y organiser le musée. Les collections du musée Bargoin qui répondent au propos du nouveau musée – certaines collections de beaux-arts (sculpture notamment), objets d'art et d'ethnographie d'origine locale, hors archéologie – rejoignent ce bâtiment. De nouvelles acquisitions, dont de nombreuses donations (don Désaymard en 1923) complètent le fonds. La parution dès 1924 du catalogue *Musée d'Histoire et d'Art Local de Clermont-Ferrand, son hôtel, ses collections*, appelle d'ailleurs vivement la population à l'enrichissement des collections. La société *L'Ancienne Auvergne*, créée alors pour apporter une aide pécuniaire à la restauration des monuments historiques ou archéologiques non classés, fournit de nombreuses pièces de valeur à ce musée.

Henri du Ranquet se consacre spécialement à la création du musée d'Histoire et d'art local. Par la suite, un seul conservateur gère la collection municipale divisée dorénavant sur deux bâtiments: le musée Bargoin et le musée d'Histoire et d'Art local (appelé par la suite musée du Ranquet). Cette situation explique l'existence d'un seul registre d'entrées qui inventorie toutes les collections jusqu'en 1997.

Un réaménagement intérieur complet du musée est effectué de 1960 à 1965. L'étage supérieur est séparé en deux niveaux par une dalle de béton sur les deux tiers de la surface. Le bâtiment compte désormais un sous-sol, un rez-de-chaussée et deux étages. L'ancienne verrière est recouverte par une terrasse en béton. Une nouvelle présentation encyclopédique des collections suit ce remaniement (1965-1970) suivant une disposition chronologique. L'archéologie est présentée au rez-de-chaussée, les pièces Beaux-Arts sont déployées entre le hall d'entrée, le premier et le deuxième étage. Deux salles aménagées au sous-sol au nord et à l'est du bâtiment abritent les expositions temporaires. En 1980, cet espace est réaménagé en vue d'exposer de manière permanente des vestiges exceptionnels récemment découverts : les *ex-voto* de la source des Roches de Chamalières (dépôt d'Etat). La salle des collections est rendue aveugle, les vitrines sont climatisées.

En 1990, un redéploiement des collections du musée Bargoin et du musée d'Histoire et d'Art local est effectué vers le musée des Beaux-Arts nouvellement créé à Montferrand (musée d'art Roger-Quilliot). Le transfert des collections vers ce musée, laisse libre les espaces du 1er et du 2e étage du musée Bargoin.

C'est à cette époque, en 1993, que l'association du Tapis d'Art s'installe dans les locaux du musée Bargoin et présente au 1er et au 2e étage un fonds de tapis rassemblé auprès de collectionneurs privés, alternant avec des expositions temporaires. Placé dès son origine sous la tutelle de la Ville de Clermont-Ferrand avec délégation de gestion à l'association, le musée du Tapis d'Art, devenu musée du Tapis et des Arts Textiles, passe en régie directe en 1998.

Les collections d'archéologie sont toujours exposées au rez-de-chaussée et au niveau de l'entresol du bâtiment. Au sein du même édifice, deux musées cohabitent : le musée d'archéologie Bargoin et le musée du Tapis et des Arts Textiles (MTAT). Chaque directeur gère sa propre équipe, toutefois le personnel d'accueil et surveillance est commun au bâtiment.

En 2001, le musée du Ranquet présente une dernière exposition sur les machines arithmétiques et ferme ses portes au public. Le nouveau projet scientifique et culturel de cet établissement, dont le fonds structurel a été modifié par le départ des objets vers le musée d'Art Roger-Quilliot, prévoit de recentrer le propos muséographique autour de la figure clermontoise de Blaise Pascal. Ce projet ne trouve pas de validation et est totalement arrêté début 2003. S'ensuit le démantèlement du musée du Ranquet. Les collections appartenant à la Ville de Clermont-Ferrand sont redéployées vers les quatre musées de la Ville de Clermont-Ferrand en fonction de leur spécialité : archéologie au musée Bargoin, beaux-arts au musée d'art Roger-Quilliot, sciences naturelles et techniques au muséum Henri-Lecoq et fonds textile au musée du Tapis et des Arts Textiles.

Depuis 2006, les deux musées – musée d'archéologie Bargoin et musée du Tapis et des Arts Textiles - sont réunis en une seule et même entité : le musée Bargoin s'organise désormais en deux départements. Depuis, une partie des collections archéologiques a été réorganisée (nouvelle présentation de la salle Préhistoire en 2007-2008). Face à l'accueil du musée, un espace accessible gratuitement a été aménagé pour recevoir des mini-expositions temporaires sur l'actualité des recherches archéologiques. La première présentation a concerné le pied monumental en bronze, trouvé sur le site de l'ancienne gare routière. Cette découverte, largement relayée par la presse, a particulièrement mobilisé les Clermontois qui se sont pressés pour venir le contempler au musée. Depuis, de mai à septembre, cet espace « Actualité de la Recherche Archéologique », a abrité une exposition montée en partenariat avec Clermont-Communauté autour des découvertes archéologiques locales récentes. Aujourd'hui, cet espace est le lieu pressenti pour la boutique du musée, toutefois le succès auprès du public de ces présentations en accès libre, renouvelées régulièrement et en rapport avec les découvertes récentes doit être gardé à l'esprit.

De 2006 à 2010, des travaux de climatisation font évoluer l'espace affecté aux *ex-voto* : de nouvelles réserves climatisées sont installées à côté des vitrines modifiées. Une nouvelle présentation de cette collection est réalisée.

III. Statut et gestion du musée

Le **musée Bargoin** est un **musée municipal géré en régie directe par la Ville de Clermont-Ferrand**, propriétaire des collections ou dépositaire de collections d'Etat. Autrefois musée contrôlé, il est devenu automatiquement **musée de France en 2002.**

La gestion du musée du Tapis d'Art, créé en 1993, avait été confiée à une association par convention pour cinq ans. En 1998, la municipalité reprenait la régie directe du musée. En 2006, le musée du Tapis et des Arts Textiles et le musée d'archéologie ont fusionné en un seul établissement. Les collections textiles ont reçu un avis favorable *a posteriori* à la Commission interrégionale « Musée de France » qui s'est tenue en 2008.

Le musée Bargoin travaille en étroite collaboration avec les deux autres musées municipaux (musée d'art Roger-Quilliot et muséum Henri-Lecoq). Un collège de direction, composé des directeurs et des directeurs adjoints des trois établissements, se réunit de manière régulière. Ces trois musées bénéficient d'un personnel transversal commun, à savoir : un peintre, un menuisier, un électricien, un chargé de communication. Ils peuvent aussi avoir recours à des personnels des services techniques de la Ville.

L'**équipe** est composée de **15 agents**, soit 13 équivalents temps plein et 2 temps partiels (80%) : cf organigramme annexe 1. Des missions d'importance pour le fonctionnement et le développement du musée sont confiées à plusieurs contractuels et suivis lors de stages longs de manière à pallier aux demandes croissantes et spécifiques.

IV. Site et bâtiment

Le **musée Bargoin** est situé en **centre-ville** de Clermont-Ferrand. L'accès est possible par bus et par tramway – un arrêt de tramway est situé à moins de 5 minutes. Le musée ne possède pas de parking privé mais il est environné de nombreuses places de stationnement (payantes du lundi au samedi). Sa visibilité et son emplacement, à proximité du jardin Lecoq, lieu très fréquenté et connu des Clermontois est un atout pour sa fréquentation. Toutefois les habitants de Clermont-Ferrand et les passants ne semblent pas toujours savoir quel est ce grand édifice de la rue Ballainvilliers, dont l'architecture peut s'avérer intimidante, et nombre d'entre eux n'en ont encore jamais poussé la porte.

Le bâtiment, imaginé dès le départ comme un musée, a **été inauguré en 1903**. Il a été remanié à diverses reprises: 1960, 1980, 1990, 2002, etc. Sur l'esplanade, quatre marches mènent à un palier et à une imposante porte en ferronnerie. Le bâtiment est composé de **quatre niveaux** accessibles par un escalier central. Deux escaliers latéraux, semi-privés (un sert d'issue de secours) mènent aux bureaux et aux locaux techniques. Les nombreux escaliers, l'absence d'ascenseur pour le public et de monte-charge pour le personnel lors du transport de pièces lourdes et encombrantes sont pénalisants. La pose d'un ascenseur dans ce bâtiment ancien est à l'étude afin, notamment, de se conformer à la loi Handicap du 11 février 2005.

Pendant les horaires d'ouverture, une seule des **deux grandes portes d'entrée** est ouverte. La deuxième porte nécessite le recours à des outils pour l'entrouvrir et reste donc fermée la plupart du temps. Lorsque les deux portes sont ouvertes, l'atmosphère parait pourtant plus accueillante. Un sas en verre assure une certaine pondération climatique entre l'extérieur et le hall d'entrée. En raison de l'encombrement visuel et architectural qu'il procure, sa dépose est étudiée. Il pourrait être remplacé par un rideau d'air chaud l'hiver, mais l'efficacité climatique qu'il assure l'été n'a pour l'instant pas de solution de remplacement. L'espace de réception du public (banque d'accueil et espace détente), ainsi que les W.C., sont situés dans le hall d'entrée, face à un espace dévolu à l'actualité des collections. L'absence de vestiaire est observée par le public. Alors que le public individuel, faute de vestiaire, est tenu de conserver ses effets personnels, hormis des objets trop encombrants (poussettes, sacs de randonnée, casques), le public scolaire dépose en une pile, quelquefois envahissante, sacs et vêtements vers

l'espace détente. Des casiers et chariots à roulettes permettraient de répondre au mieux à ce besoin ; reste à déterminer le lieu le plus approprié.

Les portes d'accès aux colonnes de bureaux qui ouvrent sur cette zone d'accueil sont dissimulées depuis 2008 par deux grands panneaux qui assurent une plus grande discrétion face aux déplacements du personnel et aux espaces non accessibles au public. De plus, ils sont devenus le support de nouvelles zones d'affichage, bienvenues dans cet espace d'accueil et d'exposition.

L'**espace** réservé à la présentation du **département archéologie** se situe à **l'entresol** (salle des ex-voto) et au **rez-de-chaussée** (2 petites salles et 1 grande salle cloisonnable). Le **département arts textiles** présente ses collections au **1er étage** (1 salle) et au **2ème étage** (2 petites salles et 1 grande salle cloisonnable). Ces différents espaces d'exposition de près de 950m2 pour les deux départements apparaissent contraints et insuffisants, tant pour la présentation permanente des collections archéologiques et que pour celle des textiles. Afin de pallier cette problématique, le département archéologie présente peu d'expositions temporaires (présentées dans l'espace actualité de la recherche archéologique, trop petit: 31 m2) et le département arts textiles ne bénéficie pas d'espace d'exposition permanente (fermetures régulières à chaque démontage/montage d'exposition). Cf plans des espaces en annexe n°2.

Les réserves se situent respectivement au **niveau de l'entresol pour le département archéologie et au 1er et 2e étage pour le département arts textiles.**

Un **atelier d'animation** et un **centre de documentation** sont localisés au 1er étage. **Un atelier de fabrication** est situé à l'entresol tandis qu'un **lieu de stockage des fournitures** se trouve au 2e étage. Une cuisine commune pour le personnel est accessible en rez-de-chaussée.

Six bureaux sont accessibles par deux escaliers distincts et distribués comme suit :

1e colonne (nord) :

1er demi-étage : direction (1 personne) ;

2e étage : département arts textiles (1 à 2 personnes) et agent en charge du centre de documentation (1 personne) ;

2e colonne (sud) :

entresol : département archéologie (1 à 3 personnes) ;

rez-de-chaussée : administration et stagiaires (1 à 2 personnes);

1er demi-étage : département archéologie, conservation (1 personne) ;

2e étage : communication et service des publics (3 à 4 personnes).

Trois autres sites employés comme réserves extérieures sont situés à quelques kilomètres du musée et permettent de stocker les collections au sein de réserves mutualisées avec les deux autres musées de la Ville.

- **La Chapelle des Carmes** : réserve mutualisée de gros lapidaires archéologiques et bas-reliefs architecturaux; ethnographie. Église désaffectée, de plan en trèfle ; chaque espace autour du centre a gardé son autel et est protégé par une rambarde forgée ; la sacristie est difficile d'accès, derrière le maître-autel, par un passage étroit.

- **La Charme** : réserve mutualisée de lapidaires (archéologie, collections de plâtres Ecole des Beaux-Arts et encadrements). Ce hangar de stockage a été aménagé pour recevoir les lapidaires sur 4 niveaux.

- **Mermoz** : répartition des espaces par musée. Le Musée Bargoin bénéficie de trois salles dont deux sont consacrées à l'archéologie. L'une reçoit les petits lapidaires, l'autre les amphores, les peintures murales et les dépôts de fouilles. Le bâtiment est sous contrôle de sécurité électronique.

Accueil et réception du public : 13 m²
Surface d'exposition : 960 m² environ
Réserves : archéologie 140 m² environ
arts textiles 185 m² environ
Locaux pédagogiques : 55 m² environ
Centre de documentation : 55 m² environ
Espaces de bureaux : 98 m²
Locaux techniques (atelier, rangement et stockage) :30 m²
Locaux techniques de maintenance (chaufferie, soufflerie): 50 m²

Superficie totale du musée : 1434 m²

Réserve extérieure dépôt lapidaire : 300 m²
Réserve extérieure département archéologie : 2 pièces 34,94m² et 53,33 m²
Réserve extérieure département arts textiles : 1 pièce de 41,17m²

Les Collections

Le **musée Bargoin** est, **depuis 2006**, constitué de **deux départements : archéologie et arts textiles**. Si le bâtiment ainsi que divers aspects, tels la politique des publics, la communication ou la signalétique, etc. bénéficient de la même analyse, il en va différemment des collections des deux départements regroupés récemment. Le fonctionnement dans la gestion des collections des deux départements ainsi que les thématiques abordées, la constitution des collections, le territoire couvert par la majorité des objets (bassin clermontois pour l'archéologie versus diverses régions du monde pour le textile), la chronologie (Préhistoire, Protohistoire et période antique pour le département archéologie versus XIXe – XXe siècle pour le département arts textiles), etc., supposent deux évaluations distinctes.

I. Collections du département Archéologie

Le département archéologie est géré par un Conservateur du patrimoine (cat. A) secondé par deux adjoints du patrimoine (cat. C). Des missions ponctuelles sont confiées à des agents contractuels.

1. Nature des collections

Les collections archéologiques du musée Bargoin sont essentiellement issues de **découvertes locales fortuites** ou **réalisées en fouilles**. **Quelques fonds extra-européens** sont entrés dans les collections au hasard de dons et de legs parfois très tôt après la création du musée.

Les **médiums** sont très divers puisque **le lapidaire côtoie la céramique, la numismatique, la verrerie, la mosaïque, le métal (or, argent, bronze, fer, plomb) et différents matériaux organiques : bois, textile, os, pigments.**

Nous pouvons citer quelques pièces majeures :

- Paléolithique : - « **déesse », site de l'Abri Durif, Enval (63)** ;
- Néolithique : - **anneaux-disques, Corent (63) ;**
- Age du bronze : - **dépôt de Manson (63) ;**
- Epoque gauloise : - **statère en or de Vercingétorix, Billom (63) ;**
 - **fibules et lunule en or, Corent (63) ;**
- Epoque gallo-romaine :

- **sépultures des Martres de Veyre (63)** (dont **la robe, les sarcophages, le casque en bronze**) ;
- les **ex-voto de la source des Roches de Chamalières (63)** (dépôt d'Etat), **les vestiges et mobilier d'Augustonemetum ;**
- **les vestiges et mobilier du temple de Mercure situé au sommet du puy de Dôme** (fragments lapidaires, céramiques, monnaies, petits objets en bronze, statuette de Mercure, dédicace en latin sur bronze);
- **le fragment de la pierre tombale de Sidoine Apollinaire, Clermont-Ferrand (63);**

- Pièces hors région :
 - **tablettes de défixion de Tunisie** (don Audollent) ;
 - **coffret à *ouchebtis* d'Egypte** (dépôt d'Etat) ;
 - **urne étrusque** (dépôt d'Etat).

Les vases peints gaulois découverts à Gandaillat (Aulnat-63) et rue Elysée-Reclus (Clermont-Ferrand-63) ainsi que le pied en bronze d'époque gallo-romaine (Clermont-Ferrand-63), les statuettes en bronze et argent du boulevard Gergovia (ancienne confiturerie Humbert-Clermont-Ferrand-63) par exemple, conservés au Service Régional de l'Archéologie, sont des éléments marqueurs de l'activité humaine dans le bassin de Clermont-Ferrand et qui devraient trouver leur place dans les collections permanentes. Cette liste est loin d'être exhaustive. Elle devra être précisée après la validation du projet scientifique et culturel.

Une évaluation quantitative des collections présentes au musée a été réalisée à partir de l'inventaire. Cette évaluation doit être comprise dans ses limites :

- Un nombre d'entre elles, déposées dans nos murs pendant la guerre ou durant les années qui ont suivi, attendent d'être inventoriées ;
- les collections anciennes sont souvent inventoriées par lots, sans précision du nombre de pièces dans chaque lot.

Les collections **non inventoriées** concernent les régions suivantes :

	Clermont	Puy de Dôme	Auvergne	France	Autres Pays	Sans origine	TOTAL
Boites	77	117		1		81	276
Caisses	2	9				1	12
Blocs d'architecture						13	13

Les collections des boites non inventoriées sont souvent situées géographiquement (inscription sur la boîte) sur Clermont-Ferrand (Cathédrale, rue des Gras, rue d'Enfer, Pyramide, etc.) ainsi que sur le Puy de Dôme (Pionsat, Martres de Veyre, Laqueille, Giat, etc.) et constituent un ensemble de 194 boîtes encore à étudier et éventuellement à inventorier.

Selon l'inventaire, les collections se répartissent de la manière suivante:

	Clermont-Ferrand	Puy-de-Dôme	Auvergne	France	Autres pays	Sans origine	TOTAL
Paléolithique	6	22570	142	477	66	621	23882
Néolithique	19	1347	266	173	1105	897	3807
Age du Bronze	140	298				155	593
Age du Fer	250	3464	2	1	1	102	3820
Gallo-romain	10062	10597	467	67	277	6337	27807
Moyen-âge	1	72	50			1	124
Égypte					563		563
Grèce Étrurie					126		126
Plaques photos			148				148
Moulages						13	13
Monnaies	36	762	489	510	48	1086	2931
Sans date	314	1584	5		49	996	2948
TOTAL	10828	40694	1569	1228	2235	10208	**66762**

2. Acquisition et enrichissement des collections

Les **collections archéologiques** qui se sont **constituées au cours du XIXe siècle**, regroupent des **éléments disparates** et **parfois exceptionnels** : la priorité était donnée à la beauté de l'objet ou à son aspect mystérieux et exotique. Les **ensembles cohérents sont rares** et, lorsqu'ils existent, **peu documentés**.

Après les deux guerres du **XXe siècle**, **les collections** sont entrées par **ensembles représentatifs de sites ou d'objets** (lampes à huiles, tablettes de défixion...), constitués par des autorités privées, curieuses de connaître leur passé (collections Pommerol, Grange, Chabrol, Audollent...). Ces ensembles, d'abord privés, ne sont pas venus dans leur intégralité au musée et toujours sans documentation. **Après les années 70**, **les découvertes entrent sous forme de**

dépôts d'Etat : ex-voto de la Source des Roches de Chamalières (63), dont les archives sont conservées au Service Régional de l'Archéologie (SRA).

Les **acquisitions** s'organisent selon deux axes définis :

- **enrichir un fonds déjà existant, en complétant la représentativité** d'une époque (exemple : acquisitions de plusieurs lots de monnaies) ;
- **sauvegarder les découvertes de sites remarquables** (exemple : Corent, fouilles récentes ; Collection Durif, Enval (63), abri sous roche magdalénien, propriété privée en indivis, qui risquait d'être répartie entre les quatre héritiers et vendue par lots.

La source première d'enrichissement reste la fouille archéologique dans le département du Puy-de-Dôme et constitue des fonds par sites.

Sur les **dix dernières années** des opportunités se sont présentées concernant **la numismatique** (le musée Bargoin avait déjà un fonds constitué en monnaies gauloises, gallo-romaines et médiévales).

année	COLLECTION	ACQUISITION
1998	Statère d'or de Vercingétorix	Achat
1999	Collection Fournier : 231 monnaies gauloises	Achat
2000	Trésor de Sauvessanges : ensemble de 133 deniers d'argent, 1er s. ap. J.-C.	Achat
2000	Trésor d'Issoire : 190 pièces d'or des XIVe et XVe s.	Achat
2001	Un statère arverne en or	Achat
2002	5 monnaies arvernes au nom de chefs gaulois	Achat
2003	Fouilles d'Enval : abri Durif (Enval)	Don
2007	Fibules en or de Corent	Achat
2008	Fouilles de Corent 2005-2007	Achat
2009	Triens en or marqué SICOLENUS et ARVERNO CIVE (570-675)	Achat

3. Identification des collections : connaissance et gestion

L'identification des collections se fait sous forme d'**inventaire**, notamment sur **registre "18 colonnes" réglementaire**, selon les époques. Certaines collections entrées juste après-guerre attendent encore d'être inventoriées. **Des connaissances se perdent au fil des années lorsqu'elles ne sont pas inscrites sur inventaire ou sur dossier.**

Un ensemble de **fiches carton datant du XIXe siècle jusqu'à 1950** répertorient les objets selon différents critères : nom de l'objet ou site de provenance. Un lot de quelques centaines de fiches plus récentes établies par le CRDP (Centre Régional de Documentation Pédagogique, qui rassemble les ressources pédagogiques pour les enseignants du primaire, du secondaire et les documentalistes) reprennent les informations sommaires et les photographies des pièces.

La **base de données informatisée Actimuséo** est accessible pour les collections archéologiques **depuis 2008** : elle compte à ce jour 4480 objets répertoriés, avec photographies associées.

Le **récolement** est envisageable depuis la **réorganisation de l'ensemble des réserves archéologiques internes et externes** (2006-2011) : le conditionnement des **ex-voto** (2006-08) en a été le point de départ, après la création de deux réserves (Réserves E1 et E2) venues s'ajouter aux vitrines-réserves. Le conditionnement s'est accompagné, sur tableau Excel, d'une description de l'état de chaque objet et de prises de vues photographiques systématiques.

Les réserves de La Charme et de Mermoz ont impliqué des **déménagements de collections** qui ont permis d'entreprendre un **conditionnement et un premier listing des objets par réserve et par caisse** (2007-2010). Les lapidaires ont été photographiés et inventoriés lors de ces mouvements.

Les **réserves internes ont été modifiées**. L'ancienne « réserve humide » qui conservait le dépôt de fouille des **ex-voto** dans l'eau, a été supprimée (2009) au bénéfice d'une réserve sèche pour les collections du musée (réserve C). Une aération de l'ensemble des réserves A, B, C et D a été mise en place (2012)

Depuis 2012, chaque déplacement des collections situées en salles ou en réserves fait l'objet d'un récolement. **Le véritable chantier du récolement sera mis en œuvre en 2014 de manière continue, suivant un zonage et un calendrier précis.**

4. Conservation

Les **collections les plus fragiles** sont conservées **dans les murs du musée Bargoin** (réserves A, B, C, D, E). Il s'agit de collections organiques (bois, os, tissus antiques) ou très fragiles (verres). Les petites pièces (monnaies, petites statuettes en bronzes, terres cuites blanches, lampes à huile...) sont également conservés au musée.

Les réserves archéologiques du sous-sol bénéficient d'une aération mise en place en début d'année 2012. Une étude du climat sur plusieurs années est donc à reprendre pour contrôler la meilleure répartition possible des collections

Les restaurations depuis 10 ans :

année	COLLECTION
2002-2004	**Ex-voto de Chamalières** (dépôt d'Etat) : conservation-restauration en trois tranches annuelles d'un ensemble de 351 pièces (dernière opération de restauration des collections encore en eau): Imprégnation PEG, lyophilisation, restauration et consolidation
2003	**Dessus de momie en bois peint** (dépôt d'Etat) : consolidation des peintures, dégagement des enduits de surface provenant de restaurations anciennes,décrassage, protection de surface
2003	**Cuve de sarcophage** égyptien, bois peint (dépôt d'Etat) refixage des pulvérulences et soulèvements. Consolidation des zones fragilisées, recollage des fragments désolidarisés, dégagements des enductions anciennes protection de surface
2003	**Couvercle de sarcophage** égyptien en bois peint (dépôt d'Etat) : refixage des pulvérulences et des soulèvements, consolidation des zones fragilisées, renforcement des assemblages (fragilisés par de fortes variations climatiques)
2004	**Ex-voto de Chamalières** : premier état des lieux de la collection accessible après la canicule (Etude Nicaud et Vande-Walle interne au musée) ;
2004	**15 statuettes en bronze** (Egypte) : nettoyage des concrétions et colles anciennes ; vernis de protection **25 Ouchebtis** en fritte glaçurée : désoclage, nettoyage, dégagement des concrétions, refixages ponctuels
2004	**Ex-voto de Chamalières :** étude du climat dans les vitrines (température, humidité, circulation de l'air) : prises de mesures à l'intérieur des vitrines et à l'extérieur, sur une année complète
2005	**Cratère attique à figures rouges** (dépôt d'Etat). Les tessons étaient en train de se désolidariser entrainant une déformation du vase. Opération de restauration-conservation : démontage, nettoyage des surfaces et des tranches des résidus de colles, peintures et mastics. Remontage
2005	**Ex-voto de Chamalières :** en vue de la rénovation et la réorganisation des vitrines : - Constat sur l'environnement climatique (rendu par l'étude In extenso) et conditions de conservation. - Etude préalable sur le mode de stockage et de présentation (Isabelle Boiché)
2006	**Ex-voto de Chamalières** : calcul des dimensions et du nombre de bacs devant recevoir les ex-voto (734 bacs au total). Calcul optimal des rayons

année	COLLECTION
	devant recevoir les bacs (549 mètres linéaires)
2007	**Ex-voto de Chamalières :** réalisation de deux réserves différenciées, l'une pour le PEG, l'autre pour l'arigal C(dans l'ancienne salle d'exposition temporaire, qui servait déjà de réserve). Ces réserves sont climatisées comme les vitrines. - Première tranche de conditionnement des collections en bacs (520 ex-voto) : habillage des bacs, découpe à dimension des objets, de cales posées et thermosoudées ; couverture photographique systématique de la collection (avec gros plans sur les zones qui semblent fragiles) ; tableau récapitulatif avec état de conservation de chaque objet -Première réunion du Conseil scientifique (DMF, C2RMF, SRA, Conseiller des musées, musée Bargoin Mairie et personnalités scientifiques invitées en fonction des problèmes posés, pour conseil (ARC-Nucléart, Chercheurs Universitaires...)
2008	**Ex-voto de Chamalières :** réalisation de la première vitrine. - deuxième phase de conditionnement (580 ex-voto). - regroupement des archives - reprise en restauration de 109 ex-voto traités par Arigal C et encore humides (dégagement important de formol) - Etude bibliographique(étudiants Polytech) sur le vieillissement de l'arigal C et du PEG -réunion du Conseil scientifique pour définir la méthode pour traiter la « réserve humide » des ex-voto.
2009	**Ex-voto de Chamalières** : réalisation de la deuxième vitrine - troisième et dernière phase de conditionnement (709 ex-voto) - M. Berner : étude biologique préliminaire des boues dans les bacs et des dépôts sur les murs de la réserve humide. - étude Eurofin de la toxicité des boues et des eaux ainsi que de l'air de la réserve humide - décembre 2009 : évacuation des ex-voto de la réserve humide Bargoin, par précaution sanitaire, et prise en charge de la collection par le SRA
2010	**Ex-voto de Chamalières :** étude et réalisation des socles et plans inclinés pour la présentation en vitrine (Soclage et Patrimoine, Muriel Dumaine). **Collection de verres antiques** : reprise en restauration de 35 objets dont les colles anciennes se défont et présentant des fissures importantes
2011	**Collection de verres antiques** : évaluation (CREAM) des vitrines : mesure des vibrations, de la lumière, des COV.
2011	**Corent :** restauration du fer, 1ère tranche : prise de vues et radiographies, dégagements partiels et consolidations provisoires.
2012	**Corent** : restauration du fer, 2e tranche. Sélection de 300 objets d'après radios > traitement de 91 sur le budget 2012.

année	COLLECTION
	Mosaïque à la Gorgone : dépose avant étude de restauration.
2013	**Corent** : restauration du bronze (préparation exposition «Tumulte gaulois » /juin-novembre 2014). **Pérignat-lès-Sarlième** : restauration du métal contenu dans la sépulture. **Clermont-Ferrand (rue Descartes)** : restauration sole de four (terre-cuite).

La collection des ex-voto reste la plus fragile au niveau de la **conservation** ; la complexité des traitements de conservation anciens et leur évolution (domaine encore mal connu) demandent une attention particulière. Il faut distinguer les collections restaurées (Arigal C d'une part, lyophilisation avec PEG d'autre part) et les réserves du dépôt de fouille conservées en eau. Toutes ont été traitées par Cryptogil lors de leur séjour en eau, en attente du traitement Arigal C ou PEG.

La **grande canicule de 2003** a provoqué un **dérèglement des climatisations** qui étaient déjà anciennes. Un apport d'humidité constant (jour et nuit) et une température trop élevée, pendant plusieurs semaines, ont été à l'origine **des dégradations sur les collections restaurées, encore sensibles aujourd'hui** (cassures brutales, apparitions de tâches et de concrétions...). Les nouvelles climatisations (travaux de 2005 à 2009) après un réglage laborieux, permettent aujourd'hui (2012), d'avoir un climat stabilisé depuis quelques mois, d'après les mesures données par la machine. Un contrôle aléatoire est effectué par des sondes indépendantes placées dans les vitrines et réserves.

La **rénovation des vitrines des ex-voto** avec la construction des **deux réserves climatisées**, a été l'occasion de dresser un bilan de l'état de chaque objet de la collection. Le dépôt humide a été associé à ce bilan. Un Conseil Scientifique a été organisé avec la participation de l'Etat et de la DRAC Auvergne, ainsi que celle des restaurateurs (C2RMF et ARC-Nucléart) et de la ville de Clermont-Ferrand. Pour les questions scientifiques particulières (conservation et vieillissement du PEG par exemple) il a été fait appel à des chercheurs scientifiques des universités de Clermont-Ferrand.

Les collections conservées en réserve humide (dépôt de fouille) ont eu également à subir les effets de la canicule qui ont favorisé la prolifération d'organismes divers dans l'eau. Le cryptogil, produit utilisé depuis les fouilles (1968) pour assainir l'eau, n'étant plus en vente depuis le milieu des années 90 et aucun produit de substitution n'ayant été mis sur le marché, aucune solution chimique n'était proposée. Devant la prolifération de l'infection par micro-organismes et l'impossibilité de la contenir, la ville a pris la **décision de faire évacuer le dépôt humide des ex-voto (2009).**

Le traitement du dépôt de fouille, pris en charge par le SRA, a rapidement soulevé des questions de santé publique qui ont été prises en main par l'Etat. Le cryptogil, encore présent dans les bois, semble avoir « muté » et son impact sur la santé est mal connu. L'arigal C dégage toujours des vapeurs chargées en formaldéhydes qu'il convient de surveiller. Enfin, la superposition cryptogil/arigal C ou cryptogil/PEG reste une inconnue au niveau toxicologique. Les services de Santé du travail ont été alertés dès 2008 et la Ville de Clermont a équipé les agents de combinaisons, masques et gants pour entrer dans les vitrines et les réserves E.

La ville de Clermont-Ferrand a fait réaliser une analyse d'air, le 6 février 2012, dans les vitrines et la salle des ex-voto, qui a donné des taux très inférieurs aux seuils d'alerte des formaldéhydes. D'autres analyses devaient suivre, commandées par l'État, mais ne sont pas encore réalisées.

Aucune nouvelle directive concernant la conservation des ex-voto traités n'a été donnée par l'Etat à cette date (décembre 2013). Un suivi est assuré par le Service Régional de l'Archéologie.

5. Recherche

Des ensembles cohérents ont été **étudiés et classés**, dans le cadre de travaux universitaires ou de programmes de recherche. Certains ont été publiés par le musée sous forme de **catalogue des collections**.

Sujets de recherche réalisés les dernières années:

Date	Collection	Chercheur
2008	Enval : lancement de l'étude globale du gisement (prévue sur plusieurs années) Magdalénien	Frédéric Surmely CNRS
2009-2010	Prêt pour étude au SRA de Rennes de 122 monnaies d'Augustonemetum Gallo-romain	PCR Augustonemetum Hélène Dartevelle CNRS et Universités
2010	Etude sur place de 27 inscriptions latines	Aurélien Blanc Master 1
2010	Etude sur place du mobilier métallique d'époque romaine	Aurélie Ducreux Thèse (Blaise Pascal)
2010-2012	Prêt pour étude au SRA de Clermont-Fd, des séries lithiques d'Enval Magdalénien	Frédéric Surmely CNRS
2011	Etude sur place de la borne d'Aigueperse Gallo-romain	Claude Béal CNRS

Date	Collection	Chercheur
2011	Etude sur place des lamelles de plomb avec inscriptions provenant de Tunisie (Coll. Audollent)	Dr. György Nemeth Chef de département d'Histoire ancienne Université ELTE, Budapest
2011-2012	Prêt pour étude à Bibracte de 1983 objets en métal de Corent La Tène	Matthieu Demierre Thèse
2011-2012	Prélèvement d'échantillons :Utilisation des trachytes de la chaîne des Puys dans l'antiquité Gallo-romain	Didier Miallier CNRS Bertrand Dousteyssier CRCA Association EAVUC Laboratoire Magmas et Volcans
2012	Etude sur place des coffres funéraires Gallo-romain	Michaël Tournadre Master 1 (Aix-en-Provence)
2012	Etude sur place des bois antiques (Martres de Veyre) Gallo-romain	François Blondel Thèse (Dijon)
2012	Etude sur place : Les dés à jouer de La Tène	Laure de Chavagnac Master 1 (Lyon)
2012	Etude sur place des blocs lapidaires d'Augustonemetum	PCR Augustonemetum Hélène Dartevelle CNRS et Universités
2012	Prêt pour étude à Orléans (IRAMAT) Parures en verre antiques de Corent	Hélène Duchamp Master 2
2012	Etude sur place et en laboratoire de la tombe de Sarlièvre La Tène	Esther Gatto INRAP

Les publications de ces études ne sont pas systématiques, surtout lorsqu'il s'agit de Masters ou de Thèses. Il est demandé à l'étudiant de déposer au musée un exemplaire de son travail.

Les études réalisées par des groupes de chercheurs constitués sont par contre souvent publiées dans des revues spécialisées ou des ouvrages édités. Un «tiré à part » est demandé lorsqu'il s'agit d'un article et conservé dans la documentation des collections. S'il y a publication plus importante, le musée achète un exemplaire pour sa bibliothèque.

Les publications consacrées aux collections et expositions du musée Bargoin (les expositions sont indiquées **en gras** ; les catalogues de collections *en italique*) :

Date	Auteur	Thème
1861	*J.-B. Bouillet*	*Premier catalogue Général*
1863	*J.-B. Bouillet*	*1er supplémént au catalogue général*
1875		*2ème supplément au catalogue général*
1908	*A. Audollent*	*Quelques objets remarquables des collections du musée Bargoin*
1975	M.-L. Hallopeau	Musée Bargoin, archéologie. Guide des salles
1976	**J.-P. Daugas**	**10 années de recherche archéologique en Auvergne**
1978	*S. Boucher*	*Bronzes figurés antiques, musée Bargoin*
1980	*A.-M. Romeuf, M. Dumontet*	*Ex-voto gallo-romains de la source des Roches*
1980	*J.-C. Ruiz*	*La verrerie gallo-romaine, musée Bargoin*
1982	**G. Tisserand**	**Un aperçu de Clermont antique, les fouilles de sauvetage du Cours Sablon**
1982	*I. Fauduet*	*Les fibules des collections archéologiques du musée Bargoin*
1984	*G. Tisserand*	*La tête dans l'art romain et gallo-romain. Musée Bargoin*
1985	**Collectif**	**Sanctuaires arvernes. Lieux de culte antiques en Auvergne**
1998	C. Lamesch	Description du statère de Vercingétorix. Revue du Louvre.
2000	*B. Fischer*	*Les monnaies d'or gauloises. Musée Bargoin*
2000	*A.-M. Romeuf, M. Dumontet*	*Les ex-voto de la source des Roches de Chamalières. Publication DAF.*
2000-01	**C. Lamesch**	**Les temples du sommet du Puy-de-Dôme dans Promenade au Puy-de-Dôme, BMIU, p. 99-107**
2003	C. Lamesch	Présentations des dernières acquisitions de monnaies anciennes, dans Journal de L'AMA
2004	C. Lamesch	Présentation des collections provenant du four antique Rue Descartes, et de la maquette réalisée par H. Neuville, dans Journal de L'AMA
2006	C. Lamesch	Présentation des nouvelles salles archéologiques (ex-voto) dans Journal de l'AMA

Le **musée Bargoin** est régulièrement **sollicité pour des prêts dans le cadre d'expositions temporaires organisées par d'autres musées.**

Le prêt s'effectue à partir d'une **convention de prêt** signée entre le Maire de Clermont-Ferrand et le Maire ou le Président de la collectivité dont dépend le musée emprunteur. La convention précise les valeurs d'assurance, les dates du prêt, ses conditions et les droits d'utilisation de l'image de l'objet par l'emprunteur.

Les prêts accordés ces dernières années :

Dates	Lieux	Titre	Nombre d'objets
2002	Musée de La Poste, Paris	*Les Gaulois*	2
2002	Musée Lecoq Clermont	*Si la mesure m'était comptée*	3
2002	Saint Flour	*Quand le jouet raconte l'enfant*	12
2002	Lezoux	*Céramiques du quotidien sous la paix romaine*	12
2004	Maison Innovation Clermont	*Préhistoire (carré de fouille)*	50
2006	St Genès Champanelle	*Manson*	19
2007	Conseil Général P-de-D	*Le centenaire du train*	24
2008	Conseil Général P-de-D	*Sommet du Puy de Dôme*	5
2008	Conseil Général P-de-D	*Lassie, Milou, Rantanplan et autres cabots vedettes*	6
2008	Lezoux	*L'Europe de la Gaule romaine*	6
2008	Lausanne	*Les murs murmurent*	2
2008	Le Mans	*Les murs murmurent*	2
2008	Orléans	*Le cheval et la danseuse*	1
2008	Argentomagus	*La magie dans l'antiquité*	7
2008	Toulouse	*Marbres, Hommes et Dieux*	1
2008-2009	Sarrebourg	*Les murs murmurent*	2
2009	Périgueux	*Graffiti*	2
2009	Bougon	*La Parure, langage sans parole*	56
2010	Le Mans	*Les murs murmurent*	1
2009-2010	Lecoq	*Qui s'y frotte s'y pique*	24
2009-	Tarragone	*Alte Olymp*	1

Dates	Lieux	Titre	Nombre d'objets
2010			
2009-2010	Lyon	*Post mortem, les rites funéraires à Lugdunum*	28
2010	Jublains	*Magie, sorcellerie et astrologie dans l'antiquité*	7
2010-2011	Lezoux	*Corent*	136
2010-2011	Muséum Lecoq	*Des plantes et des Hommes*	10
2011-2012	Cité des Sciences Paris	*Les Gaulois, des sociétés révélées par l'archéologie*	8
2011-2012	Lyon	*Quoi de neuf docteur*	1
2012	Bavay	*Bulles d'antiquité*	1
2012-2013	Argentomagus	*Femina*	2
2013	Lattes	*Parures de femmes au soleil couchant*	9
2014	Argentomagus	*Sanctuaires et offrandes en Gaule romaine*	1
2014	Moulins	*Retour des momies*	195

La participation à ces expositions fait bénéficier le musée d'un catalogue, inclus à la documentation où il complète les acquisitions de livres et revues.

La documentation propre aux collections est plus dispersée . Les archives sont essentiellement administratives et conservées aux archives municipales ou départementales. Elles peuvent cependant parfois apporter des précisions importantes : dates d'acquisitions, clauses de legs, etc. Elles sont à dépouiller entièrement pour retrouver les éléments qui pourraient compléter l'histoire et la connaissance des collections.

Les rapports de fouilles ne sont pas déposés au musée. Le **SRA les conserve** et **les met à disposition**.

6. Parcours et muséographie

Le **parcours « chrono-thématique »** (au parcours chronologique est adjoint une approche thématique et technique: travail de la pierre, de l'os, du bois, du métal, du verre, etc.) proposé au public a été **retravaillé de 2007 à 2011**, suite à des travaux de rénovation des salles. Lors de la **remise des objets dans les vitrines**, **allégés en nombre**, de **nouveaux cartels et explications** ont été apposés suite à un travail de réécriture et de réactualisation scientifique. En réutilisant les vitrines existantes, une nouvelle scénographie de préfiguration a pu être mise en place à moindre coût.

En 1975, le **parcours** archéologie est **thématique** et divisé en **grandes périodes représentées par des collections locales**. Au fil du temps, les vitrines ont accueilli le résultat des découvertes archéologiques. La présentation en salle s'est trouvée peu à peu concentrée puis surchargée car les locaux de réserves ont été rapidement insuffisants pour absorber cet afflux de découvertes. Il s'agissait alors d'une **accumulation du matériel**. Devenu un **musée de spécialiste**, l'accessibilité au grand public se réduit. Le visiteur éprouve des difficultés à comprendre le parcours proposé. Parallèlement les collections ex-voto (dépôt d'état) sont entrées en 1980 au musée, supprimant le seul lieu d'exposition temporaire en sous sol.. Des tentatives de présentations temporaires dans les salles permanentes du musée au premier étage ont été faites (Clermont-antique, sanctuaires arvernes) mais la lecture en était perturbée par les collections permanentes et réciproquement.

Puis les dépôts se sont arrêtés, le musée n'ayant **plus la capacité de les recevoir**. La conservation du musée a cherché de **nouveaux locaux**, qui lui seront attribués avec les bâtiments qui deviendront le **musée d'art Roger-Quilliot**. La mise en place de cette nouvelle structure (1988-1998) a mobilisé l'ensemble de l'équipe scientifique et administrative alors disponible (trois personnes).

En 1998, un poste de conservation est attribué aux collections d'archéologie. Une vacation, puis un CDD de trois mois chaque année, permettait d'organiser une exposition.

Quelques **expositions temporaires** ont été réalisées **entre 1999 et 2003** dans l'ancienne salle de documentation (réserves ex-voto actuelles):

Année	Exposition
1999	*Corent* (à partir des collections du musée)
2000	*Gaulois, Romains, couleurs locales* (La couleur, thème commun d'exposition pour l'ensemble des musées de Clermont)
2001	*Survol archéologique* (archéologie aérienne en Limagne)

2002-2003	*Le Val d'Allier et Cro-magnon* (Abri Durif à Enval)

La salle consacrée aux expositions a été transformée en réserve en 2003 pour abriter les lapidaires du jardin qui étaient les plus abîmés par le gel. Elle a été libérée pour la réalisation des réserves des ex-voto.

Aujourd'hui, les découvertes archéologiques réalisées dans le Puy de Dôme ces trente/quarante dernières années ne sont pas encore représentées au musée.

Un essai de **nouvelle présentation**, sous l'impulsion du chargé de mission archéologie, présent pour un an, a été réalisé pour **les salles de Préhistoire en 2008**. Les efforts portés sur la **révision des informations données au public (mise en place de comité scientifique)** et sur la **clarification des vitrines** ont été bien reçus par les visiteurs. Mais les « fenêtres » aménagées pour encadrer les collections, parfois un peu hautes, conviennent mal aux scolaires.

La **présentation des autres salles** du rez-de-chaussée s'en est donc inspirée en tentant d'en éviter les inconvénients. La surcharge des vitrines a été supprimée (choix de pièces emblématiques et représentatives) et un effort dans l'apport d'informations a été fait : **présentation des époques et mise en place de fiches techniques dans les salles.**

L'espace du hall d'entrée (ancien « Espace Actualité »), libéré précédemment pour la présentation d'**expositions temporaires** a également été bien perçu. Restreint par sa superficie, il permettait néanmoins de **renouer avec le monde de la recherche** et de présenter le résultat de fouilles et de recherches récentes. De 2008 à 2013, une exposition estivale était présentée chaque année dans ce lieu afin de valoriser les découvertes archéologiques des communes appartenant à Clermont Communauté (manifestation convention entre Clermont Communauté et la Ville de Clermont-Ferrand). L'espace étant inadapté, cette initiative a été arrêtée. Toutefois, la réflexion menée via le projet scientifique et culturel permet d'intégrer ce concept dans les salles du musée (expositions temporaires).

L'évolution du musée Bargoin, archéologie et arts textiles, a suscité beaucoup de déception auprès de certains publics qui souhaitaient voir l'archéologie prendre toute sa place en ce lieu. Le choix politique a été autre et la municipalité a veillé à l'équilibre des budgets attribués à chaque musée quand chacun d'eux était encore indépendant dans le même bâtiment.

En 2006, les deux entités sont réunies en **un seul musée**. Une **nouvelle direction** est mise en place **pour restructurer les équipes** et **redynamiser le département archéologie**. Un nouvel organigramme **mutualise les personnels** des

deux anciens musées pour un **meilleur fonctionnement** : un pôle commun administration, communication, médiation et documentation, puis un pôle scientifique pour chaque département. **L'archéologie est de nouveau visible notamment par la mise en place d'expositions temporaires.**

Le travail engagé par le PSC offre de **nouvelles perspectives pour les deux départements**. Une **nouvelle muséographie s'impose** donc, qui prenne en compte l'ensemble des collections existantes sur le Puy de Dôme, en intégrant de nouvelles approches et de nouvelles formes de présentation, à étudier au cas par cas.

Année	Sujet	Lieu
2007	Présentation du pied monumental gallo-romain avant restauration ancienne gare routière, Clermont-Fd	Espace Actualité
2007	« *La parure. De l'art au symbole* »	Dans les salles
2007-2008	Présentation des fibules en or Corent	Espace Actualité
2008	Vases peints de Gandaillat et Elysée-Reclus. Gaulois	Espace Actualité
2008-2009	Présentation du pied monumental après restauration ancienne gare routière	Espace Actualité
2009	Prospection : *du tesson à la villa* B. Dousteyssier	Espace Actualité
2009	*Couleur à tous les étages*	Dans les salles
2009	Cunéiformes	Dans les salles
2009	*La momie* : présentation des dernières études	Espace Actualité
2010	Le chantier des ex-voto	Espace Actualité
2010	Sortie de fouilles Carré Jaude 2	Espace Actualité
2011	« Archéo-3D »	Espace Actualité
2011-2012	Face à face, céramiques grecques, étrusques et italiotes Coll. Bargoin et Université	Espace Actualité
2012	L'Homme et le marais : archéologie des paysages dans le bassin de Clermont-Fd F. Trément et al.	Espace Actualité

2013	Enquête au musée. Autopsie d'une sépulture gauloise.	Espace Actualité

7. Concurrence-complémentarités

Les collections archéologiques du musée Bargoin gardent leur caractère premier de **musée à rayonnement départemental**, tel que voulu par l'Etat et créé sous le contrôle du Préfet dans la première moitié du XIXème siècle : un **ensemble représentatif des richesses du territoire.** A ce titre **aucun autre musée de ce type n'existe sur le département** (cf en Auvergne pour l'archéologie locale : Le Puy et Aurillac entre autres). Cependant, le musée de la Céramique de Lezoux vient d'élargir son domaine de compétences (céramique) à une vision archéologique plus large par le biais des expositions temporaires et de sa programmation.

Au cours des deux derniers siècles, de **nombreux sites archéologiques** ont été **découverts et mis en valeur** (temple de Mercure au sommet du puy de Dôme, ville gauloise sur le plateau de Corent) et gardent toute leur signification à travers une mise en valeur du site réalisée par le Département. Le musée Bargoin permet toutefois d'abriter, entretenir et présenter les collections fragiles provenant de ces sites.

D'autres sites, voués à la destruction pour cause de construction ou du passage de voies de communication, sont complètement détruits : leurs vestiges ne peuvent rester présents qu'à travers les collections du musée, témoin-refuge de leur histoire.

La **concurrence n'existe donc pas vraiment** mais on constate une évidente **complémentarité entre sites et collections**, qui demande à se structurer, avec les sites du département en priorité (sommet du Puy de Dôme, Corent) les communautés voisines (Gergovie) mais aussi avec de grands établissements au-delà de l'Auvergne tels que le musée gallo-romain de Lyon.

La juxtaposition des collections d'arts textiles et d'archéologie dans un même bâtiment peut être considérée comme **artificielle**. Elle peut d'ailleurs apparaître comme déséquilibrée en raison du rythme et de la scénographie plus moderne des expositions montées au département arts textiles. Toutefois **des efforts** sont **menés** afin de **redonner une présentation** plus **contemporaine, claire et dynamique** du département **archéologie**.

II. Collections du département Arts textiles

a. Nature des collections

La **constitution des collections du département arts textiles** a connu **trois grandes étapes**. L'origine du **fonds** provient de **l'initiative privée** : des donations de tapis d'Orient et pièces assimilées, ont été effectuées à l'ouverture du musée. 63 pièces ont ainsi été acquises en 1993, 3 en 1996. Les **premiers achats** débutent en 2001 (1 pièce en 2001, 6 en 2002, 5 en 2003, 1 en 2004) et deviennent plus nombreux à partir de 2005. C'est à cette période que la politique d'acquisition s'est étendue à une notion de l'art textile extra-européen plus large que le seul « tapis d'Orient », et qui constitue le deuxième mouvement. **En 2009**, le fonds est constitué d'environ 400 pièces. Le troisième temps est marqué par la décision de la Ville de Clermont-Ferrand d'**acquérir** sur 5 ans, de 2009 à 2013, la **collection Maurières/Ossart constituée d'environ 1030 pièces textiles issues du pourtour méditerranéen collectées entre 1993 et 2006 et déposées au musée depuis 2002** (quatre expositions sur ce fonds depuis cette date).

La **collection** du département arts textiles comporte **des pièces de mobilier textile** (tapis noués et tissés, tentures, couvertures), **d'architecture textile** (tente, bandes de tente, vélums, parois textiles), **des éléments de costumes** (vêtements, coiffes, bijoux, accessoires), **des pièces rattachées à la vie domestique** (pièces de hammam, sacs de portage, tapis de selle, vanneries) ainsi que des **outils en rapport avec la technologie textile** (métiers à tisser, trousse à couture). Les pièces, en **provenance d'Asie et d'Afrique** essentiellement, quelques unes d'**Amérique**, couvrent différentes régions : **Proche-Orient, Moyen-Orient, Extrême-Orient, Asie du Sud-Est**, Afrique du Nord, Afrique subsaharienne, Amérique du Nord. **La plupart** des pièces **date des XIXe et XXe siècles**. Quelques-unes, plus rares remontent au XVIIe et au XVIIIe siècle. Une présentation à la **commission interrégionale d'acquisition** « musées de France » en **2008** a validé le **statut des collections municipales acquises jusqu'en 2007 en émettant un avis favorable.**

Le fonds textile conserve un panel assez largement représentatif d'éléments de mobilier textile (dont des tapis noués et tissés) d'une large zone allant de l'Afrique du Nord jusqu'en Asie centrale. Une collection de pagnes emblématiques d'Afrique subsaharienne, non exhaustive mais néanmoins assez représentative des formats, matières et techniques de cette région du globe est un deuxième axe fort. Enfin, on peut compter une proportion non négligeable de costumes et textiles mobiliers provenant du monde islamique (depuis le Maghreb jusqu'au Moyen-Orient), dont la plupart sont d'origine nomade ou rurale.

D'autres fonds textiles ou d'origine extra-européenne ont **rejoint les réserves du département arts textiles** depuis quelques années **au gré des remaniements de réserves.**

Ainsi, depuis 2007 (date des premiers transferts), le département arts textiles est chargé de la conservation des collections de **textiles régionaux de l'ancien musée du Ranquet**. Ce fonds d'environ 750 pièces (inventaire encore en cours à l'heure actuelle) est composé d'éléments de costumes auvergnats (robes, blouses, gilets d'homme, tabliers, châles, cols, chapeaux, coiffes, bas, rubans, chaussures et sabots, etc.), de pièces issues de la vie domestique et d'outils en rapport avec la technologie textile (métier à tisser démonté, rouets, carreaux de dentelle, cartons de dentelle, plioirs à dentelle, passettes à rubans, quenouilles, fuseaux, fers à repasser, fers à tuyauter, serre-malices, dentelles, rideaux, etc.). Un chantier des collections est actuellement en cours.

Enfin, le département arts textiles, en raison de son ouverture aux arts extra-européens et parce que les objets rejoignent en partie les mêmes domaines d'attribution (éléments de costume, vannerie, etc.), a pris en charge la conservation des **collections ethnographiques « exotiques » du fonds ancien du musée de Clermont-Ferrand**. Le déménagement des objets anciennement conservés dans les réserves archéologiques a été effectué en 2006. Une autre partie de ces collections, conservée au musée d'Art Roger Quilliot (MARQ), est en phase d'être acheminée vers les réserves du département arts textiles. Les pièces proviennent d'Océanie, d'Afrique (Afrique du Nord et Afrique subsaharienne), d'Asie (Perse, Russie et Extrême-Orient surtout), et d'Amérique dans une moindre mesure.

La plupart des collections textiles ont été validées *a posteriori* (la création du musée en 1993 n'ayant pas eu l'assentiment de la DMF), **en commission interrégionale d'acquisition « musées de France »,** lors d'une commission spéciale examinant le fonds du département arts textiles après que le musée du tapis et le musée Bargoin (musée contrôlé) ont été regroupés. La totalité des pièces présentées soit **330 pièces** environ, acquises de 1993 à 2007 ont ainsi reçu un avis favorable lors de la commission du 8 octobre 2008. La présentation de la collection yéménite du fonds Maurières/Ossart lors de la commission Musées de France du 29 juin 2010 n'a pas abouti à un avis favorable en raison de l'absence d'un PSC validé par la Direction Générale des Patrimoines. Cette acquisition sera de nouveau proposée après validation du PSC, de même que les acquisitions effectuées depuis 2008 inventoriées en collection Ville. Le fonds ancien dit « exotique » et les collections textiles auvergnates sont automatiquement sous la protection juridique des « musées de France » du fait de leur appartenance à un « musée contrôlé » dans le cas du musée Bargoin, et semble-t-il du musée du Ranquet (même inventaire ; ce point reste toutefois à éclaircir).

Il semble parfois difficile pour l'équipe du musée d'opérer des liens forts et non artificiels entre les différentes collections : fonds textile extra-européen et fonds ethnographique extra-européen (dont certaines pièces textiles) d'une part, **et fonds ethnographique local relié au textile d'autre part**. Celui-ci est d'ailleurs conservé dans une réserve extérieure et n'a pas encore été exploité à ce jour. En ce qui concerne les textiles extra-européens, qu'il s'agisse du fonds du Musée du Tapis et des Arts Textiles ou du fonds dit « exotique » ancien, lorsque l'origine géographique des pièces coïncide ou qu'un rapprochement technique qui dépasse les frontières est évident, il n'y a aucune appréhension à mélanger ces fonds récemment réunis. Pour l'instant le département arts textiles n'a pas eu recours aux objets extra-européens éloignés du textile, ce qui n'empêche pas de répondre aux chercheurs et aux demandes de prêts les concernant.

On peut **aborder les collections** selon **différents axes**, qu'ils soient **thématiques** (techniques, etc.) ou **géographiques**. Le fait qu'aucune d'entre elles ne s'impose aux autres de manière tranchée et définitive peut être envisagé soit comme une faiblesse, soit comme une force. On observe aussi qu'à ce jour l'exhaustivité dans les fibres et **techniques** textiles du monde n'est évidemment pas atteinte et est sans doute illusoire. Toutefois, un certain nombre de techniques sont représentées et différentes expositions ont permis d'appréhender un panel assez large de techniques textiles. Ce point de vue technique participe d'ailleurs souvent de la décision d'acquérir telle ou telle pièce.

Le département arts textiles ne possède **pas de lieu différencié pour la collection permanente et les expositions temporaires** : ces présentations occupent en alternance les mêmes espaces. La teneur de la « collection permanente » ne reflète plus assez le fonds : cette présentation doit être modifiée. Ceci étant, le pourcentage des collections visibles par le public est conséquent puisque à la sélection de pièces de la « collection permanente » s'ajoute celle des expositions temporaires (dont la fréquence est assez élevée : deux par an environ) qui, dernièrement, ont puisé largement dans le fonds et permettent d'en explorer d'autres facettes (expositions du fonds Maurières-Ossart, *Textile en Syrie*, *Couleur à tous les étages*). Les collections auvergnates n'ont à ce jour bénéficié d'aucune présentation au public depuis qu'elles ont rejoint le musée Bargoin (l'état des pièces ne le permet d'ailleurs pas dans l'immédiat).

La **question de la présence de chefs d'œuvre** est au cœur d'un débat **au département arts textiles** : peut-on distinguer certaines pièces textiles comme immanquables, au potentiel identitaire fort au département arts textiles et sur quels critères ? Les pièces majeures peuvent sans doute être reconnues et identifiées en fonction de leur préciosité (matériaux), rareté, signification, ancienneté, rapport avec l'histoire des collections mais des pièces peuvent aussi, sans être forcément précieuses, puiser une force particulière dans leur

signification, originalité, finesse de réalisation ou encore leur caractère esthétique (association heureuse de couleurs/motifs).

b. Acquisition et enrichissement des collections

Le **musée Bargoin** dispose d'un **budget annuel d'acquisition de 35.000 euros**, à répartir **entre les deux départements**.

Concernant le **département arts textiles**, la **politique d'acquisition** vise à **compléter des corpus existants** (pagnes d'Afrique subsaharienne par exemple) ou à **investir dans des textiles identitaires représentatifs** qui ne sont pas encore présents au musée (robe *jumlo* d'Afghanistan, manteau en *ikat* d'Ouzbekistan, costumes des minorités chinoises, etc.). La **réflexion préalable** quant à l'opportunité de leur **entrée dans les collections** s'effectue en fonction de plusieurs critères. Les **pièces sont appréciées** d'un **point de vue technique** mais aussi en fonction de leur **dimension anthropologique** et de leur **caractère exceptionnel ou au contraire normatif**. La capacité de ces pièces à « témoigner », « surprendre », « raconter », « émouvoir », autrement dit leur potentialité à accompagner le public dans la **connaissance de l'Autre** est un **critère déterminant**.

Jusqu'ici, du fait d'une équipe restreinte et d'un rythme de rotation des expositions assez important, ces acquisitions n'ont jamais été directement issues de collectes menées par le musée. Toutefois l'acquisition, auprès de l'association Fil d'Ocre (association loi 1901 ayant pour but la sauvegarde des savoir-faire textiles syriens pratiqués en milieux ruraux et citadins et la collecte des productions textiles d'ateliers ou de productions tribales nomades), de leur propre collecte en Syrie d'un ensemble cohérent et documenté (informations, photographies, films documentaires) de pièces bédouines, rurales et citadines, représentatives des techniques textiles traditionnelles est d'un apport considérable.

La Loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France précise que toutes les collections doivent passer en commission d'acquisition, que leur acquisition se fasse à titre gratuit ou onéreux. « L'avis de la commission notifié par la DRAC dans le mois qui suit la réunion de la commission, obligatoire, est consultatif : il n'interdit pas l'acquisition en cas d'avis défavorable, mais sa mention devra être portée sur l'inventaire du musée. En cas d'avis défavorable, un recours grâce à une procédure d'appel auprès de la Commission nationale des Musées de France, est possible sur demande écrite de la personne morale propriétaire de la collection.[5] » Si le passage en commission interrégionale d'acquisition a donné suite à un avis défavorable, comme pour la commission de textiles yéménites, la décision d'acquisition peut tout de même être maintenue, motivée par le fait qu'il s'agit de textiles majeurs dont l'intérêt est évident pour le

[5] Extrait de : http://www.ile-de-france.culture.gouv.fr/multimedia/File/musees/aides%20et%20demarches/doc%20pr%C3%A9sentant%20commissions.pdf).

musée et exploitable de manière scientifique et culturelle : la pièce est alors reportée sur le registre d'« inventaire ville ».

Ne sont cependant pas présentées aux commissions : les séries comportant de nombreux exemplaires d'un même textile et les pièces à visée pédagogique que le musée souhaite laisser à la disposition du public (notamment à toucher). Ces pièces sont répertoriées comme « **matériel pédagogique** » dans l'inventaire ville.

c. Identification des collections : connaissance et gestion

De 1993 à 2006, les collections conservées au musée ont été enregistrées sur **deux cahiers d'inventaire**, acquisitions et dépôts, sous le **format 18 colonnes**. **Après 2006**, les anciennes et nouvelles acquisitions ainsi que les objets déposés ont été directement enregistrés sur la **base de données informatique Actimuseo**. Le registre officiel informatisé, reconnu par la Direction des Musées de France a été préféré au registre manuscrit 18 colonnes. Ce registre n'a, à ce jour, toujours pas été imprimé mais toutes les données sont rentrées sur le logiciel. L'impression de cet inventaire *a posteriori* pose quelques problèmes informatiques pour respecter l'ordre d'acquisition mais ce dossier sera bientôt à jour. **Les deux départements ont encore conservé un inventaire distinct.**

La totalité du fonds textile de l'ancien Musée du Tapis et des Arts Textiles est **enregistré sur la base de données informatisée Actimuseo** (logiciel File Maker Pro). A ce jour, la base recense :

- la totalité des pièces labellisées musées de France en octobre 2008 : 334 enregistrements ;
- les pièces à valeur pédagogique « inventaire ville » (acquisitions 2009 non soumises à la commission musée de France) : 90 enregistrements (+ 60 pièces à ajouter, en cours d'enregistrement) ;
- la totalité du dépôt Maurières/Ossart, dont la collection de textiles yémenites ayant reçu l'avis défavorable de la commission musée de France 2010 : 1028 enregistrements ;
- une partie du fonds ethnographique ancien : 25 enregistrements (sur environ 200 objets).

Une deuxième base correspondant aux **collections de l'ancien musée du Ranquet** compte 713 enregistrements concernant le département arts textiles. Une petite partie des pièces reste à informatiser. Une prochaine étape consistera à basculer cet ensemble de fiches vers la base initiale pour n'en constituer qu'une seule.

Les objets ont été, pour la plupart, photographiés sous format numérique. Il s'agit généralement de photographies documentaires réalisées en interne. Quelques photographies professionnelles ont toutefois été réalisées dans le cadre de

publications. Les clichés sont reliés aux fiches Actimuseo correspondantes. Un constat d'état, sommaire ou développé, accompagne chaque fiche d'inventaire.

Un plan de récolement a été proposé. Sa réalisation devrait être facilitée par l'informatisation quasi-générale des collections et la localisation organisée des collections ; le fonds local auvergnat, le fonds « exotique » ancien, le fonds récent sont séparés les uns des autres. **La difficulté interviendra certainement à cause de l'existence d'un seul cahier d'inventaire avant 1990 qui devra mettre en présence les 3 musées afin de pouvoir identifier les éléments manquants ou procéder aux recherches de numéro.**

Certains **dossiers d'œuvre** sont **constitués sous format papier**. Aujourd'hui les informations attachées précisément à une pièce sont consignées sur sa **fiche Actimuseo** et les informations générales sont classées dans des dossiers documentaires (dossiers papier et fichiers informatiques). Chaque présentation permet de renforcer les connaissances attachées à tel objet ou tel corpus. Alors que la collection Maurières-Ossart bénéficie de plusieurs publications, que quelques expositions temporaires ont été accompagnées de catalogues, il n'existe pas de publication hors exposition.

Un fonds d'environ 850 ouvrages textiles est immédiatement disponible pour la recherche sur les collections **dans la bibliothèque du musée**. Des prêts entre bibliothèque sont effectués de temps à autres pour des recherches précises. Enfin, des sessions de travail sont organisées dans les bibliothèques spécialisées (musée du Quai Branly, musée Guimet, etc.) lorsque nécessaire. La documentation écrite et photographique relative aux collections est gérée directement par l'équipe du département arts textiles et est rendue disponible aux chercheurs qui en demandent la consultation.

d. Conservation

Les **objets sont conservés** dans **trois locaux en fonction de leur domaine et de l'histoire des collections.**

Les **deux réserves sans fenêtre**, localisées au **1er et au 2e étage du musée** abritent les collections du département arts textiles labellisées musées de France, les pièces « collection ville » (dont l'importante collection Maurières/Ossart), les collections de l'ancien fonds « exotique » du musée Bargoin. Chaque lot est organisé de manière indépendante.

Un plan détaillé de l'aménagement est en place pour la réserve 2. La réserve 1 est organisée géographiquement et la réserve extérieure de manière typologique, mais les plans définitifs ne pourront être établis qu'après la réorganisation encore en cours. De ces plans, découlera un plan d'urgence en cas de sinistre (incendie). La sécurité contre le vol est assurée par des caméras de vidéo-protection et alarme

anti-intrusion reliée à la société de surveillance Scutum/agent d'astreinte/poste de police au sein de l'établissement Bargoin. La **réserve extérieure** est aussi équipée d'un système d'alarme anti-intrusion reliée à la société de surveillance Scutum/agent d'astreinte/poste de police.

Le **relevé climatique** établi **depuis 2006** dans **les salles d'exposition arts textiles et dans les réserves** indique que le climat du musée est problématique. On observe de **grandes disparités d'hygrométrie selon les saisons**. Le mode **soufflerie** (air froid en été, air chaud en hiver) déclenché par thermostat ou par tranche horaire **n'est pas adapté à la conservation des collections** textiles.

Dans les salles d'exposition du 1er et 2e étage, en été, la température extérieure, notamment en période de canicule, influe sur l'hygrométrie mais les changements s'opèrent finalement graduellement : on observe rarement un écart de plus de 5% d'humidité relative (HR) en 24 heures. Les valeurs relevées vont de 45 à 60% d'HR. En hiver cependant, en raison du chauffage (soufflerie d'air chaud), la modification moyenne est de 10% environ, 15% maximum en 24 heures. Ces écarts sont provoqués par l'injection d'air chaud intervenant aux horaires d'ouverture au public. La période printanière s'avère la plus stable : d'avril à juin, on assiste à de moins grands écarts de T° et HR. L'amplitude sur une année est considérable puisque l'HR varie de 20% à 70% (mesures exceptionnelles).

Dans la réserve du 1er étage, les mesures maximales vont aussi de 20 à 70%. Des variations jusqu'à 15% maximum par jour ont pu être observées. La période la plus stable est ici aussi le printemps. On assiste au même problème de chauffage en hiver (d'octobre à mars). Cependant on peut observer une amélioration de 2009 à 2010 depuis que la vanne de la soufflerie a été occultée. Dans ces réserves, il fait froid en hiver mais l'hygrométrie y est désormais plus stable. La réserve 2 s'avère la pièce la plus stable. Sans aucun accès soufflerie, les graphes présentent des écarts de 3% HR en moyenne par 24 heures.

La totalité des collections régionales de l'ancien musée du Ranquet est conservée dans la réserve externalisée. Cette réserve ne dispose pas encore d'enregistrement climatique à l'année. Sa situation dans le bâtiment (rez-de chaussée, sans fenêtre) devrait assurer une inertie suffisante pour éviter de trop grands écarts de température. Ceci sera cependant à vérifier en consultant les graphes de l'appareil enregistreur.

Le **conditionnement des pièces** est organisé comme suit. Les **textiles plats** (tapis, châles, pagnes, etc.) sont **enroulés autour d'un tube en carton avec ajout de mousse de polyéthylène et papier de soie et protégés à l'extérieur par une enveloppe en coton**. Une partie des vêtements coupés-cousus est **disposée sur des cintres-tubes larges** (manches horizontales d'un bout à l'autre du tube). **D'autres costumes sont pliés, enveloppés de papier de soie neutre et stockés dans des cartons non neutres.** Une opération de mise sur cintre à confectionner sur mesure,

est en cours. Les **costumes auvergnats** sont mis sur **cintres classiques** et **protégés par une housse transparente.**

Le **risque d'infestation d'insectes**, notamment kératinophages (mites, etc.) est pris en compte par le musée et des **mesures préventives sont mises en places** depuis quelques années, après une infestation constatée en réserve 2: pose de **pièges à phéromones**, relevés réguliers, fumigations d'insecticide si besoin. Une **anoxie dynamique** importante (90 m3) a été organisée afin de revenir à un état «0 infestation » et procéder à des regroupements de collections provenant d'espaces différents. Une **autre anoxie des textiles régionaux** a été réalisée dans le cadre du chantier des collections de l'ancien musée du Ranquet (150 m3 au total).

Chaque **pièce textile** qui entre au musée ou qui présente un doute est **systématiquement inspectée, congelée ou anoxiée (anoxie statique**). Une salle jouxtant l'ancienne grande réserve qui servait aussi de salle de travail a été vidée pour aménager une pièce d'étude afin que la réserve ne remplisse plus cette fonction. En plus d'offrir des facilités accrues pour l'étude des collections, cette opération assure une protection supplémentaire contre des infestations éventuelles.

La régie des collections est **assurée** par l'**équipe du département arts textiles** (**2 agents titulaires**) qui s'occupe par ailleurs des expositions, ce qui explique que les **opérations sur le chantier des collections** s'étalent sur des **périodes assez longues.** Pour des raisons administratives pratiques, les trois musées municipaux ont uniformisé leurs fiches de prêts en 2008. A l'usage, le format de celles-ci s'avère contraignant puisqu'il est aujourd'hui nécessaire de recopier toutes les données depuis l'inventaire informatisé. Il s'agira, pour simplifier cette étape de créer un « modèle d'impression » à partir de la base Actimuséo récapitulant les critères définis de manière collégiale afin d'alléger le travail de saisie.

De plus en plus d'institutions sollicitent le prêt de collections du département arts textiles. Les **prêts** sont **accordés dans des cadres précis (conservation, sécurité, assurance)** mais la **politique** est **assez ouverte** afin de permettre à divers équipements culturels de présenter au public un patrimoine extra-européen peu connu si les conditions et visées pédagogiques sont réunies.

Dates	Lieux	Titre – Nomenclature	Nombre d'objets
2006	CRDP Poitou-Charente	Pièces d'Amérique du Nord	18
2007-2008	Muséum d'histoire naturelle Henri Lecoq	« *Insectes et Paysages d'Auvergne* » (Tapisserie de Jean Lurçat)	3
2008	CRDP – Poitou Charente	« *Mes habits et moi !*»	4
2008	Centre national du costume	« *Les Nuits de l'Ailleurs* »	-

	de scène / CNCS – Moulins	*(L'Ailleurs dans un Miroir)* Matériel pédagogique/scénographique	
2008	Bibliothèque – Saint-Gervais d'Auvergne	« *les Combrailles, L'Ailleurs* »	2
2008	Muséum D'histoire naturelle Henri Lecoq	« *Si la mesure m'était comptée* »	2
2009	Muséum D'histoire naturelle Henri Lecoq	« *Qui s'y frotte s'y pique* »	
2010	Musée des Arts et Traditions Populaire Draguignan	« *Textiles en Syrie* »	Prêt d'expo en totalité
2010	Ciné Fac – Clermont-ferrand	Costumes pédagoqiques issu du projet *l'Ailleurs dans un Miroir*	10
2011-2012	Cité internationale de la tapisserie - Aubusson	Exposition de préfiguration de la Cité internationale de la Tapisserie	7
2011	Lycée Marie Laurencin - Riom	Costumes pédagoqiques issu du projet *l'Ailleurs dans un Miroir*	10
2012	Musée départemental du textile – Tarn	« *Anne Deguelle, le rêve dans un tapis* »	3
2012	Musée départemental du textile – Tarn	« *Textiles en Syrie* »	Prêt d'expo en totalité
2012	Muséum d'Histoire naturelle- Aix en Provence	« *La route de la soie* »	13
2013	Musée des civilisations de l'Europe et de la méditerranée / Marseille	Dépôt conventionné de pièces syrienne pour l'exposition semi permanente « La Galerie de la Méditerrannée » (à l'occasion de Marseille, capitale européenne de la Culture)	11

Le budget restauration réparti sur les 2 départements est d'environ **50.000€,** la plupart du budget étant alloué au département archéologie. Des campagnes ont toutefois été menées ces dernières années: **restauration d'une quinzaine de pièces ethnographiques du fond ancien, nettoyage de pièces textiles par une restauratrice**. La **collection de textiles extra-européens** est en **bon état de conservation.** Quelques pièces mériteraient des opérations de restauration (pagnes kuba, tenues igbo). D'importantes missions de restaurations sont toutefois à prévoir dans les années à venir puisque le fonds «exotique » ancien et les collections de textiles auvergnats, stockées dans de mauvaises conditions, ont atteint un niveau d'empoussièrement critique. Certains nécessitent des remises en forme et consolidations importantes.

e. Recherche

Les personnels titulaires capables d'**effectuer des recherches** sur les collections sont au nombre de **trois: la responsable du département arts textiles**, la **chargée des collections textiles** et **la directrice actuelle**, spécialiste de ce domaine. Suite au remaniement des deux musées en deux départements, et la direction d'un établissement laissant malheureusement peu de temps à la recherche, un autre poste s'est vite révélé nécessaire afin de mener à bien les recherches sur les collections, la préparation des expositions, les publications, etc. Depuis quelques années, certaines **missions ponctuelle**s sont confiées à des **contractuels** afin de pouvoir soutenir le rythme. Le personnel scientifique sera donc sous peu constitué de deux personnes à temps plein et d'une autre personne qui, selon les périodes peut consacrer 10 à 30% de son temps à la recherche.

Les collections arts textiles bénéficient systématiquement d'une étude lorsqu'elles sont programmées pour une exposition ou sont sélectionnées pour une publication. Certains sujets, rarement traités, font de ces publications des ouvrages de référence sur le sujet :

- BOUILLOC C., MAURIERES A., SEYNHAEVE M-B., *Tapis et textiles du Maroc à la Syrie*, Editions du Chêne, 2009.
- LEGERET Jacques, *Les Amish et leurs Quilts*, Edisud, Musée du tapis et des arts textiles, Clermont-Ferrand, 2006
- *Tisser le paradis, tapis-jardins persans*, Musée du tapis et des arts textiles, Clermont-Ferrand - Musée du Tapis, Téhéran (Iran), 2004.
- CHAMBON Philippe, MAURIERES Arnaud, OSSART Eric, *Reines de Saba, robes et textiles traditionnels du Yémen*, Musée du tapis et des arts textiles, Clermont-Ferrand - Musée de Terrassa (Espagne), Edisud, 2003
- BOUILLOC C., CROUZET H., MAURIERES A. et al., *Maroc, tapis de tribus*, Edisud, Musée du tapis et des arts textiles, Clermont-Ferrand, 2001.
- LAPEYRIE Cécile, MAURIERES Arnaud, OSSART Eric, *Au fil du désert. Tentes et tissages des pasteurs nomades de Méditerranée*, Edisud, 1996.
- BOUILLOC Christine, COUSIN Françoise, MAURIERES Arnaud, ROUSSEL Bernard, *Afrique bleue, les routes de l'indigo*, Musée du tapis et des arts textiles, Edisud, 2000.

Il n'existe pas à proprement parler de politique de recherche plus large, toutefois le CIETA (Centre International d'Etude des Textiles Anciens) a évoqué la création d'un groupe de recherche sur les textiles extra-européens pour lequel le musée Bargoin serait sollicité. Le **musée Bargoin** appartient à trois autres **réseaux constitués**. Il a participé aux trois « **Rencontres** », initiées par le **musée du quai Branly**, rassemblant les musées abritant des collections extra-européennes. Il a aussi rejoint, depuis 2008, avec le CNCS (Moulins), le musée de la dentelle (Retournac), la Cité internationale de la Tapisserie et des arts tissés (Aubusson), le **réseau textile Rhône-**Alpes/ Auvergne et Limousin et y participe activement,

organisant notamment deux rencontres en 2009. Les membres de l'équipe participent aussi, tant que faire se peut, à des colloques et séminaires extérieurs (mqb, etc.). Cette année, après candidature, le musée a été accepté au sein de la **FEMS** (Fédération des Ecomusées et musées de sociétés).

Certaines collections ont déjà été étudiées à l'occasion de **recherches universitaires** (Université Blaise Pascal, Ecole du Louvre, etc.). Il serait intéressant que des étudiants s'emparent de sujets concernant l'histoire des collections. Il est effectivement difficile pour l'instant de traiter en profondeur ce sujet en interne mais l'ancien fonds du musée abrite notamment de belles pièces océaniennes et des collections entrées à la fin du XIXe-début du XXe siècle fort intéressantes du point de vue de leur constitution. La publication des écrits de Gilbert Romme, personnalité auvergnate et figure de la Révolution française a déjà pu renseigner une partie de l'historique des collections archéologique mais il serait intéressant d'aller plus loin dans l'identification d'autres pièces citées qui ont pu, au fil des légataires successifs, entrer au musée Bargoin (objets de Sibérie notamment). Des recherches sur la collection de costumes régionaux, en collaboration avec le musée des arts et traditions populaires de Riom pourraient aussi être envisagées.

f. Parcours et Muséographie

Le **département arts textiles** situé au **1er et 2e étage** du bâtiment ne présente pas d'exposition permanente proprement dite, même si une sélection de pièces accompagnée d'un jeu de cartels et kakemonos, est raccrochée de manière régulière. Cette présentation de **« La Collection » alterne avec les expositions temporaires montées dans les mêmes espaces**. Ce choix de **l'alternance** s'explique par la **nature même des collections textiles**, particulièrement fragiles (respect des normes de conservation préventive relatives à la lumière, suspension, etc.) et par **la volonté de renouvellement des pièces** et des **discours** proposés au public.

La présentation de « La Collection » ne correspond plus à l'ampleur des collections enrichies depuis. La sélection comporte trop de tapis et pas assez d'autres pièces textiles. Après un point technique sur les tapis noués et tissés, le parcours est ensuite géographique : Iran, Turquie, Caucase, Asie centrale, Extrême-Orient, Maghreb/Afrique (même salle). Cette **configuration, agréable pour le public expert** s'avère **peu attractive pour le grand public** qui ne bénéficie pas d'un accompagnement à la visite. Il a été remarqué que les visiteurs néophytes « passent » alors rapidement dans les salles.

Les expositions temporaires sont, en règle générale, **préparées par l'équipe du musée**. La sélection des pièces est effectuée à partir des **collections conservées dans les réserves du musée** (collection Maurières/Ossart, *Textile en Syrie*), de **collections privées** (collection Bouvier, collection Takizawa Kuniko, collection Michel Perrin) ou d'un mélange de **collections publiques et privées**

(expositions *Afrique Bleue* et *Oklahoma, Terre du Peuple Rouge*). Ces expositions provoquent généralement un grand effet sur le public, qu'il soit amateur ou néophyte.

L'exposition *L'Ailleurs dans un Miroir*, vaste projet interdisciplinaire autour de la jeunesse et du vêtement mené en étroit partenariat avec le Théâtre du Pélican et le Service Universités-Culture sur 4 ans a engendré de multiples ateliers (milieu scolaire, extra-scolaires, ateliers pour public adulte). Cette expérience de démocratisation culturelle, très différente des expositions habituelles, a été un véritable succès en termes de fréquentation, d'implication et de satisfaction du public. Le dépaysement, la scénographie/décor de théâtre, l'émerveillement devant le travail réalisé par les jeunes (costumes, éléments de scénographie, création musicale, etc.) et la conscience de leur niveau d'implication au côté de professionnels de musées et du spectacle, ainsi que l'interaction avec les collections du musée ont été appréciés et reconnus par tous les publics, habitués et nouveaux visiteurs. Le temps de préparation et la mobilisation importante du personnel avant et pendant cette « aventure » s'est révélée payante et très encourageante.

Le constat auprès du public mais aussi de l'équipe du musée montre que **ce département** est associé à une **image très dynamique** mais qu'il est **difficile de dégager une orientation claire**, de citer des pièces majeures appartenant au musée et **de reconnaître quand il s'agit d'une présentation de la collection du musée ou d'une collection extérieure.**

g. Concurrence-complémentarités

D'autres musées possèdent des **collections** qui peuvent recouper des **problématiques similaires** à celles du département arts textiles du musée Bargoin. La **dimension typologique**, la **provenance internationale** des collections textiles et une **présentation sous le biais technique** et **anthropologique** pourrait trouver quelque lien avec le musée international de la Chaussure de Romans-sur-Isère par exemple. Sans doute existe-t-il d'autres regroupements d'objets issus d'une même typologie ou d'un même médium artistique de par le monde (céramique ?). Des tapis d'Orient sont présents dans de nombreux musées d'arts décoratifs.

Toutes proportions gardées en terme de nombre d'objets, les **musées détenant des collections textiles extra-européennes en France** qui s'approchent le plus des champs et de l'étendue traités sont : le **musée du quai Branly**, le **MuCEM,** le **musée des Confluences**, et hors de France : le **Textile Museum de Washington**, le **Textile Museum de Toronto**.

S'agissant des collections textiles du musée du quai Branly, héritage du fonds du musée de l'Homme, elles ont été constituées lors de missions ethnographiques dans le monde entier. Les objets recueillis sont généralement associés à un

contexte de collecte. La présentation permanente propose un parcours géographique (Océanie, Asie, Proche-Orient/Afrique du Nord, Afrique subsaharienne, Amériques). La présentation, très esthétisante, révèle l'objet dans un premier temps (sa forme, sa force intrinsèque), puis donne des clés de compréhension sur les civilisations extra-européennes. Des vitrines spécifiques sont aménagées pour les textiles, intégrées au parcours géographique. Pour des raisons de conservation, leur contenu est modifié tous les 6-12 mois. Les expositions temporaires puisant dans le fonds du musée traitent de sujets d'anthropologie (mezzanine 1), et exposent par le biais de présentations géographiques ou thématiques des objets issus des réserves (mezzanine 2).

Les collections du MuCEM sont constituées par le fonds du musée des ATP et du musée de l'Homme (Europe), enrichies par une politique d'acquisition récente. Les expositions temporaires de « préfiguration » de ce musée de société sont intéressantes du point de vue de la muséographie et du discours de/sur l'objet. Ces objets issus des civilisations européennes et méditerranéennes deviennent « prétextes » à évoquer/illustrer/incarner des questions de société et de mentalités touchant à l'histoire, la religion, la géopolitique, l'environnement, la mémoire, les styles de vie, les questions de genre, les questions de mobilité, les questions urbaines, la violence sociale ou politique, le droit et les libertés publiques.

Autre musée de société, autre programme pour l'objet pour le musée des Confluences, constitué à partir des collections du muséum Guimet et complété de nombreuses nouvelles acquisitions. Le fonds, qui mêle spécimens naturels et artefacts (objets archéologiques ou ethnographiques), est envisagé sous l'angle de trois grandes thématiques : « D'où venons-nous, où allons-nous ? », « Qui sommes-nous ? », « Que faisons-nous ? ». Les objets sont ici témoins du rapport de l'Homme à l'Univers. Ils sont révélateurs d'une vision du monde, d'avancées technologiques, de croyances, etc.

Ces différentes visions de l'objet sont à prendre comme autant de pistes à explorer, confronter, exploiter pour créer notre propre propos.

Le Centre de documentation

Le musée abrite un **centre de ressources documentaires commun aux deux départements.** La salle est équipée en wifi.

Pour des raisons d'organisation interne, l'accès est possible sur rendez-vous du mardi au vendredi pour toute personne en faisant la demande. Le fonds est constitué d'environ 860 ouvrages textiles, 900 ouvrages sur l'archéologie, auxquels il faut ajouter de nombreux titres de périodiques (archéologie, textile, etc.). Un fonds jeunesse conséquent est exploité par le médiateur. Le budget réservé aux acquisitions via le service documentation de la Ville de Clermont-Ferrand permet de renouveler et de compléter le fonds existant.

Un **problème récurrent** se pose quant à **l'acquisition des ouvrages épuisés**. Ceux-ci sont, par définition, hors des circuits classiques de diffusion et donc impossible à obtenir par le biais du marché municipal « documentation » attribué à une librairie classique. Ce problème, évoqué depuis quelques années par les trois musées municipaux, devrait pouvoir trouver une solution dans la création d'un budget spécifique permettant de commander hors-marché et de régler immédiatement (Internet) le vendeur, sans obligation pour lui d'accepter un virement administratif.

Le catalogue du fonds documentaire sur le logiciel Excel ne permet pas une consultation facile. De plus, n'étant pas relayé et accessible sur des bases de données en ligne, il reste assez confidentiel. Ces ouvrages sont donc largement utilisés par les chargés des collections et médiateur du musée mais encore peu par le grand public. Une base plus ergonomique, contenant différents critères de recherche et mots-clés, pourrait être relayée sur Internetet permettrait d'ouvrir ce fonds à un plus grand nombre d'utilisateurs.

Un accent devrait être mis prochainement sur la documentation conservée au musée, concernant surtout les collections archéologiques (archives Audollent, Charvilhat, etc.) et l'histoire des collections.

La **politique d'acquisition d'ouvrages** s'oriente également vers **toutes les disciplines touchant au musée : médiation, communication, législation, sécurité des ERP**, etc. afin de constituer un **centre ressources pour l'information du personnel.**

Les publics

I. Outils de connaissance des publics

Le musée dispose, depuis la mise en place de la **billetterie automatisée** en **janvier 2009**, de données quantitatives informatiques. Auparavant, les données recueillies manuellement par les agents d'accueil étaient moins précises, moins sectorisées donc peu exploitables. Si quelques problèmes de saisie ont été constatés en raison de l'incohérence de certains chiffres, les données de fréquentation de 2009 à 2012, obtenues grâce à ce logiciel sont globalement fiables. Le pourcentage d'erreur ne remet pas en cause les principales tendances qui se dégagent après interprétation des chiffres[6]. Les entrées sur le logiciel de billetterie ont été modifiées (dernière modification en septembre 2012) afin de pallier les erreurs constatées. **Les chiffres sont tout à fait fiables pour l'année 2013.**

La fréquentation globale connaît des pics en mai (Nuit des Musées) et septembre (Journées du Patrimoine)[7]. **Les expositions ont aussi un impact sur la fréquentation**. Certaines ont rencontré un succès très remarquable, comme *L'Ailleurs dans un Miroir* (février > septembre 2010) et *Métamorphoses* (septembre-2012 > mars 2013). A l'inverse, la présentation de *Collections, Regard 2011* a marqué une baisse de fréquentation, certainement due à sa durée.

Une grande majorité des visiteurs bénéficie d'un accès gratuit au musée[8]. Le pass 3 musées et la carte fidélité (communes aux 3 musées municipaux) ne séduisent en revanche que 0,1 à 0,2% des visiteurs. S'il faut reconnaître que ces supports ne bénéficient que d'une très faible communication, ils souffrent surtout de la rude concurrence des cartes des Associations des Amis des Musées de Clermont-Ferrand et Riom-Communauté. Celles-ci offrent pour des tarifs sensiblement identiques des prestations bien plus larges.

La période de fréquentation des visiteurs étrangers se situe surtout entre juin et novembre.

[6] Cf Chiffres de fréquentation 2009-2013 : annexe 3.
[7] Cf Evolution de la fréquentation 2009-2013 par mois : annexe 4.
[8] Cf diagramme répartition fréquentation selon type et tarification (2013) : annexe 6 et série de diagrammes Evolution 2009-2013 chiffres par type de tarification : annexe 7.

C'est au mois de **juin** que la part de **la clientèle groupe est la plus importante** (autour de 30%). Les groupes étant constitués pour leur grande majorité de scolaires, cette période correspond aux sorties de fin d'année. Du fait du nombre de scolaires, la part des groupes en juillet et août est très faible.

Jusqu'ici les statistiques ont été peu exploitées. Dans l'avenir, il sera **important d'en tirer meilleur parti afin d'évaluer les raisons des hausses et des baisses de fréquentation pour en comprendre les causes**. Il sera intéressant aussi de déterminer la fréquentation selon les jours de la semaine, les horaires, les vacances scolaires, etc.

Quelques données qualitatives sont disponibles grâce à une étude de public menée d'avril à juin 2008 par une stagiaire supervisée par un agent du musée. Les informations ont été récoltées par le biais d'un questionnaire auto-administré portant sur le musée en général et sur l'exposition du moment (*Le Soleil et des Esprits*) en particulier. Les questionnaires ont été dépouillés mais, faute de temps, jamais exploités pour en extraire des tendances et des données chiffrées.

De manière plus spécifique, dans le cadre du label Exposition intérêt national attribué à l'exposition *Métamorphoses (septembre 2012- mars 2013)*, une étude des publics a été réalisée par 2 intervenantes spécialisées. Leurs conclusions viennent d'être rendues, leur analyse devrait apporter de nouveaux éléments de connaissance des publics du musée.

II. Politique des publics

a. Objectifs

Les objectifs de la politique municipale sont formulés via la Direction de la Culture auprès des chefs d'établissement. Il est demandé **que le plus grand nombre puisse accéder au patrimoine par diverses actions de médiation à destination des publics enfants et adultes.** Cet objectif généraliste de **démocratisation culturelle** laisse une grande liberté d'action mais devrait à terme **répondre à des orientations plus précises, élaborées en étroite collaboration avec la Direction de la Culture.**

Mieux formalisés, ils pourront être relayés avec plus de conviction auprès des personnels du musée de manière à impliquer davantage chaque agent. Afin d'en mesurer les résultats, une meilleure exploitation des statistiques est à envisager.

b. Stratégie

Les différentes offres de visite, tarifications, communication et outils pédagogiques tendent à développer, diversifier et fidéliser les publics.

On observe une **fréquentation importante du public scolaire**. La plupart des structures renouvellent chaque année leur visite. D'autres établissements prennent connaissance des offres à l'occasion de journées spécifiques comme les après-midis « visite-découverte » ou les journées de formation relayées par le Rectorat et l'Inspection Académique prévues pour les enseignants et professeurs. On constate que, selon les périodes, la fréquentation varie pour atteindre ses *maxima* en fin d'exposition et en fin d'année scolaire. De fait, toutes les demandes ne peuvent être satisfaites : l'équipe n'ayant qu'un médiateur et qu'une salle de médiation (dont la jauge est de 19 personnes).

Grâce à l'opération des « premiers dimanches du mois » gratuits, lancée par la municipalité depuis une quinzaine d'années en lien avec la politique de la Ville, l'objectif de diversification des publics est en partie atteint. Ce rendez-vous populaire attire en effet de nombreux primo-visiteurs d'horizons sociaux variés et fidélise les habitués. La participation aux opérations nationales initiées par le Ministère de la Culture poursuit la même intention et est un réel succès. A eux seuls, les premiers dimanches du mois, les Journées du Patrimoine et la Nuit des Musées rassemblent une proportion non négligeable de visiteurs sur l'année. Plus de 50% des visiteurs gratuits, hors public scolaire, viennent visiter le musée lors de ces 15 dates (maximum) par an.

Les rendez-vous spécifiques au musée : « pause-déjeuner/pause culture », concerts, représentations, ateliers jeune public et adultes, visites commentées ont été conçus pour s'adapter à différents types de publics. Ces rendez-vous semblent correspondre aux publics visés au vu de la fréquentation effective et de la satisfaction des intéressés.

Une politique tarifaire favorisant le public clermontois tend à inciter ce public citadin à investir plus régulièrement les musées municipaux.

Ces résultats satisfaisants encouragent à poursuivre ces orientations.

c. Politique tarifaire

La politique tarifaire mise au point et discutée avec l'équipe municipale (via la Direction de la Culture) est la même pour les trois musées municipaux. Elle comprend **une dimension sociale affirmée**, pour un plein tarif établi à 5€ (tarifs 2014).

Le tarif réduit (3€) est accordé aux demandeurs d'emploi, seniors, familles (2 adultes + 2 enfants de – de 18 ans), carte CEZAM, carte VIP 63, les groupes conduits par les guides de l'Office du tourisme et les groupes à partir de 10 personnes.

La gratuité est accordée aux moins de 18 ans, étudiants, adhérents Citéjeune, adhérents de l'AMA (Association des Amis des Musées d'Art) et Amis des Musées de Riom Communauté, employés actifs ou retraités de la Ville de Clermont-Ferrand, bénéficiaires du RSA, professionnels détenteurs de la carte ICOM. De plus, la gratuité d'entrée peut être accordée en cas d'avis favorable du Maire pour des groupes spécifiques.

Sur une volonté politique, **l'accès a été rendu gratuit pour tous le 1er dimanche de chaque mois.** Cette opération rencontre un franc succès et élargit le spectre des visiteurs mais n'a pour l'instant pas été accompagné d'une offre de médiation spécifique. De même, l'espace dénommé jusqu'ici « actualité de la recherche archéologique », dans le hall d'entrée du musée, est accessible gratuitement. La fréquentation de cet espace connaît un réel succès selon les présentations proposées : en 2009, 746 personnes sont venues au musée uniquement pour visiter cet espace, contre 279 en 2010.

Des **tarifs fidélité** sont aménagés pour promouvoir **l'accès aux trois musées municipaux et bénéficient à la fois aux touristes et au public de proximité**. Le « pass' 3 musées » (9,50€), valable un mois, donne droit à 1 entrée dans chacun des 3 musées municipaux. La carte de fidélité 3 musées (20€), valable une année civile, donne droit à des entrées illimitées dans les 3 musées de la ville. Ces offres ne semblent pas assez séduire les visiteurs, peut-être en raison d'un manque d'attractivité (pas assez « exclusif ») ou de publicité.

Pour les **ateliers pratiques**, des **avantages tarifaires** sont accordés aux résidents clermontois. Le tarif horaire d'un atelier enfantclermontois revient à 2,50€ (4,50€ hors Clermont), un atelier pour adultes clermontois à 4€ (8€ non clermontois).

Les **tarifs d'animation scolaire** sont fixés selon un tarif horaire de 36€ pour les collèges et les lycées ainsi que pour les écoles non-clermontoises et la gratuité est accordée aux écoles et centres de loisirs municipaux.

Les enseignants bénéficient de **la gratuité d'entrée.**

La visite commentée, réalisée soit par un conférencier soit par un membre du personnel du musée, est fixé à 4,50€, plus le billet d'entrée.

Les rendez-vous « pause-déjeuner/pause culture » se déroulent le 1er et le 3e vendredi de chaque mois de 12h30 à 13h (en dehors des horaires habituels d'ouverture). L'accès est gratuit. Cette « pause culture » à l'horaire du déjeuner

consiste en la présentation d'une œuvre ou d'un ensemble d'objets, généralement effectuée par le personnel scientifique du musée (conservateur, chargé des collections) mais aussi, en fonction du sujet, par un chercheur ou intervenant extérieur, et est suivie d'une discussion ouverte. Le succès de ce rendez-vous, initié par le musée Bargoin, a séduit les deux autres musées et est désormais une offre commune aux 3 musées (2e vendredi du mois au M.A.R.Q., 4e vendredi du mois au muséum Henri-Lecoq).

Pour les **différentes manifestations qui ont lieu au musée,** tels que les concerts et spectacles spéciaux (danses, lectures), un tarif spécifique peut être proposé.

d. Horaires d'ouverture

Le musée est ouvert au public du mardi au samedi de 10h à 12h et de 13h à 17h et le dimanche de 14h à 19h. Il est également ouvert deux fois par mois, le vendredi, à partir de 12h30 pour les « pause déjeuner/pause culture ». Le lundi est le jour de fermeture hebdomadaire.

La **fermeture de 12h à 13h**, en semaine, **peut paraître un frein pour les personnes travaillant et dont les horaires de travail chevauchent ceux du musée**. De même le samedi, les visiteurs auraient tendance à venir à des horaires différents de ceux de la semaine, assez peu avant 11h mais davantage entre 12h et 13h, et après 17h.

Les horaires sont restreints pour l'accueil des classes qui demandent régulièrement à commencer la visite avant 10h, étant donné l'obligation de se conformer aux horaires de la cantine scolaire et de la sortie des écoles. Or les établissements, principalement les écoles, préfèrent programmer leur visite le matin pour privilégier le moment où l'attention des enfants est la meilleure. Certaines écoles préfèrent renoncer ou réduire leur temps de visite, au détriment du temps de l'atelier et de la visite. Les réflexions menées dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires renforcent ces interrogations.

La fermeture du musée à 17h semble à l'inverse **assez précoce** notamment au moment de la belle saison où les visiteurs sont tentés de prolonger plus facilement leur journée au musée.

III. Accueil et parcours de visite

a. Accueillir les publics

La signalétique est principalement présente **aux abords du musée** par des **panneaux directionnels** et par **un panneau indicateur sur le parvis du musée**. Elle **fait défaut à certains endroits stratégiques** tels que les gares, les sorties d'axes routiers principaux, les entrées de l'agglomération, les centres commerciaux, etc. L'accès au musée n'est donc connu qu'une fois arrivé sur le lieu même.

L'accueil des publics est effectué **par des agents d'accueil/surveillance et d'entretien dans le hall du musée.** Depuis janvier 2013, ces agents ont intégré le nouveau service des publics, leurs attributions constituant une part très importante de la relation au public.

Ces agents sont l'interlocuteur privilégié – et souvent le seul – du visiteur; ils sont une interface incontournable entre celui-ci et les équipes scientifiques du musée. Ils gèrent la billetterie, orientent le visiteur sur le parcours de visite, remettent un livret de visite, renseignent, directement ou par téléphone, sur le contenu des expositions ainsi que sur la programmation du musée, prennent les réservations pour les différentes activités. Ils veillent également à la diffusion des supports de communication (programmes et affiches) à l'extérieur du musée et informent le cas échéant le public par courrier postal. Par ailleurs, ils sont amenés à seconder les autres membres de l'équipe sur certaines taches (documentation, médiation, chantier des collections, montage d'exposition, etc.)

La gestion de l'affluence est une préoccupation propre à certaines manifestations de grande envergure(Journées du Patrimoine, Nuit des Musées)ou évènements (vernissages, concerts, etc.) : les personnels d'accueil et de surveillance sont secondés à ces occasions par les autres personnels du musée mobilisés. Le premier dimanche du mois également, la présence de deux agents seulement est souvent problématique ; ils sont alors suppléés par des prestataires extérieurs tels que la PAG.

Le **confort des visiteurs** est assuré par quelques bancs répartis dans les salles. **Il n'y a pas encore de vestiaires,** néanmoins, un système de grand caisson à roulettes a été mis en place pour l'accueil des scolaires. La lumière peu importante à l'étage textile incommode parfois les visiteurs, notamment pour la lecture des différents supports d'information. **Le bâtiment n'est pour l'instant pas accessible aux personnes en situation de handicap moteur.**

b. Proposer un parcours de visite

L'orientation des visiteurs est prise en charge par les agents d'accueil ou par le livret de visite. Un plan et la pose d'une signalétique visuelle, absences remarquées par les visiteurs, sont à l'étude.

Au **département arts textiles**, le **parcours de visite est renouvelé à chaque exposition** et fait partie de la **réflexion scientifique menée en amont**. Au **département archéologie**, le **parcours** est organisé de façon **chronologique et ensuite par site et par typologie**. Il ne se traduit pas pour l'instant par un parcours clairement identifiable ni bien identifié par les visiteurs. La salle au sous-sol, consacrée aux ex-voto, constitue un espace à part entière, avec une muséographie spécifique. En outre, des **documents thématiques sont disponibles dans les salles et des publications sont en vente à l'accueil.**

Il existe encore **peu de dispositifs d'évaluation de la médiation et du parcours de visite.** Les **questions, interrogations, suggestions des visiteurs** sont le plus souvent **récoltées** de façon orale ou sont exprimées **dans le Livre d'Or**.

c. Proposer des services commerciaux

Le musée propose la **vente d'ouvrages** (publications scientifiques, catalogues d'exposition), d'un **DVD**, de **cartes postales, d'un petit coffret de reproduction de monnaies et de badges**. Il n'y a **pas d'espace spécifique**, mis à part un endroit aménagé pour la consultation, installé à proximité de la banque d'accueil. La **gestion des stocks et la vente sont assurées par les agents d'accueil et de surveillance.**

Des **boutiques éphémères** peuvent néanmoins être mises en place en fonction des expositions du département arts textiles. Celles-ci permettent alors de valoriser de manière différente les productions artisanales, de les ancrer dans une dimension concrète et de répondre aux attentes des visiteurs.

La **vente** présente un **résultat inconstant** car **peu de produits** sont vendus hors ceux afférents aux expositions temporaires en cours. Depuis quelques mois, des changements sont intervenus dans les produits à la vente et dans la manière de les présenter. Les agents constatent que les nouveaux produits (badges en particulier) connaissent un certain succès sans toutefois que les ventes ne s'en trouvent réellement augmentées.

Les prix ne sont pourtant pas très élevés et il n'existe pas réellement de concurrence avec l'offre environnante car la quasi-totalité des produits ne sont vendus que dans le musée. Certains sujets traités, peut-être trop spécifiques, trouvent difficilement leur public.

Parmi les retours fréquents des visiteurs, certainsse disent prêts à acheter les affiches d'exposition alors que d'autres pointent le fait qu'il n'existe pas de catalogue généraliste sur la collection (arts textiles et/ou archéologie).

La question du paiement par carte bleue, non accepté pour l'instant en raison de problèmes de trésorerie et des coûts de fonctionnement, est en cours d'étude.

IV. Service des publics

a. Mettre en place et faire fonctionner un service des publics

Le service des publics **existe depuis seulement quelques années** . Dans les premiers temps, des membres du personnel du Musée du Tapis et des Arts Textiles, s'occupaient, entre autres, des visites commentées quasi-exclusivement à destination des adultes. Il en était de même pour le musée d'archéologie. C'est un professeur des écoles détaché par l'Académie qui intervenait ponctuellement pour les scolaires sur les deux musées (Archéologie et Arts Textiles), mais ces interventions ne se cantonnaient qu'aux visites.

Après la création du Musée du Tapis et des Arts Textiles, il a été fait appel à une personne à temps plein pour mettre en place et développer des activités pédagogiques à destination du jeune public, de la maternelle au lycée. Elle avait en charge la création et le développement des ateliers, la réalisation des documents pédagogiques et, après un travail de recherche, la mise en place des visites commentées adaptées aux scolaires en plus de la recherche de nouveaux publics.

Pour le musée d'archéologie, une autre personne était chargée de développer des activités. Le contrat emploi-jeunes arrivant à échéance, celui-ci n'a pas été renouvelé. Il n'y avait en archéologie plus aucun service pour le public, à part l'enseignante détachée par l'Académie. Des visites de groupes étaient assurées par l'Office du Tourisme (réservations gérées par l'Office du Tourisme).

Lors de la fusion des deux musées en un seul, le service de médiation a pris l'appellation de Service des Publics et l'unique médiateur, secondé pour le public scolaire par l'enseignant détaché, doit émettre pour tous les publics des propositions sur les deux départements.

Suite aux premières réflexions liées au PSC, le service des publics a été remanié au cours de l'année 2013. Il se compose désormais des agents chargés de l'accueil/surveillance/entretien, de la documentation, de la communication et de

la médiation coordonnés par le responsable de ce nouveau pôle, soit un effectif total de 8 personnes. Il a également été doté pour la première fois en 2013 d'un budget dédié (10 350 €) afin de pourvoir aux dépenses relatives au matériel et fournitures pour les ateliers, aux supports pédagogiques ainsi qu'aux intervenants.

Les actions de médiation sont néanmoins assurées par un seul agent du patrimoine (catégorie C) titulaire à temps plein, issu d'une formation en histoire de l'art et arts plastiques. **Un professeur détaché tient une permanence hebdomadaire de 2h pour travailler avec les enseignants.** Un renforcement de l'équipe de médiation est nécessaire pour répondre à une demande insatisfaite et croissante.

b. Le situer dans l'établissement et avec ses partenaires

Le **nouveau service des publics travaille en synergie avec les autres services, notamment ceux de la conservation, de l'administration et de la direction.**

Avant chaque exposition, la conservation transmet ses documents de travail à partir desquels sont préparés les dossiers pédagogiques et les ateliers. Un parcours de visite jeune public est parfois préparé avec l'équipe scientifique.

Le service de communication est essentiel pour la diffusion des informations que ce soit dans le programme commun des musées de la Ville, sur le site Internet ou auprès des médias locaux, ainsi que pour la réalisation de supports de visite.

L'équipe d'accueil constitue un relais essentiel entre les services et le public.

L'Education Nationale est également **un partenaire** de premier ordre avec lequel le service des publics communique. Les enseignants sont conviés à différentes manifestations puisque les scolaires représentent la majorité du public destinataire des activités proposées.

V. Outils et politiques culturelles

a. Mettre en œuvre des actions en direction des publics

Le service des publics met en œuvre des différentes **propositions en direction de ses différents types de public.**

Le jeune public fait l'objet d'une attention particulière : parcours dans les salles, documents-jeu de visite, **ateliers** (**après une visite des salles d'exposition).** Les ateliers mis en place sont conçus en fonction des collections exposées au musée . Ils concernent notamment les individuels pendant les vacances scolaires et les groupes durant le temps scolaire. Les ateliers font appels aux sens : des manipulations, de l'écoute musicale ou des lectures, se déroulent dans une salle spécifique située au cœur du musée.

Des **visites commentées** sont organisées une fois par mois dans chaque département et, à la demande pour les groupes (entreprises, étudiants, associations, etc.). Elles sont prises en charge par une personne du musée ou un guide extérieur (employé en vacation selon les besoins). Les « **pause déjeuner/pause culture** » sont des rendez-vous différents de visites commentées classiques, privilégiant la découverte et la discussion avec un spécialiste du sujet. Enfin, selon les expositions, des programmations spécifiques peuvent être mises en place afin d'élargir la compréhension du sujet proposé, notamment des **conférences** (souvent à la Salle Georges-Conchon, située à 5 minutes à pied du musée puisque le musée ne dispose pas d'espace dédié à cet effet).

Depuis quelques années, le musée propose des événements programmés tout au long de l'année, à l'instar des **concerts** qui ont lieu le dimanche en fin d'après-midi dans les salles d'exposition.

Le **musée** est **partie prenante de manifestations nationales** - telles que la Nuit des Musées, les Journées du Patrimoine, la Fête de la Science, le week-end Télérama des musées, Journées de l'Archéologie, etc. – et régionales – comme le Printemps de l'Antiquité, manifestation de longue durée (plusieurs mois) à l'initiative d'une association, qui propose des sorties dans différents lieux culturels.

b. Communiquer

Chacune des activités organisées par le musée, quel que soit le public visé, fait l'objet **d'actions de communication**. Celles-ci peuvent néanmoins prendre des formes différentes.

- **Le Culture & Vous programme** des musées de la ville, publié tous les 4 mois, liste et explique toutes les activités proposées par chacun des musées, à condition qu'elles soient prévues suffisamment en amont.

- Des documents de programmation spécifiques peuvent également être mis en place lors de certaines expositions (*Ailleurs dans un miroir, Festival Internationnal des Textiles extra-ordinaires, Tioup, tak, etc. – Couleurs textiles du Sénégal*).

- **Des communiqués de presse** sont envoyés de manière très régulière à la presse locale pour annoncer une animation ou une série d'animations, prévenir des modalités, etc.

- Depuis l'été 2012 un système d'**affichage** très simple (affiche A3 couleur) et très visible à l'accueil du musée, informe les visiteurs des activités de la semaine ou du mois en cours (en fonction de l'importance de la proposition). Il est envisagé de compléter ce support par un dispositif mobile extérieur (tout aussi simple d'usage) afin de rendre les informations majeures visibles de l'extérieur.

- La **page Internet** du musée hébergée sur le site de la Ville sert également de relais. Outre l'information directe donnée aux internautes, cette saisie permet également d'alimenter les réseaux sociaux de la ville.

- Dans certains cas, un **envoi mail** permet de prévenir les particuliers et les institutionnels, qui se sont inscrits volontairement sur le listing du musée, d'un événement, généralement d'importance (concert, séance dédicace, visite d'artiste, …).

- **Le musée** apparaît enfin **dans d'autres programmations**, notamment municipales, qui, si elles renforcent la communication déjà effectuée par le musée nécessitent une meilleure harmonisation.

Ces différents procédés, utilisés seuls ou combinés, permettent d'assurer une communication régulière sur la vie et les propositions du musée et, de fait, de lui offrir une certaine lisibilité.

Cependant, **la communication du musée Bargoin** relative aux activités proposées est soumise à **trois contraintes majeures.**

La **presse locale**, si elle est un bon outil pour atteindre le public, n'est **pas toujours un relais régulier**. Certaines activités mériteraient plus de lisibilité. Des efforts sont donc à faire pour développer les relations avec la presse locale, écrite en particulier.

L**a page Internet du musée est hébergée sur le site officiel de la Ville** . Si cela permet de renforcer l'appartenance du musée à une communauté et de l'inscrire dans une politique globale, ce n'est pas sans poser de problème. Le site n'est pas forcément adapté aux particularités et aux besoins d'un musée. **L'arborescence du site est complexe et très développée** . Ainsi, il faut **3 clics pour atteindre la page d'accueil du musée et encore 3 clics pour atteindre le texte de présentation de l'exposition en cours.** Par ailleurs, la mise en page de ce site ne correspond pas à l'image du musée ni à celle qu'il souhaite inspirer.

Les **contraintes de temps et d'organisation,** dans une moindre mesure**, peuvent également influencer la régularité des communications.**

De manière globale, un diagnostic des outils numériques est actuellement en cours de réalisation dans les trois musées de la ville. Celui-ci a pour objectif d'établir un état des lieux des pratiques numériques des sites et d'analyser les spécificités de chacun afin de déterminer les besoins et les axes prioritaires à développer. Cette étude aura des répercussions sur les pratiques de la médiation et de la communication. La création d'un site internet pour les musées est envisagée.

L'Établissement et son environnement

I. Audience et Rayonnement

a. Publics

Le musée s'est doté en **2009** d'une **nouvelle billetterie** qui permet aujourd'hui d'avoir des **chiffres relativement fiables** quant à la fréquentation du musée. A l'exception de grandes manifestations type Nuit des Musées et Journées du Patrimoine, chaque visiteur est ainsi enregistré en fonction de son statut (adultes / étudiants / enfants, en groupe ou non) et de sa provenance géographique (code postal et pays le cas échéant), permettant ainsi d'établir un premier portrait robot du visiteur.

Il n'existe cependant **pas d'étude précise et approfondie des publics du musée** (catégories socioprofessionnelles, âge, sexe, fréquence des visites, motivations, attentes, etc.). Une étude sommaire des publics réalisée sur les chiffres de la fréquentation 2009 a permis de mettre en avant l'origine géographique des visiteurs du musée.

Il apparaît que la **majorité des visiteurs** du musée sont **de la région**, voire du **département** ou de la **ville** de Clermont-Ferrand. La forte affluence des groupes scolaires au musée Bargoin peut expliquer en partie ces chiffres. D'autre part, si aucune donnée statistique ne confirme pour l'instant ce fait, le**musée Bargoin** est doté d'un **public fidèle, qui vient très régulièrement au musée, jusqu'à plusieurs fois dans le mois, notamment pour les « pause-déjeuner / pause-culture ».**

Les régions **Ile de France et Rhône-Alpes** sont **assez bien représentées**, sans que l'on puisse en dire davantage sur ces visiteurs. Il est à noter que ces tendances se retrouvent dans les deux autres musées de la ville.

b. Activités scientifique

Le rayonnement scientifique du musée n'a fait l'objet d'**aucune étude approfondie**. Son analyse reste donc empirique et établie à partir des données

diverses telles que l'accueil de scientifiques, la participation à des colloques ou encore l'appartenance à des réseaux.

Du fait de son jeune âge (7 ans), il semble que le **musée tel qu'il est aujourd'hui ne soit pas identifié comme un ensemble** mais davantage comme deux départements diversement sollicités. Ainsi pour beaucoup, le musée Bargoin est un musée d'archéologie et le département arts textiles un musée à part entière.

Le département **archéologie**, dont les **collections** sont essentiellement **locales**, connaît néanmoins un **rayonnement national et européen** qui s'explique par la **qualité et la rareté de pièces telles que les ex-voto et les sépultures des Martres-de-Veyre**. Il prête chaque année plusieurs dizaines de pièces à d'autres structures. En 2009, par exemple, il a participé à l'exposition du musée de Bougon sur la parure (exposition précédemment organisée au musée), à *Post-Mortem* présentée à Lyon, etc. Il constitue une collection de référence pour l'archéologie du territoire local et national.

Le département **arts textiles** qui dispose de **collections exclusivement extra-européennes** a, quant à lui, vocation à avoir un **rayonnement national et international.** La **qualité et la rareté de certaines de ses pièces sont comparables à celles du département archéologie.** De ce fait, il est amené à travailler régulièrement avec des musées nationaux et internationaux, notamment dans le cadre des expositions temporaires. Son appartenance à divers groupes de travail a ainsi au fil des rencontres, des échanges de compétences, de savoir-faire, de connaissances, de collections, tissé autour de lui un réseau de structures, d'importance variable, qui le place comme référent sur certaines thématiques textiles.

De manière globale, **le musée est donc reconnu pour la qualité de ses collections, de ses expositions et de ses publications,** qui font souvent l'objet de demandes. Néanmoins, cette **reconnaissance est freinée par un manque de lisibilité de la structure et de son mode de fonctionnement.**

II. Destinataires du musée

a. A qui profite le musée ?

Les visiteurs relèvent de **plusieurs catégories** : scolaires, étudiants, visiteurs locaux (salariés, retraités, demandeurs d'emploi, jeunes, groupes d'entreprise),

enfants en vacances chez leurs grands-parents, public familial, associations, centres de loisirs, crèches, touristes dont quelques touristes étrangers.

Le **musée** représente pour ces visiteurs **un cadre agréable**, un **outil pédagogique**, un **espace d'expression**, un **lieu de savoir**, un espace qui peut potentiellement **accueillir une manifestation** (type concert, lecture). Que ce soit au département archéologie ou au département arts textiles (selon les expositions), certains visiteurs peuvent plus ou moins trouver dans les objets et les thèmes d'exposition des façons de s'identifier, de signifier, d'exprimer un vif intérêt, une passion, par rapport à une culture, un patrimoine ou un territoire dont ils se sentent proches par l'appartenance ou par un sentiment personnel. D'ailleurs, ces visiteurs peuvent réagir vivement à la présentation des pièces ou à la façon dont on en parle.

D'autres personnes viennent au musée dans le cadre de leur travail ou pour faire des propositions pour le musée : **chercheurs** qui utilisent le musée comme un outil de travail, **collectionneurs, enseignants** qui préparent leur visite, guides qui connaissent le musée pour pouvoir le présenter, artistes qui souhaitent y présenter leurs œuvres.

b. A qui ne profite-t-il pas ?

Lorsque les attentes des destinataires sont connues, le musée n'est pas toujours en capacité d'y répondre, lorsque la demande d'un groupe (scolaire ou non) n'est pas satisfaite soit par manque de disponibilité du personnel, soit par manque de personnel. **L'attente des visiteurs peut être déçue lorsque le musée ne peut recevoir qu'un certain nombre de personnes en raison de sa capacité limitée d'accueil.** De même, il est certain que le jeune public ou le public familial recherche davantage d'accompagnement dans sa visite.

Une large partie de **la population locale ne visite pas le musée** : des **étudiants** qui ne connaissent pas le musée, des **personnes hospitalisées**, des **personnes à mobilité réduite**, les **maisons de retraite**, les **publics ciblés par les politiques de la Ville**, des personnes pour qui l'entrée représente un coût trop important ou qui ne souhaitent pas mettre le prix, les personnes qui n'ont pas connaissance de l'existence du musée, celles qui ne se sentent pas concernées par ce que fait le musée.

III. Partenariats et Réseaux

a. Partenariats

Partenariats scientifiques :

- C2RMF (suivi des collections pour la conservation/restauration: suivi du chantier des collections d'ex-voto de la source des Roches de Chamalières par exemple) ;
- Service des Musées de France et DRAC (commissions d'acquisition, PSC, assistance, conseil, subventions, formations, etc.);
- différents conservateurs de musée ayant à charge des collections similaires pour questions scientifiques sur les pièces concernées;
- différents restaurateurs pour la conservation/restauration des collections.
- CNRS (étude et analyse des collections)
 SRA
- INRAP et autres structures privées d'archéologie préventive
 Maison de la Recherche (recherche sur les collections du musée)
- Etc.

Partenariats culturels :

Dans le cadre des **expositions temporaires**, le musée Bargoin a **collaboré avec de nombreuses structures culturelles nationales et internationales** ayant donné lieu à des échanges de compétences, de savoir-faire, de connaissances, de collections.

En France : Institut du Monde Arabe (Paris) ; Musée du Quai Branly (Paris) ; Ecole Nationale des Arts et Techniques de la Tapisserie (Aubusson) ; Cité Internationale de la Tapisserie et des arts tissés (Aubusson) ; Muséum d'Histoires Naturelles (Paris) ; MUCEM, (Marseille) ; Musée des Confluences (Lyon), ; Musée du textile (Labastide Rouairoux) ; Musée des ATP (Draguignan) ; Musée d'Art et d'Industrie (Saint-Etienne) ; Musée de la Céramique de Lezoux (Lezoux) ; FRAC Auvergne (Clermont-Ferrand) ; Théâtre du Pélican (Clermont-Ferrand) ; Sauve qui peut le court-métrage (Clermont-Ferrand) ; École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand ; Association et structures culturelles de la Ville de Clermont-Ferrand ; Musée d'archéologie de Vienne ; Musée de Bibracte ; Musée des Antiquités Nationales ; Musée d'archéologie d'Arles ; INRAP ; SRA – DRAC Auvergne ; ARAFA ; Universités de Clermont-Ferrand ; INRA ; Clermont-Communauté pour l'espace ARA ; Association des Musées d'Auvergne, Association Fil d'Ocre, Association Tissus de Guélack, HS-Projet, etc.

A l'International : Musée de Lausanne (Suisse) ; Musée d'Art et d'Histoire de Genève (Suisse) ; Musée d'Histoire de Tbilissi (Géorgie) ; Musée d'Archéologie et de traditions populaires de Tbilissi (Géorgie) ; Musée du Tapis de Téhéran (Iran) ; Fondation Abegg-Stiftung (Suisse) ; Musée d'archéologie de Vienne (Autriche), Le Laténium de Neuchâtel (Suisse) ; Centre de Documentation et musée du textile de Terrassa (Espagne) ; Musée de Tarragone (Espagne), etc.

Particuliers - collectionneurs et artistes :

Par souci d'anonymat, nous ne citerons ici que les collectionneurs qui nous ont donné leur accord : Jean-François et Malou Bouvier (Suisse), Gilles et Annick Bienvenu (Brésil et Guatemala) ; Arnaud Maurières et Eric Ossart (Maroc et Mexique) ; Karen Petrossian ; Donald Namekong (Cameroun) ; Yves Venot et Daniel Cendron ; Catherine et Jacques Legeret (Suisse) ; Kuniko Takizawa (Japon) ; Henri Crouzet, etc.

Et de nombreux artistes dont : Odon, Nacer Khemir, Philippe Guesdon, Jill Galieni, Anne Verdier, Annie Bascoul, Betty Goldberg, Brigitte Batteux, etc.

b. Réseaux

Le musée Bargoin est membre institutionnel de l'**ICOM** (International Council of Museums).

Le département arts textiles est membre du **CIETA** (Centre International d'étude des textiles anciens). Il participe activement au **Réseau textile Rhône-Alpes /Auvergne / Limousin,** aux « Rencontres » des responsables de collections extra-européennes, est membre du Conservatoire des textiles en Auvergne. Le musée fait désormais partie de la **FEMS** (fédération des Ecomusées et Musées de Société).

Le département archéologie tisse des liens avec les **réseaux locaux et de recherche sur des périodes particulières de l'archéologie nationale. Ces liens doivent être renforcés et élargis.**

IV. Stratégie de Communication

a. Objets et canaux de communication

Le **musée communique** avant tout sur ce qui concerne directement les visiteurs : les **expositions** et les **activités régulières ou ponctuelles**, le **centre de documentation**. **Néanmoins, une place est accordée à tout ce qui est relatif à la vie des collections, les prêts** et **les différents partenariats du musée**.

Pour chaque exposition, un **calicot** est installé **sur la façade du musée**, permettant une information immédiate des visiteurs et des passants. Cet outil est d'autant plus important que le musée est situé en centre-ville, sur un axe routier très fréquenté. Il serait néanmoins intéressant d'ajouter un second support sur le bâtiment, coté boulevard Lafayette, axe majeur de circulation.

Sont également élaborés divers supports de communication extérieurs: **affiches 40 x 60cm**, **affiches Muppi** et **affiches Morris** disséminées dans différents lieux stratégiques de la ville. Enfin, en fonction des cas et des objectifs des expositions, des dépliants/livrets de visite, des **parcours-jeux** pour les enfants ou autres supports sont mis en place. Toutes ou partie des informations sont mises en ligne sur le **site Internet** du musée et accompagnées de photographies. Elles peuvent être relayées le cas échéant sur les réseaux sociaux de la ville.

En parallèle, des **dossiers de presse** sont envoyés aux rédactions de presse, de radio et de télévision locales et nationales, sélectionnés en fonction du contenu de l'exposition à mettre en valeur. Le cas échéant, le musée accueille et guide les journalistes dans le musée.

Pour chaque animation ou événement, un **communiqué de presse** est envoyé aux rédactions de presse, de radio et de télévisions locales qui décident ou non de relayer l'information. Des **affiches** sont également mises dans le hall du musée, listant les propositions à la semaine, à la quinzaine ou au mois. En cas de rendez-vous particulièrement important **un mailing** peut-être envoyé.

Enfin, de manière plus globale, le musée communique par le biais d'une **programmation quadrimestrielle**, **commune aux trois musées de la ville**. Dans chaque édition de ce programme, une double page est consacrée à chacun des musées, avec une information sur la vie des collections. Ce programme transversal des musées est géré par un agent chargé de la communication transversale des musées de Clermont-Ferrand, sous la supervision du collège des directeurs des musées et de la Direction de la culture.

La programmation du musée apparaît également sur différents supports mais de manière plus aléatoire ; l'exactitude des informations transmises est plus difficile à gérer.

1. Gestion de la communication

Le musée du Tapis et des Arts Textiles disposait d'un chargé de communication à plein-temps dès 1998. Lorsque les deux musées sont mutualisés, le poste de communicant est conservé et mis à disposition de la nouvelle entité. Le **musée Bargoin** est le **seul des trois musées municipaux à avoir un agent chargé de communication.**

Placé sous l'autorité du chef d'établissement et du responsable du nouveau service des publics, son rôle est d'assurer « la publicité » du musée, de faire en sorte que le musée soit visible ainsi que ce qui s'y passe. Pour ce faire, le chargé de communication travaille en étroite collaboration avec les différents agents du musée chargés de l'accueil, de la médiation, les équipes scientifiques et la direction. Il participe également à la coordination des différents projets. De fait, il peut aussi servir de pivot de la communication interne.

Chaque **exposition** bénéficiant d'une identité visuelle qui lui est propre, le musée fait régulièrement **appel à des prestataires extérieurs** pour tout ce qui a trait au graphisme. Là encore, l'agent chargé de communication fait le lien entre le musée et les prestataires.

Le musée dispose d'un **budget de communication** spécifique, **en progression** depuis sa création :

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Budget total	43 000€	46 300€	52 300€	54 600€	54 200€	52 500€	56 000 €	57 000 €

Ce budget permet de couvrir les frais de graphisme et de réaliser les supports de communication extérieurs mentionnés plus haut, les supports de signalétique des expositions, les documents propres à chaque exposition, des documents génériques concernant le musée, les publications scientifiques liées aux expositions présentées, les (très rares) insertions publicitaires, etc.

Au fil des années, la communication systématique sur les différents évènements qui se déroulent au musée a progressivement permis d'installer certaines habitudes, certains repères chez les Clermontois. Si le musée a gagné en lisibilité, il souffre encore d'une dichotomie archéologie / arts textiles, difficile à gommer dans les esprits.

Des efforts sont encore nécessaires. La mise en place d'un protocole de communication plus en amont et plus régulier semblerait pertinent. Une plus grande présence dans les médias permettrait également d'atteindre un niveau de communication plus satisfaisant et d' atteindre ce faisant un public plus large.

Moyens et Fonctionnement

Depuis 2007, le **budget de fonctionnement de l'établissement est en augmentation**. En 2012, il s'élève à 140 110 €. Le budget communication évolue de manière moins prononcée. Le budget d'investissement, est de 190000 € en 2012. De 2010 à 2014, un investissement exceptionnel de 500 000 € sur 4 ans augmente considérablement cette composante puisque le budget d'acquisition est doté de 125 000 € supplémentaires par an[9].

Les recettes correspondent à l'acquittement des droits d'entrée et à la vente d'ouvrages perçus à l'accueil du musée. **Celles-ci varient selon les années .**

Enfin, **certaines acquisitions, restaurations et expositions** reçoivent des **aides de l'Etat via la DRAC. Ces subventions fluctuent en fonction des projets et des années (de 4 000 à 18 000 € environ).**

I. Evolution du personnel

En 2006, lors de la fusion du musée Bargoin d'archéologie et du musée du tapis et des arts textiles en une seule entité, une réorganisation des personnels a été engagée et un nouvel organigramme proposé[10]. Cette **nouvelle répartition** et mutualisation des agents est actée ainsi :

- une direction (1 agent)
- un pôle commun regroupant l'administration (1 agent), le service des publics (1 agent), l'accueil/surveillance/ entretien (4 agents), la documentation (1 agent) et la communication (1 agent).
- Deux départements, l'un archéologique, l'autre arts textiles sont constitués pour chacun d'eux, d'un responsable scientifique et d'un chargé des collections (soit 5 agents).

En 2011, un poste de responsable du département arts textiles a été créé afin de rééquilibrer l'organisation des départements scientifiques et stabiliser une situation qui nécessitait le recours tantôt à un agent vacataire, tantôt à un chargé de mission, pour mener à bien les actions initiées dans ce département.

En 2012, un agent jusqu'ici en remplacement a été pérennisé sur un nouveau poste de chargé des collections (suite au non-retour après congé de mise en disponibilité).

[9] Cf tableau récapitulatif et graphique correspondant : annexe 8.
[10] Cf évolution des personnels : annexe 9 et organigramme : annexe 1.

En 2013, un poste de responsable du service des publics a également été créé. La nécessité de refondre le service des publics a été pointée dès les premières réflexions sur le PSC afin de donner une réelle cohérence et lisibilité aux actions menées en direction des publics. Ce poste permet de fédérer, organiser et optimiser les actions menées par les agents qui dépendent de ce nouveau pôle (accueil/surveillance/entretien, médiation, documentation et communication). Il s'agit également d'être davantage à l'écoute des publics et d'adapter/créer des offres en adéquation avec leurs attentes.

De même, un nouveau poste de chargé des collections a été intégré au département archéologie.

Aujourd'hui l'équipe est constituée de 15 agents municipaux, secondés dans le cadre de **missions ponctuelles** par des **agents contractuels**. Certains agents, titulaires ou non, souffrent d'une inadéquation entre leurs missions et le cadre d'emploi auquel ils appartiennent.

musée archéologie tapis et arts textiles Bargoin CLERMONT-FERRAND

SECONDE PARTIE
LE PROJET

Définir le Musée – le nouveau concept

I. Deux Départements / Un Musée

A partir du bilan, **la nécessité d'orienter le musée Bargoin vers un nouveau concept** a émergé. Depuis le regroupement, en 2006, du musée d'archéologie Bargoin et du musée du tapis et des arts textiles en une seule entité composée de deux départements, les équipes ont été rassemblées et mutualisées. Certaines pratiques ont été revues (documentation, accueil des chercheurs, médiation) et de nouveaux fonctionnements ont été inventés (agenda électronique commun, etc.) mais les deux départements ont coexisté plus qu'ils n'ont fusionné. Il s'agit donc de **donner une nouvelle identité** au musée Bargoin, fort de deux départements aux collections *a priori* éloignées, voire antithétiques (archéologie locale et textiles extra-européens contemporains) qui ont pourtant des axes et des problématiques qui se rejoignent.

Le constat de l'existence **d'un dénominateur commun fort, l'Humain,** au cœur du propos des deux départements, a orienté les équipes vers cette redéfinition.

Pour cela, **plusieurs axes de travail** ont été **identifiés** et **une stratégie** a été **mise en place**. L'équipe du musée Bargoin s'est entourée en **2010** d'un **comité scientifique** constitué de **personnalités spécialisées** (médiation culturelle, recherche, etc.) issues de différentes disciplines (ethnologie, anthropologie, archéologie, etc.)[11] pour dégager ensemble des axes de travail et aboutir à des propositions en vue de refonder le propos.

Le groupe de travail n'a exclu aucune possibilité et ne s'est pas refusé à envisager la fusion totale des collections des deux départements en un nouveau parcours unique. C'est toutefois une autre orientation qui a été préférée : **un nouveau musée affirmant la particularité de chacun de ses départements mais soulignant la cohérence de cette coexistence en la rendant visible et lisible.**

[11] Membres du Comité : Catherine Breniquet, Professeur, Archéologue, Directrice du département d'Histoire de l'Art, Université Blaise-Pascal ; Françoise Cousin, Ethnologue, ingénieur de recherche honoraire (laboratoire d'ethnologie comparée du musée de l'Homme et Unité patrimoniale textile du musée du quai Branly) ; Brigitte Liabeuf, Conseiller Musées DRAC Auvergne ; Claire Merleau-Ponty, Chef du service des échanges et programmes internationaux, Ecole du Louvre co-fondatrice du Musée en herbe, ex-responsable d'action culturelle au musée Guimet ; François Portet, Ethnologue, rattaché à l'Université Lyon II (patrimoine rural).

L'affirmation de ce nouvel angle de vue, une fois approprié par les équipes, doit aboutir à une proposition culturelle plus homogène et plus dynamique avec pour but *in fine* de renouveler le rapport du public à son musée et à son patrimoine.

II. L'Humain au cœur du propos

Les **éléments de culture matérielle conservés** au département **archéologie** comme au département **arts textiles** ont **en commun** un rapport à **l'Homme**. Objets issus de la vie quotidienne ou rituelle, ces témoins culturels majeurs évoquent chacun à leur manière des aspects de civilisation, des technologies, des narrations humaines, des croyances, des visions du monde, etc. C'est donc ce **dénominateur commun** qui a orienté la réflexion. Les rencontres successives ont permis de dégager des thématiques communes à partir des fonds patrimoniaux du musée.

Ont ainsi été identifiées des notions emblématiques des collections: espace-temps, univers du quotidien, univers symbolique, transmission, arts du faire, vivre en société. Ces notions ont été remaniées et organisées en un schéma directeur[12] notant leurs interactions et détaillant des thématiques à explorer. La réflexion autour de cette grille de lecture établie à partir de multiples aller-retour entre les collections et des notions d'anthropologie constitue une base de travail qui permet de réfléchir sur les collections de manière plus précise.

A partir de ces **orientations scientifiques**, **trois axes majeurs** ont été privilégiés, considérés comme les plus pertinents pour parler des collections.

- La thématique des **échanges**, que ceux-ci soient d'ordre commercial, intellectuel ou symbolique est apparue comme un axe incontournable.

- Les notions de **transmission** et des **arts du faire**, interdépendantes, permettent d'évoquer les matériaux, les outils, les processus techniques, les individus qu'ils soient spécialistes ou amateurs, les modes de transmission et les innovations et de mettre en perspective la culture matérielle. Leprincipe de la **chaîne opératoire**, ensemble complexe de procédés technologiques et d'interactions humaines, a particulièrement retenu notre attention.

- Les codes, cultes, rites et rituels, patrimoine immatériel relevant de l'**univers symbolique** des civilisations constituent un troisième angle d'approche.

[12] Cf schéma directeur établi avec le Comité scientifique : annexe 10.

Aborder l'humain dans une démarche holistique est envisageable pour les deux départements. Ce double regard, d'ici et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui, est essentiel pour alimenter la réflexion des publics aux problématiques qui se posent aujourd'hui dans notre société. Cette approche est en phase avec les attentes des publics, avec notre manière de traiter les informations, en croisant les données numériques et réelles, en ouvrant les champs de recherche et en appréhendant le monde de manière transversale, pluridisciplinaire. « S'ouvrir », c'est également adopter au sein du musée l'évolution des disciplines scientifiques qui s'entrecroisent pour avoir des résultats plus précis, proches du réel. Cette pluridisciplinarité est une manière de rendre plus crédible la représentation des sociétés que nous présentons au musée et la rapprocher de notre société. Ce trait d'union entre les cultures doit favoriser le questionnement et donner certains outils pour relever le défi du vivre-ensemble.

III. Un Musée d'Aujourd'hui

L'occasion qui est donnée au musée de renouveler son identité à travers un propos rénové doit s'appuyer sur des **réaménagements** et s'accompagner de **modernisations** afin de faire du musée Bargoin un musée plus en phase avec le monde d'aujourd'hui.

Le nouveau rapport de la société au musée et du musée à la société implique en effet des modernisations qui répondent à des **missions de service public**[13] (**accessibilité** physique et intellectuelle pour tous, effort de **démocratisation culturelle**) comme à des phénomènes de société (aspiration à une offre culturelle élargie, besoin de convivialité, horaires d'ouverture en phase avec la vie professionnelle et familiale, etc.). De plus, du fait de la « concurrence » entre les diverses offres culturelles sur un même territoire, le musée Bargoin doit se positionner et s'affirmer.

Au-delà de la redéfinition des parcours d'exposition révélant une continuité entre les deux départements articulés autour d'un espace médian traitant de thèmes et de problématiques atemporelles et universelles concernant l'Homme, il s'agit bien de **repenser en profondeur le rapport du musée à son public**.

Les chiffres de fréquentation sont corrects mais des **améliorations quantitatives et qualitatives peuvent y être apportées.**

La **situation du musée Bargoin**, monument à façade néoclassique en pierre blanche situé en centre-ville est **un atout**. Il bénéficie d'une **visibilité**

[13] Le musée « est une institution [...] au service de la société et de son développement, ouverte au public » (ICOM, 2007)

architecturale et urbaine certaine. **Cependant**, une méconnaissance a été constatée auprès du grand public : l'identification du nom de l'édifice, de sa fonction et de son contenu n'est pas acquise. **Un des défis du musée est donc de travailler à sa lisibilité**. De plus, une redéfinition des outils existants (Internet, affichage urbain, relations presse) et l'inscription du musée dans de nouvelles sphères encore non explorées (Web 2.0) redynamisera la structure.

La médiation au musée est limitée à **une seule personne** en poste fixe qui ne peut ni répondre à toutes les sollicitations, ni initier de nouveaux projets. Le **nouveau musée** doit s'appuyer sur **un véritable pôle des publics** afin, d'une part, de satisfaire la demande croissante et, d'autre part, d'aller au-devant de nouveaux publics grâce à une programmation et des actions ciblées et originales.

La **restructuration nécessaire des équipes et des missions doit concerner tous les pôles afin d'être plus cohérent et performant** dans tous les domaines concernés. En raison de chantiers d'envergure (récolement, numérisation des collections, mise en ligne de la base d'objets, etc.), face aux demandes de prêts croissantes et afin d'initier des partenariats d'importance (expositions dossiers, expositions clé en main, expositions hors les murs, etc.), **le pôle scientifique doit se doter d'une régie des collections commune.** Ce renforcement du pôle scientifique permet d'envisager des actions lucratives et des apports financiers extérieurs (constitutions de dossiers de demandes de subventions et appels à projets).

La conservation est une préoccupation majeure pour le musée. La Ville de Clermont-Ferrand a entrepris d'importants travaux pour la préservation des*ex-voto* de la source des Roches de Chamalières. Une réflexion plus globale doit être entreprise en interne, mais également avec les autres musées pour ce qui concerne les réserves externalisées (notamment lorsque les espaces ont été mutualisés). Un véritable projet des réserves pourrait ainsi être programmé en vue de l'élaboration du prochain projet scientifique et culturel.

Enfin, l'édifice construit pour être un musée autour de 1902 a déjà subi plusieurs remaniements améliorant l'accueil et le confort des visiteurs. Toutefois, l'absence d'**espaces de médiation** opérationnels et modulables, d'**espaces de convivialité de type café-restaurant**, d'une **boutique**, d'un **auditorium** et d'un **lieu spécifique dédié aux expositions temporaires** où pourraient se tenir des événements d'envergure, se fait sentir et pénalise l'évolution nécessaire du musée. Ces aménagements structurels **sont pourtant partie intégrante d'un nouveau rapport au public, reflets d'un dynamisme qui modernise l'image du musée et renforce son inscription dans la vie citoyenne et contemporaine.**

Remanier le musée - Bâtiment & Muséographie

I. Accessibilité, confort et visibilité du bâtiment

Malgré plusieurs réaménagements depuis la construction de l'édifice des espaces d'exposition et d'accueil, **le musée Bargoin ne dispose pas de tous les équipements permettant d'accueillir tous les publics** . Ce pré-requis est pourtant primordial pour un établissement recevant du public.

Le musée n'est pas aménagé de manière à pouvoir recevoir des personnes à mobilité réduite. Rendre accessible le bâtiment grâce à l'aménagement de rampes d'accès et/ou d'ascenseurs doit constituer une priorité. Ces modifications profiteront d'ailleurs aux autres catégories de visiteurs, offrant un confort de visite supplémentaire.

L'unique espace d'atelier est dépourvu de point d'eau. Outre l'inconfort des allers et venues entre cette salle localisée au premier étage et le seul point d'eau situé au rez-de-chaussée, certaines activités et démonstrations se révèlent impossibles. Il conviendrait d'envisager à court terme un atelier mieux équipé ainsi qu'un second lieu de médiation spécifique.

En ce qui concerne **l'extérieur et les abords directs du bâtiment**, des espaces **encore peu exploités** pourraient devenir, grâce à une mise en valeur intelligente et efficace, des facteurs d'attractivité. **Différentes pistes de réflexion** peuvent être envisagées : une mise en lumière de la façade, élément fort du musée, un **réaménagement du parvis en un lieu plus convivial** , la **transformation de la cour en jardin à plantes tinctoriales et à fibres exploitable pour la médiation**, un **abri permettant aux classes de pique-niquer** à l'abri en cas d'intempéries, **l'utilisation du toit-terrasse.**

II. Parcours et muséographie

Pour redonner une certaine **homogénéité** au musée, une **nouvelle articulation muséographique, scénographique et architecturale est nécessaire entre les deux départements.** Elle suppose à la fois une **redéfinition des parcours et des modes de fonctionnement**. **Revisiter les collections** est l'occasion de renouveler l'intérêt du grand public et **insister sur le caractère exceptionnel de certains ensembles** tout en rendant le propos plus accessible **grâce à une nouvelle scénographie.**

La nouvelle scénographie devra **reconsidérer la disposition et les sources d'éclairage** dans les espaces d'exposition de manière à moderniser et à rendre le système plus modulable. L'éclairage est en effet particulièrement important, notamment au département arts textiles dépourvu d'éclairage naturel, autant pour apporter un confort de visite au public que pour s'adapter aux conditions de conservation particulières des pièces textiles.

Selon les saisons, les conditions d'hygrométrie sont difficiles à contrôler. Il sera sans doute nécessaire de concevoir un **nouveau système de chauffage** qui puisse permettre la présentation d'œuvres sensibles, même lorsque le chauffage fonctionne. Le système en place, par soufflerie, propulse en effet de l'air sec, entraînant parfois des variations d'hygrométrie néfastes pour des pièces fragiles et empêche certains emprunts de pièces à d'autres musées.

Ne parvenant pas à créer une réelle harmonie et cohérence entre les deux départements malgré les propositions et actions mises en place, il nous faut réfléchir à de nouvelles approches.

a. Département archéologie

Le nouveau parcours du **département archéologie** se donne pour ambition de **questionner la discipline scientifique**, **de présenter et de faire partager les méthodes et les outils de la recherche** . L'archéologie du XXI^{ème} siècle ne s'attache pas uniquement à l'objet. **L'objet archéologique et le concept de culture matérielle doivent être questionnés au même titre que le rôle d'un musée aujourd'hui** . Il s'agit « d'archives du sol », « d'objets-mémoire », d'objets du présent « qui nous parlent de nous » (individuellement et collectivement). Le défi à relever est de **réactualiser la perception de l'archéologie auprès du grand public** ; **le rendre acteur** et faire en sorte qu'il comprenne que l'archéologue n'est pas en quête d'objets mais du sens dont les objets enfouis sont porteurs, qu'il doit faire parler le sol dans son intégralité. Ces traces fossiles nous permettent

d'entrevoir des sociétés humaines : l'évolution de leurs pensées et des techniques, les choix stratégiques pour répondre aux défis de leurs époques. **Riches de ces « regards », ces données doivent nourrir notre réflexion sur notre manière de vivre ici et maintenant.**

Vivre l'expérience de la recherche archéologique peut passer par **deux approches, retranscriptibles d'un point de vue muséographique** :

- La première est celle du **questionnement de l'objet**. Les sites majeurs de la région, des origines à nos jours, sont présentés par le biais d'une muséographie renouvelée, contemporaine et porteuse de sens. Les objets sont présentés de manière semi-permanente. Les espaces sont confortables, favorisant la détente et le questionnement. Des écrans tactiles permettent de vivre l'expérience de la découverte, de mener l'enquête archéologique, de faire parler les archives du sol, du plus insignifiant au plus spectaculaire. Le support numérique permet ensuite d'appréhender, dans la mesure du possible, les hommes qui se cachent derrière les objets. Découvrir que ces individus font partie d'une société, d'une civilisation, dont les grandes lignes seront retranscrites.
Chaque site sera l'occasion de questionner le quotidien, les « tranches de vie » des hommes et des femmes qui nous ont précédés sur notre territoire. Autant de « matière » pour réinterroger notre quotidien. L'interactivité est essentielle pour faire naître cette expérience.
La présentation semi-permanente (cadre général pour le grand public) sera mise en regard avec les expositions temporaires qui auront pour vocation de faire partager l'actualité de la recherche archéologique au niveau local ou d'ouvrir les horizons en présentant d'autres « regards » concernant d'autres civilisations.

- La seconde approche ne prend pas l'objet archéologique pour point de départ mais s'attache en premier lieu à ce qui caractérise l'humain, ses comportements. Une **démarche clairement anthropologique** pour ouvrir la discipline archéologique et la croiser aux autres sciences humaines. Partir de l'humain, de ce qui le caractérise dans les grandes lignes, permet de créer le lien avec le département arts textiles et d'ouvrir le musée Bargoin à d'autres univers. C'est également, et surtout, une manière de rendre vivantes les disciplines en les confrontant aux interrogations que le public se pose aujourd'hui, dans un monde globalisé.

La particularité des collections du département archéologie est son emprise territoriale, d'où les nombreuses attentes qu'elle génère localement. Cela a pour effet que le « local » est une formidable opportunité pour développer des partenariats, des réseaux pour travailler avec l'ensemble des publics, surtout ceux que l'on ne voit jamais au musée, aussi il est envisagé que le musée aille vers eux (voir chapitre « Vers le nouveau musée », III. Accompagner et sensibiliser le public).

Il est **important** que **le parcours puisse évoluer en fonction des découvertes récentes et refléter l'évolution de la recherche** . Pour constituer le nouveau parcours, certains **fonds non visibles doivent être exploités** et des **objets emblématiques doivent rejoindre le musée par le biais de dépôts.** Cette opération suppose une connaissance aiguë des fonds disponibles (récolement des collections, base de données documentée, liens avec le SRA et autres institutions), ainsi qu'une **réactualisation des données scientifiques** . Une attention sera portée à **créer des atmosphères conviviales et propices à la découverte tout en prenant en compte les contraintes de conservation habituelles** (soclage, éclairage, etc.). Un **soin particulier** sera **apporté à la présentation** du site des Martres de Veyre, de manière à insister sur la rareté**de ces pièces exceptionnelles** (robe, pyxides, quenouilles, fragments textiles, corbeilles en osier) tout en apportant des améliorations urgentes pour leur conservation en lien avec le C2RMF[14].

Quoi qu'il en soit, il est nécessaire d'agrandir la surface d'exposition du département archéologie en créant un **nouvel espace en mezzanine (cf annexe 12),** situé physiquement **entre les deux départements** (entre le rez-de-chaussée et le 1er étage) **accessible depuis l'un et l'autre** département grâce à une nouvelle distribution.

b. Département arts textiles

Le propos du **département arts textiles** privilégie des **parcours par sections plutôt thématiques** (sans s'imposer toutefois de restriction en fonction du sujet). Les présentations sont renouvelées tous les 6 à 9 mois (allongement de la durée d'exposition par rapport au fonctionnement actuel). Ceci, de manière à assurer une rotation des collections, incontournable en raison des contraintes d'exposition liées au textile.

La scénographie sera attentive à **créer des espaces modulables et des panneaux ajustables afin de faciliter les accrochages successifs** . Certains aspects liés à l'exposition des textiles devront être **améliorés** en parallèle : **température, hygrométrie, éclairage, système d'accrochage** . Un aménagement, prévu de longue date, sera enfin concrétisé, dotant le parcours textile d'une passerelle augmentant la surface d'exposition donnant sur la salle du 1er étage, tout en conservant la hauteur sous plafond de cet espace.

L'expérience de collaboration étroite menée avec l'association HS_Projets lors de la 1e édition du Festival International des Textiles Extraordinaires (FITE) à Clermont-Ferrand en 2012, puis de l'édition à l'étranger en 2013 (Vietnam) est à poursuivre. L'exposition « *Métamorphoses* », point fort du Festival a permis de rassembler, pour la durée de l'exposition, au musée Bargoin différentes disciplines ayant comme point commun le textile (art contemporain, stylisme, artisanat,

[14] Centre de recherche et de restauration des musées de France

production domestique, etc.). Ce mélange des genres, d'époques, d'origines a été vivement apprécié. Labellisée d'intérêt national par le Ministère de la Culture, cette exposition a suscité un véritable engouement auprès du public, preuve d'un intérêt réel qu'il convient de poursuivre sur la durée (édition à Clermont-Ferrand tous les 2 ans et itinérance de l'exposition montée pour Clermont-Ferrand à l'étranger l'année suivante).

c. Une approche anthropologique pour lier les deux départements

Nous l'avons vu, **l'approche anthropologique** est la clef qui permet de regrouper les deux départements du musée Bargoin. Chacun a ses spécificités, d'ordre scientifique ou technique. Ce qui les lie c'est le regard porté sur les sociétés que chaque discipline questionne à sa manière. Croiser ces informations est source d'enrichissement. Décloisonner la recherche est probablement le défi des sciences humaines du XXIe siècle. Les publics fonctionnent déjà de cette manière en croisant les données des différents supports de communication. Les musées doivent être en phase avec ces demandes en conservant l'exigence de la recherche scientifique et les impératifs de conservation des patrimoines matériels et immatériels. Le musée doit devenir un lieu d'émerveillement, de connaissance et de questionnement… vivre une expérience toujours renouvelée. Cette approche prend la forme d'une grande exposition (une fois par an) qui investit l'ensemble du musée. Les regards sont multiples sur les collections et se complètent parfois de « créations » contemporaines (ouverture sur l'ensemble des sciences humaines). Les publics sont sollicités par le biais d'actions ou de créations individuelles ou collectives.

Les Collections en devenir

I. Acquisition et enrichissement

Le nouveau concept replaçant l'Humain au cœur du propos impacte tous les niveaux et nourrit la politique d'acquisition. Ce nouvel angle de vue réoriente en effet les pratiques liées aux acquisitions des deux départements et dote d'un nouvel enjeu l'enrichissement des collections patrimoniales et des collections d'étude.

a. Département archéologie

Des liens étroits doivent être noués avec le **Service Régional de l'Archéologie** afin de **pouvoir exposer**, dans un véritable partenariat, **des éléments incontournables du patrimoine archéologique local.** De nombreuses remarques sur le Livre d'Or ou recueillies à l'oral montrent que le public ne comprend pas l'absence de sites ou mobiliers archéologiques majeurs dans la présentation actuelle tels que le pied monumental découvert sur le chantier du futur lieu identitaire de La Comédie Scène Nationale, les vases gaulois de la rue Elysée-Reclus ou d'autres objets issus des fouilles de l'agglomération clermontoise. Il s'agit de redonner l'accès aux citoyens à leur patrimoine dans un lieu public qui leur semble logique et légitime.

La **politique d'acquisition** liée aux **découvertes archéologiques récentes du bassin clermontois (dans le sens large) doit être poursuivie** et appuyée afin de répondre aux attentes du grand public et des scientifiques. Cependant, les acquisitions doivent s'accompagner d'un **effort de contextualisation et de réinterprétation** plus prégnant encore afin de rentrer en adéquation avec le nouveau musée. Le fait de s'appuyer fortement sur les chercheurs est une mise en abyme affirmée. L'humain réfléchit sur l'humain à partir de preuves matérielles situées dans un contexte précis et émet des hypothèses afin de leur redonner du sens.

b. Département arts textiles

Au département arts textiles, il s'agit de **privilégier des axes** déjà bien **représentés par les collections actuelles** , à savoir **les productions textiles du 20e siècle, réalisées de manière artisanale dans des ateliers ou dans un contexte**

domestique et plutôt issues d'un monde citadin populaire, « rural » ou nomade. Les différentes typologies textiles sont concernées (costume, accessoires, textile mobilier et architecture textile) ; la vannerie n'est pas exclue mais n'est pas considérée comme prioritaire. Elle peut toutefois rentrer dans les collections, de la même manière que des bijoux qui accompagneraient spécifiquement les textiles. Même si **le département arts textiles** ne souhaite pas se limiter dans un espace trop restreint, il **privilégie des productions provenant d'Afrique et d'Asie complétant le fonds actue**l. L'Océanie et les Amériques sont peu représentées dans les collections et l'Europe se restreint au fonds de l'ancien musée du Ranquet.

Pour ce département, **replacer l'homme au cœur** du **propos implique une nouvelle stratégie d'acquisition privilégiant les collectes *in situ***. Fort de l'expérience menée avec l'association *Fil d'Ocre* qui a connu, lors de sa présentation au musée[15], un fort retentissement auprès du public, il apparaît particulièrement valable pour l'équipe de **privilégier** dorénavant **les pièces acquises avec leur contexte.** Plus récemment, en vue de la réalisation d'une exposition et d'après les conseils du département arts textiles, l'association *Tissus de Guélack* a effectué une collecte au Sénégal autour des bazins teints (achat de pièces, réalisation de séquences filmées montées en lien avec l'Université Blaise-Pascal, grâce à une personne-ressource Caroline Lardy, anthropologue et cinéaste avec laquelle il sera intéressant de monter un partenariat plus pérenne). Une autre mission de collecte en 2012 auprès de la tribu Aït Khebbach dans l'oriental marocain avec un membre de l'équipe a permis de mettre en œuvre directement cette fois cette politique de collecte, d'identifier les contraintes et mesurer les avantages.

Il ne s'agit dès lors plus d'acquérir un textile (un résultat concret et tangible) et d'effectuer des recherches pour le documenter mais bien d'enregistrer et de conserver tout un système attaché à cette pièce, depuis les conditions de production (procédés techniques, données géographiques voire climatiques, etc.) aux individus qui en sont à l'origine, leurs coutumes, leurs croyances et leur place sociale dans le groupe. **Ceci, en recueillant les informations directement auprès des personnes, en prenant des photographies et en ramenant des séquences sonores et vidéo pour constituer un ensemble cohérent qui envisage un univers autour de l'objet ; celui-ci ménageant forcément une place primordiale à l'humain.** Cet ensemble permettra d'aborder de manière plus sensible la chaîne opératoire. Cette orientation se souhaite aussi militante et cherche à conserver la mémoire de savoir-faire traditionnels vivants, menacés par la mondialisation des moyens de production, alors que ceux-ci sont encore actifs sans devoir attendre leur disparition avant de les « mettre au musée ».

Selon les cas, **certaines acquisitions** seront envisagées comme **collection d'étude** tandis que **d'autres** seront **présentées en commission d'acquisition interrégionale pour intégrer les collections patrimoniales.**

[15] Exposition Textile en Syrie, présentée au musée Bargoin du 16 juin au 11 novembre 2012.

La question de **l'acquisition d'art contemporain textile**, en particulier issu des régions ciblées (Afrique et Asie) s'est posée. Certaines œuvres contemporaines peuvent être acquises lorsqu'elles correspondent à des axes liés au fonds. Les acquisitions de ce type sont donc étudiées au cas par cas.

C'est ici que se rejoignent les recherches et la compréhension sur les deux collections du musée, qu'il s'agisse des textiles ethnographiques ou des pièces archéologiques. Le **respect des mêmes schémas de recherche** permettra des comparaisons, des rapprochements, des superpositions qui ouvriront un autre champ de vision : les civilisations, à travers leurs productions, seront plus précisément définies

- par leurs caractères identitaires (définition du groupe social: famille proche, clan, tribu, pays, etc.),
- par leurs besoins (échanges, rapport avec l'autre dans le groupe et en dehors du groupe, échanges de nécessité, recherche de la matière «rare »),
- par leurs savoirs (chaîne opératoire, traditions de réalisation),
- par leurs coutumes et traditions (traces de croyances ancrées dans la tradition).

Des mécanismes profonds de raisonnement et de mise en pratique pourraient alors se dégager, au-delà des civilisations et des siècles.

II. Gestion et conservation

Mener à bien le **récolement des collections** est primordial et urgent, non seulement pour se conformer à l'obligation rappelée dans la loi musée du 4 janvier 2002 mais aussi pour améliorer les connaissances sur les collections, base de travail pour reformuler les parcours.

Les campagnes de récolement ont débuté dans les deux départements mais doivent s'inscrire dans un véritable **chantier des collections**.

Le département arts textiles, d'histoire plus récente, est bien avancé sur la numérisation et le récolement des collections. Le département archéologie est doté d'un progiciel identique à celui du département arts textiles. Compte tenu de l'ampleur des collections, un renfort extérieur permettant de mener à bien le récolement est attendu (mission spécifique confiée à un prestataire spécialisé).

Le chantier des collections accolé au récolement décennal obligatoire aura pour effet :

- de mettre à jour la base de données (avec numérisation des données et des media),

- de programmer des campagnes de restaurations raisonnées (découlant des constats d'état),
- d'engager des chantiers de conservation préventive (réaménagement des réserves avec optimisation des espaces disponibles, reconditionnement), de soclage et d'accrochage des pièces,
- d'ouvrir aux chercheurs l'ensemble des collections et de les inclure ainsi à leurs publications,
- d'introduire tous les objets dans la chaîne de vie des collections : études, expositions, prêts, catalogues et publications.

Le recrutement d'un responsable **régie des collections** faisant le lien entre les deux départements et permettant de mutualiser intelligemment moyens et fonctionnements ainsi qu'un plan de formation du personnel seront nécessaires pour mener à bien avec compétence et efficacité ce vaste chantier.

Suite au chantier des collections, un **chantier numérique** pourra être mis à l'ordre du jour afin de rendre accessible les données collectées sur le logiciel de gestion des collections Actimuseo® via des portails et moteurs de recherches nationaux[16] ou sur le propre site Internet des musées.

Le musée pourra notamment répondre aux appels à projet de numérisation du Ministère de la Culture et de la Communication[17]. La numérisation du patrimoine sera alors la base du développement de médiations innovantes pour les publics (Cf. II Nouvelles politiques des publics, Les moyens nécessaires, page 77.)

Cette opération, en plus d'améliorer l'accessibilité à tout un chacun au patrimoine du musée Bargoin, sera source de retombées scientifiques diverses:

- approfondissement des connaissances et mise à jour d'informations,
- incitation à des recherches universitaires,
- demandes de prêt et d'iconographie facilitées, etc.

III. Plan de sauvegarde des collections

Un **plan de sauvegarde des collections** en cas de sinistre doit être **élaboré dans le cadre de la sécurité des biens et de la sauvegarde du patrimoine.**

Pour cela, il sera nécessaire de :

- recenser les œuvres ;

[16] Base *Joconde* (portail des Collections des musées de France), moteur *Collections* sur le site Culture.fr, *Europeana*.

[17] http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/numerisation/fr/actualit/actualit.htm

- déterminer un ordre de priorité pour l'évacuation (en précisant celles à protéger sur place) ;
- réaliser un plan reportant les emplacements des pièces à évacuer qui sera mis à disposition des services de secours en cas d'intervention;
- élaborer un dossier synthétique, également destiné aux services de secours, comprenant une fiche par œuvre destinée à être évacuée ou protégée sur place ;
- déterminer un lieu de stockage d'urgence dans les dépendances immédiates de l'établissement et en prévoir la garde par des agents du musée ou les forces de l'ordre ;
- aménager un système de pointage et de recensement des œuvres à leur sortie du musée (départ/transit/arrivée);
- prévoir les moyens et le matériel de transport adapté à l'évacuation des objets ;
- aménager un local destiné à l'entreposage des matériels nécessaires à la protection et à l'évacuation des objets.

Ce plan de sauvegarde sera réalisé en collaboration avec les sapeurs-pompiers.

IV. Valorisation des collections et Recherche

En plus des moyens habituels de valorisation des collections par le biais des expositions (permanentes ou temporaires) et du futur accès aux collections en ligne, le musée souhaite s'inscrire dans une démarche plus volontariste afin de générer des **recherches** sur les collections.

Le département archéologie entretient des **partenariats** établis **avec des structures telles que le SRA, l'INRAP, les opérateurs privés de l'archéologie préventive, le CNRS, l'Enseignement Supérieur,** notamment l'Université Blaise-Pascal et la MSH[18], etc. Il met ses collections et sa documentation à disposition des **chercheurs** et des **étudiants** pour étude sur demande. Ces liens doivent être renforcés. Une véritable synergie doit s'opérer entre les acteurs de l'archéologieen intégrant le musée Bargoin dans leurs problématiques de valorisation du patrimoine archéologique.

Le département archéologie a la volonté d'initier des travaux de recherche sur ses collections. Une réflexion est en cours pour certains sites tels que les sépultures des Martres-de-Veyre. La création de bureaux pour les chargés de collection du département archéologie et d'un espace spécifique dédié à l'accueil des chercheurs est programmée à proximité des réserves en sous-sol. Le chantier des collections (incluant le récolement) permettra, en

[18] Maison des Sciences de l'Homme, UMS 3108 associant le CNRS et l'Université Blaise-Pascal.

optimisant la gestion des collections (informatisation et numérisation des collections) de favoriser l'étude de ces dernières[19].

Les liens avec le **Service régional de l'archéologie** (SRA) **doivent être renforcés** dans les démarches scientifiques du musée. En effet une **coopération** forte et cohérente permettrait au musée de rallier chercheurs, universitaires et personnels du ministère de la Culture. Ces échanges seront de fait mis en place lors du chantier des collections afin de mettre à jour les données scientifiques. Ils permettront également d'établir une sélection d'objets pour le nouveau parcours.

Le département arts textiles est intégré dans plusieurs réseaux professionnels et participe activement à ceux-ci. Son rayonnement à l'échelle locale et nationale est à maintenir et à consolider.

Sur **les deux départements**, des efforts sont à mener à **l'échelle nationale en accentuant les participations à des colloques et des** séminaires par le biais de communications sur les pièces (posters ou communications orales), mais aussi en initiant ou **en collaborant à des publications scientifiques.**

Le **centre de documentation** est aussi un des **points forts à développer**. Il doit bénéficier d'une plus grande visibilité par le biais d'une communication spécifique. Les publics recherchés sont à la fois le grand public et le public spécialisé des chercheurs et des étudiants. **Sa capacité d'accueil et sa rénovation récente** font de lui un **atout pour le développement de la recherche.**

Un accent doit être mis sur le dépouillement, l'archivage et la mise en valeur (numérisation et accessibilité du fonds) du **fonds documentaire** qui accompagne les collections, en particulier le fonds archéologique. Les archives Audollent, Charvilhat, Marcelle Baud[20], entre autres, et plus généralement l'histoire des collections devraient se retrouver au cœur d'une série d'études, peut-être à mener en partenariat avec les établissements d'Enseignement Supérieur.**Elargir l'accès et le catalogage du Centre de Documentation** doté d'environ 1000 titres en textile, 1550 en archéologie et de ces archives doit constituer une priorité afin de**créer une émulation au sein du musée.**

[19] Yannick LINTZ, « Les apports du récolement à la connaissance des collections », in *Les Journées d'étude sur le récolement décennal dans les musées nationaux*, Saint-Germain-en-Laye, 24-25 novembre 2011.

[20] Suite à l'incendie de l'Institut français d'Egypte, le musée Bargoin reste désormais un des seuls dépositaires des relevés effectués par Marcelle Baud (inventoriés dans la collection musée).

Une nouvelle politique des publics

Le musée est déjà reconnu pour sa **programmation originale**, **dynamique** et **diversifiée**. Toutefois, force est de constater que les offres proposées au public ne profitent pas à tous. Afin de toucher plus de visiteurs et inviter des catégories qui ne sont pas aujourd'hui assez sollicitées à s'approprier le musée, une refonte du pôle des publics paraissait nécessaire pour reformuler la nouvelle politique des publics.

La réorganisation du service des publics intervenue en début d'année 2013 doit permettre de consolider la relation établie avec le public du musée et de fixer de nouveaux objectifs tant qualitatifs que quantitatifs. Il s'agit d'inscrire cette nouvelle conception de la médiation dans une **politique culturelle et sociale plus globale**, en cohérence avec les politiques de la Ville.

I. Les objectifs

Il s'agira tout d'abord pour le pôle des publics de **renforcer l'action envers les publics existants**, (scolaire, familial, étudiant, adultes, associations, « touristique », etc.) . Le musée devra pour cela ré-ajuster les propositions et les rendez-vous existants en tenant compte des attentes de chacun des types de public. Du fait de la réforme des rythmes scolaires, le musée devra notamment se repositionner sur les offres destinées à l'enfance pendant et hors temps scolaire.

La nouvelle politique des publics ne doit toutefois pas se limiter aux publics déjà sensibilisés mais devra **encourager la venue de nouveaux publics et** développer des actions spécifiques à destination de ses non-publics, en prenant en compte les raisons de cette non-venue au musée. Ainsi, il s'agira de créer pour ces publics potentiels (plus encore que pour les publics sensibilisés) plus que des moments de rencontre avec le patrimoine, des « expériences » stimulantes, propices aux échanges, au partage, à la découverte, à l'évasion, en mettant en place des outils spécifiques. Il conviendra donc de développer les partenariats et de mailler le territoire en proposant des accompagnements spécifiques afin que certains **publics dits « éloignés »** poussent la porte du musée. Et, de manière semblable, dans le cas des publics « empêchés » - personnes ne pouvant se déplacer physiquement au musée (situation de handicap lourd, usagers des hôpitaux, résidents en maisons de retraite, personnes incarcérées) – des propositions hors-les-murs pourront être faites.

Enfin, il serait intéressant de **développer le potentiel touristique**[21], notamment en incitant congressistes et festivaliers[22] à s'approprier le musée.

La nouvelle politique des publics a donc vocation à devenir un outil performant et original au service d'une démarche culturelle et citoyenne plus globale à l'échelle de la collectivité. Plus qu'un outil de valorisation culturelle et éducative, le musée s'insère dans un dispositif général au service du citoyen en créant du lien social intergénérationnel et interculturel, en valorisant le territoire et en facilitant son appropriation, tout en permettant une ouverture sur le monde et en se positionnant comme un espace convivial de réflexion contemporaine.Cette réflexion sera menée en adéquation avec les politiques de la Ville de manière à déterminer les axes prioritaires.

II. Les moyens nécessaires

La création d'un véritable pôle des publics est récente, s'il est désormais composé de 8 agents dont 6 à temps plein, il ne dispose toujours que d'un seul médiateur. Le renforcement des équipes par le recrutement d'au moins deux médiateurs supplémentaires paraît incontournable afin de répondre aux objectifs définis.

Le budget géré par ce service doit correspondre aux priorités définies par la politique des publics afin de répondre aux nouvelles ambitions. Cela représente 15 000 € supplémentaires par année budgétaire, réajustables selon les orientations définies.

Plusieurs axes de travail sont d'ores et déjà identifiés :

- préciser la connaissance des publics, analyse r la demande via des études préalables et enquêtes (étude des profils type, publics actuels et potentiels, etc.)[23] et mettre en place de manière durable des **outils de suivi et d'évaluation** critique via des partenariats diversifiés (Université, Ecole du Louvre, Service à la population et Politique de la Ville, etc.). La participation à divers réseaux de médiation et de réflexion sur les pratiques muséales du XXIè siècle est incontournable.

- fidéliser les publics via de nouveaux moyens et outils : réflexion autour de la carte fidélité, organisation de journées, de soirées spécifiques, de rendez-

[21] Via L'office de Tourisme et des Congrès

[22] Plusieurs événements d'importance sont l'occasion de capter des publics de passage : *Festival international du court-métrage*, *Rendez-vous du carnet de voyage*, festival du film documentaire *Traces de Vie*, etc.

[23] Etudes confiées à une entreprise spécialisée pour les trois musées municipaux.

vous réguliers autour des collections complétant l'offre déjà en place, d'ateliers adultes, etc. ;

- exploiter au mieux les expositions en **développant les propositions autour de ces événements** : publications, conférences, produits dérivés, etc.;

- réaménager les horaires d'ouverture afin d'aboutir à une nouvelle amplitude horaire en adéquation avec les contraintes du monde du travail et des temps de loisirs ;

- mettre en place une **stratégie de sensibilisation** : modules hors les murs, initiation ou amplification de réseaux ciblés (maisons de quartier, associations, maisons de retraite, hôpitaux, etc.); le service communication sera à cet égard particulièrement sollicité.

- inclure des équipements numériques dans un parcours innovant permettant une médiation nouvelle dans le musée (QR Code, tablettes tactiles, écrans multi-touches, personnalisation et visites avec la technologie RFID[24]**, wifi, réseaux sociaux, etc**.). Le musée doit assurer **cette transition numérique.** L'accroissement des médias technologiques bouleverse les usages culturels. **L'accès aux équipements numériques innovants** est une **mission de service public** et rentre dans une politique de démocratisation culturelle plus globale. La fonction sociale du musée est renforcée par le web muséal 2.0 (fils RSS, lettre d'information, podcast, réseaux sociaux, galeries personnelles, tags etc.). Il permet de donner aux utilisateurs une plus grande autonomie dans leur visite au musée comme dans leur rapport au musée (publications de contenus : telles que les visites, les conférences , etc.). Le diagnostic numérique actuellement en cours devrait permettre de déterminer les outils les plus adaptés à notre structure afin de ne pas tomber dans l'écueil du numérique pour le numérique et de toucher un public plus large par le biais de nouveaux vecteurs de médiation. Les appels à projets numériques du Ministère de la Culture et de la Communication[25] pourront permettre au musée de se placer dans une politique des publics dynamique et innovante.

[24] Radio-Identification de l'anglais, Radio Frequency IDentification (RFID)

[25] http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/numerisation/fr/actualit/documents/aap_innovation_2012.pdf

Visibilité et Rayonnement

Institution culturelle métropolitaine, le musée Bargoin construit un rayonnement à différents niveaux à travers son bâtiment, ses collections, son équipe, sa programmation.

I. Un musée identifié et attractif dans la ville

La mise en valeur du musée dans le tissu urbain passera par un **geste architectural contemporain** sur le bâtiment. Celui ci permettra de donner une visibilité et une lisibilité au bâtiment dans le but de faire apparaître le nouveau musée et l'ancrage dans son temps.

Pour cela, plusieurs aménagements sont envisageables.

- La **façade** nécessite un **nettoyage a**fin de redonner de l'éclat aux pierres blanches du parement. Une signalétique, accompagnée d'un **éclairage nocturne**, permettrait d'identifier le bâtiment d'un seul coup d'œil.

- Le **parvis, l'espace à l'arrière du musée, le toit-terrasse** véritables atouts architecturaux sont des espaces existants qui doivent être optimisés. Afin de répondre aux nouvelles attentes, ils doivent être repensés et **réaménagés** comme des **prolongations du musée : espaces d'échanges et de pratique de médiation** qui incitent à rentrer dans l'établissement, extensions permettant d'accueillir **l'entrée principale du musée** en la dotant d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, **café et/ou restaurant panoramique, lieu pour réception et colloque, salle d'accueil pour les classes**, etc.

La **position stratégique du musée en hyper-centre** ainsi que sa proximité avec des lieux emblématiques (universités, jardin Lecoq, bibliothèque universitaire) sont autant d'**atouts qui pourraient générer un accroissement réel du public**. Pour cela, le **déploiement de services commerciaux** tels qu'un café-restaurant ou une boutique/librairie devraient être développés Génératrice de ressources propres, mais aussi dernière étape de la relation au public, elle contribue à la matérialisation de la satisfaction du visiteur et se charge d'une mission de communication, de rayonnement pour accroître la notoriété de la structure et de la Ville. Être à la fois éducatif et « profitable » n'est pas chose facile. La boutique d'un musée n'est pas un espace commercial traditionnel, elle s'en distingue par les

choix qui sont faits des produits destinés à la vente. Ils sont soumis à une exigence de qualité et à une rigueur scientifique, avec une volonté de prolonger et de diffuser le discours scientifique et culturel.

Enfin, la visibilité et l'accessibilité doivent être retravaillées afin d'assurer un cheminement efficace dès les sorties d'autoroutes et axes principaux, tant au niveau de la signalétique urbaine (cf. *Aventure Michelin*) que des guidages satellitaires.

II. Un musée visible

L'émergence de nouveaux systèmes de communication nécessite une **réflexion globale sur la stratégie de communication et les supports à envisager** .

Si la diffusion des informations ne peut se dispenser de campagnes d'affichage et des réseaux de distribution classiques, une rationalisation de ces outils est souhaitable. Le recours à des prestataires permettrait un meilleur maillage du territoire. Une meilleure connaissance des pratiques de communication des institutions et collectivités locales voisines nous éclairerait sur les stratégies de communication en place. Une nouvelle approche, complémentaire ou différenciée pourra alors être envisagée.

Des partenariats avec divers médias, locaux notamment (quotidien *La Montagne*, magazine citadin *Zap*, etc.) et la presse spécialisée (revues d'art, d'archéologie et textile) permettraient à la fois une diffusion plus régulière et plus efficace des informations. En plus des diffusions relatives aux expositions et événementiels, un volet concernant le fonctionnement du musée, ses activités, ses actions méconnues et ses coulisses serait à développer (ces informations étant très plébiscitées). Cet appui serait essentiel lors de la fermeture du musée pour travaux, permettant ainsi de comprendre les changements en cours et d'appréhender les actions hors les murs.

La construction d'un **site Internet des musées** est un enjeu majeur de la stratégie de communication des trois entités muséales municipales. Un site permettrait de donner un point d'accès **attractif, réactif et dynamique** aux informations du musée. Il créerait également une passerelle vers d'autres réseaux introduisant le musée dans le Web 2.0. Ce dispositif nous ouvre aussi une porte sur l'international, échelle indispensable pour une visibilité crédible auprès notamment des institutions partenaires et mécènes potentiels.

La diffusion de l'information et ses usages changent. Ces pratiques nouvelles sont en perpétuelle mutation. Certains outils, tels les *smartphones*, se sont démocratisés, et de manière générale, la mobilité des équipements numériques

élargissent le territoire de connexion des usagers/internautes. La communication institutionnelle classique doit impérativement être complétée par la **communication Web 2.0** (web participatif, réseaux sociaux et communautaires tels que *Twitter*, *Facebook*, etc.). Ces plate-formes d'échanges sont à l'heure actuelle des maillons essentiels dans un plan de communication performant et actif. Facile à mettre en œuvre et à actualiser rapidement, ce sont des outils à fort potentiel pour la plupart des publics et en particulier pour ceux que le musée souhaite atteindre (public jeune, public ne pouvant se déplacer au musée, public spécialisé).

III. Un musée reconnu dans une dynamique scientifique

Le travail scientifique mené et coordonné par les équipes doit s'accompagner d'une valorisation qui affirme le rôle et la place du musée comme référent auprès des institutions nationales et internationales, des chercheurs et du grand public.

Pour cela, il devient nécessaire de s'impliquer davantage et de façon plus visible dans les réseaux auxquels le musée appartient déjà. Les participations et interventions lors de colloques, séminaires ou journées d'études doivent être connues et valorisées (valorisation par des communiqués internes à la municipalité et externes par le biais des médias locaux). La visibilité scientifique la plus probante réside en l'édition de publications diverses (catalogues d'exposition, monographies, etc.) et la rédaction d'articles publiés au sein de la presse spécialisée.

A cela s'ajoute également l'organisation par le musée de colloques et séminaires pour initier des réflexions pertinentes susceptibles de fédérer des spécialistes, des étudiants et/ou des publics amateurs. Ceci ne paraît envisageable qu'à la suite d'un **renforcement de l'équipe scientifique**[26].

L'espace « Actualités de la Recherche Archéologique », dédié à des expositions concernant les découvertes et recherches archéologiques récentes de l'agglomération clermontoise a été un succès. Ce concept d'exposer l'actualité de la recherche archéologique sera poursuivi et développé au sein-même du département archéologie.

Le **prêt régulier de pièces des collections archéologiques et arts textiles** pour des manifestations d'ampleur nationale et internationale confirme l'intérêt scientifique du patrimoine détenu. Il est fait mention, lors des publications, du musée Bargoin et de la Ville de Clermont-Ferrand.

[26] Une régie des collections commune aux deux départements permettra de dégager du temps aux personnels scientifiques de chaque département.

Le **prêt d'expositions « clé en main »** est également un moyen de diffuser le résultat de recherches scientifiques menées par les équipes du musée et participe de cette politique de valorisation. Plusieurs expériences concluantes ont contribué au rayonnement scientifique de notre structure: le prêt de l'exposition *Textile en Syrie* au musée des arts et traditions populaires de Draguignan en 2010, prochainement au musée du textile de Labastide-Rouairoux ou le prêt de pièces et de textes issus de l'exposition *La Parure, de l'art au symbole* en 2009 au musée des Tumulus de Bougon[27].

Ici encore, une régie des collections permettrait de multiplier ce type d'expérience.

Enfin, les **expositions virtuelles ou dématérialisées** (sur Internet ou supports numériques) s'imposent comme un moyen effectif et efficace de diffuser des travaux scientifiques. Elles ont l'avantage d'offrir une accessibilité au plus grand nombre. Le fonds des relevés Marcelle Baud[28] ou la collection de robes du Yémen constitueraient d'excellents sujets d'étude inédits à relayer sur le site du musée ou la base Joconde. Des collections d'exception, comme celles des ex-voto de Chamalières, pourraient aussi s'inscrire dans des programmes nationaux, via le portail *Grands sites archéologiques*[29] par exemple.

[27] *La parure, Langage sans parole*, 2009, Musée des Tumulus de Bougon.

[28] Le fonds Marcelle Baud est constitué de relevés de fouilles (calques et cansons) de tombes d'Egypte ancienne.

[29] http://www.grands-sites-archeologiques.culture.fr/

Vers le nouveau musée

I. Restructurer l'équipe et ses missions

Pour mener à bien ce projet de refondation du nouveau musée, une réorganisation des moyens, humains notamment, semble incontournable et un nouvel organigramme permettrait de renouveler les bases du fonctionnement.

Aujourd'hui le musée dispose d'une équipe **insuffisante**, la demande importante ne pouvant être satisfaite dans les pôles médiations, dans les pôles scientifiques (prêts, et recherches sur les collections dans les deux départements).

Le pôle scientifique :

L'objectif prioritaire consiste en une réorganisation et une restructuration de l'équipe et des moyens humains.

Le renforcement du pôle scientifique, par la création d'un poste de régisseur pour une régie commune des œuvres sur les deux départements, est une priorité. Ce poste supplémentaire permettrait d'alléger la charge actuelle de la régie du pôle scientifique et de répondre aux diverses demandes de prêts que nous ne pouvons honorer dans leur totalité faute de temps. La politique de visibilité «hors les murs », le référencement au sein des réseaux scientifiques et la location d'exposition « clé en main » seront alors possibles.

Le pôle des publics :

Le pôle des publics doit être renforcé pour permettre au musée de remplir pleinement son rôle de service aux publics. Les actions de médiation participent activement aux enjeux développés par le service de la Politique de la Ville. La sensibilisation à l'art, la compréhension d'un territoire, de sa population, de sa culture ne peuvent se faire qu'à travers une approche professionnelle de médiation qui nécessite la création de deux postes. La demande d'accompagnement par le biais de visite, d'ateliers et autres médiums s'accroît d'année en année et nous ne pouvons actuellement répondre que très partiellement à cette attente.

Un autre poste serait également à créer, dans le domaine de la communication/NTIC. Un développement des supports de visites via les *smartphones* ou tablettes tactiles demande une compétence spécifique. La réactivité face aux remarques pertinentes d'usagers et l'actualisation indispensable des informations sont les garanties pour fidéliser un public jeune très demandeur.

Des plans de formations seront établis pour permettre à chacun d'évoluer au sein du musée et initier des réflexions et actions émanant de ces nouvelles connaissances.

L'approche très transversale des compétences des personnels et la mutualisation des savoirs génèrent une dynamique nouvelle traduite par le nouvel organigramme proposé : cf. annexe 11.

II. Phasage

La mise en place du projet scientifique et culturel est programmée sur cinq ans en deux phases. Le calendrier proposé tient compte de l'ampleur du projet scientifique et de l'importance des travaux et réaménagements à engager (ce phasage doit intégrer les aménagements du toit-terrasse, du jardin en partie arrière et du parvis).

- **ACTE I – « *A la rencontre du nouveau musée* » (2015-2016)**

La première phase s'applique à sensibiliser le public.

A l'issue de l'exposition *Tumulte gaulois*, une présentation concernant l'actualité de la recherche archéologique prend place au département archéologie.
L'exposition du FITE (département arts textiles) se poursuit jusqu'en mars 2015.
Au printemps 2015, le musée ferme de manière à permettre les premiers travaux d'aménagement qui sont engagés après diagnostic et définition des priorités en 2014.

Les travaux et les réaménagements des parcours rendent impossible l'accès au musée et la sensibilisation se déroule hors les murs : **dans la ville** sur le parvis du musée et dans d'autres lieux afin d'attirer le public et le sensibiliser.

- **ACTE II – « *Le nouveau musée ouvre* » (été 2016-2018)**

La deuxième phase prévoit l'ouverture du musée Bargoin, établissement culturel du XXI^{ème} siècle.

Le musée ré ouvre avec la **première exposition commune** qui se tient dans l'ensemble du bâtiment et qui propose un nouvel angle de vue en inscrivant le patrimoine dans des réflexions contemporaines.

A l'issue de cette grande exposition, de **nouveaux parcours** réactualisés et plus interactifs investissent les deux départements.

III. Accompagner et sensibiliser le public

La création d'un « nouveau » musée comme celui qui est aujourd'hui proposé nécessite un travail d'accompagnement précis et organisé auprès du public afin qu'il comprenne et participe aux mutations engagées. Cette approche se fera en plusieurs temps, à l'aide de supports conventionnels et d'autres plus étonnants. Elle engagera fortement les agents en charge de la médiation et de la communication.

Une lettre d'information (format papier et numérique) accompagnera chacune des étapes d'avancement du projet.

Lors de la première phase 2015-2016 / ACTE I / « A la rencontre du nouveau musée» des rendez-vous permettront aux publics d'appréhender une nouvelle approche des objets. Pendant la période de fermeture du bâtiment plusieurs actions « Hors les murs » sont organisées pour informer le public du travail en cours et pour suivre les partenariats engagés.

Des boîtes/modules seront présents sur le parvis du musée et en ville (places et sites recevant du public) pour poursuivre la sensibilisation. Des visites du chantier seront également organisées.

Afin d'être également présent au sein des écoles, des établissements municipaux et des entreprises, des reproductions photographiques de détails de pièces textiles et archéologiques seront proposées en prêt (tel une artothèque) accompagnées d'une fiches signalétique didactique et ludiquesensibilisant le public aux nouvelles orientations d'une lecture des patrimoines.

Enfin, des visites du chantier pourront également être organisées, le public des habitués étant friand de toutes les informations relatives aux coulisses du musée.

Lors de la seconde phase Eté 2016-2018 / Acte II / « Le nouveau musée ouvre », une campagne de communication de grande envergure est menée sur le territoire et au-delà (affiches, insertions, réseaux sociaux, …) afin de faire de la réouverture du musée un événement festif et convivial, qui concerne tous les Clermontois, et pas seulement le public habituel du musée. Elle pourrait proposer un panel de pièces photographiées pour sensibiliser une nouvelle fois le public à ce patrimoine en devenir (selon un principe graphique qui créera le questionnement et l'étonnement).

La **première exposition commune** puis les **nouveaux parcours** des deux départements intègrent les fruits des réflexions menées sur les pratiques muséales en général et numériques en particulier. Ils mettent en œuvre les préconisationsdu diagnostic numérique réalisé précédemment. La transmission de l'information est complètement renouvelée.

Conclusion

Le futur musée sera un **lieu d'échanges et de partage des savoirs**. Le propos étant axé sur l'**humain**, il prendra ici toute sa place, tant au niveau du visiteur, que l'on souhaite acteur et libre de ses choix, que pour l'équipe qui aura à cœur d'accompagner ce propos à tous les niveaux d'implication (accueil/surveillance, médiation, communication, administration, direction et service scientifique).

Les nouveaux parcours proposés au sein de chaque département et les expositions communes permettront de concrétiser cette nouvelle **approche plus anthropologique**. Le discours proposé sera résolument humain tant dans le fond que dans la forme, proposant au public d'**appréhender sereinement et avec plaisir l'homme et le monde qui l'entoure, qu'il conçoit et qu'il façonne**.

Les propositions de programmation seront ambitieuses et attractives présentant des collections variées et de référence.

Il nous faut également penser au développement d'espaces dédiés plus appropriés que ceux actuellement utilisés.

De nouvelles zones pour les ateliers de médiation munis notamment de technologies nouvelles faisant sens dans l'approche éducative et ludique du patrimoine et de l'humain.

Le centre de documentation aura une place de choix pour enrichir les travaux de recherches menés par les collégiens, lycéens, étudiants et chercheurs. Un lieu où, accompagné, le sujet étudié aura sa résonance et son illustration au cœur même des collections présentées.

La notion de plaisir et de délectation passe également par la mise en place d'espace de restauration comme un Café-Restaurant panoramique sur le toit de l'établissement. Offrir une pause, un lieu serein en cœur de ville ouvert sur les sites archéologiques qui l'entourent (Gergovie, le Puy de Dôme, les Côtes de Chanturgues).

Une boutique/librairie agrémentera et prolongera également cette découverte patrimoniale.

Visible et lisible, le musée Bargoin donnera une image contemporaine et dynamique, reflet de son nouveau projet. Résolument inscrit dans le tissu urbain et social, acteur d'une politique culturelle dynamique, ce musée d'aujourd'hui reste attaché à son territoire et est ouvert sur le monde.

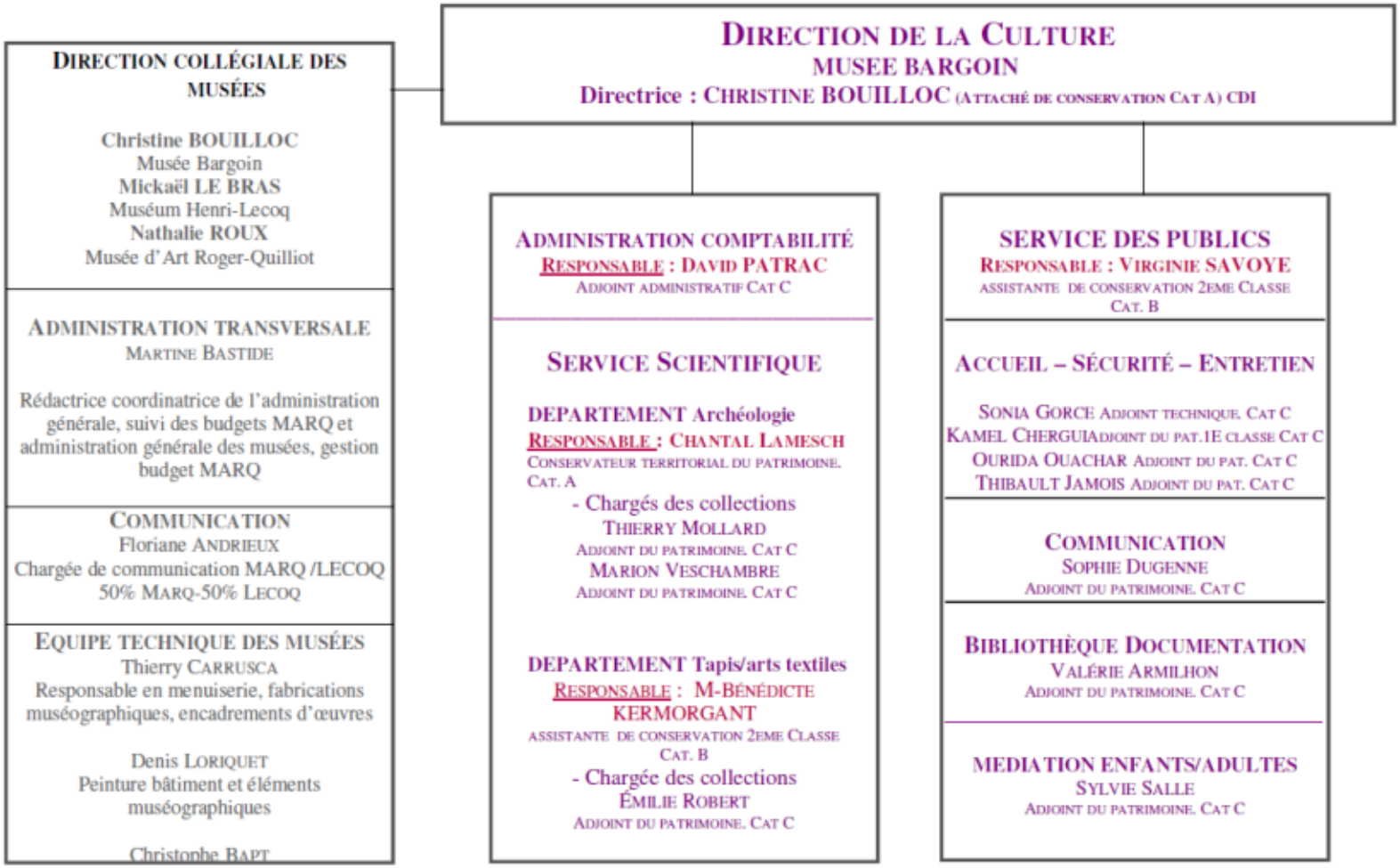
Annexes

ANNEXES.....96

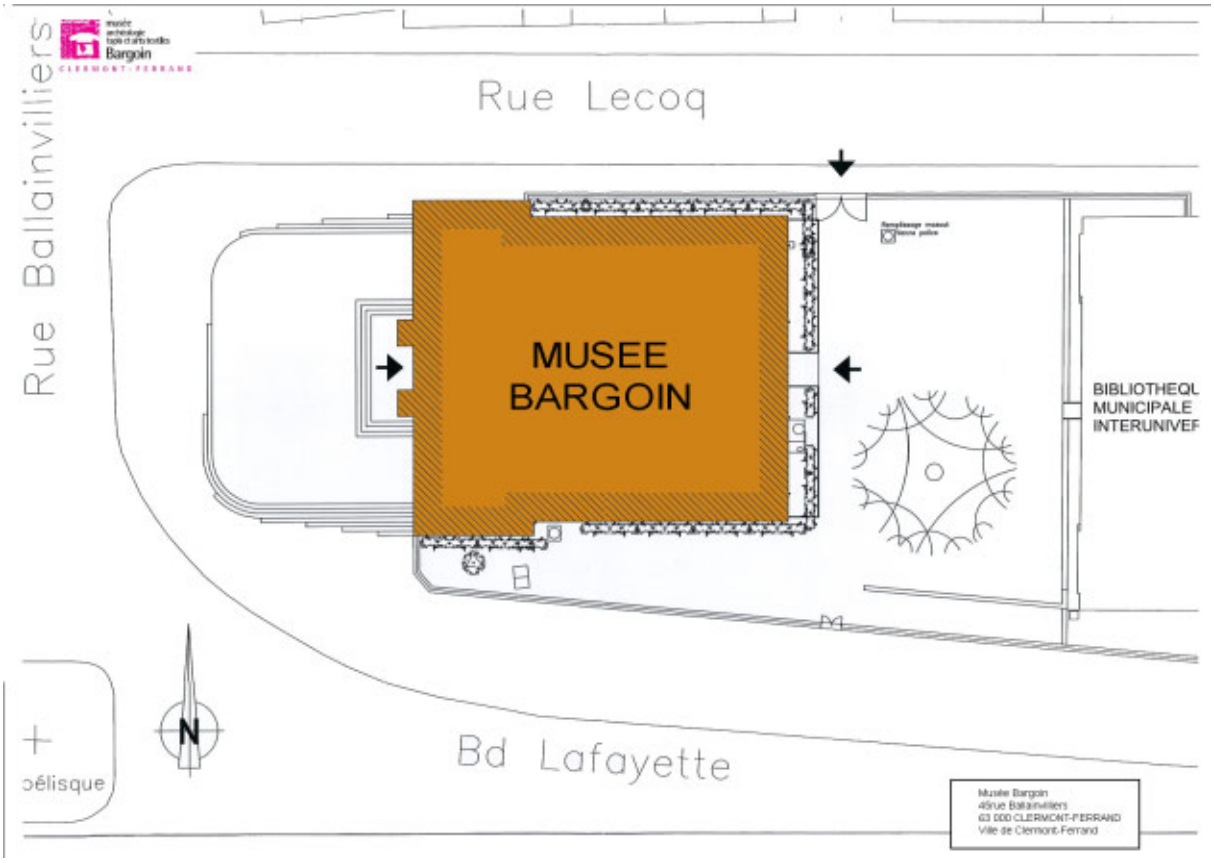
Annexe1 : Organigramme 2013 du musée Bargoin.....97
Annexe 2 : Plans du musée.....98
Annexe 3 : Chiffres de fréquentation 2009-2013.....101
Annexe 4 : Evolution de la fréquentation 2009-1013 par mois.....102
Annexe 5 : Evolution de la fréquentation 2009-2013 par catégorie 104
Annexe 6 : Répartition fréquentation selon type et tarification....105
Annexe 7 : Evolution 2009-2013 chiffres par type de tarification . .106
Annexe 8 : Budgets 2007-2013.....107
Annexe 9 : Evolution des personnels 1993-2010.....109
Annexe 10 : schéma directeur établi avec le Comité scientifique..110
Annexe 11 : Schéma d'organigramme souhaité du musée Bargoin .111
Annexe 12 : Projet d'aménagement : Mezzanine.....112

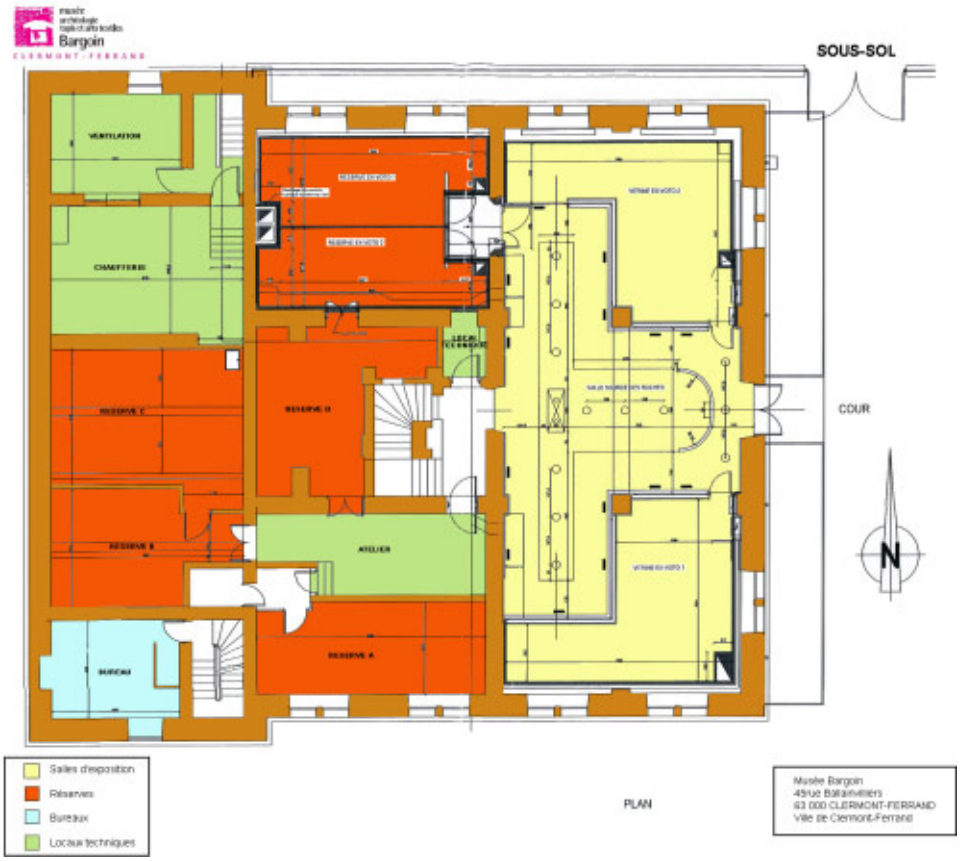
BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE D'ORIENTATION114

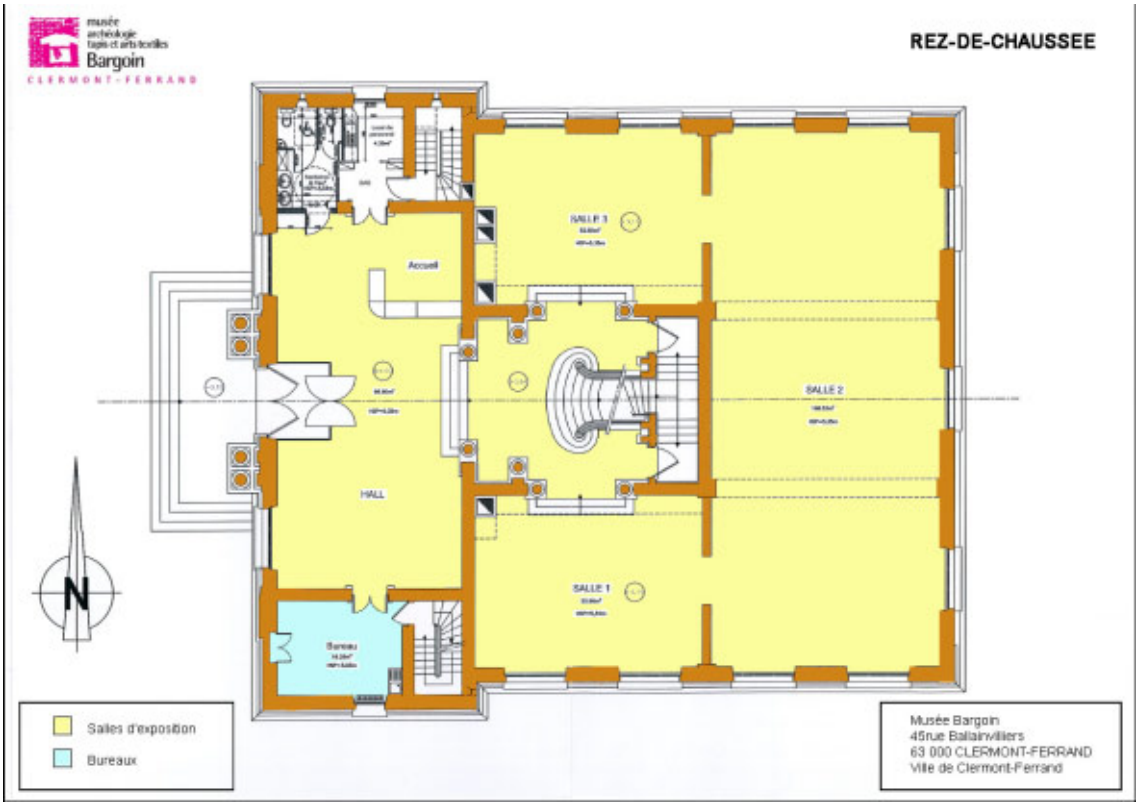
Annexe 1 : Organigramme 2013 du musée Bargoin



Annexe 2 : Plans du musée

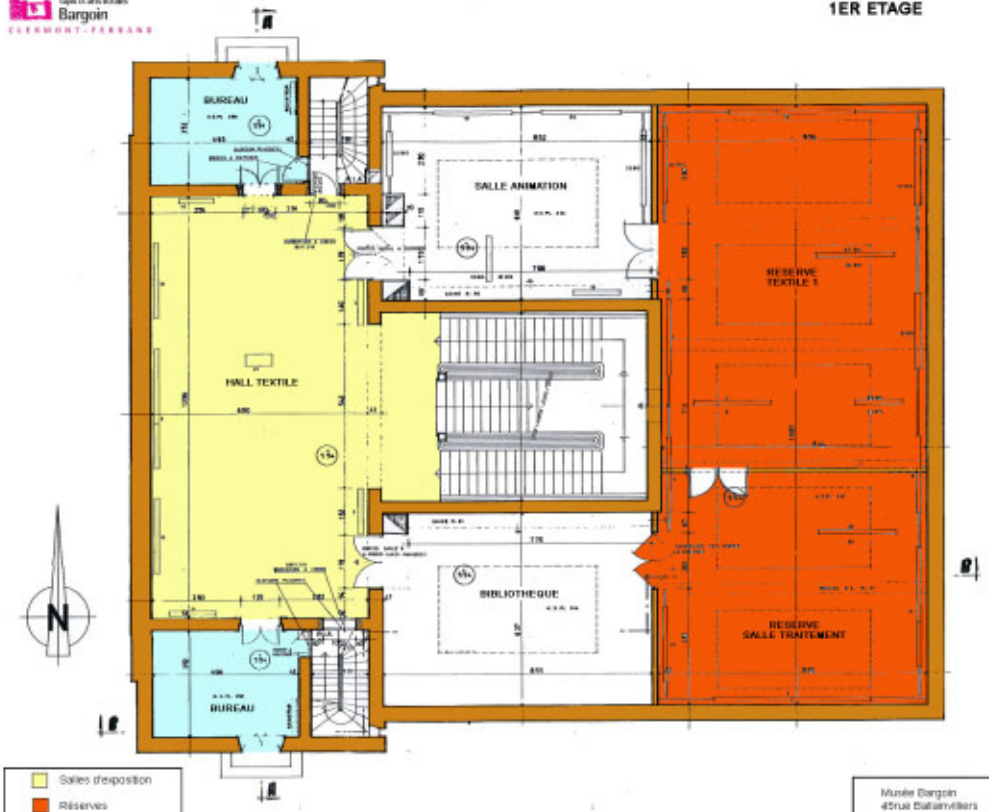



musée archéologie tapis et arts textiles
Bargoin
CLERMONT-FERRAND
SOUS-SOL
VENTILATION
CHAUFFERIE
RESERVE C
RESERVE B
RESERVE A
ATELIER
BUREAU
COUR
N
Salles d'exposition
Réserves
Bureaux
Locaux techniques
PLAN
Musée Bargoin
45rue Ballainvilliers
63 000 CLERMONT-FERRAND
Ville de Clermont-Ferrand


musée archéologie tapis et arts textiles
Bargoin
CLERMONT-FERRAND
REZ-DE-CHAUSSEE
Accueil
HALL
SALLE 3
SALLE 2
SALLE 1
Bureau
N
Salles d'exposition
Bureaux
Musée Bargoin
45rue Ballainvilliers
63 000 CLERMONT-FERRAND
Ville de Clermont-Ferrand

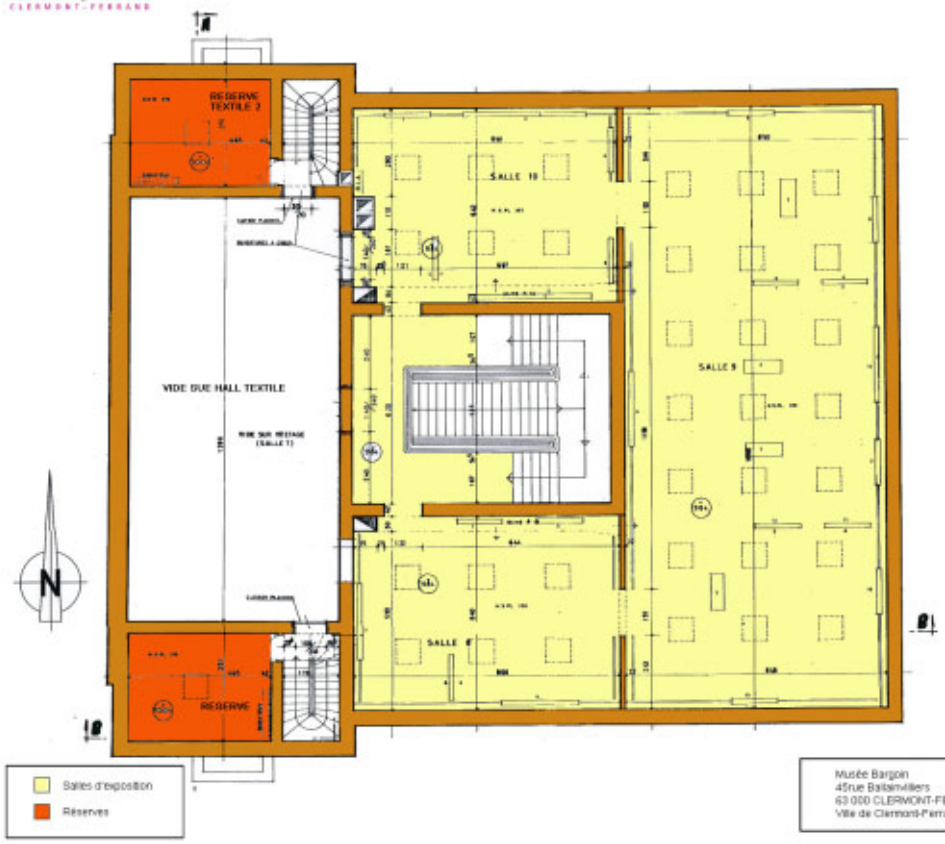
musée archéologie tapis et arts textiles Bargoin CLERMONT-FERRAND

1ER ETAGE



Musée Bargoin
45rue Ballainvilliers
63 000 CLERMONT-FERRAND
Ville de Clermont-Ferrand

musée archéologie tapis et arts textiles Bargoin CLERMONT-FERRAND



Musée Bargoin
45rue Ballainvilliers
63 000 CLERMONT-FERRAND
Ville de Clermont-Ferrand

Annexe 3 : Chiffres de fréquentation 2009-2013

N.B. : Ces chiffres 2009 à 2013 obtenus grâce au logiciel de billetterie sont globalement fiables. Les entrées sur le logiciel de billetterie ont été modifiées (dernière modification en septembre 2012) afin de pallier la génération de quelques erreurs constatées. En effet, les statistiques liées à certaines opérations comptables ont pu occasionner dans certains cas un dédoublement de certains visiteurs (ex : un visiteur venant en visite commentée a été comptabilisé deux fois : selon le tarif d'entrée musée + prestation).
Le pourcentage d'erreur ne remet néanmoins pas en cause les principales tendances qui se dégagent à l'interprétation des chiffres.

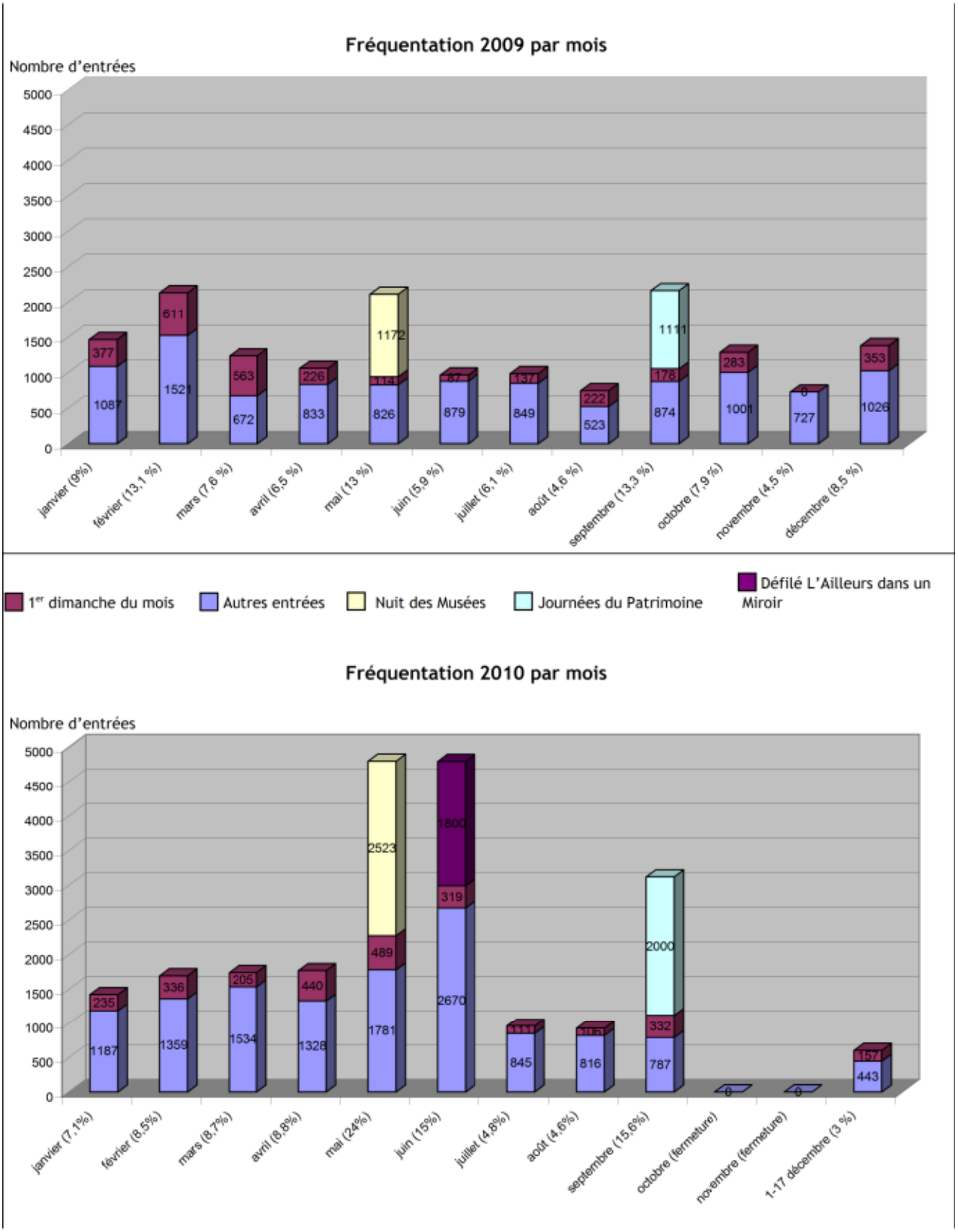
	2009	2010 (fermé oct. + nov.)	2011	2012	2013
FREQUENTATION TOTALE	**15323**	**19059**	**12745**	**26447**	**16471**
Total visiteurs	**13221**	**13948**	**11136**	**18035**	**12774**
- carte fidélité	**20**	**13**	**19**	**23**	**10**
- tarif normal	**1138**	**1079**	**948**	**1117**	**1315**
- tarif réduit	**1683**	**1599**	**1439**	**1825**	**2014**
- dont Senior	991	988	879	1125	1345
- gratuité	**9978**	**11733**	**8570**	**14589**	**9082**
- dont étudiants	1085	1190	1116	1236	1027
- dont - 18 ans	1126	1377	1082	983	1005
- dont Pause déjeuner/ Pause culture[30]	287 (sur 17 dates)	374 (sur 20 dates)	278 (sur 20 dates)	236 (sur 18 dates)	278 (sur 20 dates)
- dont journées exceptionnelles gratuites	5434	7285	4590	10054	5069
> Nuit des Musées	1172	2523	1093	1355	690
> Journées Patrimoine	1111	2000	1799	3548	1202
> 1ers dimanches	3151 (11 dates)	2730 (10 dates)	1577 (11 dates)	2727 (11 dates)	2965 (12dates)
> Pass Télérama	-	32	60	26	67
- ayant suivi une visite commentée	**341**	**165**	**169**	**342**	**404**
- ayant suivi un atelier	**?**	**?**	**?**	**481**	**353**
Total scolaires, hôpitaux, centres éducatifs spécialisés et centres de loisirs	**1801**	**1672**	**1168**	**2533**	**2944**
Total conférences et prestations exceptio (conférences, concerts, vernissages)	**301**	**3439[31]**	**441**	**5879[32]**	**753**

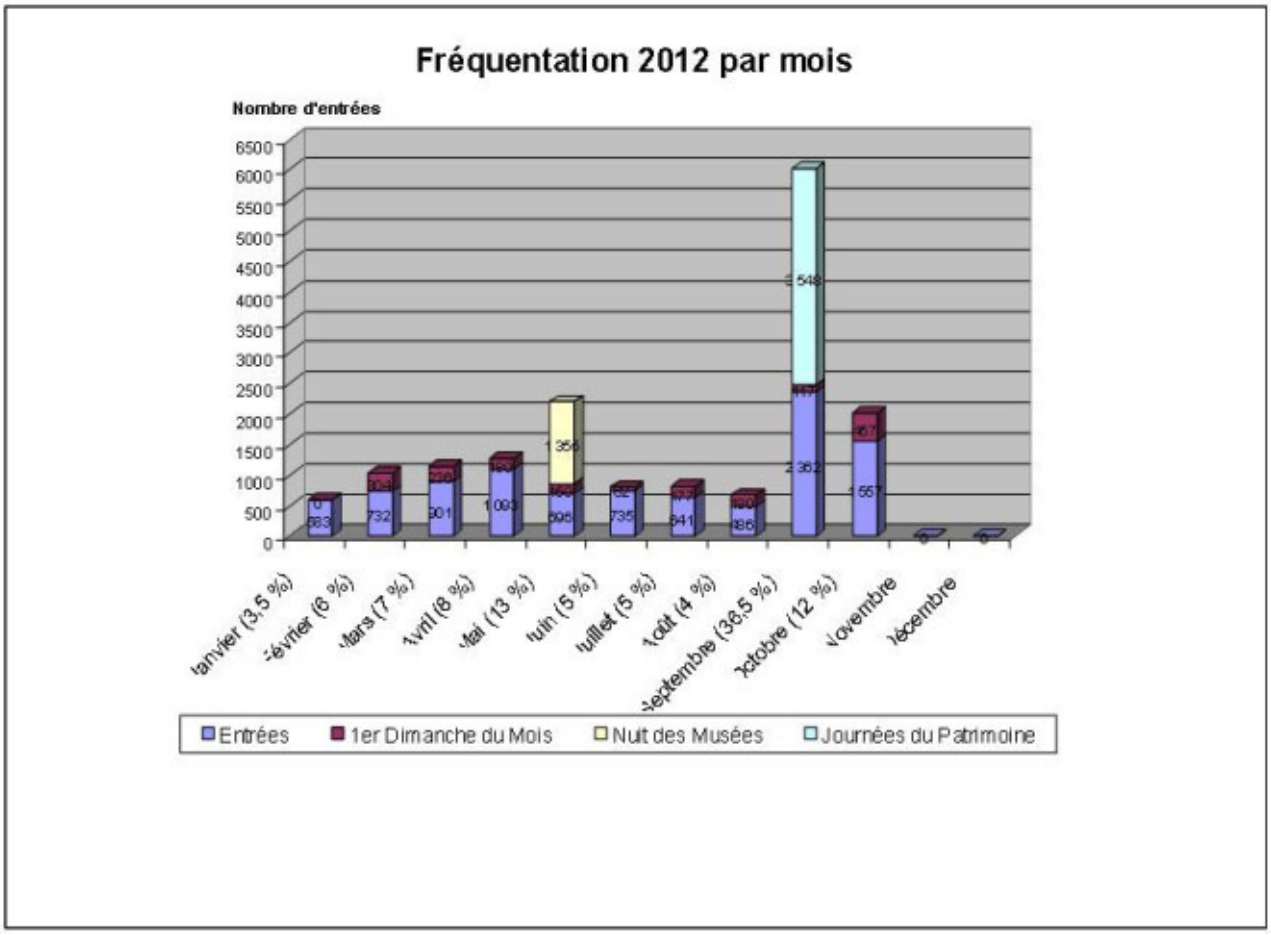
[30] La baisse progressive s'explique par la mise en place d'une jauge maximum de visiteurs pour améliorer le confort de la visite.

[31] Dont défilé l'Ailleurs dans un Miroir : 1800 spectateurs.

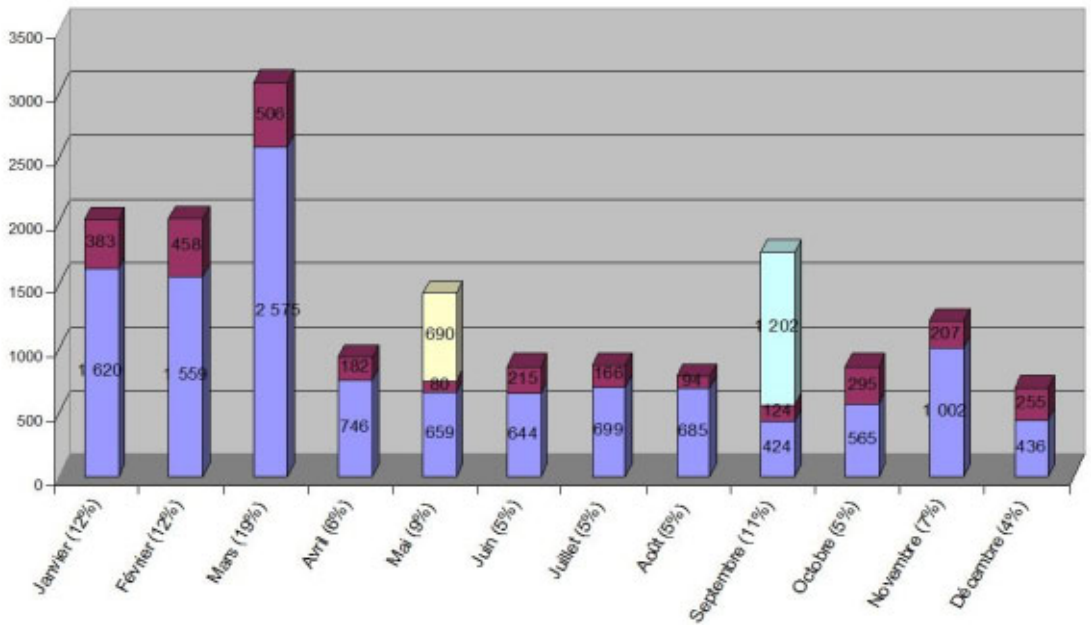
[32] Les répercussions du *Festival International des Textiles Extra ordinaires* ne sont pas évaluées à leur juste hauteur en raison de la difficulté d'obtenir les chiffres liées aux opérations suivantes : défilé au jardin Lecoq, exposition Espace Victoire et chapelle des Cordeliers, parcours ville, labo photo Jaude, showroom au centre Blaise-Pascal).

Annexe 4 : Evolution de la fréquentation 2009-1013 par mois

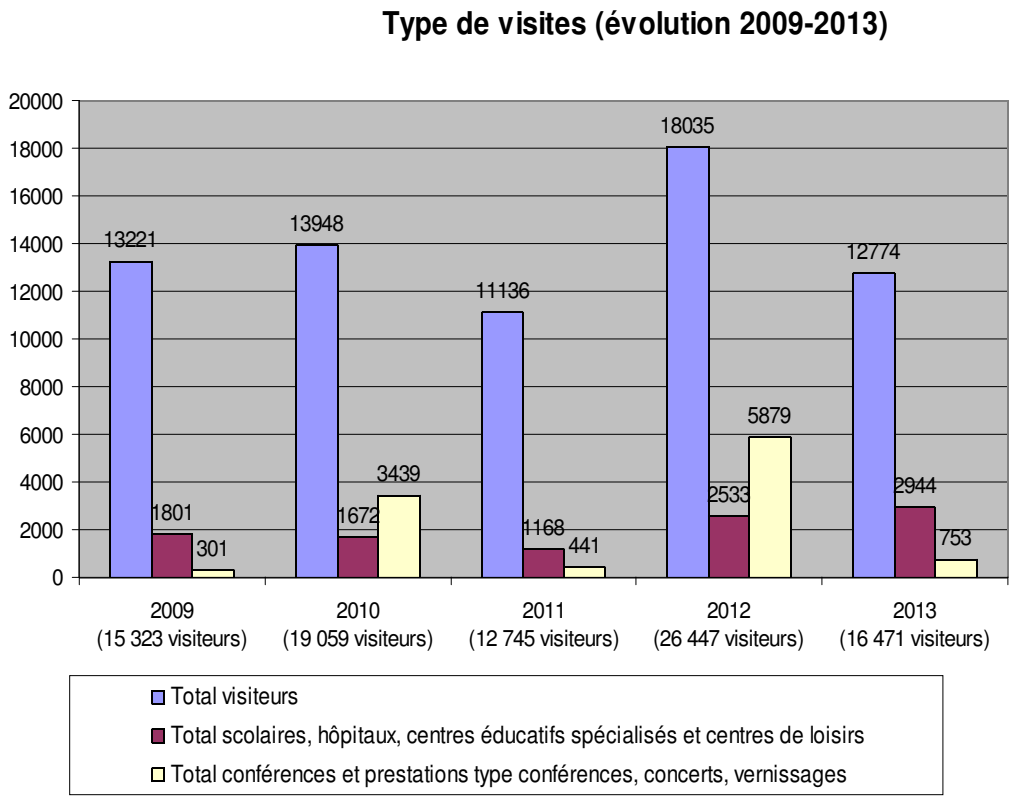




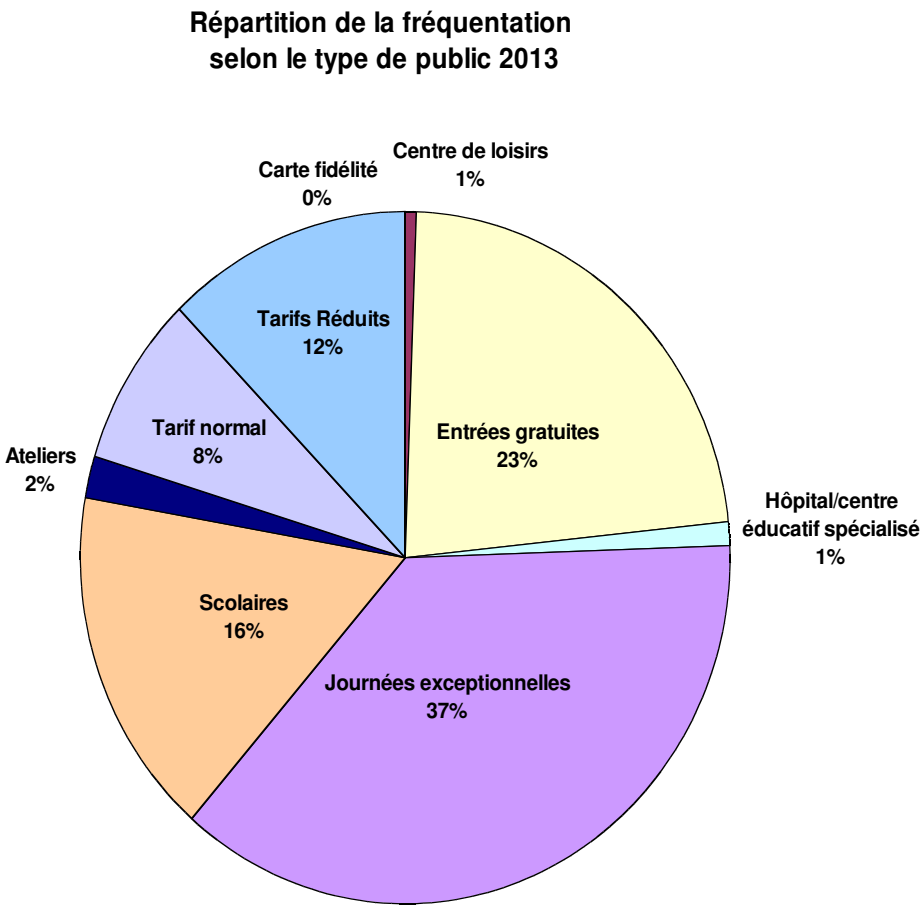
Fréquentation 2013 par mois



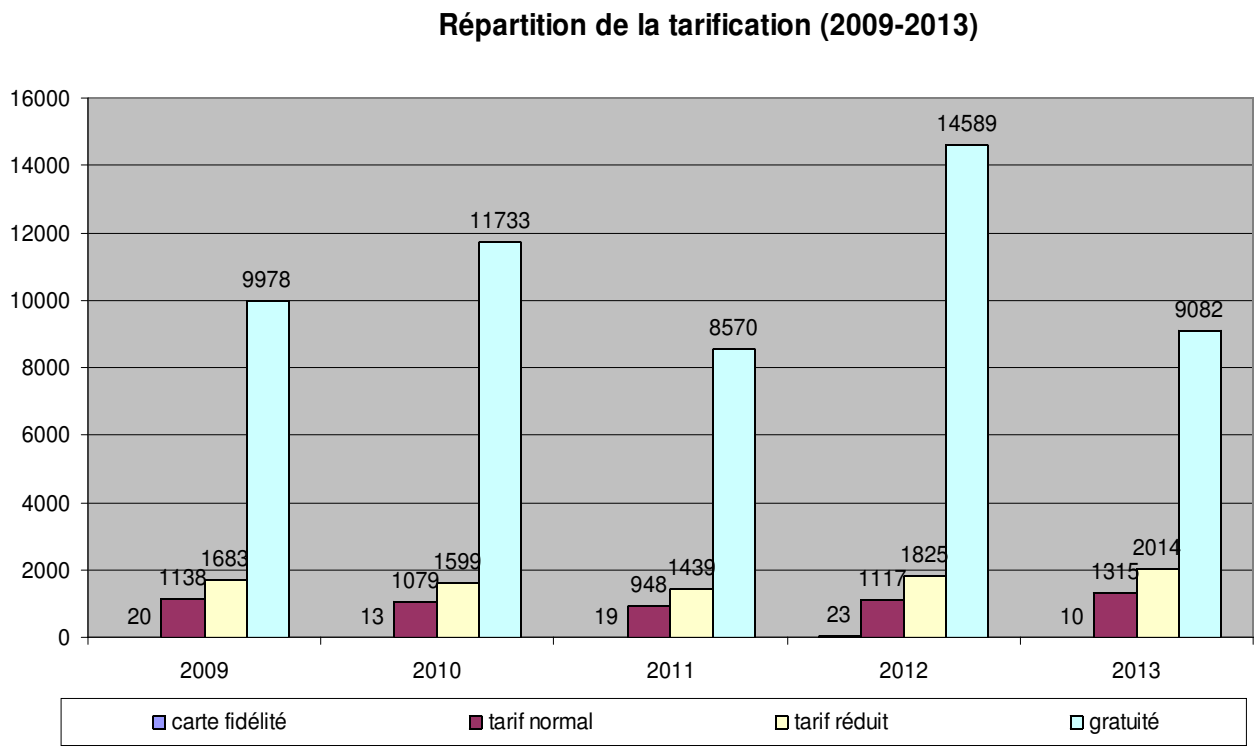
Annexe 5 : Evolution de la fréquentation 2009-2013 par catégorie



Annexe 6 : Répartition fréquentation selon type et tarification



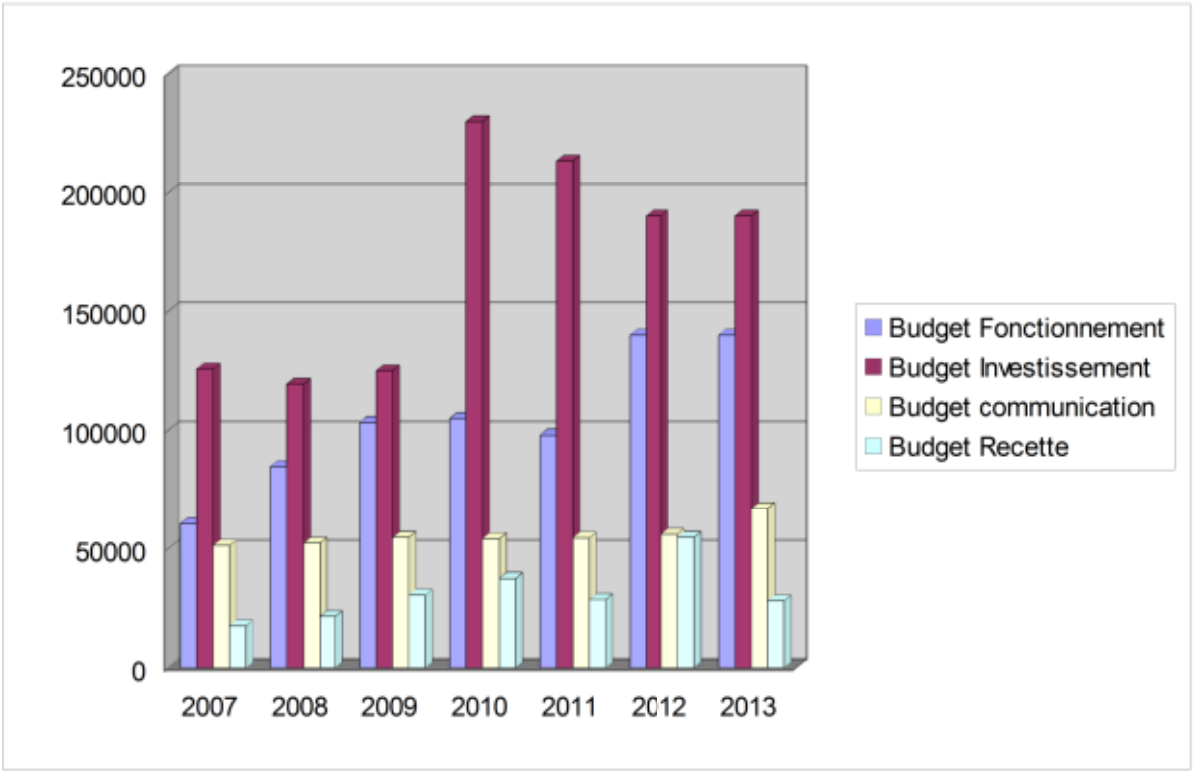
Annexe 7 : Evolution 2009-2013 chiffres par type de tarification



Annexe 8 : Budgets 2007-2013

	Budget FONCTIONNEMENT	Budget INVESTISSEMENT	Budget COMMUNICATION	Budget RECETTES
2007	60 470 €	35 000 €	41 300 € + 10 000 € insertions	10 606 €
		0 €		7 000 €
		18 860 €		subventions
		72 000 €		
2008	84 770 €	35 000 €	43 800 € + 8 500 € insertions	16 519 €
		0 €		5 000 €
		14 400 €		subventions
		70 000 €		
2009	103 270 €	35 000 €	46 100 € + 8 500 € insertions	26 573 €
		20 000 €		4 000 €
		20 000 €		subventions
		50 000 €		
2010	104 920 €	160 000 €	44 200 € + 10 000 € insertions	19 035 €
		0 €		18 400 €
		20 000 €		subventions
		50 000 €		
2011	98 000 €	155 500 €	44 500 € + 10 000 € insertions	17 671 €
				entrées
		9 000 €		2 940 €
				produits annexes
		28 000 €		8 000 €
		21 000 €		subventions
2012	140 110 €	150 000 €	46 000 € + 10 000 € insertions	22 349 €
				entrées
		9 000 €		6 970 €
				produits annexes
		10 000 €		25 246 €
		21 000 €		subventions
2013	140 110 €	150 000 €	57 000 € + 10 000 € insertions	13 905 €
				entrées
		9 000 €		3 725 €
				produits annexes
		10 000 €		10 536 €
		21 000 €		subventions

Acquisitions d'œuvres
Mobilier
Autres immobilisations
Restaurations

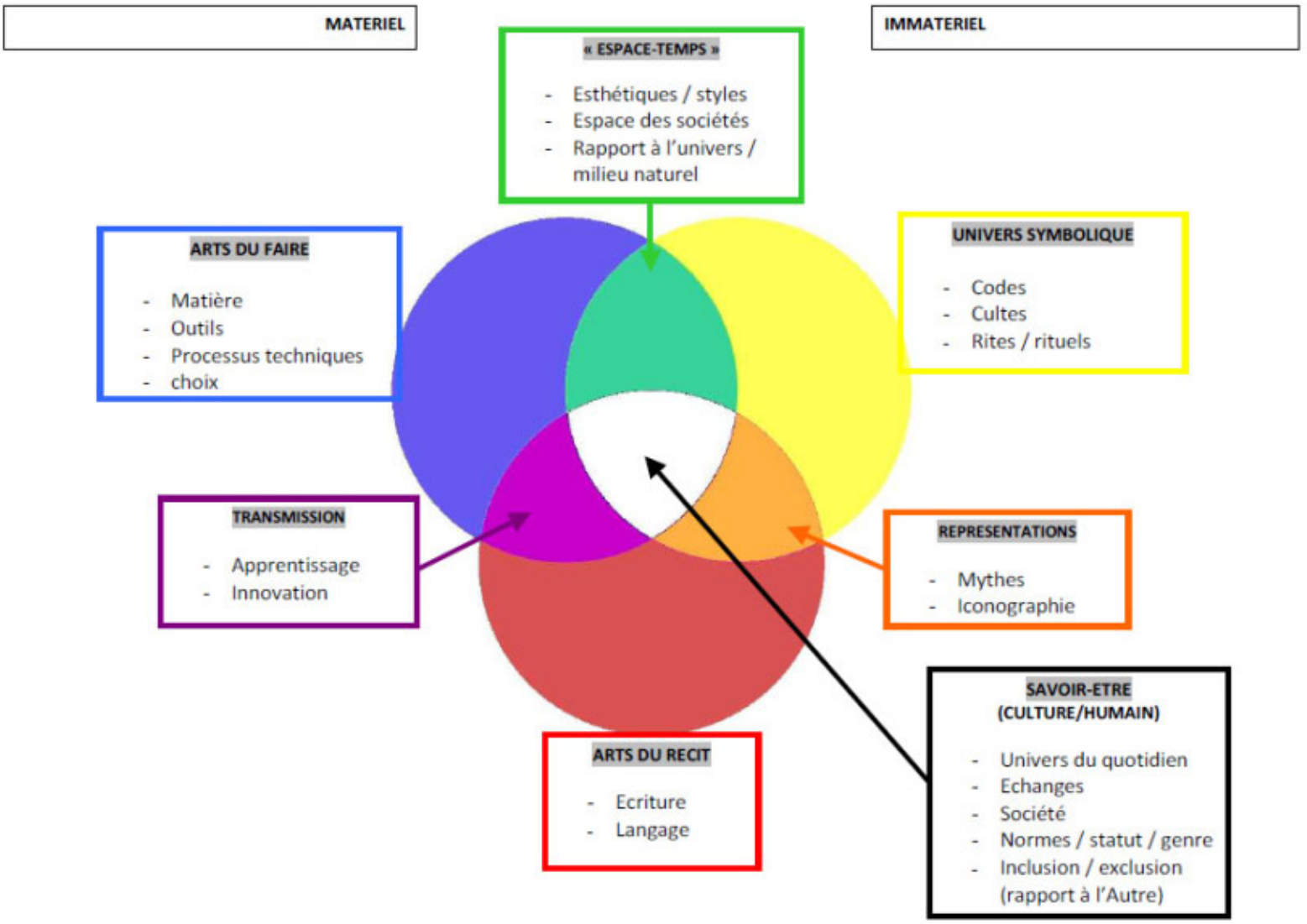

250000
200000
150000
100000
50000
0
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
Budget Fonctionnement
Budget Investissement
Budget communication
Budget Recette

Annexe 9 : Evolution des personnels 1993-2010

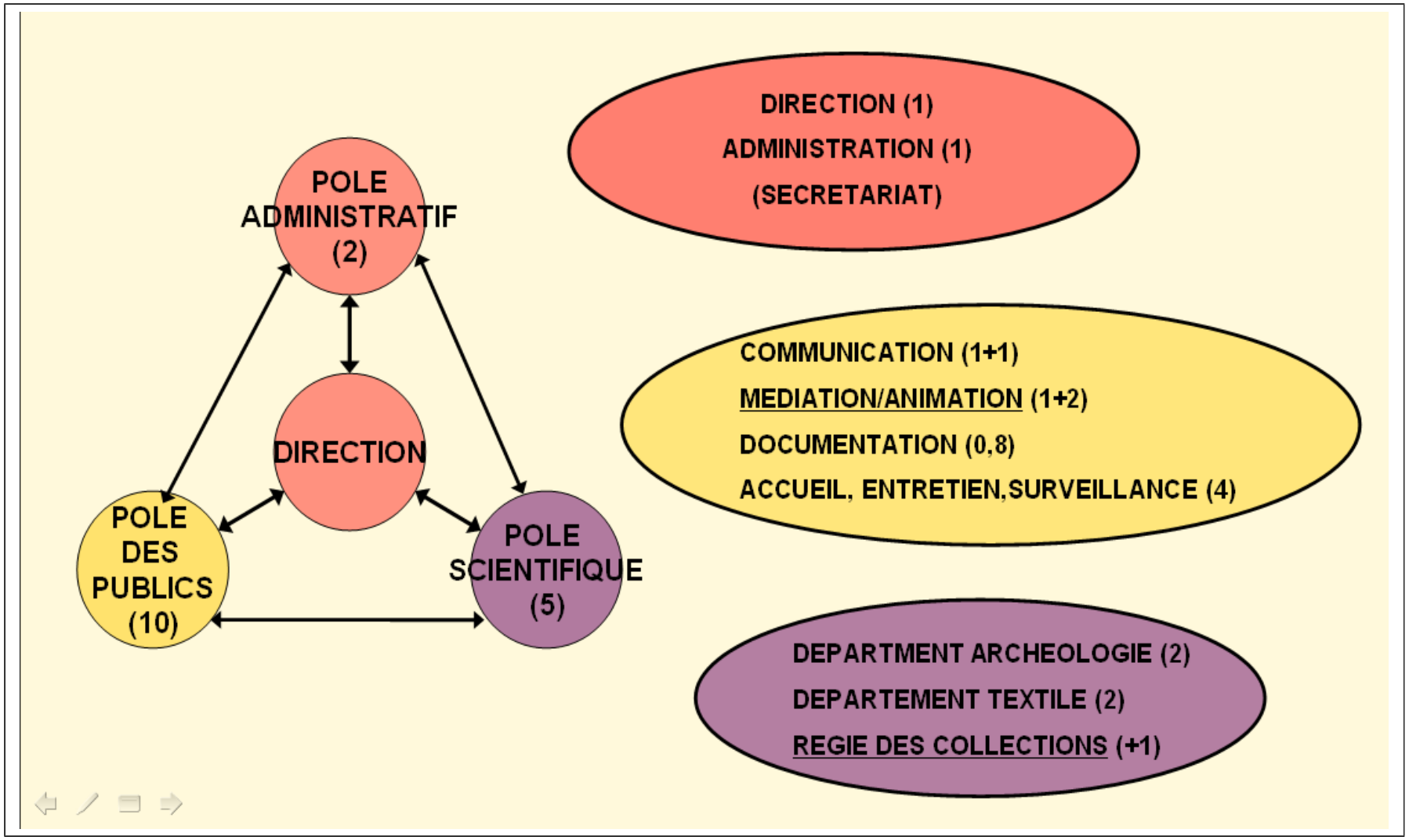
Périodes	*Service*	*Personnel*
1993-1998	Musée Bargoin	- 1 Conservateur - 4 Agents d'accueil/Surveillance - 1 Agent d'entretien
	Musée du Tapis d'Art	- Bénévoles - 1 Salarié - 3 CES*
1998-2006	Musée Bargoin	- 1 Conservateur - 4 Agents d'accueil/Surveillance - 1 Agent d'entretien
	Musée du Tapis d'Art	- 1 Responsable - 2 CES* transformés en CEC* (Secrétariat/administration et travail sur les collections textiles) - 2 CEJ* (médiation, Communication) - 1 cadre C (travail sur les collections textiles, Documentation, régie)
2006-2010	Musée Bargoin (voir organigramme)	Département Archéologie
		Département Arts Textiles

CES : Contrat Emploi Solidarité -
CEC : Contrat Emploi Consolidé -
CEJ : Contrat Emploi Jeune.

Annexe 10 : schéma directeur établi avec le Comité scientifique



Annexe 11 : Schéma d'organigramme souhaité du musée Bargoin



musée archéologie tapis et arts textiles Bargoin CLERMONT-FERRAND

Annexe 12 : Projet d'aménagement : Mezzanine







Bibliographie sélective d'orientation

Ouvrages généraux :

Bonte Pierre, Izard Michel, *Dictionnaire de l'Ethnologie et de l'Anthropologie*, Editions Quadrige, Puf, 2000.

Cantin Serge, Mager Robert, Savary Claude, *L'autre de la technique : perspectives multidisciplinaires*, Ed. L'Harmattan, 2000.

Christophe Jacqueline, Boëll Denis-Michel, Meyran Régis (dir.), *Du folklore à l'ethnologie*, Maison des sciences de l'Homme, Paris, 2009.

Cuisenier Jean, *Muséologie et ethnologie*, Ed. R.M.N, 1987, Paris.

De Certeau Michel, *L'invention du quotidien : Arts de faire*, Editions Gallimard, 1990.

Desvallées André, Mairesse François (dir.), *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Armand Colin, Paris, 2011.

Gille Bertrand, *Conférence : Esprit et civilisation techniques au Moyen âge*, Editions Poulet-Malassis, 1952.

Gille Bertrand, *Histoire des techniques*, Ed. Gallimard, La Pléiade, 1998.

Gorgus Nina, *Le magicien des vitrines : le muséologue George Henri Rivière*, 2003.

Heimlich Nathalie, *La fabrique du patrimoine, De la cathédrale à la petite cuillère*, 2009.

Le Marec Joëlle, Publics et musées, la confiance éprouvée, Paris,Ed. L'Harmattan, 2007.

Mauss Marcel, *Manuel d'ethnographie*, Ed. Petite Bibliothèque Payot, 2002.

Olivier Laurent, Le sombre abîme du temps. Mémoire et archéologie, coll. La couleur des idées, Le Seuil, 2008.

Pernot Michel, *Techniques, ateliers et artisans du "bronze" en Gaule romaine*, in Revue Archéologique, Paris, 2006.

Segalen Martine, *Ethnologie : concepts et aires culturelles*, Editions Armand Colin, 2001.

Segalen Martine, *Vie d'un musée 1937-2005*, Ed. Stock, 2005.

Segalen Martine et Bromberger Christian, « L'objet moderne : de la production sérielle à la diversité des usages », in *Ethnologie française*, XXVI, 1 : 5-16, 1996.

Simondon Gilbert, Heidegger, Deleuze, *Technique, Monde, Individuation*, Seuil.

Simondon Gilbert, *L'invention dans les techniques : recueil de cours et de conférences*, Editions du Seuil, 2005.

Simondon Gilbert, *Une pensée de l'individuation et de la technique*, Editions A.Michel, 1994.

Simondon Gilbert, *Du mode d'existence des objets techniques*, Ed. Aubier Montaigne, 1969.

Warnier Jean-Pierre, *Construire la culture matérielle. L'homme qui pensait avec ses doigts*, PUF, Paris, 1999.

Technique et Technologie :

Chaumier Serge, Desvallées André, *Des musées en quête d'identité : écomusée versus technopole*, Editions l'Harmattan, Paris, 2003

Gras Alain, Poirot-Delpech Sophie, *L'imaginaire des techniques de pointe*, Ed. l'Harmattan, Paris, 1989.

Habermas Jurgen, *La technique et la science comme idéologie*, Ed. Denoël/Gonthier, Paris, 1984.

Technique et approche sociale :

Haudricourt André George, « La technologie science culturelle », in *La technologie science humaine*, Ed. De la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1988, pp. 37-46.

Jacomy Bruno, *Une histoire des techniques*, Ed. Du Seuil, Paris, 1990.

Rasse Paul, *Les musées à la lumière de l'espace public, histoire évolution, enjeux*, Ed. l'Harmattan, Paris, 1999.

Rasse Paul, *Techniques et Cultures au Musée*, PUL, 1997.

Technique et textile :

Blondel Madeleine, Partricia Dal-Prà,*Coiffes mâconnaises et bressanes : catalogue d'exposition*, Dijon, 02 décembre 2009-22 février 2010], Musée de la vie bourguignonne Perrin de Puycousin, Dijon, 2009.

Blondel Madeleine, Partricia Dal-Prà,*Les bonnets d'enfants*, exposition Dijon, 14 octobre 2005- 2 janvier 2006. Dijon, Musée de la Vie Bourguignonne Perrin de Puycousin, Dijon, 2006.

Depraetere-Dargery Monique, *Tissus et vêtements : 5000 ans de savoir-faire, exposition : Musée archéologique départemental du Val-d'Oise (Guiry-en-Vexin)*, 25 avril - 30 novembre 1986.

Lethuillier Jean Pierre, Daniel Roche,*Les costumes régionaux : entre mémoire et histoire*, Ed. Presse universitaire de Rennes, 2009.

Lethuillier Jean-Pierre, *Des habits et nous : vêtir nos identités*, Ed. Presse universitaire de Rennes, 2007.

Technique et anthropologie

Bonnot Thierry, *La vie des objets, éditions de la MSH et Mission du Patrimoine ethnologique*, collection Ethnologique de la France, Paris, 2002.

Bonnot Thierry, « L'ethnologie, le musée et les objets », in Dal Zotto, M. & H. Palouzié, *Regards sur l'objet du XXe siècle*, Arles, Actes Sud/ACOAF ; pp. 45-57., Paris, 2007.

Bonnot Thierry , 2006. « L'ethnographie au musée : valeur des objets et science sociale ». *ethnographiques.org* , Numéro 11 - octobre 2006 [en ligne]. (http://www.ethnographiques.org/2006/ Bonnot)

Lemonnier Pierre, « Vingt fois, le « faire » est repensé ; Ou quand l'action technique mobilise l'imaginaire », in Cousin Françoise, Pelras Christian eds.,*Matière, manière et Société, hommage à Hélène Balfet*, Ed. Université de Provence, 2010.

Lemonnier Pierre, Speth D. John,*Elements for an anthropology of technology*, Ed. Museum of Anthropology, University of Michigan, Ann Arbor, 1992, réédition 2010.

Mesthene Emmanuel G, *Technological change : its impact on man and society*, Harvard University Press, 1970, Cambridge.

Patrimoine immatériel :

Choay Francoise, *L'allégorie du patrimoine*, éditions du Seuil, 1992, Paris

« Musées et patrimoine immatériel », in *Nouvelles de l'ICOM*, Lettre du conseil international des musées, Volume 57, n°4, 2004.

Enjeux et défis du patrimoine immatériel», in Revue *Musées*, éditée par la Société des Musées québécois (SMQ) « volume 29

Mariannick Jade, « Le patrimoine immatériel : Nouveaux paradigmes, nouveaux enjeux », in *La Lettre de l'OCIM*, n° 93, 2004

Deloche B. , *Le patrimoine immatériel : Héritage spirituel ou culture virtuelle ?*, édition Hildegard, K.Vieregg et Ann Davis, 2000, Munich

Revues, Actes de Colloques :

Coll., « La mise en Scène des techniques dans les musées », Chamonix, janvier 93, actes du Colloque Mise en scène de la science, Ed. Z'éditions, juillet 1993.

Latour Bruno, « Les vues de l'esprit », in *Culture technique*, n°14, juin 1985.

Mairot Philippe, « Musées et techniques », in revue *Terrain* « Savoir-faire », n°16, 1991, pp. 131-138.

Pélegrin Jacques, « les Savoir-faire ont une très longue histoire...», , in revue *Terrain* « Savoir-faire », n°16, 1991, pp. 106-113.

Bromberger Christian, « Technologie et analyse sémantique des objets : pour une sémio-technologie » n°1 tirée de la revue *L'Homme*, 1979, pp.105-140.

« Techniques et Technologies ; nouvelle approche de recherche », in Périodique : *Le Siècle*, n° 22, Presse Universitaire Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2006.

Revues et publications en ligne :

http://www.musees-bourgogne.org/les_musees/musee_bourgogne_resultat.php?id=19&id_ville=18

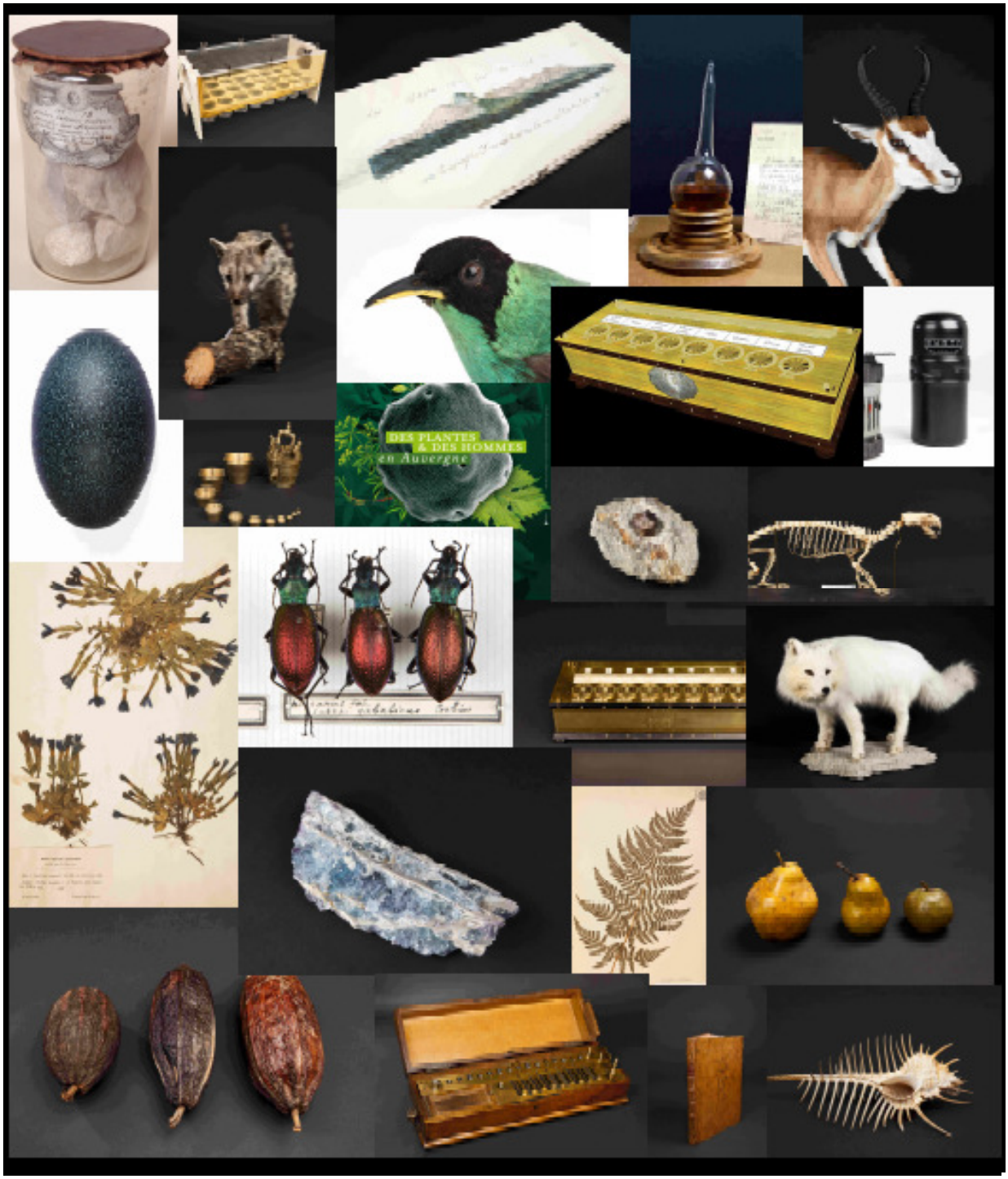
http://www.musee-mnatp.art.dz/Scenes.htm

http://terrain.revues.org/index2887.html

http://www.inrap.fr/via_podcast/p-1775-Repenser-la-muséographie.htm

http://www.auvergne-centrefrance.com/geotouring/musees/detail/mus639.htm

Projet scientifique et culturel du muséum Lecoq



Janvier 2014

Sommaire

Introduction **P 3**

I Contexte historique, géographique, économique et culturel **P 4**

Environnement Recherche / Innovation **P 8**

II Une histoire muséale toujours en devenir **P 9**

III Statut et gestion du muséum Lecoq **P 11**

IV Un musée dans sa ville : géographie immédiate et bâtiment **P 12**

A Le site **P 12**
B Le bâtiment : état des lieux et améliorations à court terme **P 12**

V Les collections scientifiques : au cœur du muséum **P 14**

A Des collections diversifiées **P 14**
B Une politique d'acquisition cohérente : dynamique d'enrichissement **P 19**
C Valorisation scientifique des collections **P 21**

1 Politique d'inventaire, informatisation, mise en ligne **P 22**

2 Le récolement **P 22**
3 La numérisation **P 22**
4 Etude et documentation des collections : le rôle des collections scientifiques **P 23**

D Conservation et gestion des collections **P 24**
E Centre de documentation scientifique, outil de documentation indispensable **P 27**

VI Muséographie **P 28**
A Exposition permanente **P 28**

1 Histoire de la mise en place **P 28**
2 Thématiques abordées **P 29**
3 Scénographie et nouvelles technologies **P 33**

B Expositions temporaires **P 34**

VII Les publics **P 35**

A Connaissance des publics **P 35**
B Accueil des publics **P 37**

1 Politique horaire **P 37**
2 Politique tarifaire **P 37**
3 Signalétique, parcours de visite, services commerciaux et confort **P 37**

C Service des publics **P 38**
D Outils et politique culturelle, partenaires **P 40**

1 Une politique didactique en lien avec la sphère scolaire **P 40**
2 Une politique d'éducation et de sensibilisation vers le grand public **P 40**
3 Les manifestations culturelles **P 40**

VIII Partenariats et réseaux **P 42**

A Les universités **P 42**
B La mission PATSTEC **P 44**
C Les autres musées **P 46**
D Les institutions liées à la culture scientifique et à l'environnement **P 47**

IX Audience et rayonnement du muséum Henri-Lecoq **P 48**

Conclusion

Annexes

Introduction

Le muséum Henri-Lecoq, depuis **sa création en 1873**, a connu une histoire marquée par une continuité toute relative. La fin du XX^{e} siècle, va le voir s'arrimer aux poussées qui traversent notre société.

Imprégné d'une **identité très forte**, les **sciences de la Vie et de la Terre** (ou sciences naturelles pour reprendre la dénomination ancienne), il s'est ouvert à l'**histoire des sciences et techniques**, volet complémentaire sans lequel une compréhension des enjeux scientifiques actuels serait partiellement compromise.

Dépositaire de lignes de force régionales prononcées, il se propose de creuser son chemin sur les axes de développement suivants :

- **Biodiversité régionale et protection de la Nature**
- **Biodiversité – Evolution – Paléontologie**
- **Géologie locale et géologie appliquée**
- **Histoire des sciences et techniques**
- **Les collections : un outil scientifique**

Ces thématiques ne sauraient s'extraire d'un contexte pluriel, qu'il s'agisse du territoire où le musée est implanté ou de l'historique et de la structure de l'institution. Elles ont vocation à respecter une forme de cohérence avec les missions propres à un musée scientifique et les attentes implicites ou explicites de l'environnement où ce dernier repose.

I -Contexte historique, géographique, économique et culturel

Contexte historique, géographique, économique et culturel

L'identité clermontoise est le fruit d'une histoire politique, sociale et économique très riche qui débute dès l'Antiquité. D'abord Nemossos, puis Augustonemetum et Arvernis, Clermont-Ferrand tire son nom moderne de la réunion imposée par le pouvoir royal de Clairmont et Montferrand en 1630.

Capitale de l'Auvergne de 140 957 habitants[1], Clermont-Ferrand est située au cœur du Massif Central, bordée à l'ouest par la chaîne des Puys, dont le Puy-de-Dôme est le point culminant, et à l'est par la plaine de la Limagne, et installée sur un ancien maar. La Ville bénéficie d'un environnement exceptionnel caractérisé par la grande diversité de ses terrains géologiques, de ses écosystèmes et paysages, de sa faune et de sa flore, qui lui a par ailleurs permis d'être une région reconnue pour son tourisme vert.

De nombreux sites naturels réputés, comme la Vallée de Chaudefour, le volcan de Lemptégy, le lac Pavin ou le Puy de Sancy, attirent de nombreux visiteurs chaque année. Un projet

de classement de la chaîne des Puys au patrimoine mondial de l'UNESCO est à l'étude.
Les villes d'importance ou d'aires d'influence comparables sont situées à plus de 150km, Saint-Étienne à l'est, Limoges à l'Ouest, Orléans au Nord et Montpellier au Sud.

19ème au rang national en terme de poids démographique, l'aire urbaine de Clermont-Ferrand compte 463 891 habitants[2].

Pôle universitaire de près de 39 000 étudiants[3], elle compte deux universités (Université d'Auvergne, Université Blaise-Pascal) et plusieurs grandes écoles (Ecole supérieure de commerce, VetAgroSup, Ecole nationale supérieure de Chimie, Institut français de mécanique avancée, Institut supérieur d'information, de modélisation, et de leurs applications, Polytech Clermont-Ferrand, Ecole Supérieure d'Art de Clermont-Métropole, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand).

Clermont-Ferrand est aujourd'hui une ville métropolitaine au profil économique et scientifique dynamique et diversifié. L'aire urbaine clermontoise concentre une part importante des emplois métropolitains supérieurs. Elle bénéficie de la présence sur son territoire de sièges sociaux d'entreprises internationales, Michelin, numéro un mondial du pneumatique, et de deux entreprises de rayonnement international, Limagrain (semences agricoles), et Aubert-et-Duval (produits métallurgiques).

Le développement métropolitain de Clermont-Ferrand s'accompagne d'une concentration importante de pôles de recherche, liée à la présence des grandes entreprises Michelin, Merck-Sharp & Dohme-Chibret (laboratoire pharmaceutique), d'écoles supérieures comme l'INRA, AgroParisTech, ou l'IRSTEA, et de Clermont Université. Près de 8 500 emplois sont concernés par ce secteur. Plusieurs pôles d'excellence sont reconnus à une échelle nationale et internationale, principalement dans les secteurs de la chimie-pharmacie, et de l'ingénierie mécanique.

Clermont-Ferrand est située à la croisée de grands axes autoroutiers (A71, A75, A72 et A89). La Ville est dotée d'un aéroport international Clermont-Ferrand Auvergne qui dessert plusieurs liaisons nationales et internationales. Si des liaisons ferroviaires régulières permettent de rallier Paris en 3 heures, ou Lyon en 2h15, la création d'une ligne à grande vitesse améliorerait considérablement l'accessibilité ferroviaire de Clermont-Ferrand. Un projet de ligne à grande vitesse traversant l'axe central de la France, Paris/Orléans/Clermont/Lyon est actuellement à l'étude.
Empruntée par 57 000 voyageurs par jour, une ligne de tramway dessert la ville sur son axe nord/sud. Afin de répondre aux besoins de mobilité des clermontois, la seconde ligne du réseau de transports en commun vient de s'équiper de bus à haut niveau de service.

La politique culturelle clermontoise participe au rayonnement et à l'attractivité de Clermont-Ferrand. Ouverte à toutes les esthétiques (théâtre, musique classique, musiques actuelles, danse, art contemporain,...), la Ville propose une offre culturelle d'une grande richesse :

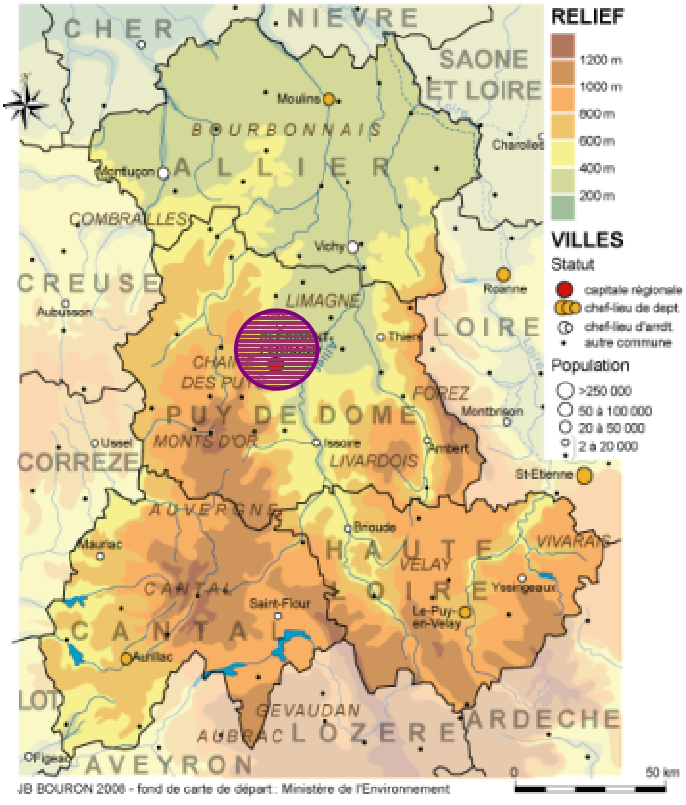
- Par la gestion directe d'équipements culturels structurants :

- Trois musées labellisés « Musée de France » : *musée d'art Roger-Quilliot, musée Bargoin et muséum Henri-Lecoq*
- Un Conservatoire à Rayonnement Régional
- Une Ecole municipale de Danse

- Un Centre photographique *Hôtel Fontfreyde*
- Un espace d'art Contemporain *La Tôlerie*
- Des équipements dédiés aux spectacles et à la création : *Opéra-Théâtre, Maison de la Culture, Cour des Trois Coquins*
- Une saison théâtrale *Les Escales Clermontoises*, une programmation estivale *Les Contre Plongées de l'Eté*

- Par un soutien aux acteurs culturels du territoire :

- Comédie de Clermont-Ferrand-Scène Nationale
- Pop'Art – Coopérative de Mai
- Centre Lyrique Clermont Auvergne
- Orchestre d'Auvergne
- Sauve Qui Peut le Court Métrage
- Europavox
- Il faut aller voir – Biennale du Carnet de Voyage
- Vidéoformes
- Jazz en tête,...



Carte géographique de l'Auvergne administrative

[1] Source : Recensement Insee / Population municipale légale au 1er janvier 2013
[2] Source : Recensement Insee / Population au 1er janvier 2010
[3] Source : Atlas régional effectifs d'étudiants en 2011 – 2012



Affiche du festival des Contre-Plongées 2013



Affiche du festival des musiques démesurées 2013



Site internet dédié au dossier de classement de la Chaîne des Puys à l'UNESCO



Vue du Lac Pavin

Environnement Recherche / Innovation

L'Auvergne est une région où l'**effort de recherche est très important** (4ème région en terme d'investissement). Celui-ci est essentiellement porté par le secteur privé (caoutchouc / pneumatiques). D'autres secteurs restent très porteurs : chimie-pharmacie, ingénieurie machine-mécanique et instrumentation.

La recherche publique quant à elle s'oriente sur cinq axes et deux pôles d'excellence :

- L'axe « santé nutrition humaine »
- L'axe « qualité des aliments »
- L'axe « chimie des transformations et durabilité des matériaux polymères »
- L'axe « machine et systèmes performants et intelligents »
- L'axe « territoires ruraux sensibles »
- Le Pôle de physique corpusculaire
- Le **Pôle de volcanologie**

D'autres secteurs de la Recherche sont naturellement présents au sein du territoire, qu'il s'agisse de l'**écologie** (avec le laboratoire LMGE), des **technologies 3D**, **des mathématiques,** etc.



Quelques logos de partenaires

Le muséum, de par sa **proximité historique et actuelle avec les universités** et de ses thèmes scientifiques, doit s'appuyer sur ces ensembles de ressources afin de remplir ses missions de manière plus appropriée.Le **Laboratoire Magmas et Volcans**, bénéficiant depuis peu des financements liés à l'obtention du **LABEX** (LABoratoire d'EXcellence) devrait connaître une expansion importante en terme de personnel (recrutements) et de locaux (déménagement sur le campus des Cézeaux prévu à l'horizon 2014 / 2015). D'envergure internationale, il est un partenaire incontournable du muséum Lecoq

L'existence d'une **CUE clermontoise** (Communauté Universitaire et d'Enseignement, anciennement **PRES**) entre les **deux université**s, l'UBP (Université Blaise Pascal) et l'Université d'Auvergne, ne doit pas faire oublier que son fonctionnement est pour l'instant en phase expérimentale et ne bénéficie pas des subsides nécessaires de la part de l'Etat. Les missions de culture scientifique sont assurées par l'UBP. Les statuts de la CUE ne prévoient pas pour l'instant ce type de mission

Une **unité d'Enseignement Libre** universitaire (sous l'égide de l'UFR Sciences au sein de l'UBP) pilotée **conjointement avec le muséum** permet chaque année l'**accueil et l'encadrement d'une quinzaine d'étudiants en sciences** avec une dizaine d'heures de cours dispensés et un travail de stage (70h) en lien avec chacune des missions muséales.

Il est prévu prochainement de mettre en place un partenariat avec l'**ESPE** (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Enseignement, anciennement **IUFM**) dans le cadre de la formation des futurs enseignants de science en collèges et lycées.

II Une histoire muséale toujours en devenir

Le **premier « cabinet » d'histoire naturelle** de Clermont-Ferrand **date de 1781**, créé par l'Abbé Delarbre premier conservateur. Lui ont succédé l'abbé Lacoste puis **Henri Lecoq** (1802 - 1871). A la création de la **Faculté des sciences de Clermont-Ferrand** en 1854, ce dernier est nommé titulaire de la chaire d'histoire naturelle. Les collections de la Ville sont alors absorbées par l'établissement universitaire sans que la question de leur appartenance juridique soit réellement réglée. Henri Lecoq possédait par ailleurs des collections en propre léguées à la Ville à la suite de sa disparition. C'est ainsi que la Ville crée un nouvel établissement en 1873 dans l'ancien hôtel particulier du donateur (après achat de la bâtisse).

En 1958, le muséum a été classé en seconde catégorie par son ministère de tutelle, le Ministère de l'Education Nationale. Actuellement deux ministères assurent une tutelle morale partagée, à savoir le M**inistère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche** (**parfois fusionné avec le Ministère de l'Education nationale)** et le **Ministère de la Culture**.



Vue ancienne de l'Université de Clermont-Ferrand



Portrait d'Henri-Lecoq

Le muséum conserve des collections scientifiques très diversifiées (environ 600.000 pièces ou lots, estimation dont l'incertitude relative est élevée) réparties en différents **départements scientifiques.**

Après une **redistribution des collections du musée du Ranquet** (suite à la fermeture de ce dernier), musée clermontois d'histoire locale, le muséum Henri-Lecoq a accueilli en 2005 des **instruments scientifiques et techniques**, parmi lesquels les **deux machines arithmétiques inventées par Blaise Pascal**. Cette arrivée justifia la création d'un nouveau département, intitulé « **histoire des sciences et techniques** ».

Premier musée labellisé « **Musée de France** » en Auvergne en 2002 grâce à la loi éponyme de 2001, le **musée Lecoq** est entré pleinement dans le **XXI^{e} siècle**. Il reste le seul grand muséum scientifique d'Auvergne et du Limousin de par l'importance de ses collections et de ses actions de diffusion de la culture scientifique (le musée des volcans d'Aurillac a une vocation plus restreinte). Sur ce territoire existent aussi des musées mixtes possédant des collections d'histoire naturelle (musée Crozatier du Puy-en-Velay, musée Anne de Beaujeu de Moulins, Musée des musiques populaires de Montluçon, musée de Guéret, etc.) pour lesquelles il est sollicité, en tant qu'**institution référente** afin de prodiguer des conseils en conservation, restauration ou inventaire.

Actif au sein d'un **réseau français de muséums d'histoire naturelle**, il participe à l'écriture commune de l'avenir de ces derniers. L'**OCIM (Office de Coopération Inter-Muséographique**), en proposant de multiples formations, en assurant la coordination ponctuelle de ce réseau et en compilant toutes les données utiles pour caractériser ces structures (création en 2010 de l'**Observatoire du patrimoine et de la culture scientifique et technique**), participe de cet effort.

III Statut et gestion du muséum Henri-Lecoq

Le muséum Henri-Lecoq est sous **tutelle municipale**. **La Ville** est à la fois **propriétaire** et **gestionnaire** des collections et du bâtiment. Les collections sont labellisées « Musée de France ».

Par ailleurs, **certaines collections universitaires** (zoologie) sont en dépôt au muséum, celui-ci étant régi par une convention. Les **collections géologiques universitaires** font également l'objet d'une **convention**. Les herbiers du muséum et les herbiers universitaires sont réunis dans un même local, proche du bâtiment muséal, afin d'optimiser leur valorisation.

Le muséum Henri-Lecoq est responsable pour la région Auvergne, de la mission nationale de sauvegarde du patrimoine scientifique et technique contemporain (**PATSTEC**). Cette mission est pilotée par le musée du CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers), dit **Musée des Arts et Métiers**, et **financée par le ministère de la Recherche**.

Les moyens alloués ou sollicités par le muséum se répartissent comme suit :

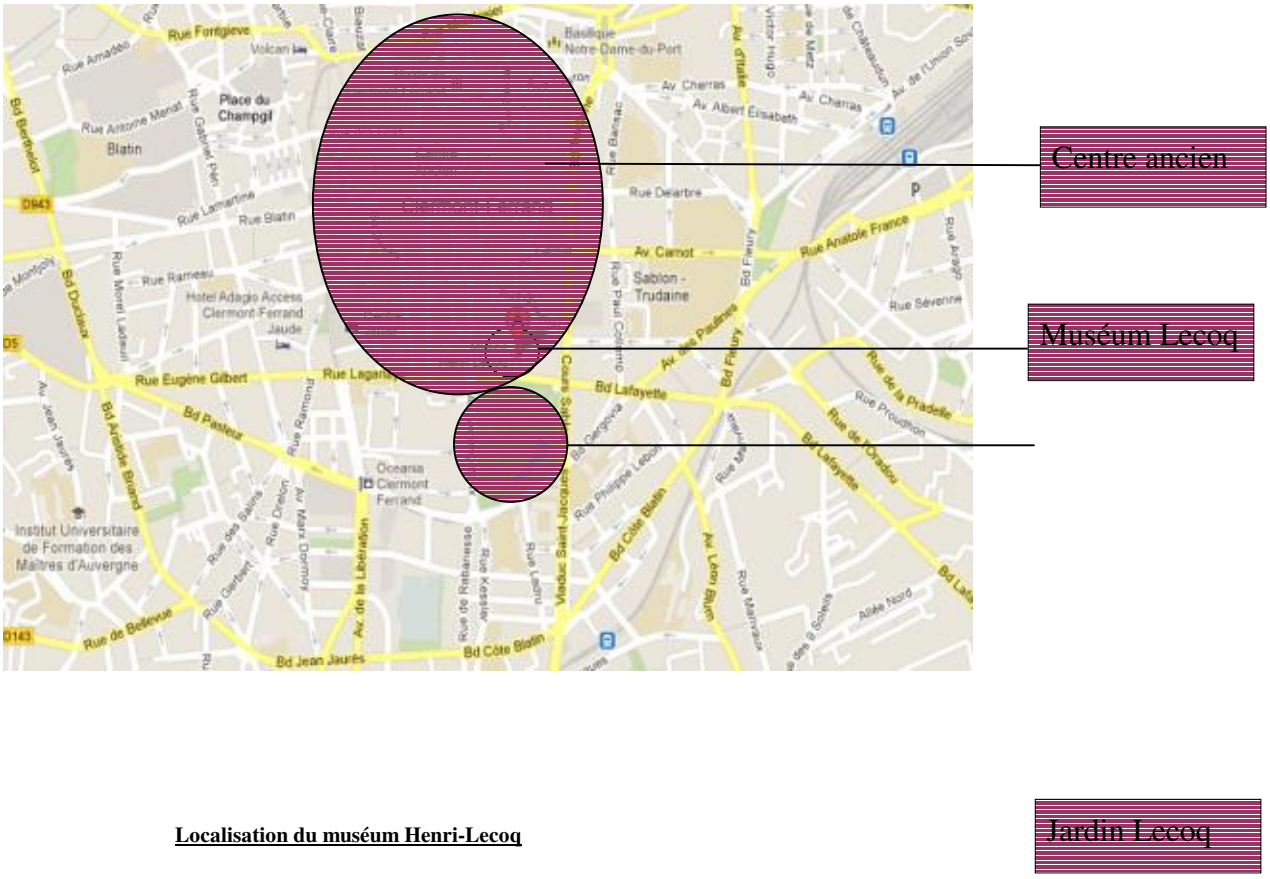
	2010	2011	2012	2013
Budget fonctionnement Ville	133 300 euros	132 300 euros	119 400 euros	132 300 euros
Budget investissement Ville	62000 euros	65000 euros	65000 euros	65000 euros
Budget communication Muséum / Ville	35 500 euros	36 000 euros	36 000 euros	51 000 euros
Recettes	21469 euros	11 224 euros	23 411 euros	18 722 euros
Subvention CNAM	32550 euros	30000 euros	29 500 euros	28000 euros
Subvention Ministère Enseignement Supérieur et Recherche	100 000 euros	100 000 euros	111 000 euros	78 000 euros
Subvention DRAC	absence	4000 euros	4000 euros	4000 euros
Subvention FRAM	absence	absence	3400 euros	7700 euros
Subvention FEDER	35000 euros	35000 euros	absence	absence
Autres subventions (Fondations diverses)	absence	absence	absence	absence

IV Un musée dans sa ville : géographie immédiate et bâtiment

A - le site

Le muséum est situé en **centre ville**, proche du plus ancien espace vert clermontois (jardin municipal Lecoq), des **universités** (Université Blaise Pascal, Université d'Auvergne), du musée Bargoin (Archéologie et Arts textiles) et des bibliothèques communautaire et universitaire. Ce secteur est bien irrigué par le tramway, mais présente des **difficultés d'accessibilité** et de stationnement (notamment pour les cars).

La situation du muséum au bout d'une petite rue ne favorise pas son repérage dans l'espace urbain proche. Une **signalétique plus efficace** à partir du jardin Lecoq, des universités, et de la bibliothèque serait nécessaire.



Localisation du muséum Henri-Lecoq

B - le bâtiment : état des lieux et améliorations à court terme

Le muséum est abrité dans **un hôtel particulier datant du milieu du XIXe siècle** (Henri-Lecoq en fût le maître d'ouvrage). Il est pourvu d'un jardin à l'arrière. Son « cachet » est très apprécié mais ne compense pas les grandes contraintes existantes : les **espaces sont trop exigus** pour mener à bien les missions du muséum. La surface totale ouverte au public n'est que **de 700**

m^2. La **médiation** est assurée dans **une salle unique trop petite** pour accueillir une classe entière limitant ainsi le nombre de participants. La salle unique destinée aux **expositions temporaires** a une **surface insuffisante de 120 m^2** avec de surcroît un **accès difficile** (par escaliers étroits). Des pièces de collections de volume important ne peuvent être présentées dans cette salle. Aucun autre espace n'existe pour présenter une actualité même de petite importance. Les **réserves sont trop confinées** et utilisent des petits espaces dispersés entre les salles d'exposition et dans les combles.

La façade du bâtiment nécessiterait un **habillage plus « contrasté »** avec son environnement urbain alentours, ceci pour une meilleure mise en évidence visuelle.



Vue de la façade du muséum



Vue du jardin du muséum

Les travaux réalisés durant l'année 2011 ont permis un **redéploiement de l'espace professionnel** (bureaux de la direction, bureau des chargés de départements et assistants, bureau pour le secrétariat et la communication) tout en augmentant un peu l'espace muséographique. Dans cet espace est présenté depuis début 2013 un focus sur **l'histoire des sciences**, avec une salle consacrée aux **travaux scientifiques de Blaise Pascal**, un espace dédié à **Lavoisier et sa collection géologique** et une présentation de **l'histoire du muséum**, son **origine**, ses collections et leur mise en valeur. De micro-espaces sont également présents, dédiés à l'**histoire de la micro-biologie et de la génétique en Auvergne**, ainsi qu'aux **problématiques juridiques de protection des espèces animales et végétales**.

Il est à noter que les normes de sécurité incendie ont obligé la Ville à installer des portes coupe-feu au niveau des accès de toutes les salles d'exposition.

V Les collections scientifiques : au cœur du muséum

A - Des collections diversifiées

Les collections prennent leur origine dans **le fond collecté et acquis par Henri Lecoq**. Par la suite le muséum va enrichir ses collections grâce à des **dons, des achats ou des legs**.

Les collections sont historiquement et majoritairement ancrées dans la **sphère des sciences naturelles**. Depuis 2005, une collection d'instruments de **sciences et techniques et de machines à calculer** issue de l'ancien musée du Ranquet est venue enrichir le fonds du muséum.

Les spécimens zoologiques et botaniques sont très abondants et en majorité de **provenance régionale**. Leur lieu et leur date de collecte sont connus pour la plupart, donnant ainsi **un intérêt scientifique** aux collections susceptibles de fournir des séries importantes pour les études spatiales et diachroniques d'évolution de la biodiversité. La présence de ***types*** **et** ***figurés*** (spécimens de référence) est essentielle pour les études de systématique.

Les spécimens géologiques (pétrographie et minéralogie) sont représentatifs du patrimoine géologique régional : mines (certaines inaccessibles), affleurements anciens etc.

Certaines collections se rapportent plutôt à l'histoire des sciences, notamment la collection géologique de Lavoisier d'importance internationale, les machines à calculer de **Blaise Pascal** classées « Trésor national », le **ballon de Pasteur**, des fonds de scientifiques régionaux dont les travaux eurent une portée internationale : le microbiologiste **Emile Duclaux** (1840 – 1904) et le généticien **Philippe L'Héritier** (1906 - 1990).

Seulement 0,6% des spécimens en collection sont exposés de façon permanente, **99,4% étant conservés dans les réserves**.

■ Département de zoologie

Il conserve 7 000 spécimens de vertébrés, 250 000 insectes, 120 000 mollusques et quelques autres groupes d'invertébrés.

Les collections de Vertébrés sont constituées pour la plus grande partie du fonds ancien des collections d'Henri-Lecoq. Elles constituent **un bon échantillonnage de la faune régionale**. Elles comptent :

- 700 mammifères naturalisés de provenances régionale et mondiale, ainsi que des spécimens ostéologiques et des trophées
- 2 400 oiseaux naturalisés de provenances régionale et mondiale
- 2 700 oeufs et nids d'oiseaux de provenances régionale et européenne essentiellement
- 700 spécimens de poissons, amphibiens et reptiles conservés en liquide pour la plus grande

partie.



Vue de la collection de vertébrés

Les collections entomologiques comptent 260 000 spécimens, avec principalement des **lépidoptères** et des **coléoptères**. Bien représentatives de la faune entomologique régionale, elles deviennent progressivement des collections de références. Les collectes d'origine ont été effectuées pour la plupart à partir de 1950.



Vue d'une collection d'insectes



Vue d'une collection malacologique marine

Les collections de **mollusques** comptent 120 000 spécimens environ. Elles sont constituées

de coquilles marines et terrestres, d'origines régionale et mondiale. Elles proviennent pour l'essentiel de collections du XIXe siècle constituant le fonds ancien du muséum. **Séries de références**, elles possèdent des ***types*** et des **espèces disparues**.

Ces deux importantes collections sont de **bons marqueurs écologiques** qui peuvent être intégrés dans des **études sur la biodiversité régionale** (et en corollaire, dans l'étude des milieux naturels).

■ Département de botanique

Il conserve 80 000 planches d'herbiers (évaluation à préciser) et 1 000 autres spécimens de collections diverses.

Les herbiers de Phanérogames (plantes à fleurs) comptent 50 000 planches. Ils constituent des références régionales et européennes et possèdent des ***types***.

Les herbiers de Cryptogames (fougères, mousses, algues) comptent 20 000 planches. Ils sont eux aussi des séries de références régionales et européennes et possèdent également des ***types***.

Les herbiers de Mycologie (champignons, lichens) comptent 10 000 planches environ.

Les autres collections (1 000 spécimens environ) sont composées de :

- graines et fruits
- pollens
- bois
- plantes médicinales
- farines (poudres)
- 6 livres d'herbiers (exsiccata)

L'utilisation scientifique qui peut en être faite est similaire aux collections de zoologie.

Vue d'une planche d'herbier



Vue d'un spécimen de lichen

■ Département de géologie

Il conserve plus de 20 000 spécimens pétrographiques (roches), 20 000 minéraux, 10 000 fossiles.

Les collections **pétrographiques** rassemblent toutes les catégories de roches tirées du riche sous-sol du Massif central, avec en particulier une très bonne représentation des roches volcaniques du territoire. Ces collections sont issues du fonds ancien des collections du muséum.

Les collections **minéralogiques** rassemblent la collection régionale de référence issue des collectes d'Henri Lecoq et une collection générale possédant des minéraux d'origine mondiale dont certains sont remarquables.

Les collections paléontologiques possèdent des spécimens régionaux et français (mollusques, insectes, vertébrés, plantes), mais présentent néanmoins de g**randes carences en terme de représentativité** : la majorité des collections régionales universitaires sont en effet parties il y a quelques décennies à l'**Université de Lyon**. Trois *types* sont néanmoins présents au muséum Lecoq.



Vue d'un fossile d'*Helix ramond*i épigénéisé en lussatite

Le muséum conserve aussi **deux collections de roches et minéraux du XVIIIe siècle**, celle de **Lavoisier** (1743-1794), collection de grand intérêt patrimonial d'envergure internationale, ainsi que celle de **Gilbert Romme** (1750-1795). Ces collections sont intégrées dans le département d'histoire des sciences et techniques.



Vue d'un bocal de géologie de Lavoisier



Vue d'un spécimen de fluorite

■ Département d'histoire des sciences et techniques

Cette section fut **créée en 2005** suite à l'entrée dans les collections du muséum de deux machines arithmétiques inventées par Blaise Pascal ainsi que d'instruments de calcul et instruments scientifiques. Ces éléments de collections provenaient du musée du Ranquet, musée clermontois d'histoire locale, qui fermait ses portes l'année précédente.

Sont conservés 200 machines à calculer, 600 instruments scientifiques et de nombreux objets historiques.

La collection d'instruments de calcul regroupe des machines à calculer et des règles à calcul. Cette collection est constituée autour des **deux machines arithmétiques de Blaise Pascal**, éléments de grand intérêt patrimonial et d'envergure internationale.

La collection d'instruments scientifiques existante rassemble des instruments liés à l'étude du patrimoine naturel (microscopes, loupes...) et des instruments divers.

Les objets historiques appartiennent à des grands scientifiques liés à la région ou au muséum : **Lecoq** (à l'origine du muséum), **Lavoisier** (collection de 3 000 minéraux et roches), **Pasteur** et **Duclaux** (travaux en microbiologie), **L'Héritier** (travaux en génétique), **Bonnier** (botanique), etc.



Vue du ballon de Pasteur



Vue de la pascaline à compte décimal

■ Département du patrimoine écrit et graphique

Il conserve des livres anciens, des archives et des documents iconographiques.

Plus de 1 000 **ouvrages scientifiques**, antérieurs à 1810 ou ouvrages de Lecoq, composent le premier ensemble.

Des **notes**, **inventaires anciens** et **manuscrits** constituent **les archives scientifiques** provenant de personnalités scientifiques régionales ou / et liées au muséum (12 ensembles).

Les **documents iconographiques** sont au nombre de 520. Ils regroupent les cartes géologiques de Lecoq, les planches de champignons dessinées par Lamotte (XIXe siècle).



Vue de l'Atlas minéralogique de Guettard et Lavoisier

B - Une politique d'acquisition cohérente : dynamique d'enrichissement

La politique d'acquisition est essentiellement basée sur des **dons, des legs et des achats**.

- **Département de zoologie**

Le muséum Henri-Lecoq ayant une vocation régionale de conservation du patrimoine naturel, les acquisitions de **spécimens zoologiques issus du territoire auvergnat** *lato sensu* seront privilégiées. Les autres espaces géographiques restent toujours ponctuellement en ligne de mire afin d'avoir un représentant des grands groupes animaux.

Les dépôts de dépouilles animales sont effectués par la **LPO-Auvergne** (Ligue pour la Protection des Oiseaux), l'**ONCFS** (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) ou des parcs zoologiques; ces dépouilles sont ensuite confiées à **un taxidermiste**. Des collections d'animaux naturalisés ou des collections entomologiques sont également acquises par dons ou achats en fonction des opportunités.

- **Département de botanique**

La politique d'acquisition favorise également **le patrimoine naturel régional**. Les achats d'herbiers sont effectués auprès de libraires, de particuliers ou par des ventes aux enchères. Des dons sont aussi proposés.

- **Département de géologie**

La politique d'acquisition favorise également **le patrimoine naturel régional**, l'Auvergne étant une **région très riche en espèces minérales** qui présentent elles-mêmes de multiples variétés. Les achats se font généralement auprès de commerçants spécialisés ou particuliers.

- **Département d'histoire des sciences et techniques**

La politique d'acquisitions jusqu'à aujourd'hui était la suivante :

- Instruments de calculs (machines à calculer, règles à calcul)
- Instruments scientifiques liés à l'étude du patrimoine naturel
- Instruments des grands scientifiques liés à la région.

La politique d'acquisition a fait l'objet de réflexions. **Deux grandes lignes** plus restreintes ont été définies récemment :

- **Les machines arithmétiques mécaniques**
- **Les instruments des grands scientifiques liés à la région et leurs archives scientifiques**.

Ces instruments sont généralement donnés par des laboratoires de recherche ou des particuliers.

- **Département du patrimoine écrit et graphique**

Sont toujours privilégiés les **livres et documents en lien avec Henri Lecoq** et les **scientifiques régionaux**. L'histoire des sciences liée à la région est également une priorité.

C - Valorisation scientifique des collections

1 - Politique d'inventaire, informatisation, mise en ligne

La réalisation des inventaires de collections est à la charge des responsables de départements, ceux-ci sont aidés par des chargés de mission (grâce à la subvention du Ministère de l'Enseignement Supérieur et la Recherche) et par des stagiaires universitaires (dans le cadre d'une Unité d'Enseignement de l'UFR Sciences et Technologies de l'Université de Clermont-Ferrand).

Tous les éléments de collections acquis, quelque soit le département, sont notés dans un registre des entrées. A chaque entrée, sont mentionnés la date d'entrée, les coordonnées du vendeur ou du donateur, l'intérêt du spécimen ou de l'objet (intérêt scientifique pour les spécimens / objets destinés à rejoindre les collections labellisées « musées de France », intérêt muséographique ou intérêt pédagogique). Les spécimens / objets ayant obtenu l'avis favorable pour la labellisation « musées de France », sont ensuite annotés de leur numéro d'inventaire réglementaire.

Un inventaire informatisé pour les collections naturalistes (zoologie, botanique et géologie) est en cours. Le logiciel utilisé est le logiciel **SnBase**, **logiciel de gestion de collections de sciences naturelles**, développé par la société Mobydoc à Toulouse. **49 700 fiches ont été saisies** à ce jour. Elles concernent les collections de zoologie (mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons et mollusques), les collections botaniques (une partie des herbiers de Phanérogames et de Cryptogames) et les collections géologiques (roches de la collection Lecoq, collection Lavoisier et une collection régionale).

En zoologie, **90 % des collections de vertébrés sont inventoriées**. Restent à inventorier environ **65% de la collection de mollusques**.

30% environ des collections botaniques et **30% des collections géologiques** ont été inventoriées.

Les **collections d'histoire des sciences et techniques** sont inventoriées à 80 %.

Certaines collections sont listées sur papier et **tableaux Excel**. La **quasi-totalité des collections entomologiques (260 000 spécimens)** est inventoriée via ce système. En géologie, plusieurs collections (minéraux de la collection Lecoq, fossiles du Bassin parisien et collection Romme) sont inventoriées sur tableaux Excel, **l'objectif final** étant d'informatiser sur **SnBase toutes les collections**. En ce qui concerne le patrimoine écrit et graphique, les livres et les documents iconographiques (cartes et dessins) sont aussi inventoriés sur tableaux Excel.

En 2011, a débuté la **mise en ligne des inventaires des collections zoologiques** via un site internet de bases de données sur la biodiversité mondiale : le **GBIF** (***Global Biodiversity Information Facility***), dont le point nodal national est rattaché au Muséum national d'Histoire naturelle à Paris. Ce site, créé en **2001**, accessible à tous, est un outil fournissant à l'échelle mondiale des données et des informations scientifiques sur la biodiversité, fiables et en nombre, sur lesquelles chercheurs et décisionnaires pourront obtenir des bases pour leurs réflexions. Les **collections entomologiques** sont les premières concernées, **10 200 données ont été fournies en 2012. 180 données concernant les collections de mollusques ont été versées fin 2013.** Des données botaniques vont être versées prochainement sur cette base.



Portail internet du GBIF

La mission PATSTEC-Auvergne (voir paragraphe *ad hoc*) met quant à elle en ligne ses données par le biais de deux portails.

2 - Le récolement

La rédaction du plan de récolement décennal a été finalisée en juillet 2013. L'inventaire des collections très importantes n'étant pas terminé, le récolement est assimilé à l'**inventaire global des**

collections, la suite de l'inventaire commencé en 1997. Le but recherché est d'inventorier informatiquement l'ensemble des collections par spécimens, lots simples, lots ou ensembles complexes, tout en poursuivant la chaîne de traitement commencée. La **planification de l'inventaire intégral** est prévue avec les moyens humains dont dispose le muséum actuellement. La fin de l'inventaire est attendue en 2030.

3 - La numérisation

Il existe un **projet de numérisation** pour les herbiers en partenariat avec le **Conservatoire Botanique National du Massif Central**. La première étape concerne actuellement une collection bryologique.

Deux autres projets de numérisation sont actuellement en cours ou terminés avec la **Bibliothèque Universitaire de Clermont-Ferrand** (membre de la CUE **clermontoise**) :

- l'*Atlas minéralogique de la France* de Guettard et Lavoisier, ouvrage du XVIIIe siècle acquis grâce à l'AMA, association des amis des musées clermontois.

- les carnets de terrain du géologue Philippe Glangeaud (ils ont été numérisés avec ceux du laboratoire Magma et Volcans et font l'objet d'une présentation sur le site internet suivant :

http://bibliotheque.clermont-universite.fr/glangeaud/



Portail internet des « carnets Glangeauds »

4 - Etude et documentation des collections : le rôle des collections scientifiques

L'étude des collections est en cours et une **publication annuelle de catalogues sur les collections** inventoriées du muséum a débuté en 2006. **Cinq volumes** sont parus : les oeufs d'oiseaux, les orchidées, la collection Lavoisier, les dessins de champignons de Lamotte et les

machines arithmétiques de Blaise Pascal. Les prochains catalogues traiteront des collections de lichens, de fluorites régionales et de coquilles de mollusques.

L'étude des collections est réalisée en liaison avec des partenaires (notamment les associations naturalistes suivantes : Société d'Histoire Naturelle Alcide d'Orbigny et Association Entomologique d'Auvergne).

Les collections sont consultées par des chercheurs universitaires ou des professionnels œuvrant dans le domaine de la protection des milieux naturels. En effet, grâce aux **données de répartition précises** mentionnées sur les spécimens, les collections présentent un grand intérêt scientifique et peuvent être utilisées pour **l'étude de la biohistoire des populations animales ou végétales d'un territoire donné.**

- Elles abritent des **spécimens d'espèces protégées**, en voie d'extinction ou éteintes. La grande majorité des espèces d'oiseaux, de reptiles et d'amphibiens paléarctiques sont protégées au niveau national. Parmi les spécimens présents, plusieurs espèces de mollusques continentaux (dont un escargot corse, *Tyrrhenaria ceratina*), d'insectes, de reptiles (tortues marines), etc. sont menacées d'extinction. Quelques espèces de mollusques et un oiseau (Pigeon migrateur, *Columba migratoria*) sont éteints.

- Elles abritent également des **types** (**spécimens de référence mondiale**) qui ont permis de décrire de nouvelles espèces, ainsi que des **figurés** (spécimens ayant été figurés dans diverses publications scientifiques) : 110 plantes, 320 mollusques, 9 coléoptères, 1 reptile et 10 spécimens paléontologiques sont actuellement répertoriés. Il en existe potentiellement beaucoup plus au sein des collections.

- Elles permettent de faire des **prélèvements d'ADN** pour des **études génétiques**.

On peut citer quelques exemples :

* prélèvements d'échantillons sur des loups naturalisés pour le Laboratoire de biologie de la conservation de Lausanne

* prélèvements d'échantillons sur des poissons pour des chercheurs CNRS de l'Université de Lyon

* prélèvements d'échantillons sur des loutres pour l'Institut National pour la Faune Sauvage de Bologne en Italie.

L'intérêt scientifique des collections et les recherches liées à la biodiversité susciteront de plus en plus l'utilisation de ces dernières dans des **programmes de recherche** (biométrie, étude génétique, écotoxicologiques etc.).

La **consultation des données des collections** mises en ligne par le **GBIF** concernant la biodiversité mondiale favorisera aussi de **nouvelles demandes de consultation des collections**.

D - Conservation et gestion des collections

■ Structuration et fonctionnalité des réserves

Les « zones de stockage » sont éclatées en quatre lieux ce qui ne facilite pas la consultation et le travail des scientifiques sur les collections :

- réserves « placards » au muséum, grenier, combles
- pavillon du jardin Lecoq
- zone mutualisée de réserves pour les musées clermontois (avenue Jean Mermoz à Clermont-Ferrand)
- local loué à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts et partagé avec l'Institut Universitaire des Herbiers.

Cet éparpillement nuit à l'ergonomie de gestion des collections : une solution de rassemblement en un lieu unique serait nécessaire.



Réserves d'entomologie







Réserves de vertébrés pourvues de compactus, à Mermoz

Réserves de vertébrés au sein du muséum

Tous les lieux sont **quasiment pleins**, compromettant la **politique d'acquisition du muséum**. Pour optimiser l'espace disponible, des **rayonnages mobiles** (compactus) ont été installés en 2011 dans la réserve zoologique du site Mermoz, ainsi que dans la bibliothèque scientifique du muséum.

Des **travaux de rénovation** dans le pavillon du jardin Lecoq suivis d'un réaménagement sont **indispensables à court terme** (peinture, plancher défectueux, système électrique à revoir, toiture, etc.). Une installation de rayonnages mobiles pour les collections entomologiques est la meilleure solution pour optimiser l'espace.

Réserves d'entomologie dans les combles du muséum

Un local pour le stockage des **instruments sauvegardés** par la **mission PATSTEC** devra être **recherché urgemment**. Ce projet pourrait se faire en **partenariat avec le PRES** de l'Université Blaise-Pascal avec lequel des contacts ont déjà été pris.

Des interrogations subsistent quant à un possible déménagement des collections universitaires botanique sur un autre site. Le local pourrait alors être entièrement occupé par les herbiers. Néanmoins il s'agit pour l'instant de simples projections hypothétiques.

On peut ainsi résumer les conditions d'accessibilité et de rangement :

✓ Entassement dans certaines réserves et rangement en hauteur rendant l'accessibilité limitée, et compromettant l'état de conservation des collections
✓ Accessibilité réduite pour les réserves présentes dans les salles d'exposition
✓ Sécurité satisfaisante.

■ Etat sanitaire des collections

L'état sanitaire général des collections est **satisfaisant**.

Les **produits de conservation** problématiques d'un point de vue **toxicologique** (créosote de hêtre, paradichlorobenzène pour en citer quelques uns) ont été **supprimés.** La consultation des collections dans les réserves ayant reçu un tel traitement n'est pas pratiquée. Les collections sont sorties des réserves et consultées sous **hotte aspirante** si nécessaire.

Une surveillance humaine régulière est nécessaire pour **vérifier l'absence d'infestations**.

■ Conservation préventive des collections

Les **conditions hygro-climato-biologiques** pour une conservation optimisée ne sont quasiment remplies pour aucun des lieux pré-cités.

Des **humidificateurs** sont installés dans quelques réserves de petite taille pour les **spécimens les plus sensibles** (oiseaux et mammifères naturalisés). Un projet d'installation d'un **contrôle thermo-hygrométrique** dans la **réserve zoologique du site Mermoz** (oiseaux et

mammifères naturalisés) est prévu à court terme.

Des relevés **thermo-hygrométriques** sont régulièrement réalisés et montrent une évolution de ces paramètres **non tamponnée** par rapport à celle de l'extérieur du bâtiment (cycles nycthéméraux).

Comme dit précédemment, des fuites d'eau ont été constatées dans le pavillon du jardin Lecoq et des travaux de rénovation s'avèrent urgents.

■ Régie : prêts de spécimens ou objets

Des **prêts réguliers de spécimens ou d'objets** pour exposition sont accordés à des musées, associations, collectivités territoriales régionales, françaises et internationales.

Parmi les spécimens / objets les plus précieux, une **pascaline** a été prêtée au **musée des Civilisations à Québec** en 2009 et au **musée d'Histoire des Sciences de Genève** en 2011.

Les spécimens prêtés sont principalement des animaux naturalisés (mammifères et oiseaux), des insectes, des minéraux et des spécimens paléontologiques. Quelques demandes concernent le département de botanique (planches d'herbiers), le département du patrimoine écrit (livres scientifiques ou archives) et les collections d'histoire des sciences et techniques (instruments scientifiques).

Ces prêts sont sollicités par des musées (musées régionaux ou français, museums d'histoire naturelle en région), des associations naturalistes ou culturelles (Géomania, Mur-Allier-Nature, La Route des Mines, etc.), des collectivités territoriales (Conseil général du Puy-de-Dôme, diverses municipalités etc.), des établissements d'enseignement (l'Ecole des Sciences, CRDP) et des bibliothèques.

La régie est prise en charge par **les responsables de collections**.

■ Restauration des collections

L'ensemble des collections est restaurée selon différentes méthodes en fonction des collections.

Une programmation pluriannuelle pour les collections zoologiques (oiseaux et mammifères naturalisés) est assurée par un **taxidermiste-restaurateur agréé** pour les collections « musées de France ». Cette restauration spécifique nécessite une bonne connaissance de la taxidermie indispensable pour dépoussiérer, nettoyer et réparer les spécimens (montages endommagés, maquillages effacés, éléments anatomiques manquants, etc.). Les livres anciens sont restaurés par un **relieur-restaurateur** (restauration ou réalisation de reliure, couverture, etc.).

Les collections ne nécessitant qu'un dépoussiérage (coquilles, boîtes d'insectes, minéraux, fossiles, instruments scientifiques) sont restaurées par **des chargés de mission contractuels** ou par des étudiants stagiaires. Ce type de restauration est généralement accompagné de la réalisation de l'inventaire papier. La restauration des collections botaniques est également assurée par des chargés de mission ou des étudiants stagiaires.



Dépoussiérage de collections

E - Centre de documentation scientifique, outil de documentation indispensable

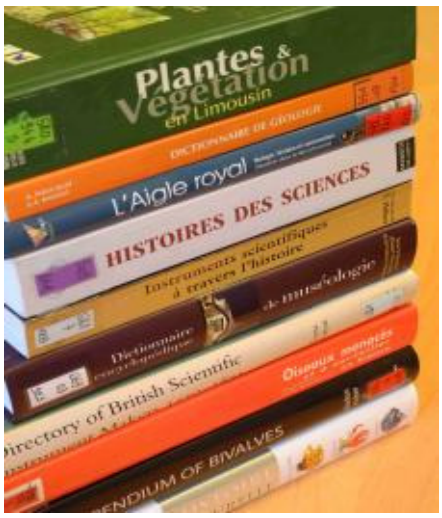
Outil de documentation indispensable, la **bibliothèque scientifique** du muséum conserve et met à disposition du personnel et du grand public une quantité importante d'ouvrages divers, environ **12 500**.

La salle trop petite pose des problèmes pour la **consultation publique**. Elle abrite depuis peu de temps des **compactus** qui ont augmenté le linéaire de rangement des livres et revues.

Les types d'ouvrages présents sont les suivants : ouvrages scientifiques généraux, ouvrages scientifiques de référence (spécialisés), ouvrages de vulgarisation scientifique, ouvrages de didactique, manuels scolaires, ouvrages sur le patrimoine auvergnat, revues de vulgarisation scientifique, revues scientifiques.



Ouvrages dans compactus



Quelques ouvrages scientifiques

Une plaquette de présentation de cette bibliothèque a depuis peu de temps été éditée. Elle est déposée à la Bibliothèque Universitaire ainsi que dans plusieurs médiathèques. L'objectif

principal est de drainer un population étudiante ou des professionnels (gestionnaires d'espaces naturels) peu au courant des ressources muséales, mais également le grand public tout aussi peu familier. **L'espace de consultation est néanmoins exigu**.

La politique d'achat permet d'enrichir régulièrement les fonds et d'assurer une bonne **complémentarité scientifique avec la Bibliothèque Universitaire**. Elle se base sur les **besoins internes du muséum** en lien avec les expositions temporaires, la documentation des collections et les recherches qui sont menées sur ces dernières. Œuvrant dans des domaines délaissés par les universités (exemple de la systématique), le muséum construit au fil du temps une base documentaire unique en Auvergne.

VI Muséographie

A - Exposition permanente

1 - Histoire de la mise en place

Une première rénovation d'ampleur a eu lieu à la fin des années 1980. Des rénovations d'espace vont se succéder par la suite à partir des années 2000 (bureau d'Henri Lecoq, salle phylogénétique de l'arbre du vivant, taillerie de Royat, espace « orchidées », les animaux disparus, géologie générale, minéralogie).

2 -Thématiques abordées

➔ ***Biodiversité***

● ***La biodiversité en Auvergne*** **:**

** L'écologie des milieux naturels et anthropisés d'Auvergne*

L'Auvergne considérée ici est la région administrative comprenant les quatre départements suivants : Allier, Puy-de-Dôme, Cantal et Haute-Loire. Les milieux naturels sont reconstitués dans toute leur diversité dans des vitrines (dont certaines sonorisées) présentant leur faune et leur flore. Huit milieux sont évoqués : la forêt, la montagne, la haie, le champ, le marais, l'étang, la rivière et la grange.



Une vue d'un diorama : la faune de montagne

** La faune et la flore disparues d'Auvergne*

Depuis l'époque historique, de nombreuses espèces animales ont disparu de la région (ours, lynx, aigle royal, etc.) ainsi que des espèces végétales.

** Un exemple de groupe végétal emblématique : les orchidées d'Auvergne*

Un meuble présente 59 espèces d'orchidées de la région à l'aide de planches d'herbiers et de photographies.



Les orchidées d'Auvergne

** La faune de Lépidoptères d'Auvergne*

Les 142 espèces de papillons de jour (Rhopalocères) présents dans la région sont exposés avec indication de leur protection et de leur répartition.

En **2015**, **un projet d'actualisation** de cet ensemble est prévu. La mise en scène des vitrines des milieux naturels sera revue. Une présentation des enjeux liés aux **interactions de l'Homme avec l'environnement** sera proposée : protection et gestion des milieux, problématiques de l'homme dans l'environnement, problèmes des déchets, espèces en voie d'extinction, espèces invasives, problématique des pollinisateurs, etc. L'**actualité scientifique** sera ponctuellement présente au sein du discours.

Cette rénovation prendra appui sur les réflexions d'un **comité de référents scientifique** qui sera mis en place en 2014. Celui-ci sera composé d'universitaires, de naturalistes et professionnels concernés par cette thématique.

- ***La classification du monde vivant :***

La salle présentant la **nouvelle classification phylogénétique du monde vivant** a été aménagée en 2007 en collaboration avec des spécialistes universitaires.

Pour rendre plus accessible le discours de cette présentation au grand public, il est également prévu d'inclure dans la muséographie des écrans interactifs tout en réfléchissant à d'autres médias de communication . L'objectif est d'attirer l'attention du grand public sur le mode de construction de cette classification et sur la non-validité des anciens groupes taxonomiques. Cette salle a été ouverte dans la continuité des réformes des programmes scolaires, notamment dans le secondaire. Elle est un **espace d'application et d'apprentissage *ad hoc* pour les enseignants, tant au collège qu'au lycée**.



Une vue de la salle phylogénétique

➔ ***Patrimoine géologique***

** Minéralogie d'Auvergne*

Trois exemples emblématiques des richesses régionales sont mises en évidence : la fluorite, l'améthyste et les minéraux liés au volcanisme. Une vitrine présente l'ensemble des espèces minérales d'Auvergne.

** Minéralogie généra*le

Un « cabinet de minéralogie » présente, selon la classification internationale, les minéraux du monde.



La minéralogie internationale en exposition

** Géotechnie (mines, recherche d'or)*

Matériel d'extraction et maquette illustrent ce thème.

** Utilisation domestique des minéraux*

Dans l'évocation d'un intérieur, divers objets utilitaires sont mis en relation avec les minerais ayant servi à leur fabrication.

** Gemmologie : taillerie de Royat*

Une taillerie de pierres semi-précieuses est reconstituée avec son matériel de taille, ses minéraux bruts et façonnés.

** Géologie générale*

Dans le système solaire, la planète Terre dévoile sa structure et son fonctionnement.

** Paléontologie régionale*

Les bassins houillers et la Limagne ont livré les témoins de la faune et de la flore du Primaire au Quaternaire.

La conception de **nouveaux espaces muséographiques présentant la géologie régionale** se fera jour après réflexions au sein d'un comité scientifique composé de géologues locaux issus du laboratoire Magma et Volcans de l'UBP. La réalisation de cette nouvelle présentation est prévue en 2015-2016.

➔ ***Histoire des sciences***

Cette thématique occupe le premier niveau du muséum (entresol) depuis janvier 2013 et traite d**es grands scientifiques ayant un lien direct ou indirect avec l'Auvergne**. Cette nouvelle scénographie initie la première phase de rénovation du muséum.

Blaise Pascal (1623-1663): Personnage polyvalent puisque scientifique, philosophe et théologien. Le muséum présentera le Pascal mathématicien et physicien :

* Expérience sur la pression atmosphérique : l'expérience des liqueurs
* Présentation d'instruments de mesure de toute époque liés à la pression
* Travaux mathématiques
* Présentation de la pascaline à compte décimal
* Présentation de machines à calculer mécaniques, héritières des pascalines.

Antoine-Laurent de Lavoisier *(1743-1794)*: L'émergence d'une collection et ses liens avec les courses minéralogiques ayant servi à la réalisation de l'Atlas minéralogique

* Une collections
* Un ouvrage : l'Atlas minéralogique de Guettard et Lavoisier,

Le muséum est toujours partenaire du projet « *Panopticon* » porté par le musée d'histoire des sciences de Florence (un récent appel d'offre européen dans le cadre du dernier PCRD avait été lancé mais n'a pas été retenu par la Commission) dans lequel le muséum est intégré.

Henri-Lecoq*(1802-1871)* : L'histoire du muséum et de ses collections, son évolution, son devenir

* Travail sur les collections (recherche, restauration, inventaire, acquisitions, mise en ligne des inventaires, etc.), image virtuelle présentant l'évolution du bâtiment.
* Reconstitution du bureau d'Henri Lecoq évoquant sa vie, son oeuvre scientifique.

Louis Pasteur *(1822-1895)* : Expérience du ballon et travaux sur la fermentation de la bière (séjour en Auvergne en 1870)

Emile Duclaux *(1840-1904)* : Proche collaborateur de Pasteur, il lui a succédé à l'Institut Pasteur

* verrerie de laboratoire

***Emile Roux** (1852-1933) :* Microbiologiste qui fit ses études en Auvergne

Philippe l'Héritier (1906-1990) : La génétique moderne en France

* matériel de laboratoire

3 -Scénographies et nouvelles technologies

Les présentations actuelles ont besoin **d'interactivité**, de dispositifs expérimentaux lorsqu'une possibilité existe, d'audio-visuel et de supports actuels de communication. Certaines vitrines sont obsolètes.

Tous les nouveaux espaces seront dotés de supports utilisant **les nouvelles technologies** (image virtuelle, écrans interactifs, jeux, maquettes, écrans, ambiances, etc.)

B - Expositions temporaires

Une grande **exposition-dossier** est réalisée chaque année par le muséum. Les domaines abordés puisent dans différentes thématiques et privilégient dans la mesure du possible la **multiplicité des perceptions et le croisement des disciplines**. Souhaitant conserver une forte identité naturaliste, le muséum cherche à promouvoir un regard historique sur celle-ci : la science s'est construite dans un cadre socio-économique donné où les concepts et les innovations technologiques ont continûment interagi.

Il est essentiel de montrer que la science est dans **un mouvement permanent** et qu'elle pose parfois **plus de questions qu'elle n'apporte de réponses**, d'où l'importance des renvois à l'actualité scientifique.

Chaque exposition temporaire doit privilégier au maximum la **pluralité des niveaux de lecture**, ciblant tout autant les jeunes enfants et jeunes adultes que les autres franges démographiques de la population.

Afin de ne pas instaurer une forme de coupure artificielle entre l'humain et l'environnement dans lequel il s'intègre et évolue, chaque exposition se donne pour mission (autant que faire se peut) de replacer l'**Homme dans le contexte environnemental** évoqué.

Confronté à des **problèmes de place** (la salle utilisée pour ce type d'exposition ne dispose que d'une surface de 120 m^2), le muséum ne peut que difficilement mettre en place des expositions à caractère nettement transversal ou atypiques (**Art et Science** par exemple) ou spécifiquement dédiées à l'actualité scientifique nationale et internationale. Cette carence pourrait être résolue par la **disponibilité d'une autre salle d'exposition**.

Depuis 2011, le muséum a noué un partenariat avec le **Jardin botanique de La Charme**. Deux expositions temporaires, dédiées à certains groupes végétaux (Tulipes et Dahlias jusqu'à présent) sont proposées au printemps et en automne-hiver.



Une vue de l'exposition temporaire « animaux domestiques »



Une vue de l'affiche de l'exposition commune « Jardin Botanique / Muséum »

VII Les publics

A – Connaissance des publics

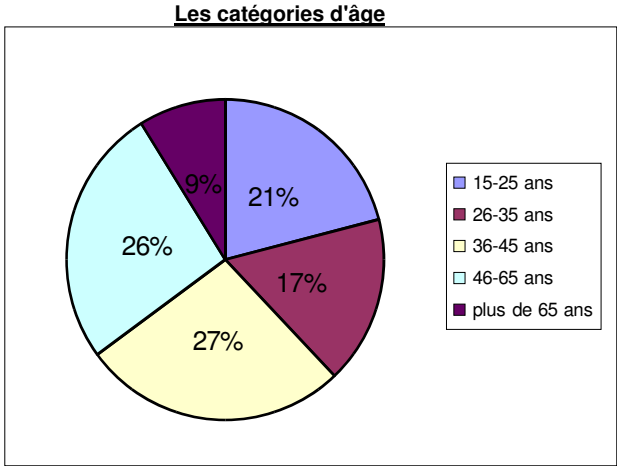
Le muséum accueille un public de nature essentiellement **familiale** (parents, grand-parents, enfants). Les **scolaires** représentent entre **25 et 30 % de la fréquentation**.

Des études de publics ont été réalisées en 2006 pour l'exposition temporaire « Terre du

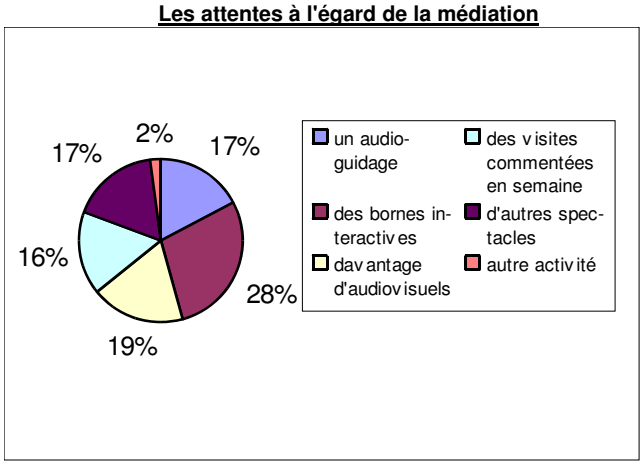
Peuple Rouge » et en 2007 pour la manifestation "Courts de Sciences", journées du court métrage scientifique organisées en collaboration avec le Conseil général du Puy-de-Dôme et l'INRA Clermont-Ferrand-Theix. Réalisées en interne, ces études ont été faites à partir de questionnaires proposés au public en début de visite ou de manifestation.

Pour l'exposition « Terre du Peuple Rouge », le questionnaire a été rempli par 250 personnes âgées de plus de 15 ans. Il concerne les caractéristiques sociologiques des visiteurs, les antécédents et les circonstances de la visite, la satisfaction à l'égard des services, de l'exposition et de la médiation, ainsi que les attentes et intentions des visiteurs.

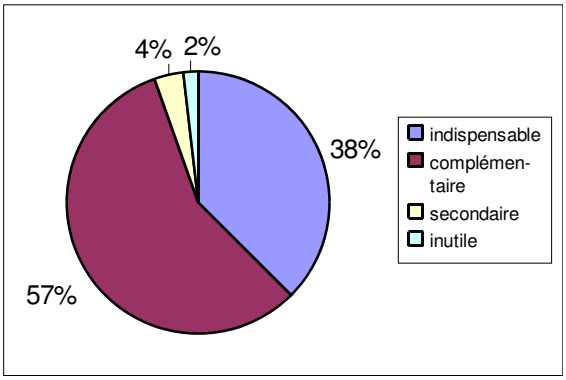
Les catégories d'âge



Les attentes à l'égard de la médiation



Pour les journées « Courts de Sciences », les questions concernent les mêmes attentes. Elles ont été adaptées à la manifestation.



Que pensez-vous des échanges avec les chercheurs ?

Il est nécessaire de poursuivre ces études pour connaître la satisfaction et les attentes du public. Une enquête sur les salles d'exposition permanente du muséum est prévue, les résultats pourront alimenter les réflexions sur la conception des futures rénovations.

Le tableau ci-dessous indique la fréquentation totale chaque année depuis 2000. Il faut probablement s'attendre à une hausse de celle-ci grâce à l'ouverture de nouveaux espaces muséographiques.

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Fréquentation	20473	24427	18917	16647	22323	26480	28729	27809	27835	25841	25894	17513	30118	22822

B – Accueil des publics

1 - Politique horaire

Le muséum Henri-Lecoq est ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h, et le dimanche de 14h à 17h (18h de mai à septembre).

Il est constaté une faible fréquentation le samedi matin. Actuellement les horaires du musée Lecoq sont différents de ceux des autres musées clermontois. Une harmonisation serait souhaitable pour les trois musées mais doit néanmoins tenir compte des spécificités de chacun.

Des nocturnes ponctuelles sont également envisageables.

2 - Politique tarifaire

La politique tarifaire est identique pour tous les musées clermontois.

Les tarifs 2014 s'établissent comme ainsi :

- Droits d'entrée : tarif normal : 5 €, tarif réduit : 3 €
- Carte fidélité 3 musées : 20 €
- Pass 3 musées : 9 €
- Animations jeune public : 2,50 € la séquence d'une heure pour les Clermontois, 4, 50 € pour les personnes hors commune
- Ateliers adultes : 30 € euros la journée
- Visites commentées de groupes à caractère éducatif : classes maternelles et élémentaires clermontoises : gratuit; autres groupes : 36 € par heure.

3 - Signalétique, parcours de visite, boutique, confort

La signalétique intérieure et le parcours de visite sont satisfaisants, malgré une relative hétérogénéité due à la petitesse du bâtiment et à son histoire. Une aide à la visite est proposée aux familles. La muséographie est adaptée aux enfants.

L'accessibilité du bâtiment aux personnes en situation de handicap n'est pas conforme. Un projet d'accessibilité à moyen terme est envisagé : construction d'un ascenseur extérieur sur le parvis du jardin est envisagé par la Direction du Patrimoine Bâti de la Ville.

Des vestiaires sont proposés aux visiteurs depuis début 2012.

Les sanitaires insuffisants jusqu'en 2011 ont été améliorés depuis le début de l'année 2012.

Un projet de boutique améliorée a été pensé. Jusqu'à présent le muséum proposait à la vente des ouvrages et des cartes postales. Il proposera prochainement de petites maquettes naturalistes pour la jeunesse, des artefacts classiques dans le domaine du marketing (crayons, tasses, carnets etc.) en expérimentant ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.

C – Service des publics

L'accueil est assurée par 4 personnes.

La médiation est assurée par le service pédagogique. Celui-ci compte, depuis janvier 2014, 2 ETP (Une médiatrice à plein temps, une médiatrice à 80 % et une médiatrice qui consacre 20 % de son temps à ces activités).

Le muséum a également externalisé depuis la rentrée scolaire de septembre 2013 la médiation scientifique au sein du jardin (agrobiodiversité, faune du sol, croissance des végétaux cultivés etc.). C'est une entreprise coopérative, le CRESNA (http://www.cresna-animalim.com/cresna/) qui assure cette prestation.

Un projet à court terme de développement du service des publics pour des visites d'adultes, associations, séniors et évènementiel est en cours. L'adoption des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2013 a également généré des difficultés supplémentaires.Un **poste supplémentaire de médiatrice / médiateur est indispensable** pour mener à bien ces prestations et faire face à ces nouveaux rythmes.

D – Outils et politique culturelle, partenaires

1 - Une politique didactique en lien avec la sphère scolaire

Le muséum a une **longue tradition d'accueil des scolaires**. L'**éducation aux sciences** est en effet une composante majeure des programmes scolaires (tous niveaux confondus). En partenariat avec le Rectorat de Clermont-Ferrand, et ceci depuis 1979, le muséum accueille des **enseignants** pour l'aide à la conception de supports pédagogiques. Aujourd'hui deux enseignants (une personne pour l'école primaire et une personne pour le collège et le lycée) sont présents chaque semaine à raison de 4 heures pour le premier et de 2 heures pour le second.

En dépit d'une diminution des heures supplémentaires allouées à ces enseignants par le Rectorat, un gros travail est mené avec les médiatrices du muséum afin de concevoir des animations, des ateliers, des **mallettes pédagogiques** (géologie des paysages, évolution des paysages, évolution humaine, biodiversité et agriculture). Ces dernières faisant l'objet de prêts dans des établissements scolaires.

En 2010, les scolaires représentaient 27% de la fréquentation totale du muséum. 77% provenaient des établissements primaires et 23% des collèges et lycées. Les scolaires clermontois

représentaient 44% de l'ensemble des scolaires, 56% étaient des scolaires non clermontois.

De nouveaux outils ont été développés et leur avenir, faute de personnel, est en réflexion : **"L'école Buissonnante"**, plate-forme d'échange internet (élèves / enseignants / musée / personnes ressources) pour évaluer la biodiversité des établissements scolaires du second degré. Cet outil a été développé par 2 enseignants mis à disposition par le Rectorat.

Récemment la salle de médiation a été **informatisée**. Elle fera l'objet d'une rénovation complète dès que les conditions le permettront.



Vue d'une animation en lien avec l'exposition « tulipes »



Un atelier dans la salle de médiation

Plusieurs cycles d'ateliers étaient proposés aux enfants, dans un cadre non scolaire, à savoir « *Graine de Science* », « *Apprentis naturalistes* » ou « *Petits jardiniers* » jusqu'en 2013.

Le partenariat avec le CRESNA a généré la mise en place de nouveaux ateliers : « *Petites pousses* » *et* « *Jardiniers en herbe* »

Certaines activités sont conçues avec les deux autres musées clermontois : c'est le cas de « *Tryptic* » dont le contenu s'articule autour d'une thématique déclinée selon les trois musées.

Le muséum a la chance de disposer d'un jardin d'agrément utilisé également à des fins

pédagogiques : un chantier de fouille artificiel, un jardin potager et un système de bac à compost. De petites expositions botaniques y sont organisées deux fois par an en partenariat avec le Jardin Botanique de La Charme. Il est prévu à terme, si les conditions le permettent, d'en faire un jardin beaucoup plus tournée vers la pédagogique et de réfléchir à une architecture paysagère et pédagogique axée sur la biodiversité.

2 - Une politique d'éducation et de sensibilisation vers le grand public

Le musée a pour objectif d'accueillir le public le plus large possible en favorisant la médiation.

L'accueil du **jeune public** est une priorité (ateliers jeune public : Science en herbe, Graine de Science). Les étudiants sont aussi un public ciblé.

Pour ce faire il est nécessaire de développer, en priorité, des ateliers pour adolescents, de développer l'accueil des centres de loisirs et crèches en prévoyant des documents adaptés, de favoriser l'accueil des non francophones (prévoir des visites *ad hoc*, une communication ciblée) et de développer les spectacles vivants (lecture, théâtre, musique, danse).

Des partenariats ont été mis en place en ce sens, comme avec la Comédie de Clermont afin d'accueillir un spectacle de la compagnie Contre-Point, « Les bulles chorégraphiques », le 2 juin 2013.

Des documents d'aide à la visite ont été réalisés à destination des centres de loisirs.

Des traductions en anglais sont prévues dans la nouvelle scénographie de l'entresol, ainsi que la traduction intégrale de plusieurs catalogues dont « *Les machines arithmétiques de Blaise Pascal* » et celui dédié aux collections géologiques de Lavoisier.

Le muséum souhaite également développer l'accueil des associations, séniors, touristes, jeunes adultes et personnes en situation de handicap (animations pour mal-voyants et maquettes pour non et mal-voyants).

Un travail de fond sera pensé pour assurer un **événementiel à portée éducative** (un projet de participation à la « semaine des mathématiques » est en cours)

Le muséum souhaite également travailler de plus en plus (à condition que les capacités en médiation augmentent) avec des associations d'éducation populaire. Un partenariat a été déjà été noué avec l'association« Cultures du Cœur ». D'autres associations comme le CREFAD, le CEMEA ou la Ligue de l'Enseignement pourraient être utilement approchées.

Le muséum organise également depuis de nombreuses années un **cour de dessin naturaliste** un après-midi par semaine. Le nombre d'élèves diminuait chaque année. Suite au départ à la retraite de l'enseignant, une nouvelle personne a été recrutée. Des **stages d'une journée Art et Science**, composé d'une introduction scientifique et d'un cour artistique, sur des thématiques diverses (Guyane, champignons, pigments minéraux etc.) sont organisés chaque année et connaissent une forte affluence.

3 - Les manifestations culturelles et scientifiques

● *La nuit des musées*

Des propositions alternent en fonction des années : lectures de contes, théâtre, ambiances nocturnes etc. La fréquentation tourne autour de 900 personnes.

Le muséum projette de développer la musique, le théâtre ... et autres spectacles vivants, en utilisant par exemple l'espace convivial du jardin.

● *Les journées du Patrimoine*

Elles tournent régulièrement autour de la mise en valeur de certaines thématiques liées aux collections (ex : les grands scientifiques).

La fréquentation s'établit entre 1500 et 2000 personnes.

● *Les journées du court-métrage scientifique : Courts de Sciences*

Initiative née en 2003 sous l'égide de trois partenaires : Muséum Henri-Lecoq, INRA et Maison de l'Innovation (conseil général 63). Une ou trois thématiques sont choisies et des courts-métrages (documentaires, films d'animation, fictions) sont sélectionnés et projetés lors de séances scolaires et grand public pendant une semaine. Des intervenants divers assurent un dialogue / débat avec la salle. Souvent, ces journées sont intégrées à la Fête de la Science.

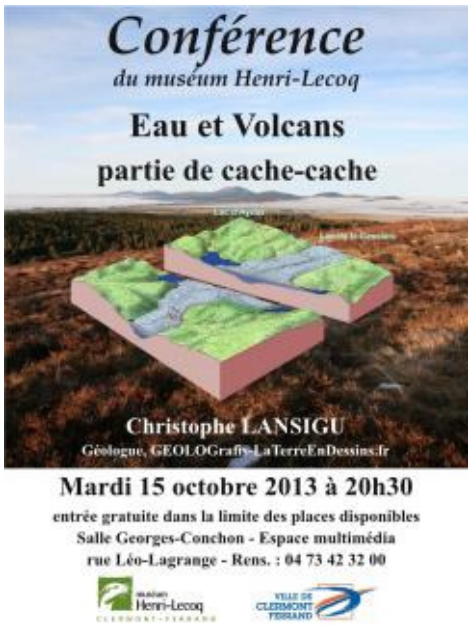
La fréquentation tournait autour de 1500 personnes en 2013.

Une séance de Court-de-Science



Depuis 2013, le muséum co-organise avec l'IREM (Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques) une soirée mathématiques dans le cadre de la semaine nationale des mathématiques. L'édition 2013

Le muséum organise également des conférences, soit de sa propre initiative soit en partenariat avec la SHNA (Société d'Histoire Naturelle d'Auvergne). La moyenne est d'environ deux conférences par mois, sur des sujets très divers en lien avec les sciences naturelles ou l'ethnologie.





Le muséum accueille également chaque année des séances du festival estival des Contre-Plongées dans son jardin. Des lectures s'y déroulent avec un public croissant chaque année.

VIII Partenariats et réseaux

A - Les universités

Une collaboration avec **l'Université d'Auvergne et l'Université Blaise-Pascal** (avec cette dernière principalement) existe depuis plusieurs années. Une **convention avec la Ville de Clermont-Ferrand** a été signée en 2003 : accueil d'une Unité d'Enseignement libre au muséum en partenariat avec l'UFR Sciences et Technologies, dépôt au muséum de collections scientifiques, mise à disposition par le muséum de matériel pédagogique pour les étudiants de l'UFR Sciences, et travail d'inventaire des collections géologiques universitaires par le muséum.

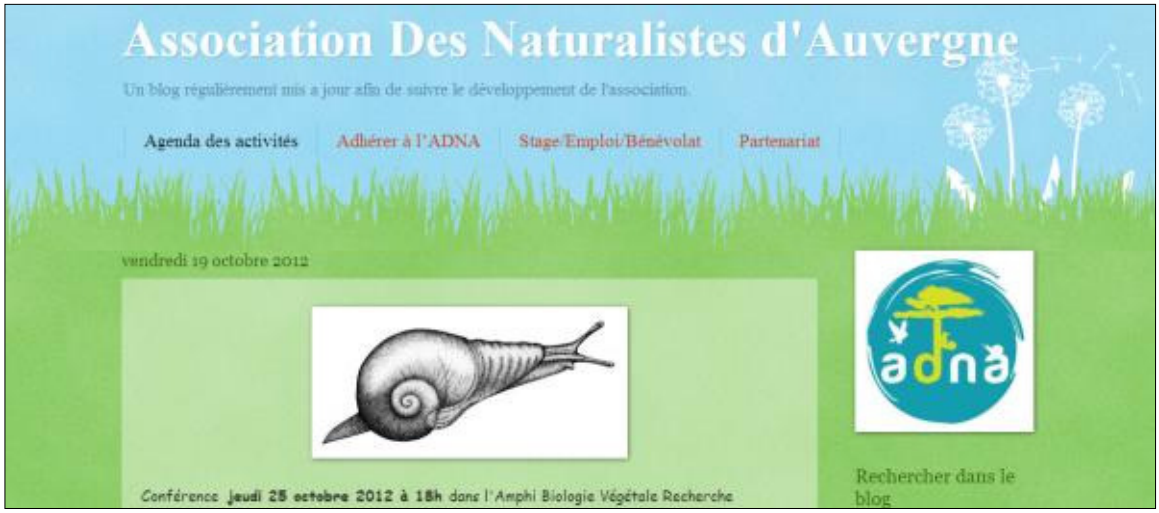
L'Unité d'Enseignement « Muséum Henri-Lecoq » accueille régulièrement une quinzaine d'étudiant chaque année. Dix heures de cours magistraux présentant les missions et le fonctionnement d'un muséum sont données par le muséum et un stage d'une durée de 70 heures est effectué sur les collections (classement, inventaire) ou la préparation d'animations en direction du jeune public.

Les **collections universitaires** déposées au muséum sont des collections d'insectes et d'oiseaux et mammifères (spécimens naturalisés et squelettes).

La collection entomologique (coléoptères et lépidoptères français principalement) regroupe

plusieurs collections. L'ensemble compte 775 boîtes (36 460 spécimens). Certaines collections ont un intérêt scientifique remarquable, citons la collection Gabriel Teilhard de Chardin (collection exhaustive des coléoptères du département du Puy-de-Dôme). Les inventaires papier (tableau Excel) de l'ensemble de la collection ont été réalisés par des entomologistes partenaires du muséum (SHNAO) grâce à la subvention de Ministère de la Recherche.

39 spécimens naturalisés, sélectionnés pour leur intérêt scientifique ou leur état nécessitant une restauration, et 17 crânes et squelettes ont été ainsi déposés. Un inventaire papier et une restauration ont été effectués par le muséum.



Une association étudiante, l'**ADNA**, récemment mise en place, se charge maintenant de gérer le « muséum de zoologie universitaire ». Le muséum et celle-ci échangent des informations et réfléchissent à des projets communs.

Chaque année, l'**Ecole Polytech de Clermont-Ferrand** sollicite le muséum afin de proposer un **sujet de mémoire à un groupe d'élèves ingénieurs**. On peut citer pour mémoire, la relation « roches radioactives / teneur en radon de l'atmosphère des réserves », « l'arsenic dans les collections de vertébrés naturalisés », ou la« la teneur en sels de mercure dans les herbiers ».

D'autres laboratoires sont régulièrement sollicités, soit pour des **intervenants potentiels** (conférences, autres manifestations), soit pour **une aide scientifique** à la construction d'exposition.

La dynamique de rénovation actuelle a ainsi favorisé la mise en place d'un partenariat actif avec **l'IREM** (Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques), le **département de physique** et l'**IFMA**.

La **Maison pour la Science en Auvergne** (MPSA), grâce au grand emprunt et suite à une initiative de l'Académie des Sciences, a été créée en 2012 sur le campus des Cézeaux. Destinée à la formation des enseignants du primaire et du collège, elle va orienter ses programmes sur plusieurs thématiques dont Blaise Pascal. Le muséum est associé à ce projet.

Le **Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche** représente naturellement un partenaire institutionnel indispensable, tant par les subventions qu'il accorde chaque année qu'à travers les différents organismes de Recherche qui lui sont rattachés (CNRS, INSERM, INRA, IRD etc.) avec lesquels le muséum collabore régulièrement.

Le Ministère de la Culture, via la DRAC Auvergne, apporte chaque année une subvention.

La nouvelle loi ESR de juillet 2013, en changeant les canaux de financements de la culture scientifique, propulse l**es régions** comme principal opérateur financier de la Culture Scientifique et technique.

Le **Conseil Général du Puy-de-dôme**, à travers son service Science et Société reste un partenaire présent et régulier, notamment sur la manifestation Court-de-Science.

Les nouvelles missions de l'association **Astuscience** devraient également faire de cette dernière un partenaire de plus en plus présent.

B - La mission PATSTEC

La mission **PATSTEC** (**Patrimoine Technique et Scientifique Contemporain**) est pilotée par le CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) et décentralisée en région à des **opérateurs**. En Auvergne il s'agit du **muséum Henri-Lecoq**.

L'objectif est d'assurer **l'inventaire, la sauvegarde et la valorisation de ce patrimoine** au sein des universités et de certaines entreprises. Les deux universités clermontoises sont concernées (actuellement mission à l'IFMA et à l'IUT de Montluçon).

Un partenariat avec **Michelin** permet d'assurer l'inventaire de leur patrimoine en lien avec l'équipe dédiée à sa conservation.

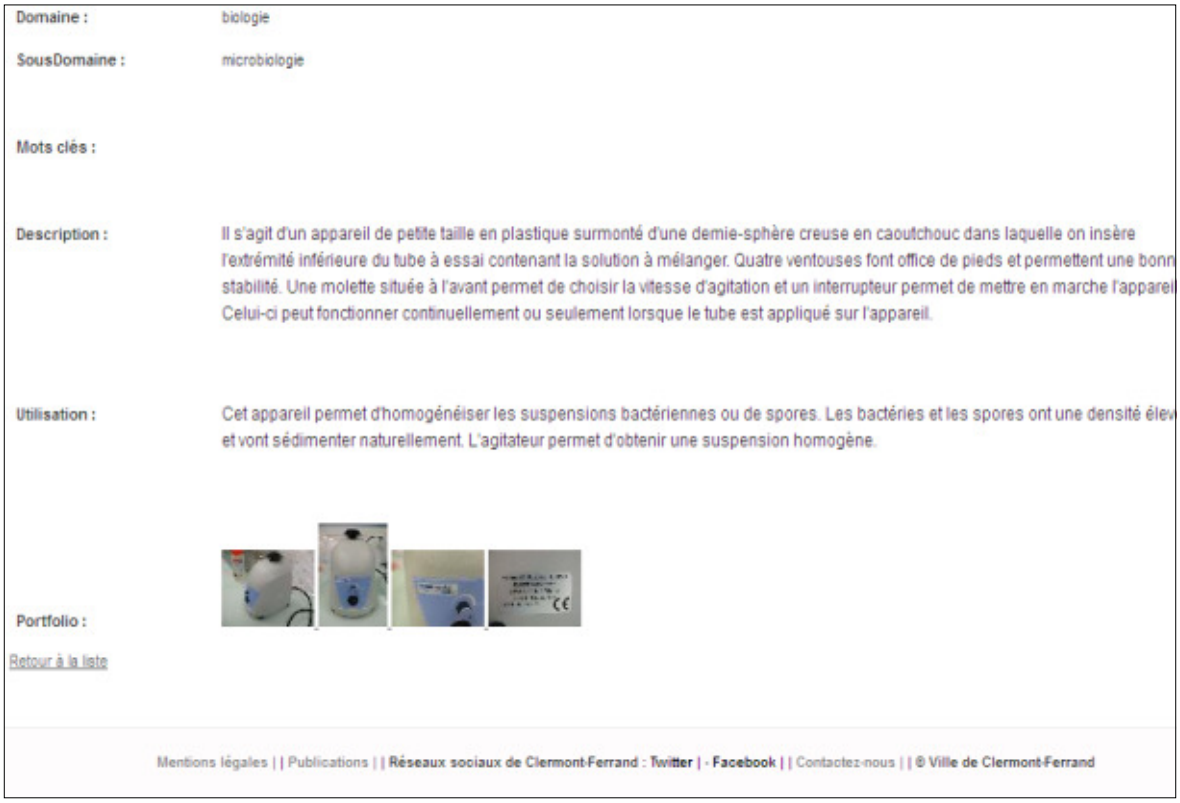
Une personne à temps plein (attachée de conservation) gère la mission au sein du muséum, aidée par des assistants (dont un basé au musée Crozatier en Haute-Loire)

Les quatre départements sont concernés.

Deux bases de données existent :

La base de données régionale présente sur le site internet de la Ville de Clermont-Ferrand :

http://www.clermont-ferrand.fr/modules/invpatrimoine/index.php



La base de données nationale est quant à elle hébergée sur le site de la mission nationale :

http://www.patstec.fr/PSETT



La mission bénéficie d'un financement à la fois municipal et national (subvention accordée chaque année par le CNAM)

Elle continue son investigation en Auvergne avec de nouveaux partenaires chaque année. La nécessité d'identifier un local de stockage pour les instruments et appareils qui risqueraient d'être jetés s'impose de plus en plus avec le temps.

Par le biais de la mission PATSTEC, le muséum participe par le biais de **l'IFMA** au projet **ThinkMotion**, base de données européenne visant à répertorier tous les « mécanismes » existants ainsi que la documentation afférente, dans une perspective historique. Cette base est elle-même intégrée dans la **métabase Europeana**.



C - Les autres musées

Deux autres musées sont présents à Clermont-Ferrand : le **Musée d'Art Roger Quilliot** et le **Musée Bargoin**. Une **direction collégiale** gère un certain nombre d'actions mutualisées : certaines opérations de médiation, la communication transversale, la conservation avec un lieu commun de réserves, du matériel d'exposition, trois véhicules, ainsi que du personnel technique (trois agents), une chargée de communication, et un agent chargé de l'administration transversale, parfois une chargée de mission.

Des collaborations avec les autres musées d'Auvergne existent ponctuellement (APROMA, réunions et journées DRAC, prêts d'objets et / ou de spécimens).

Parfois des **missions d'expertise** pour les collections de sciences naturelles des musées mixtes sont mises en œuvre.

Les collaborations avec les muséums d'histoire naturelle de France existent également. Récemment, un groupement informel de muséums a pris progressivement naissance lors de réunions successives. Ce groupement permet de faire des propositions d'actions et de porter une voix commune face à des entités importantes telles Universcience, les ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de la Culture et de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie.

De multiples collaborations avec le **Muséum national d'Histoire naturelle** (formations,

étude sur les collections, déterminations, expertises, conférences...) ont lieu régulièrement.

De moindre ampleur des collaborations avec des musées étrangers essentiellement européens (musée d'histoire des sciences de Florence par exemple) se nouent parfois.

D - Les institutions liées à la culture scientifique et à l'environnement

Sans entrer dans le détail des collaborations on peut citer parmi les **différentes institutions partenaires** dont le rayon d'action est lié aux **sciences**, à la **culture scientifique** et à **l'environnement** :

DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement),
INRA (Institut National de Recherche Agronomique),
Astu' sciences,
Le service Science et Société du Conseil général du Puy-de-Dôme
Vulcania,
Les inspections pédagogiques régionales liées aux sciences,
BRGM (Bureau de Recherche Géologique et Minière),
Universités,
ONF (Office National des Forêts),
ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage),
CPIE (Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement),
CEN (Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne),
Parc naturel des volcans d'Auvergne,
Réserves naturelles,
SHNA (Société d'Histoire Naturelle d'Auvergne),
LPO (Ligue pour la protection des oiseaux),
SHNAO (Société d'Histoire Naturelle Alcide d'Orbigny),
Association entomologique d'Auvergne,
APBG (Association des Professeurs de Biologie-Géologie),
ADNA (Association des naturalistes d'Auvergne)
GMA (Groupe mammalogique d'Auvergne)
CREE (Collectif Régional d'Education à l'Environnement), etc.

Le nombre d'institutions partenaires ne cesse d'augmenter.

IX Audience et rayonnement du muséum Henri-Lecoq

Le muséum Lecoq communique actuellement par une voie traditionnelle, à savoir le mode papier. Affiches, dépliants sont des **vecteurs classiques** et **nécessaires** mais qui ne répondent plus totalement à la demande sociétale.

Le **XXI^{e} siècle** voit émerger de profondes mutations sociales, technologiques et économiques, redéfinissant les rapports qu'entretiennent les groupes humains entre eux et aux institutions. Phénomènes consuméristes, d'accélération, d'accessibilité accrue à l'information et surtout suprématie de l'image et par là-même de la communication.

Une **révolution numérique** est en marche : nouveaux médias, nouveaux supports,

nouveaux modes de transmission de l'information, globalisation de l'échange dans un système ouvert et perméable. Les musées n'échappent pas à ces changements et certains essaient avec plus ou moins de succès de s'adapter à ces nouveaux modes relationnels. Bien loin de sacrifier leurs contenus, leurs missions de sensibilisation et de pédagogie, ils doivent impérativement intégrer de nouveaux vecteurs de communication afin de répondre à ces nouveaux mode de vie. Apparu dans les années 90 dans la sphère publique, le **WEB amorce le franchissement de nouveaux paliers** : apparition des blogs, des sites collaboratifs, des sites de partage. Partagés entre « virtualisation » des modes de communication sociale et ajout d'une couche dans les interactions sociales réelles, les musées doivent réfléchir posément et ne pas perdre leur identité. Ils risqueraient sinon de devenir de simples avatars des « spots virtuels » en cours d'évolution.

Il est à souhaiter que le muséum Lecoq se positionne progressivement sur les axes suivants :

- **Développement des applications mobiles** : mode de communication en pleine expansion, il pose un certain nombre de questions quant à la frontière entre communication et médiation.

- **Développement des réseaux sociaux** en lien avec des objectifs précis. Le « networking » est multiple et répond à des objectifs précis. L'utilisation de chaque réseau social (par exemple *Facebook*, *Twitter*, *Delicious*) répond à des attentes bien différenciées qui demandent à être correctement comprises. Twitter s'apparente par exemple plus à du flux rapide et lapidaire d'information qui n'est pas archivée. Facebook

- **Mise en place d'un site internet ergonomique**, **esthétique et moderne** : outil de communication incontournable en tant qu'interface première entre le visiteur potentiel et le musée, il a vocation à interpeller ce dernier.

Ces nouveaux médias nécessitent naturellement des compétences ainsi que du temps passé à gérer leur fonctionnalité et leur dynamique. Compétence de « **WebManager** » qu'un(e) chargé(e) de communication scientifique pourrait aisément remplir après une formation adéquate.

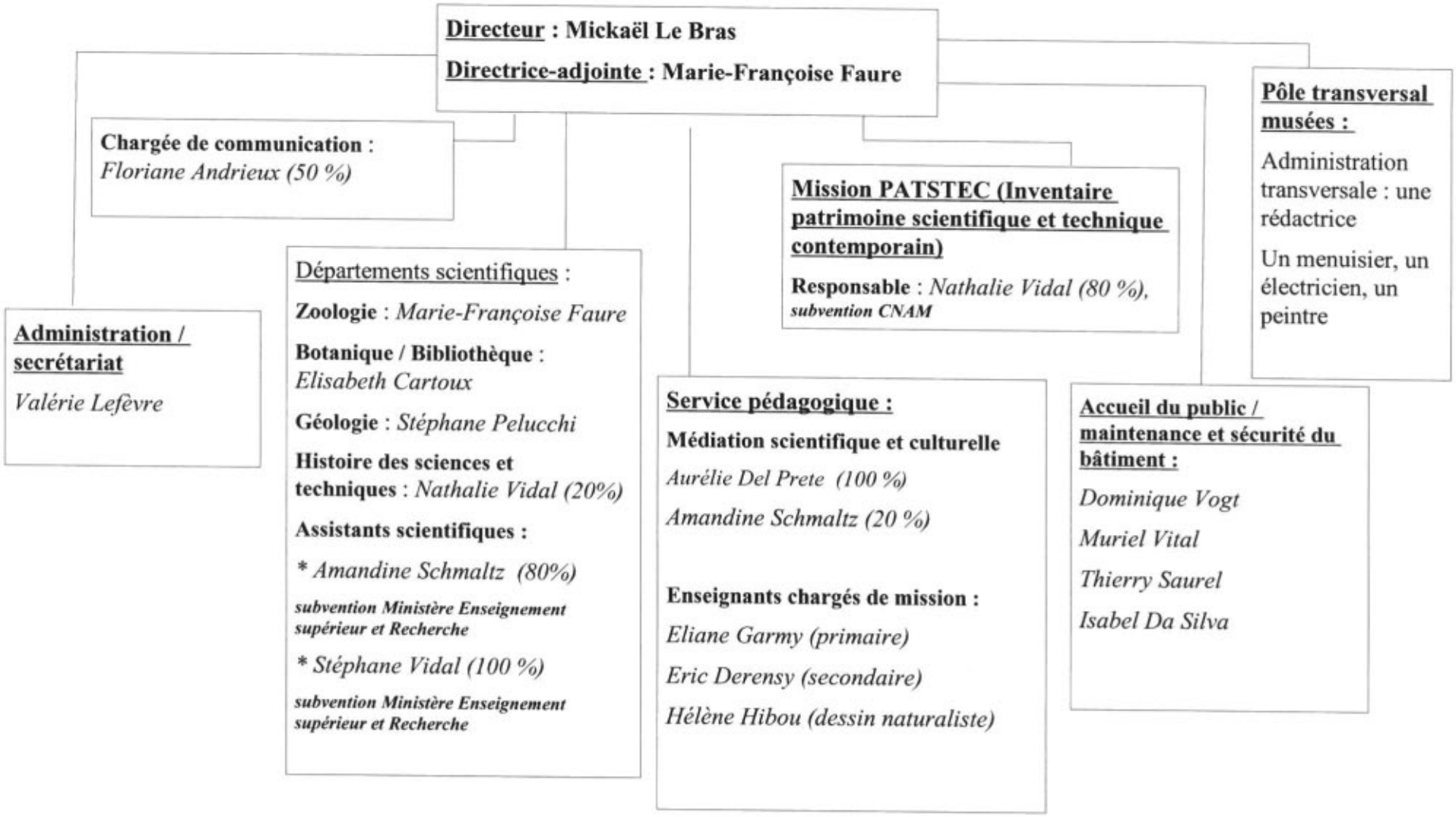
La communication d'une institution est ainsi fondamentale si l'on souhaite pérenniser la fidélisation du grand public. C'est pourquoi **un poste de chargé de communication scientifique à plein temps**, ayant des connaissances scientifiques, s'avère indispensable.

Conclusion

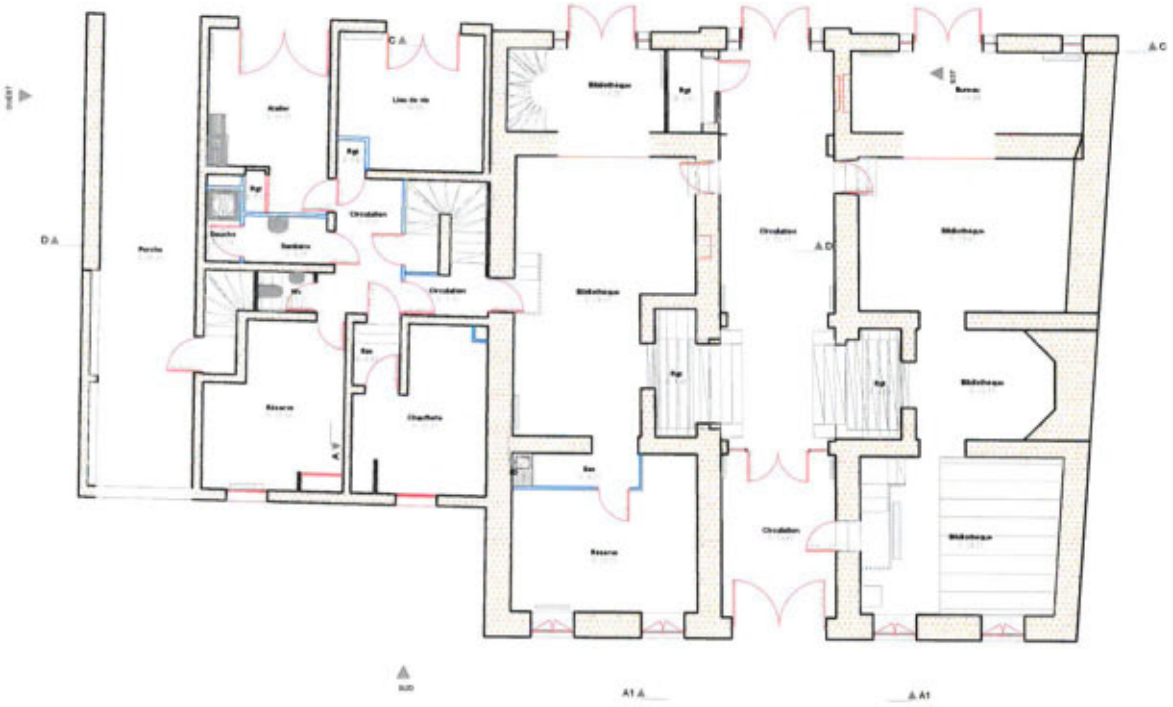
Le muséum de la Ville de Clermont-Ferrand est engagé dans une **politique dynamique** et **volontariste** à l'égard du **patrimoine scientifique** dont il a la responsabilité. Il s'investit dans de **nombreux partenariats** (par exemple le CNAM pour la mission d'inventaire du patrimoine scientifique et technique contemporain) dans des secteurs très divers (éducatifs, scientifiques, associatifs, culturels *lato sensu*, environnement etc.). Les appuis d'institutions comme le Ministère de l'Enseignement et de la Recherche, l'Europe ou le CNAM aident efficacement la municipalité de Clermont-Ferrand dans cette politique de **connaissance et valorisation du patrimoine** à l'échelle régionale, mais aussi nationale voire internationale.

Il apparaît vraiment essentiel de poursuivre ces efforts pour assurer la pérennité des missions de ce musée, seul grand muséum d'histoire naturelle généraliste d'Auvergne et référent pour les

sciences et techniques. **Renouvellement** et **innovation** dans la **continuité**, voilà peut-être les mots phares à retenir pour l'avenir du muséum.



Organigramme 2013
Muséum Henri-Lecoq



n°	date	plans concernés	modifications

VILLE DE CLERMONT - FERRAND

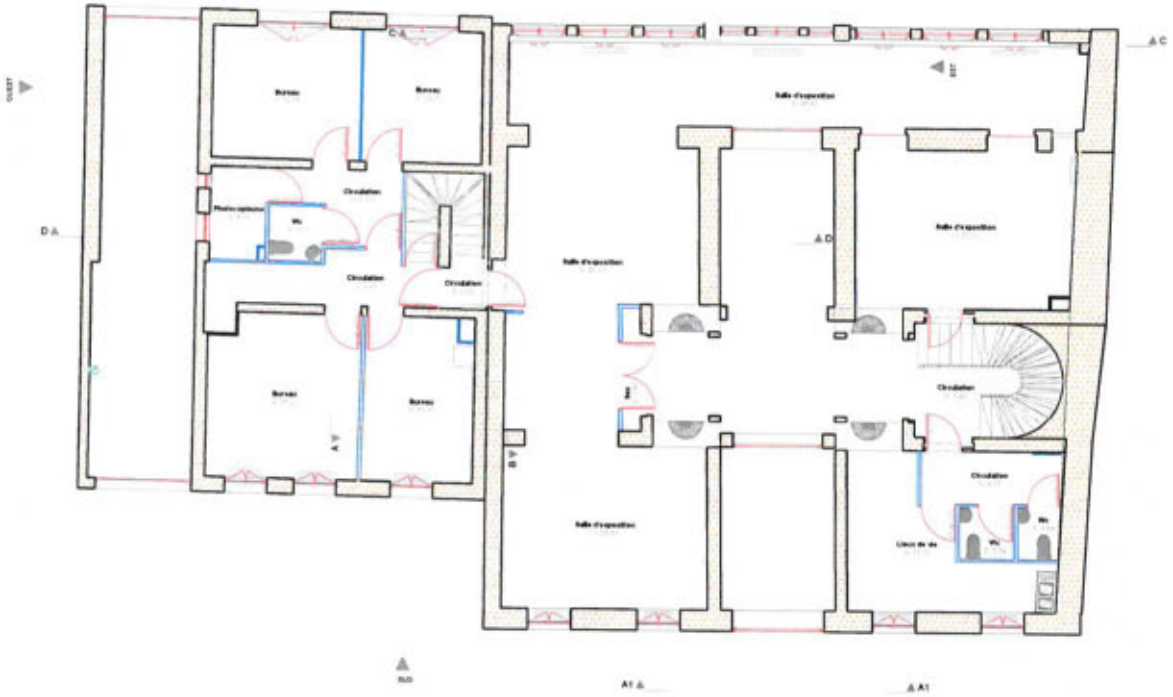
DIRECTION DU PATRIMOINE BATI — SERVICE MAITRISE D'ŒUVRE

MUSEE

Henri LECOQ

ETAT DES LIEUX	Date : 15/07/2013	Ech: 1:100	
REZ DE JARDIN		Architecte : Architecte	0.102
		Dessiné par : Dessinateur	

S:\Services Municipaux\DPB\Communs\Etudes\Clermont ferrand\Musee Lecoq\1-Etat_des_lieux\MUSEE LECOQ - MUSEE - EDL - 2012-12-19 - ex nouvelle.pln



n°	date	plans concernés	modifications

VILLE DE CLERMONT - FERRAND

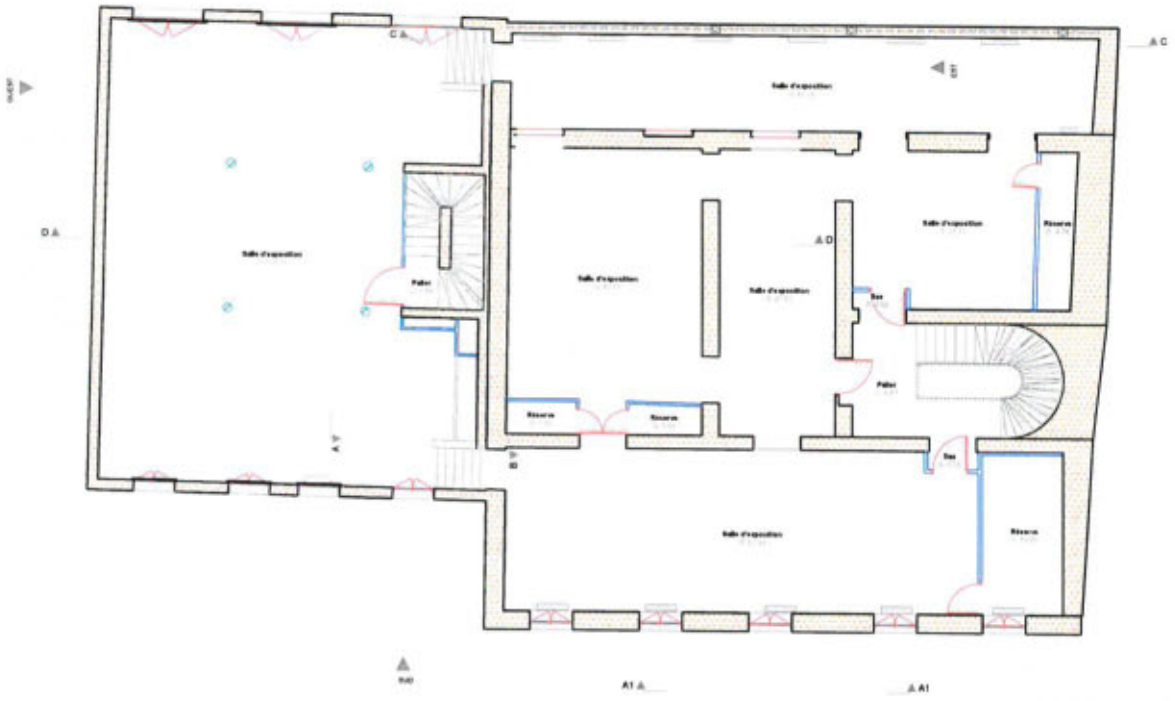
DIRECTION DU PATRIMOINE BATI — SERVICE MAITRISE D'ŒUVRE

MUSEE

Henri LECOQ

ETAT DES LIEUX	Date : 15/07/2013	Ech: 1:100	
REZ DE CHAUSSEE		Architecte : Architecte	0.103
		Dessiné par : Dessinateur	

S:\Services Municipaux\DPB\Clermont-Ferrand\Musee Lecoq\1-Etat_des_lieux\MUSEE LECOQ - MUSEE - EDL - 2012-12-19 - en cours.pln



n°	date	plans concernés	modifications

VILLE DE CLERMONT - FERRAND

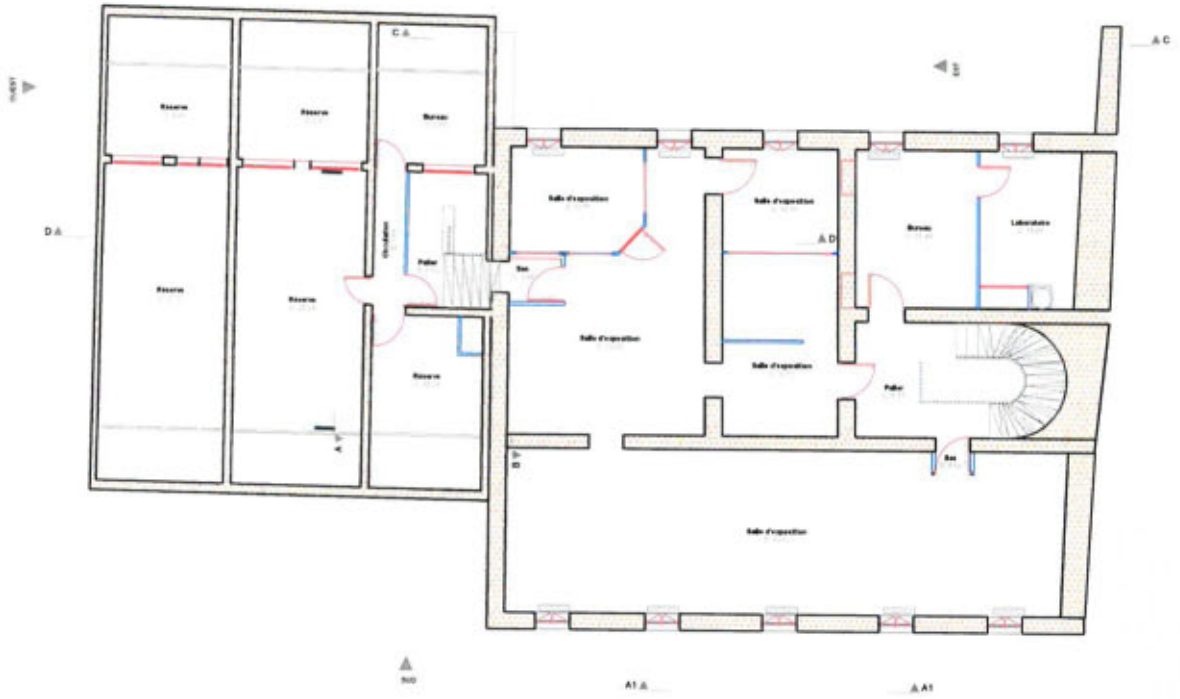
DIRECTION DU PATRIMOINE BATI

SERVICE MAITRISE D'ŒUVRE

MUSEE

Henri LECOQ

ETAT DES LIEUX	Date : 15/07/2013	Ech: 1:100	
ETAGE 1		Architecte : Architecte	0.104
		Dessiné par : Dessinateur	



n°	date	plans concernés	modifications

VILLE DE CLERMONT - FERRAND

DIRECTION DU PATRIMOINE BATI

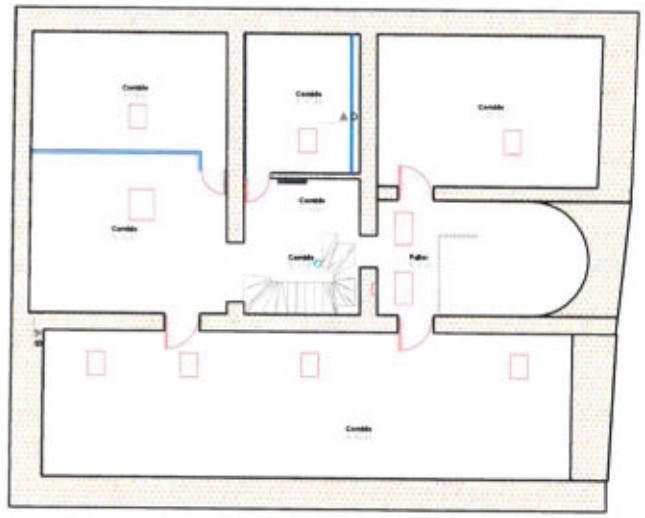
SERVICE MAITRISE D'ŒUVRE

MUSEE

Henri LECOQ

ETAT DES LIEUX	Date : 15/07/2013	Ech: 1:100	
ETAGE 2		Architecte : Architecte	0.105
		Dessiné par : Dessinateur	

S:\Services Municipaux\DPB\Communs\Etudes\Clermont ferrand\Musee Lecoq\1-Etat_des_lieux\MUSEE LECOQ - MUSEE - ECL - 2012-12-18 - en cours.pln



n°	date	plans concernés	modifications
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-

VILLE DE CLERMONT - FERRAND

DIRECTION DU PATRIMOINE BATI

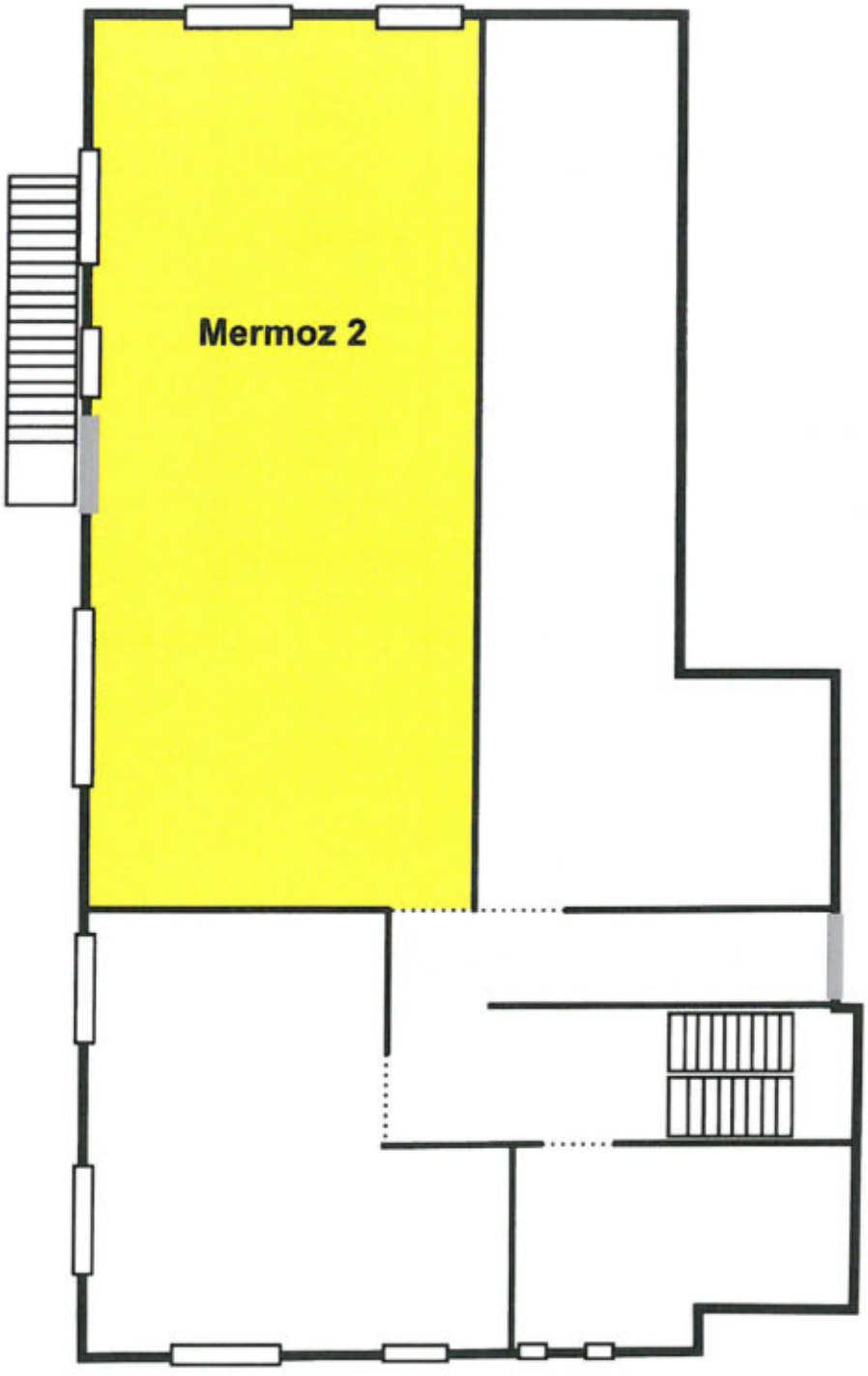
SERVICE MAITRISE D'ŒUVRE

MUSEE

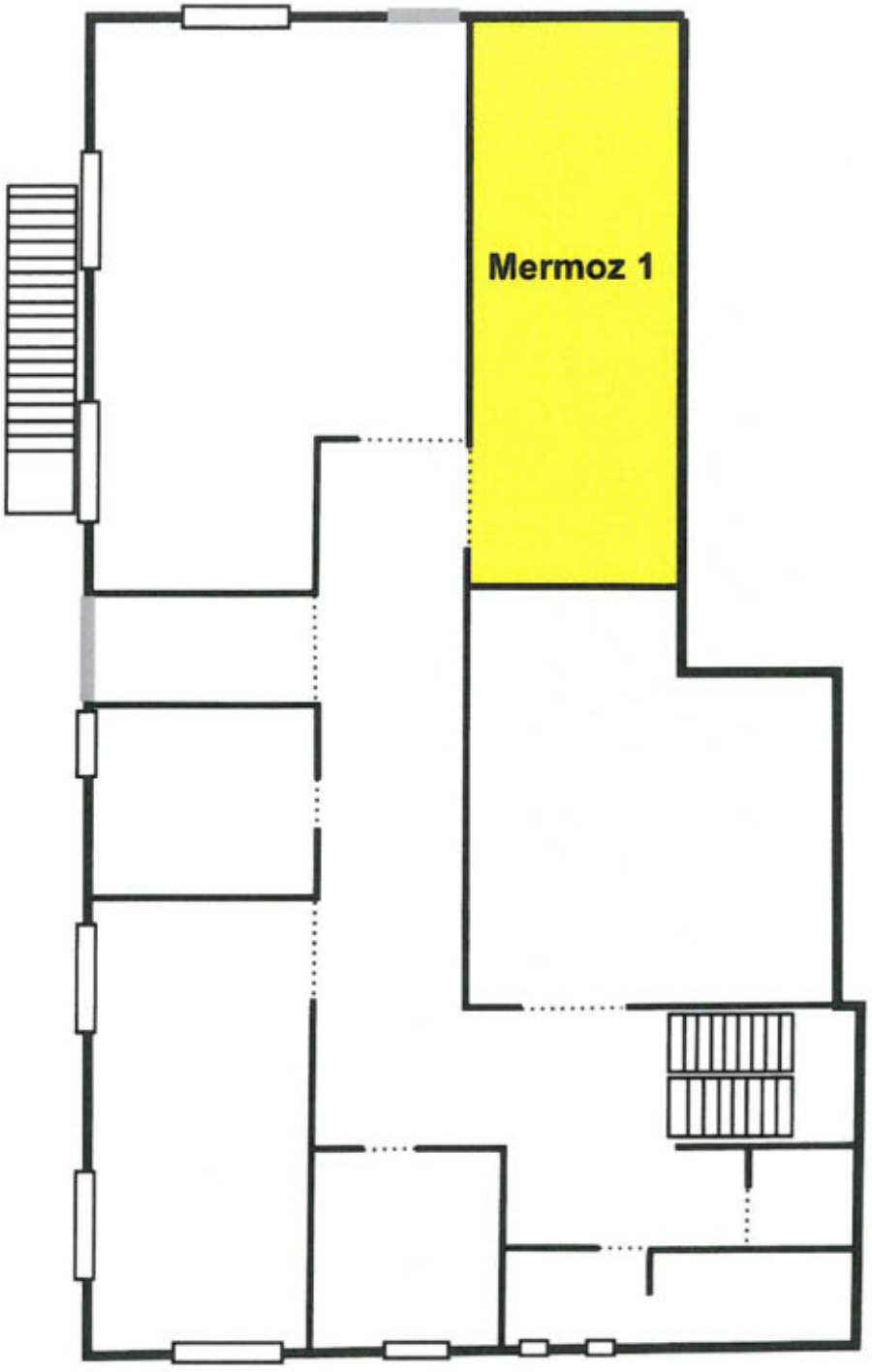
Henri LECOQ

ETAT DES LIEUX	Date : 15/07/2013	Ech: 1:100	-
ETAGE 3		Architecte : Architecte	**0.106**
		Dessiné par : Dessinateur	

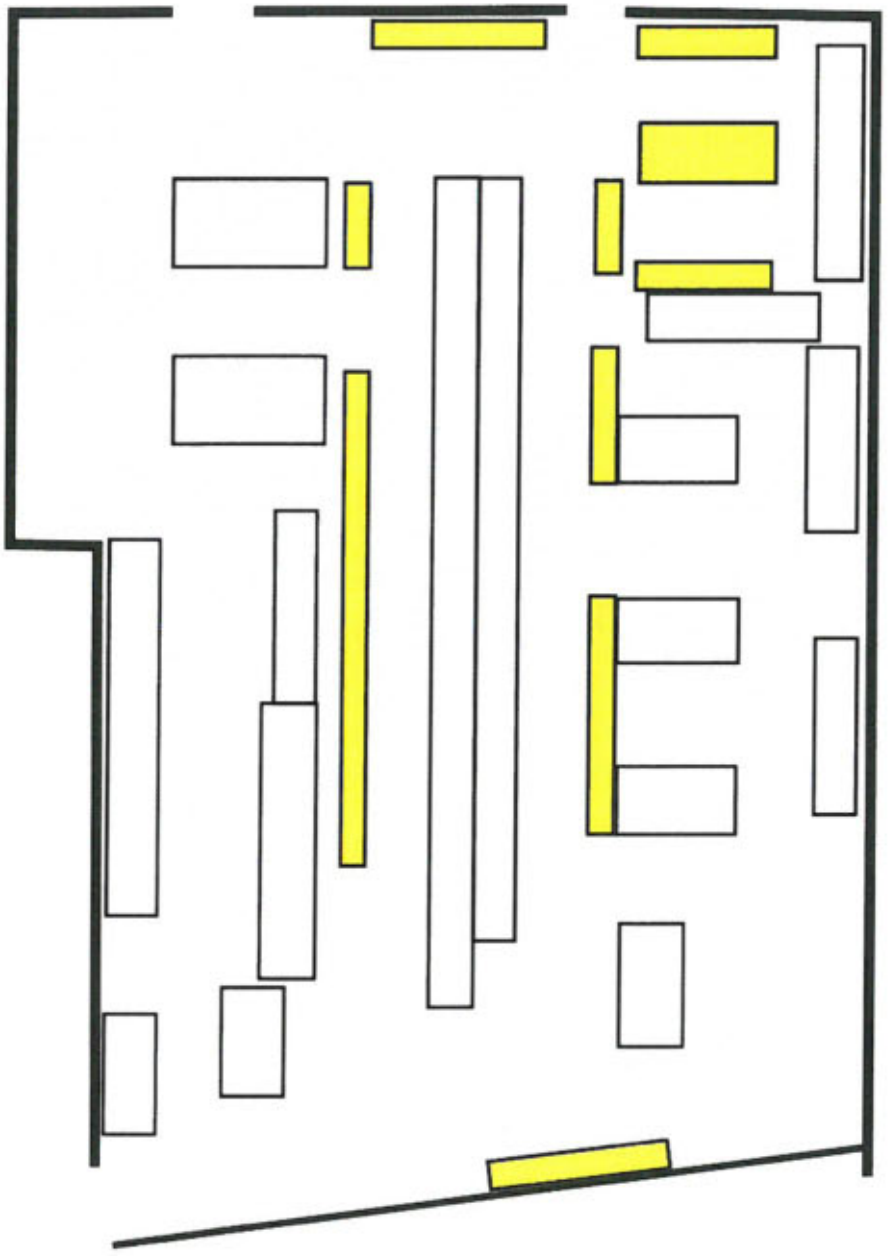
S:\Services Municipaux\DPB\Communs\Etudes\Clermont ferrand\Musee Lecoq\1-Etat_des_lieux\MUSEE LECOQ - MUSEE - EDL - 2013-12-18 - en cours.pln



Réserves site Mermoz
(zone en jaune, 1er étage)



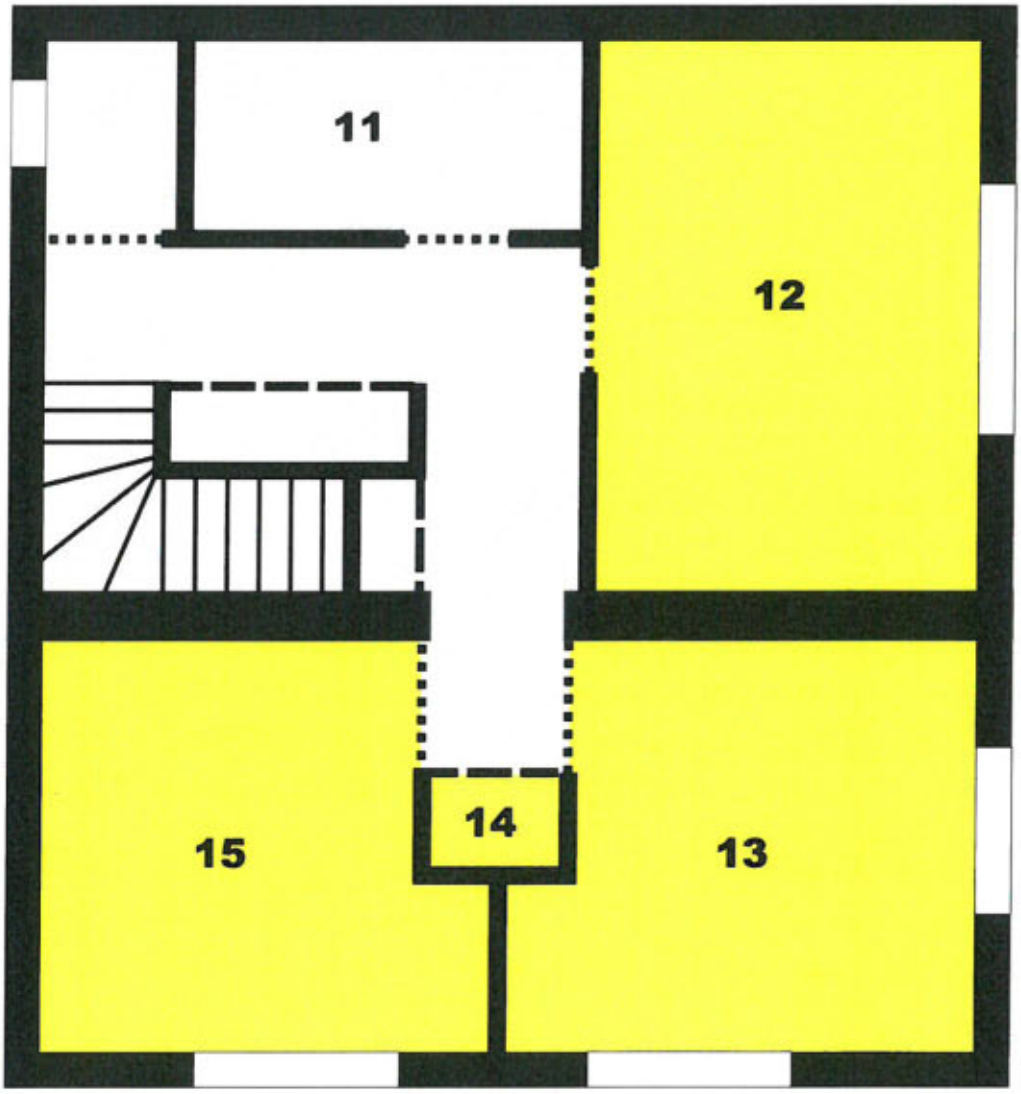
Réserves site Mermoz
(zone en jaune, rez-de-chaussée)



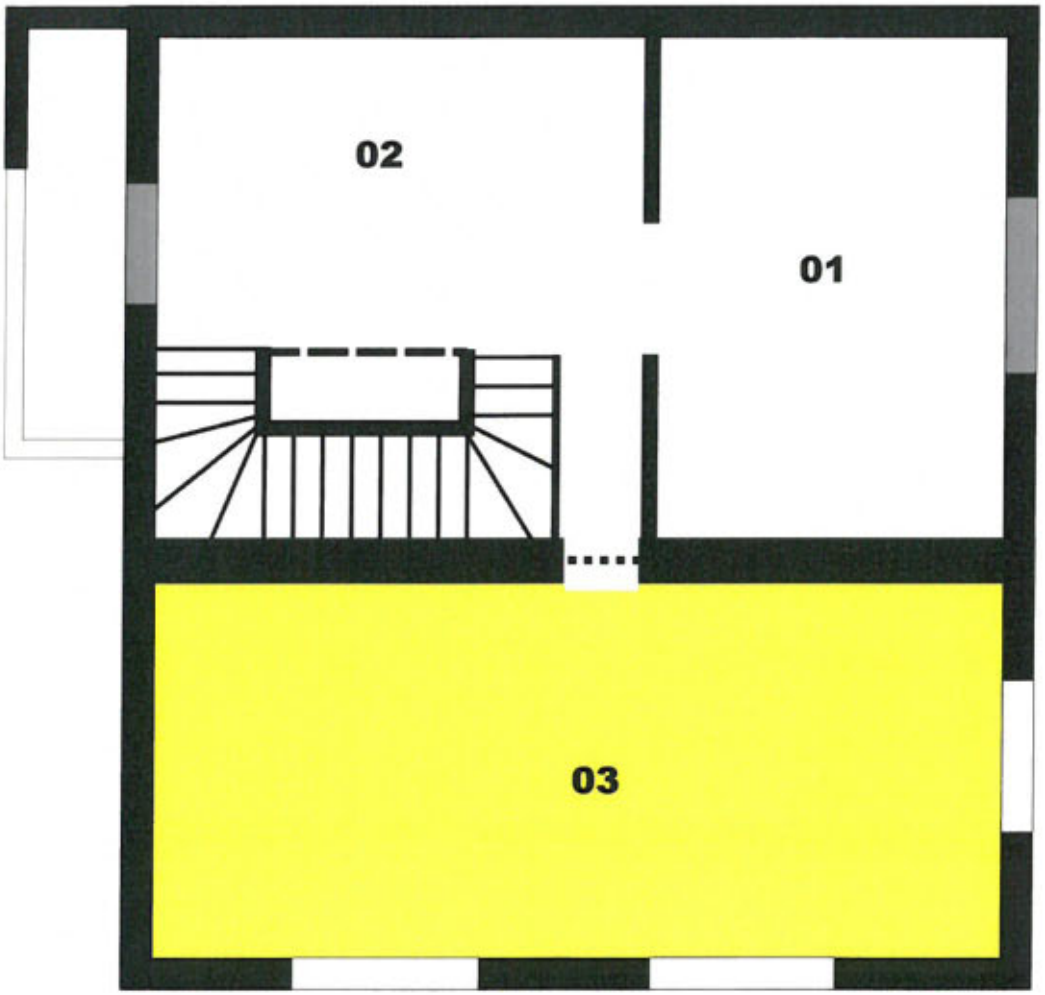
Localisation des Herbiers du muséum Henri-Lecoq

(zones en jaune)

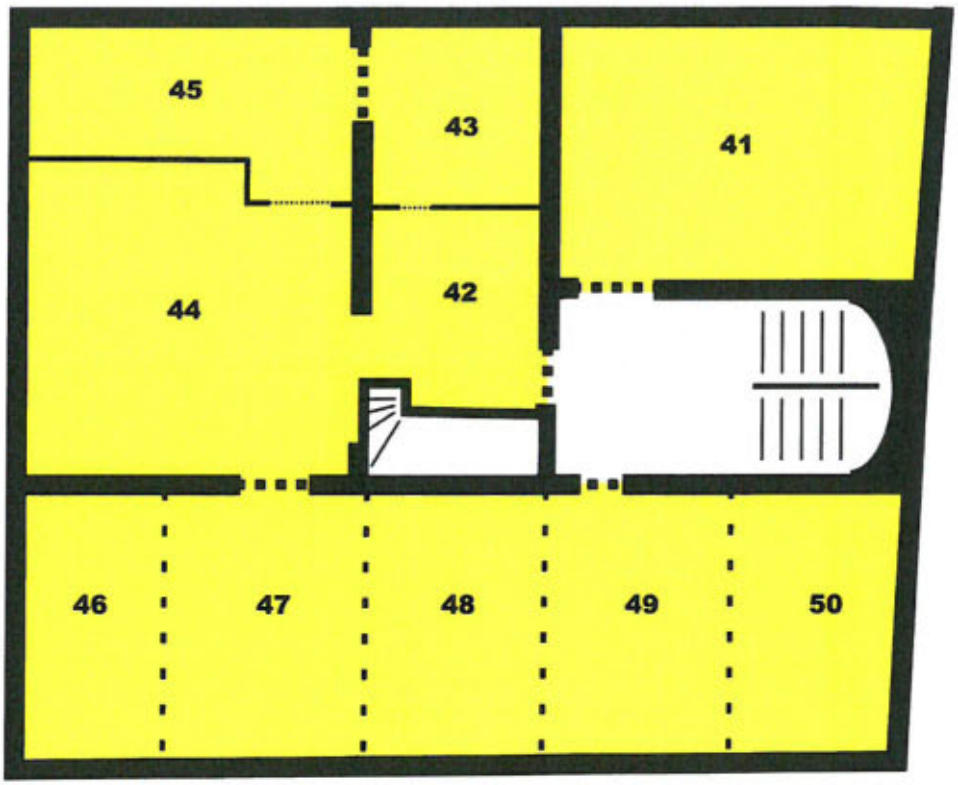
3 boulevard Lafayette - 63000 Clermont-Ferrand



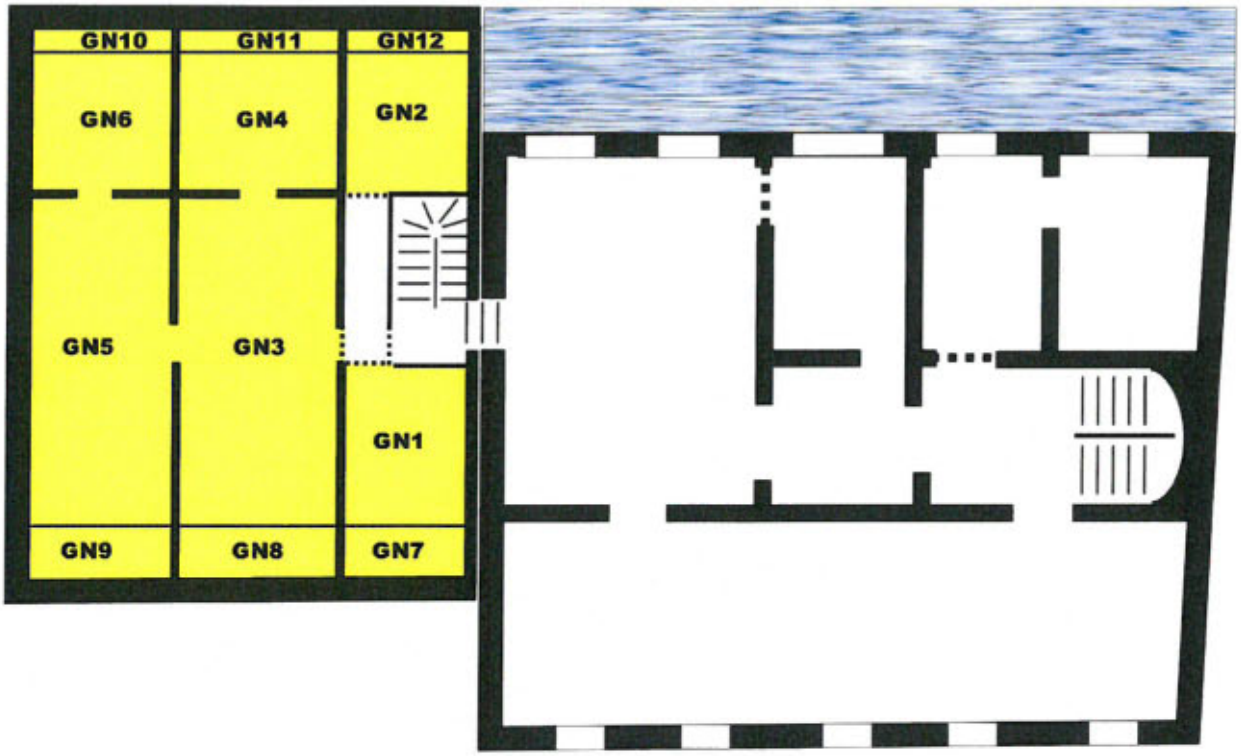
Réserves site pavillon du jardin Lecoq
(Zones en jaune, 1er étage)



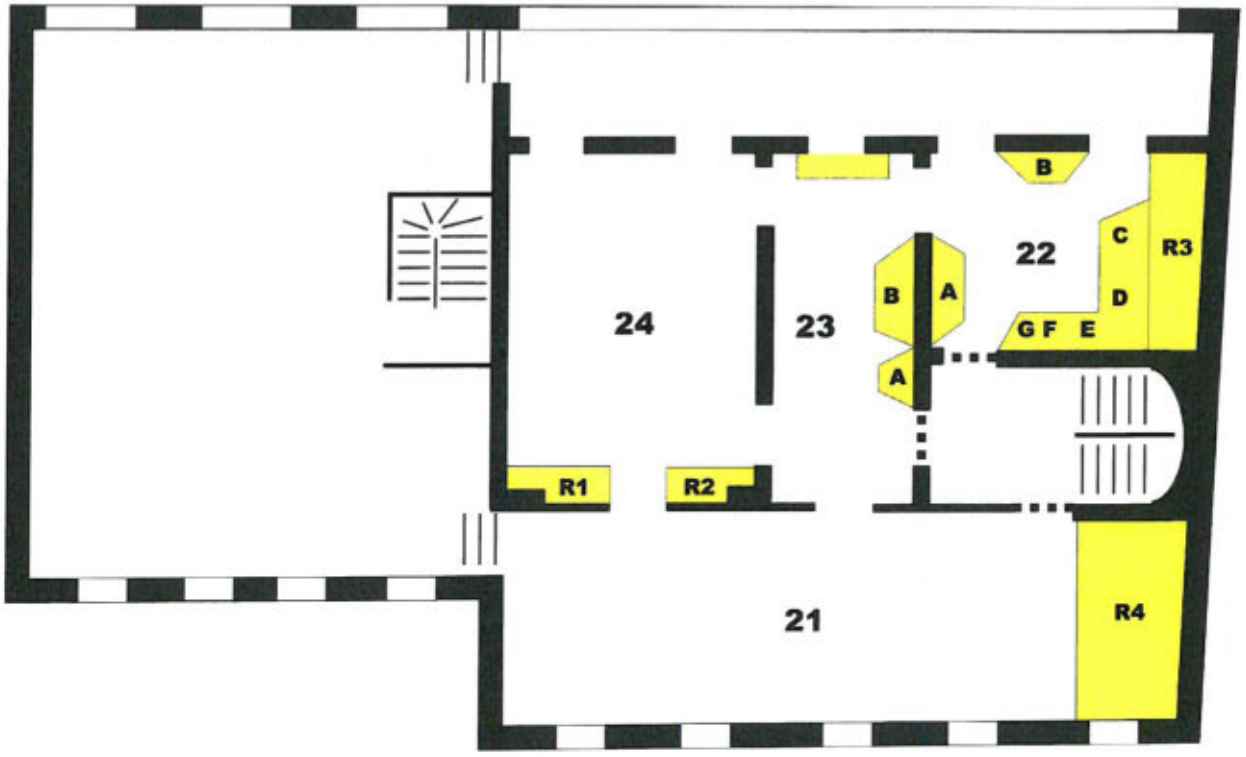
Réserves site pavillon du jardin Lecoq
(Zones en jaune, rez-de-chaussée)



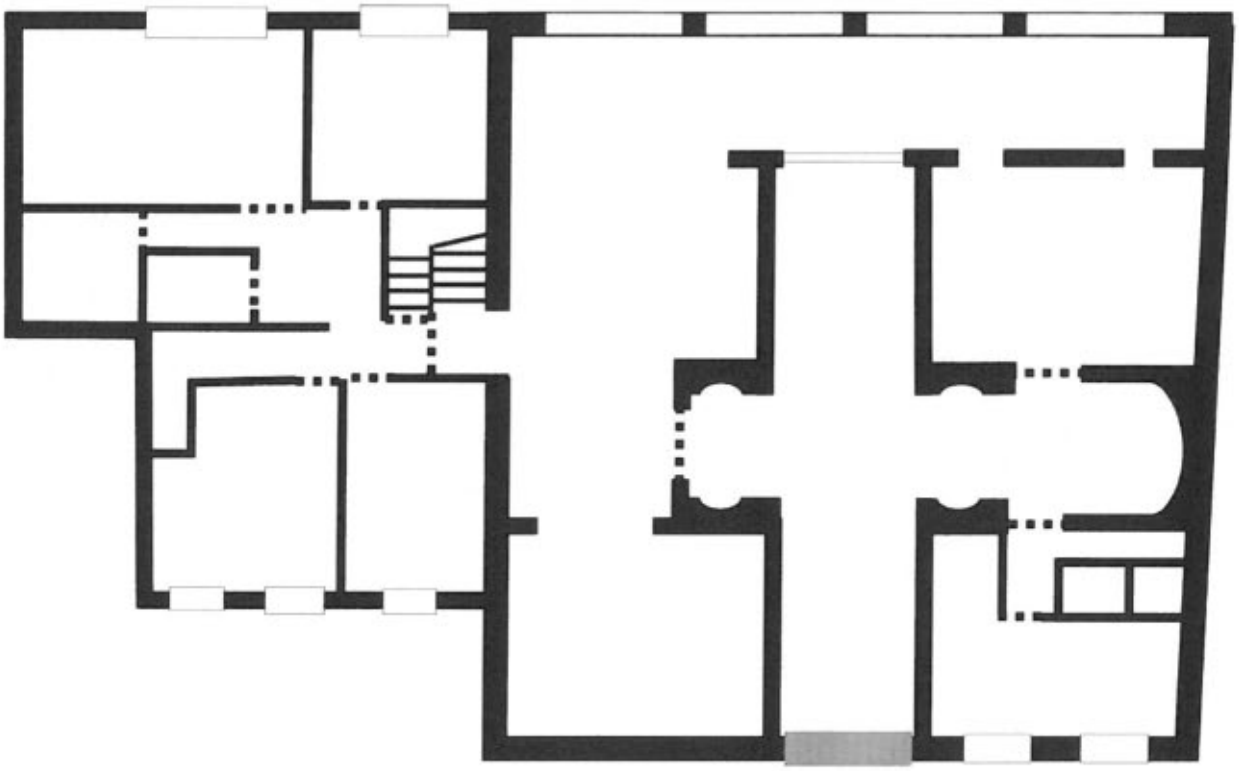
Réserves site muséum Henri-Lecoq
(zones en jaune,3ème étage)



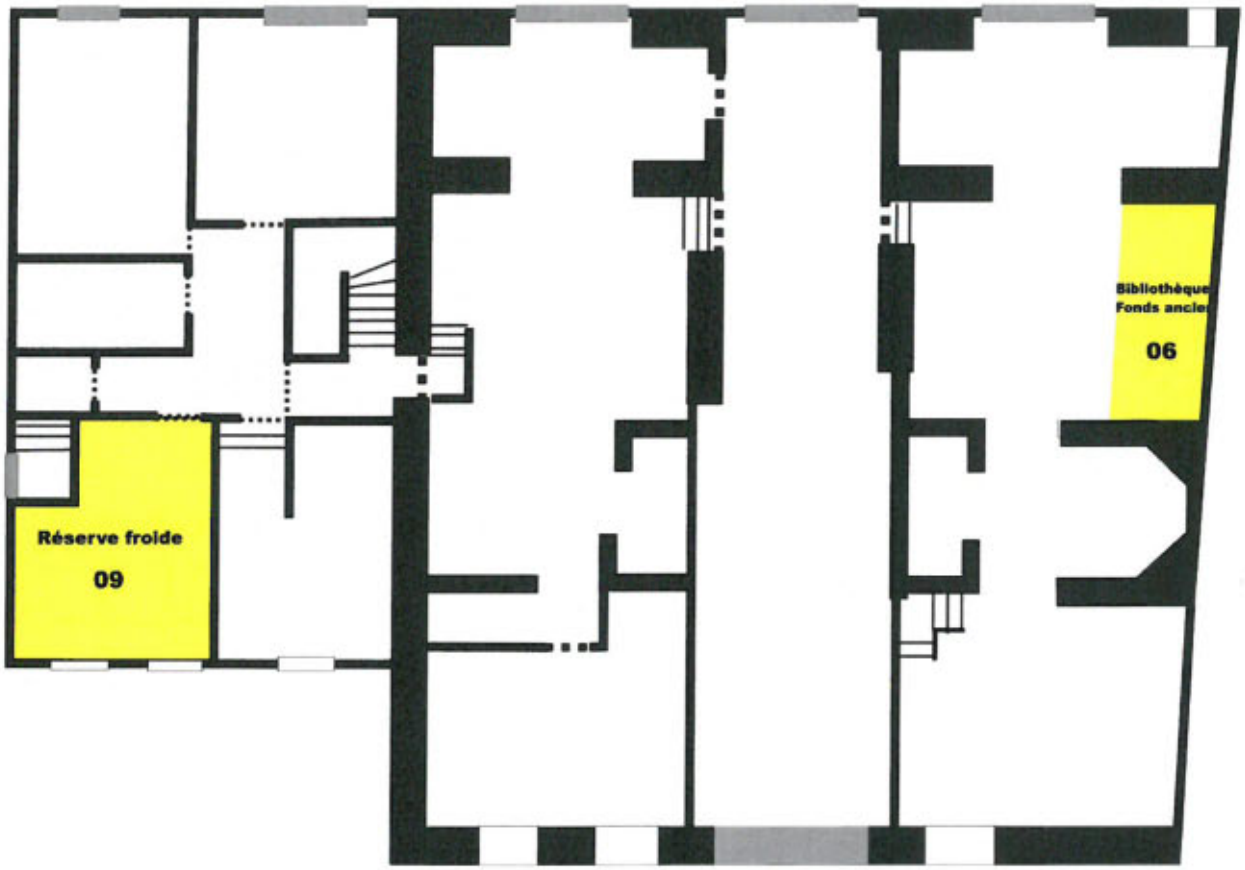
Réserves site muséum Henri-Lecoq
(zones en jaune, 2ème étage)



Réserves site muséum Henri-Lecoq
(zones en jaune, 1er étage)



Réserves site muséum Henri-Lecoq
(entresol)



Réserves site muséum Henri-Lecoq
(zones en jaune, sous-sol)